



HAL
open science

Réflexions sur la dynamique du sens et la structuration des énoncés

Stéphane Robert

► **To cite this version:**

Stéphane Robert. Réflexions sur la dynamique du sens et la structuration des énoncés. Linguistique. Université Paris Diderot Paris 7, 1996. tel-01285327

HAL Id: tel-01285327

<https://hal.science/tel-01285327>

Submitted on 9 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphane ROBERT

Réflexions sur la dynamique du sens et la structuration des énoncés

1

Synthèse et orientations des recherches

Dossier présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches

Présenté le 15 avril 1996, devant un jury composé de

M. PAILLARD D., chargé de recherche université Paris 7 Denis Diderot
M. CULIOLI A., professeur émérite université Paris 7 Denis Diderot
M. CARON B., professeur I.N.A.L.C.O Paris
M. CHAUDENSON R., professeur université Aix-Marseille 1
Mme GRUNIG B.N. professeur université Paris 8
M. SAUVAGEOT S., professeur émérite université Paris 3

**Université Paris 7 - Denis Diderot
UFR de Linguistique**

"Les essais qui ont été tentés de construire un modèle du langage sans relation aucune au locuteur ou à l'auditeur, et qui hypostasient ainsi un code détaché de la communication effective, risquent de réduire le langage à une fiction scolastique".

Roman Jakobson *Essais de linguistique générale*, I, p. 95.

Introduction

J'essaierai dans cette synthèse de retracer mon cheminement scientifique et de montrer comment il m'a amenée aux interrogations et aux projets actuels. Comme sans doute dans beaucoup de parcours individuels, la contingence y a joué un rôle important, que ce soit dans la rencontre de langues ou dans celle des personnes. J'ai toutefois traversé ces péripéties avec un double souci qui m'a servi de guide: d'une part essayer d'appréhender les langues dans la finesse et la richesse de leur réalité, dans la force de leur complexité aussi réjouissante pour l'esprit que résistante à l'analyse; d'autre part, tenter de comprendre les mécanismes transversaux qui sous cette diversité florissante fondent l'unité du langage et celle de la linguistique.

C'est probablement ce mystère de la diversité qui m'a amenée à essayer de me familiariser avec des langues nouvelles, de plus en plus "autres". Ainsi, après l'étude de l'allemand, du latin et du grec que m'ont apportée des études classiques, je me suis attelée à l'étude du mycénien, du sanskrit et du pali, cherchant alors à retrouver l'unité sous la diversité, par les méthodes de la grammaire comparée des langues indo-européennes.

Cet intérêt pour la diversité dans sa dialectique du même et de l'autre m'a conduite, après l'agrégation de grammaire, à rechercher auprès d'Antoine Culioli un cadre théorique linguistique qui tout à la fois respecte la singularité et ambitionne la généralisation. La définition de la linguistique que propose Antoine Culioli est de ce point de vue programmatique puisqu'il s'agit pour lui de "l'étude du langage appréhendé à travers la diversité des langues". Les hasards de la vie ont mis le Sénégal sur ma route. L'enthousiasme et la confiance de Serge Sauvageot m'ont ensuite conduite à faire, sous cette double obédience, un DEA¹ puis une thèse² sur une langue africaine de la famille Niger-congo (groupe ouest-atlantique), le wolof, parlé principalement au Sénégal.

Il s'agissait là d'un choix guidé certes par la curiosité personnelle devant une langue dont je ne comprenais pas la logique, mais aussi par la conviction que les langues particulières constituent le seul moyen d'accès aux mécanismes généraux du langage et qu'il importe donc de donner à l'analyse de ces mécanismes, le cadre de la diversité la plus grande possible, comme garde-fou et comme défi pour la recherche.

En effet, je n'avais jusque là travaillé que sur des langues indo-européennes appartenant donc à une famille commune dont l'unité provenait

¹ *Problèmes d'énonciation dans le système verbal du wolof*, Université Paris 7, 1984.

² *Système verbal et énonciation en wolof*, Université Paris 7, 1989.

d'un apparemment historique. La recherche des traits communs à ces diverses langues était alors plus ou moins sous-tendue par la quête d'une unité originelle: la reconstruction du modèle indo-européen à partir duquel les langues se seraient différenciées. La diversité des langues pouvaient donc être conçue comme une diversification et l'unité comme une origine à reconstruire. En sortant de la famille indo-européenne, j'ai voulu forcer la généralisation et me donner les moyens de rechercher les mécanismes communs à des langues qui n'ont jamais eu d'histoire commune. Le wolof s'est présenté. Il me fallait alors m'approprier cette langue pour laquelle il n'existait pas d'enseignement. Je m'en suis saisie avec enthousiasme mais sans véritable méthode, pour y rencontrer très vite des difficultés que je ne soupçonnais pas.

Sur le wolof, il existait certes des travaux plus nombreux que sur la plupart des autres langues africaines, si l'on excepte les langues bantu étudiées depuis relativement longtemps. Le travail fondateur de Serge Sauvageot³ définissant la phonologie, la morphologie et les structures de cette langue me permettait ainsi d'aborder l'étude du wolof là où s'achèvent le plus souvent les recherches africanistes, c'est-à-dire au niveau de l'énoncé. Le principe de mon travail était en effet d'étudier le système verbal à partir des emplois *en contexte* des différentes formes verbales. Mais, spécialiste de grec ancien, formée par la rigueur de la philologie à l'étude des langues mortes et à l'analyse de textes écrits, je rencontrais avec les langues africaines la tradition orale et la linguistique de terrain. Point d'exemples attestés, point de corpus à consulter, tout (ou quasiment) était à construire, y compris le point de départ.

Si l'entraînement à la transcription phonétique n'a pas été trop difficile, en revanche l'étude de la valeur des conjugaisons s'est révélée beaucoup plus problématique: le sens m'échappait comme une savonnette à peine attrapée. C'est donc en contexte que j'ai essayé d'appréhender la valeur sémantique de ces formes verbales en essayant de repérer conditionnements et pertinences. Et sur ce point, il m'a fallu en grande partie inventer les méthodes d'investigation, j'y reviendrai. Travaillant sur une langue qui n'était pas ma langue maternelle, tant s'en faut, j'ai donc dû être d'autant plus rigoureuse et méthodique dans la caractérisation des emplois, avant de pouvoir proposer une analyse unitaire de chaque conjugaison qui respecte la diversité de ses emplois et tenter de dessiner l'architecture générale du système.

J'ai ainsi consacré six années complètes à l'étude du système verbal du wolof, soutenue par mes deux directeurs et par le "groupe Aspect" de Paris 7 qui travaillait sur des langues très diverses et au sein duquel j'ai trouvé un environnement scientifique exceptionnel, véritable lieu de réflexion, de dialogue et de critiques constructives. Ces recherches ont été longues mais l'étude

³ Sauvageot Serge, 1965, *Description synchronique d'un dialecte wolof, le parler du Dyolof*, Dakar, IFAN.

spécifique du système verbal du wolof m'a alors amenée à un certain nombre de mises en question et propositions nouvelles concernant quelques unes des grandes questions de l'analyse linguistique. De plus, le décentrement et les efforts méthodologiques qu'elles ont supposés m'ont permis ensuite de commencer une réflexion de portée plus générale, ancrée dans la pratique de problèmes linguistiques précis.

Ce deuxième temps de ma recherche qui a suivi ma thèse et s'est effectué au sein de l'équipe LLACAN ("Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire") s'est orienté dans deux directions. J'ai d'abord essayé de voir si l'on pouvait généraliser certains mécanismes linguistiques révélés par le wolof ou certains concepts élaborés lors de cette étude, à d'autres langues telles que les langues indo-européennes, les langues sémitiques approchées indirectement grâce à la fréquentation de spécialistes de familles linguistiques diverses, mais aussi le chinois avec lequel je m'étais familiarisée lors d'un séjour de deux ans à Taïwan. L'étude de cette langue appartenant à une troisième grande famille linguistique a constitué un apport particulièrement intéressant. En effet, certains phénomènes concernant des langues qui nous sont familières apparaissent avec une nouvelle pertinence dans la comparaison avec des langues qui utilisent des systèmes complètement différents. C'est cette ébauche de modèles d'analyse généralisables à d'autres langues que j'exposerai dans les deuxièmes et troisièmes parties.

D'autre part, tandis que je poursuis mes recherches sur des questions particulières, le recul du temps et les interrogations qui traversent la communauté scientifique m'ont amenée à essayer de réfléchir sur les implications théoriques de ma démarche. J'ai ainsi commencé une réflexion sur la méthode d'investigation que j'utilise. Il s'agit d'abord de mettre à l'épreuve, d'étendre, d'explicitier et de retravailler en fonction des besoins de l'analyse, des concepts et des raisonnements qui pour une large part ont été développés par le groupe travaillant autour d'Antoine Culioli, bref de poursuivre mon travail de linguiste appartenant à une certaine école de pensée.

Mais il me paraît également important d'essayer d'explicitier les présupposés et les enjeux des modèles théoriques que nous employons en tant que linguistes et de contribuer par là aux débats qui se sont ouverts sur les sciences de la cognition. Il me semble que nous pouvons ainsi nous poser à nous mêmes un certain nombre de questions fondamentales sur notre pratique linguistique. Le cadre d'analyse que nous utilisons, par exemple, présuppose-t-il une analogie entre les structures du langage informatique et les langues naturelles, comme le laisse entendre la "théorie computationnelle de l'esprit" proposée par Chomsky (1991: 12)? Quelle place notre modèle accorde-t-il à la variation? Que pouvons-nous dire du sujet, de ses représentations et des spécificités du langage humain, à partir de ses productions langagières?

L'enjeu me semble d'autant plus important que d'autres disciplines apportent leur contribution spécifique à des interrogations convergentes sur le langage. La lecture de certaines réflexions menées par des neurobiologistes comme Gerald Edelman, Francis Crick, Semir Zeki ou Antonio Damasio, est à la fois extrêmement éclairante et incitative pour les linguistes qui ont leur part à prendre dans ce grand débat. Cette réflexion, que l'on pourrait dire "épistémologique" si le terme ne paraissait bien pompeux pour des interrogations encore embryonnaires dans mon cas, me semble désormais devoir accompagner mon travail de linguiste.

Ainsi, ces deux axes de recherches (modélisation des langues naturelles, d'un côté, et réflexions théoriques sur le langage et la démarche d'analyse, de l'autre) que je continue à poursuivre m'ont amenée au stade actuel de réflexion et de difficultés. Ces deux axes sont fondamentalement liés dans ma recherche linguistique: entre les monographies souvent arides mais nécessaires concernant une langue et la mise en lumière de mécanismes fondamentaux que cherchent à dégager les théories linguistiques, le va-et-vient doit être permanent. Ce double aspect, je l'ai d'abord ressenti plus que compris. J'essaie maintenant de l'explicitier.

On peut dire, en somme, que l'ensemble de ma démarche s'articule autour d'une double approche, la description des langues naturelles avec une spécialisation dans le domaine des langues africaines, et la recherche des mécanismes généraux du langage. Cette thématique représente les deux facettes d'une même recherche, aussi bien pour ce qui est de la méthode d'investigation que pour la conception de la linguistique qui est ici mise en oeuvre. Concevant la linguistique comme une science de la vie, j'ai essayé tout au long de mes travaux de maintenir ces deux pôles comme deux guides d'analyse, en tentant d'éviter les tentations propres à chacun d'entre eux: d'un côté, la spéculation détachée de la mise à l'épreuve de ce réel que constituent les langues, et de l'autre, l'entomologie des langues détachée de la visée explicative générale, celle des mécanismes du langage commun à tous.

Ce qui est exposé ici, c'est l'instantané d'une recherche en cours à partir de travaux antérieurs. De nombreux points abordés nécessitent donc de plus amples développements et les différentes parties présentent des déséquilibres manifestes. Mais j'ai surtout essayé de faire apparaître un parcours et une dynamique de recherche que je compte approfondir par la suite. Etant donnés les différents angles d'attaque de mon travail, j'ai finalement choisi de présenter les développements en cours à la fin de chacune des parties concernées. Les projets font donc suite aux bilans, à chaque étape de l'exposé.

1. Linguistique africaine: le cas du wolof

1.1 Approche énonciative du système verbal du wolof: Méthodologie

J'essaierai d'abord d'exposer le cheminement méthodologique de mon premier travail de recherche qui par la suite a fait l'objet d'une publication aux éditions du CNRS⁴: l'analyse du système verbal du wolof. En effet, l'élaboration d'une méthodologie a constitué une part importante de cette recherche, les méthodes d'analyse sémantique restant encore en grande partie à inventer. Si la démarche adoptée paraît finalement simple, elle n'a pas été évidente d'emblée.

En me proposant de travailler sur le wolof, Serge Sauvageot me suggéra de reprendre la partie de ses travaux qui lui semblait rester problématique, à savoir le système verbal de cette langue. Sur cet aspect, Serge Sauvageot pensait, à juste titre, que le recours à la théorie de l'énonciation permettrait d'éclairer l'une des questions particulièrement embrouillée de cette langue.

En effet, au delà de quelques évidences, le système verbal du wolof présentait des problèmes à la fois pour la valeur de chacune de ses conjugaisons et pour ce qui est de l'organisation générale du système. De manière fort intéressante, à l'opposé des langues indo-européennes, le système ne s'organisait manifestement pas autour de problèmes temporels, ni même strictement aspectuels. Les formes, nombreuses, avaient été bien répertoriées, mais leurs valeurs restaient problématiques. Certaines semblaient ainsi très marquées d'un point de vue énonciatif, comme l'Emphatique du Sujet qui indique le plus souvent une focalisation du sujet (*c'est X qui l'a pris*); d'autres, au contraire, trop peu marquées, comme l'Enonciatif (que j'ai rebaptisé ultérieurement Parfait). Mais, à se contenter d'une description en traits (par exemple + *Focalisation* /- *Focalisation*), on aboutissait à des contradictions aussi bien au niveau du système qu'à l'intérieur d'une même conjugaison. Ainsi, de manière contradictoire, deux conjugaisons paraissaient pouvoir être caractérisées par un même trait : Présentatif et Emphatique du Sujet = + *Focalisation du sujet*. De même à l'intérieur d'une conjugaison, selon le verbe, le trait donné comme définitoire (+ *Focalisation*) paraissait tantôt présent, tantôt absent, comme le montrent les exemples suivants à propos de l'Emphatique du Verbe:

dafa jàng
il+EmphVb étudier

dafa liw
il+EmphVb faire-froid

⁴ Robert Stéphane, 1991, *Approche énonciative du système verbal. Le cas du wolof*, Paris, Editions du CNRS.

c'est qu'il a étudié

il fait froid

La présentation bien ordonnée du système en conjugaisons à valeurs modales (+ ou - *Focalisation*) et suffixes à valeurs aspectuelles (Ø = accompli / -y = inaccompli) ne pouvait donc être maintenue qu'au prix d'une réduction trompeuse et d'une forme de contrebande sur le contenu à attribuer à ces valeurs modales. Serge Sauvageot l'avait bien senti puisqu'il avait préféré présenter un système déséquilibré mais plus exact sémantiquement: des conjugaisons à valeurs aspectuelles côtoyant des conjugaisons à valeur modale.

Les diverses descriptions étaient, d'une part contradictoires entre elles tout en semblant chacune résoudre un problème laissé en suspend par les autres, d'autre part insuffisantes au regard de certains emplois des conjugaisons révélés par la pratique de la langue: où est en effet la valeur focalisante de l'Emphatique du verbe dans *dafa tàng* "il est chaud"? Quelle est alors la différence avec le Parfait *tàng na* "il est chaud"? Pourquoi le Narratif, mode du récit, prend-il fréquemment des valeurs injonctives?

Seule une étude des emplois *en contexte* de ces conjugaisons devait permettre d'éclairer leurs valeurs supposées et contradictoires. Devant l'absence de vaste corpus existant, j'ai adopté une double démarche. D'un côté, j'ai commencé à rassembler des textes qui devaient me servir de matériau d'investigation. J'ai donc réuni un corpus aussi divers que possible, dépassant largement le cadre habituel des contes de la littérature orale: dialogues et commentaires de proverbes, émissions variées de radio et de télévision (feuilletons, actualités, publicités), pièces de théâtre, contes... Comme dans tout travail de terrain, il a fallu chercher, enregistrer, transcrire et traduire cette masse de textes avant de pouvoir l'analyser.

D'un autre côté, parallèlement à la constitution de ce corpus, j'ai commencé à travailler avec des informateurs. Partant des formes, bien attestées, j'ai d'abord voulu les opposer entre elles. Ainsi, soumettant une conjugaison à mon informateur, je lui en demandais la traduction en français puis cherchais à l'opposer à une autre forme. Cette méthode naïve se révéla rapidement être un échec: pour chaque conjugaison, j'aboutissais à une traduction stable qui semblait pouvoir tenir lieu de valeur mais présentait l'inconvénient majeur... d'être la même dans la plupart des conjugaisons, avec pour seul commentaire lorsqu'on passait de l'une à l'autre: "c'est la même chose" ! Autrement dit, pour bon nombre de cas, on arrivait à une *synonymie* entre conjugaisons, évidemment intenable comme analyse. Ainsi par exemple, les trois conjugaisons dites (1) Présentatif, (2) Emphatique du Verbe et (3) Enonciatif (Parfait) semblent donner la même valeur à l'énoncé hors contexte:

- (1) *jigeen jii, mu ngi ñaaw* "elle est laide, cette femme"
 femme cette, elle+Prés...prox être-laid

(2) *jigeen jii, dafa ñaaw*
femme cette, elle+EmphVb être-laid

(3) *jigeen jii, ñaaw na*
femme cette, être-laid elle+Pft

Or le recours aux critères distributionnels traditionnels ne permettait pas non plus d'établir la différence. Avec ce genre d'analyse, il semble qu'on touche aux limites du structuralisme classique. Je changeai d'informateur: les écueils restaient les mêmes. La langue m'échappait. C'était donc la méthode qu'il fallait changer. Les châtiments sémantiques seraient-ils inaccessibles au linguiste non natif? Il semblait qu'il faille chercher la spécificité de ces conjugaisons dans des "nuances" qui n'étaient pas visibles d'emblée.

Au-delà du récit de mes états d'âme, il me semble important d'évoquer ce problème de la "nuance" considérée comme caractère distinctif mais secondaire, car il est au cœur de nombreuses descriptions⁵, notamment celles qui considèrent qu'il existe dans certaines langues africaines divers accomplis ou divers passés ne se différenciant que par des nuances aussi secondaires qu'impalpables.

Or je me suis rendue compte que ce type d'aporie relevait d'un problème beaucoup plus général de conception de la *syntaxe*, voire même de la démarche que se fixe la linguistique. En effet, ce problème de la synonymie des conjugaisons apparaît en fait à un *premier niveau* d'analyse, celui où la syntaxe constitue le point d'aboutissement de la morphologie et où la *phrase* est considérée comme le niveau ultime de l'analyse. Il m'est alors apparu que, pour arriver à distinguer les valeurs des conjugaisons, il était décisif de renverser la perspective et, à un *deuxième niveau* d'analyse, de prendre au contraire l'*énoncé* comme point de départ et non comme point d'aboutissement de la description.

Partant alors d'énoncés et non plus de phrases, il s'agissait de décrire les *contextes* et les différents effets de sens des énoncés *en situation*.. Parallèlement à une étude de textes, je décidai donc de travailler différemment avec mes informateurs. Après avoir sélectionné une liste de 200 verbes, j'ai entrepris d'étudier chaque forme verbale de la manière suivante: je demandais à l'informateur de me donner un exemple d'énoncé (complet) comportant le verbe à la conjugaison étudiée et de décrire une situation dans laquelle cet énoncé pouvait apparaître. Je lui demandais ensuite si dans ce même contexte, telle autre conjugaison était possible; si oui, quel effet provoquait alors le changement de conjugaison, comment le commenter? Si non, qu'est-ce qui rendait l'emploi de l'autre conjugaison impossible et comment modifier le

⁵ Voir par exemple sur le peul D.W. Arnott (1970).

contexte pour la rendre acceptable ? On dépassait ainsi le problème de la simple grammaticalité pour toucher aux critères d'acceptabilité.

Voici quelques exemples de ce type d'investigation :

Verbe *am* "avoir"

Parfait *Am na yaram léégi*
avoir il+pft corps maintenant
Il a du corps maintenant =
Il a retrouvé la forme maintenant.

Contexte:

On parle de quelqu'un qui a été malade; l'interlocuteur demande ce qu'est devenue cette personne depuis sa maladie, l'énoncé sert à dire que maintenant ça va, la personne a grossi.

Commentaire:

Le passé est connu. On en est sûr.
Il s'agit d'un constat, ça n'a rien d'extraordinaire.

Comparaison avec le **Présentatif**:

Au contraire, on l'utiliserait pour une actualité brûlante et pour exprimer un étonnement:

Mu ngi am yaram be !
il + présent avoir corps particule-exclam.
Il a du corps ! = Il est gros (intonation de surprise) !

Contexte:

On l'utilisera par exemple pour dire qu'au moment où l'on parle, il est gros et c'est étonnant parce qu'il a fait un régime pour maigrir.

Comparaison avec l'**Emphatique du Verbe**:

Il serait utilisé pour justifier la situation présente, indiquer non seulement qu'il a grossi (ou qu'il est gros) mais qu'il y a des conséquences (*c'est qu'il est gros, c'est pour ça que...*).

Verbe *fanaan* “passer la nuit”

Parfait *Fanaan na fa genn guddi.*
 passer-nuit il+pft là-bas une nuit
 Il y a passé une nuit.

Contexte

Ça peut être un récit: on raconte ce qu'il a fait (ça, puis ça...). Ou bien, il avait prévu de passer quelques heures là-bas et finalement il y a passé une nuit.

Comparaison avec l'**Emphatique du Verbe**

“Il y a passé une nuit”: ce serait une justification, une explication: s'il ne veut pas y retourner, c'est qu'il y a passé une nuit, il sait ce que c'est.

Comparaison avec le **Présentatif**:

Mu ngi fanaan kër yaayam biik
 il+présentatif passer-nuit chez mère+sa la-nuit-dernière
 Il a passé la nuit dernière chez sa mère

Commentaire

On le voit, on parle de lui, il est à proximité, la phrase “réactualise” la situation, elle est meilleure avec *biik* “la nuit dernière”.

Ou bien on peut avoir un enchaînement:

Mu ngi fanaan kër yaayam biik ba paré di fa xeex
 il+présentatif passer-nuit chez mère+sa la-nuit-dernière jusqu'à être-prêt
 inacc. là-bas se-battre
 - Il a passé la nuit dernière chez sa mère et n'a pas hésité à faire des histoires
 - Il a à peine passé la nuit chez sa mère qu'il a fait des histoires.

Commentaire:

Regret sous-entendu: il aurait pu éviter, pour un si court laps de temps, mais il n'a pas pu retenir sa mauvaise humeur.

Verbe *doy* “suffire”

	Parfait	Emphatique du verbe
	<i>doy na</i> suffire il+pft ça suffit	<i>dafa doy</i> il+EmphVb suffire ça suffit
Commentaire:	tournure normale	tournure malpolie = “arrête <u>sinon</u> je me fâche”
	<i>doy na ma ndimbal</i> suffire il+pft me aide il me suffit pour aide	<i>dafa ma doy ndimbal</i> il+Emphvb me suffire aide c’est qu’il me suffit pour aide
Présentatif:	* <i>mu ngi doy</i> : impossible, on utilisera le Parfait Possible avec le suffixe factitif <i>-loo</i>	

Les commentaires subtils engendrés par ce mode d’investigation ont fourni un matériau d’une richesse extraordinaire. En effet, loin de constituer des “nuances” supplémentaires ou un quelconque effet stylistique secondaire, ces gloses dessinaient la pertinence du morphème étudié; s’organisant en réseaux cohérents au travers des différences, elles me mettaient au coeur de la valeur de ces conjugaisons dont elles constituent de véritables *traces*.

Ce statut central de la *glose* et de la *paraphrase* dans l’investigation linguistique, Antoine Culioli et d’autres linguistes⁶ à sa suite l’ont théorisé. J’ai essayé d’en formuler certaines implications dans la réflexion que j’ai menée ultérieurement sur la variation et que j’expose dans la quatrième partie de cette synthèse. Mais à ce stade, je les ai surtout pleinement utilisées.

Ces enquêtes ont également révélé des contraintes sur la compatibilité des conjugaisons, à des niveaux divers:

- contraintes lexicales entre verbe et conjugaison (par ex. **moo taw* : impossible d’avoir le verbe “pleuvoir” à l’Emphatique du Sujet, **mu ngi doy* : impossible d’avoir le verbe “suffire” au Présentatif). En fait, plus encore que des incompatibilités, ce sont des conditionnements que l’on relève (voir plus loin 1.2.10).

⁶ cf notamment C. Fuchs, 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.

- contraintes également entre conjugaison et construction syntaxique (comme l'impossibilité d'enchaîner une hypothétique après un Impératif, alors que la tournure est possible avec une autre forme à valeur injonctive, le Narratif)

- contraintes dans les enchaînements discursifs (on ne peut pas utiliser le Narratif en valeur injonctive, comme dans *ma wacc* "(laissez-)moi descendre", s'il n'y a pas d'obstacle ou de débat préalable)

- contraintes sur les présupposés: à la différence de celle de l'Emphatique du Verbe, l'utilisation du Parfait pour dire "elle a accouché" présuppose qu'on savait la personne enceinte car on annonce une issue attendue...

Ces gloses et ces (in)compatibilités variables ont été utilisées comme des *traces* de la valeur du morphème.

Ainsi, face aux problèmes de synonymie rencontrés dans un premier temps, la stratégie a consisté d'abord à essayer de *différencier* les conjugaisons et de *caractériser* leurs contextes d'emploi, en se donnant la diversité maximale. L'idée sous-tendant cette démarche était que le sens de l'énoncé constitue l'un des "sons" que peuvent faire entendre les marqueurs suivant le contexte dans lequel ils sont employés et que l'énoncé est le seul moyen d'accès au sens du marqueur. Or les différents emplois d'une même conjugaison sont bien souvent très hétérogènes. Ainsi par exemple, l'Emphatique du Verbe apparaît tantôt avec une valeur explicative forte (cf supra *c'est qu'il a étudié*), tantôt au contraire comme une simple prédication (*il fait froid*); le Narratif (Aoriste) présente des emplois aussi divers que les suivants:

- "passé-simple" dans un récit
- injonctif
- mode interrogatif
- mode subordonnant

Ainsi, après les problèmes de synonymie, cette démarche qui consiste à réintroduire le problème du sens dans la syntaxe, amène alors, à l'inverse, la question de la *polysémie* et pose le problème de l'unité du signifié.

La difficulté première pour l'analyse était évidemment de déterminer ce qui était pertinent dans le foisonnement du contexte verbal et situationnel donné. Comment modéliser ce contexte ? Comment sélectionner ce qui est pertinent de ce qui ne l'est pas ?

Ce travail a reposé sur la conviction que, même si l'analyse linguistique ne peut balayer l'ensemble du réel, la réalité des emplois est organisée au niveau de la langue par un système de traits pertinents qui les rend donc caractérisables.

Les nuances secondaires deviennent ici définitives: elles constituent le sens de l'énoncé dans lequel se réalise la conjugaison.

Ainsi, partant des formes verbales, j'ai donc dans un premier temps tenté de décrire et caractériser la diversité de leurs emplois pour aboutir à chaque fois à une palette de valeurs où se dessinait une polysémie souvent déroutante au premier abord. Le principe était précisément de rechercher la diversité maximale pour constituer un système d'observations qui à la fois rende compte de la réalité de la langue et serve de garde-fou à l'analyse.

Dans un second temps, j'ai proposé une analyse unitaire de chaque conjugaison pour tenter ensuite de retrouver la diversité des emplois sous la forme de conditionnements multiples (sémantisme du verbe, détermination des compléments, articulation au contexte) d'un signifié unique. C'est à ce niveau qu'intervient la question des rôles respectifs du contexte (au sens large) et de la conjugaison, dans la constitution de la valeur générale de l'énoncé. L'analyse unitaire du marqueur constitue nécessairement une "abstraction" dans tous les sens du terme: il s'agit en effet d'une forme abstraite (non visible), qui est "tirée" de l'ensemble des valeurs contextuelles et n'apparaît pas directement telle quelle. S'il n'est pas aisé d'explicitier les principes qui ont guidé ces analyses autrement que par l'illustration de leur puissance explicative, je crois que l'on peut cependant en formuler au moins deux: les principes d'*incidence* et de *réurrence*. En faisant varier les contextes produisant les mêmes contraintes linguistiques sur le choix des conjugaisons, j'ai pu dégager ce qui, dans le foisonnement d'indications contextuelles, était manifestement *pertinent* parce que *récurrent*; de même, en faisant varier le contexte jusqu'à ce qu'il rende l'emploi de la conjugaison impossible, j'ai pu peu à peu cerner l'*incidence* du contexte sur chacune des conjugaisons et en préciser la pertinence. Enfin, en faisant varier le verbe, j'ai pu voir se dessiner différentes catégories de types de procès caractérisées par des traits pertinents différents (variables selon les contextes en jeu) et définir les contraintes et conditionnements opérés par le verbe sur le sémantisme de la conjugaison. C'est ainsi dans la comparaison (entre verbes, entre conjugaisons, entre contextes, entre gloses) que les fils du sens, toujours noués dans l'énoncé, se sont peu à peu démantelés.

Dans un troisième temps, j'ai proposé, à la lumière de ces analyses des conjugaisons, une réorganisation de l'ensemble du système (voir ci-dessous 1.2.).

On peut ainsi résumer les différentes étapes de la démarche d'analyse:

(1) Caractérisation et différenciation des emplois :

inventaire des différentes valeurs d'emplois d'une même conjugaison et différenciation des conjugaisons entre elles (valeurs, contextes et gloses)

(2) Analyse unitaire de la forme

(3) Réanalyse de la polysémie: réexplication des différentes valeurs attestées sous forme de conditionnements multiples d'un signifié unique : types de procès, rôle des compléments, nature de la proposition, enchaînements discursifs, présupposés de la situation...

(4) Organisation générale du système des conjugaisons du wolof

On part ainsi des unités les plus grandes (les énoncés) pour arriver aux plus petites (les morphèmes), les valeurs référentielles de l'énoncé étant conçues comme un résultat dont on peut reconstruire les mécanismes de production.

1.2 Description et analyse du système verbal: Résultats

Je ne reprendrai pas ici tous les résultats: ils sont exposés dans le chapitre de synthèse de ma thèse et, de plus, certains points ont fait l'objet de développements ultérieurs que j'exposerai dans les parties suivantes de ce travail. De manière générale, ma thèse avait pour objet l'étude de l'ensemble du système verbal du wolof dans le cadre de la théorie de l'énonciation. Or l'analyse de chacune des conjugaisons m'a amenée à traiter, à chaque fois, d'au moins une question générale. Les résultats ont donc été présentés avec une *double entrée*: chaque chapitre traite à la fois d'une conjugaison du wolof et d'un problème linguistique général qui s'est posé à l'occasion de cette étude.

1.2.1. Le Parfait et les liens entre aspect et modalité

L'étude du Parfait s'est ainsi accompagnée d'une réflexion sur les liens entre aspect (état résultant) et modalité (présence d'une visée et d'une valeur épistémique attachée à la conjugaison). Cette étude a également suscité une réflexion sur le rôle des types de procès dans ce jeu aspecto-modal. La nature du procès (discret, compact ou dense⁷), définie par le sémantisme propre du verbe, permet ainsi d'expliquer la valeur aspecto-temporelle variable du Parfait (présent, passé, tantôt présent ou passé) et les nuances modales plus ou moins fortes relevées dans les emplois: au Parfait, les verbes compacts prennent en effet une valeur polémique péremptoire plus fréquemment que les verbes discrets.

De plus, la définition de cette conjugaison comme indiquant que "au moment de l'énonciation le procès a atteint un terme qui était visé au préalable et tel qu'il ne présente désormais plus de variation" permet d'expliquer les contraintes du Parfait (procès connu au préalable), ses différentes valeurs d'emploi, ainsi que sa valeur polémique ("la discussion est close"): avec un verbe qui n'a pas de déroulement dans le temps (verbe compact), le terme atteint est alors celui du doute, de la mise en question, d'où la valeur péremptoire relevée.

⁷ La caractérisation en « discrets », « denses », « compacts » est due à A.Culioli (voir, entre autres, A.Culioli, 1978, p.191); elle a été par la suite retravaillée par divers linguistes, notamment D.Paillard à propos de son application aux procès (D.Paillard, 1988, p.96 sqq.).

Tableau synthétique : le Parfait		
Opération	Le Parfait indique l'état résultant : en T_0 (moment de l'énonciation) le procès p a atteint dans le temps un terme quantitatif, visé au préalable, et tel qu'il ne présente désormais plus de variation.	
Types de procès	verbes d'action	verbes d'état
Traits pertinents	discrets variation dans le temps	compacts élimination du doute sur l'assertion
Valeur aspecto-temporelle	passé en T_0	présent en T_0
Valeurs d'emploi	- <i>avoir fini de</i>	- conformité par rapport à une attente
	- état résultant	- affirmation péremptoire (la discussion est close)
	- visée atteinte : <i>ça y est enfin, il a réussi à</i>	- accord / présence de S_0 (reprise de l'Emph. Vb.)
	- <i>c'est déjà fait</i>	
- aoriste du discours		
Val. argumentatives	- <i>ça y est ! enfin !</i> - <i>désolé, c'est déjà fait</i>	- soulagement, approbation - polémique, contrastif

Valeur épistémique	certain car constaté
---------------------------	----------------------

1.2.2. Emphatique du Verbe: focalisation et prédication

L'analyse particulièrement difficile de l'Emphatique du Verbe a entraîné une redéfinition de la focalisation et de ses liens avec la prédication, ainsi qu'une réflexion sur la notion de marque zéro, posée de manière générale pour l'accompli.

On peut ramener les emplois de cette conjugaison peuvent à trois grands cas:

- une prédication à valeur de définition (à l'initiale absolue d'un dialogue ou au début d'un conte)

dafa amoon kenn nit ku...

il+EmphVb avoir+passé un homme qui...

il était une fois un homme qui... (suit un récit à l'Aoriste)

Dafa ragal

il+EmphVb avoir-peur

C'est un trouillard

Qu'on peut opposer au Parfait:

Ragal na ko

Avoir-peur il+Pft le

Il a peur de lui [*en la circonstance, il manifeste une telle qualité*]

- une valeur " vraiment " (l'Emphatique du Verbe pose que le sujet correspond vraiment à la définition de ce qui a la propriété en question)

Lii ma wax, dafa woor

Cela je+Aor. dire, il+EmphVb sûr

Ce que j'ai dit, c'est (vraiment) sûr

- une valeur causale (l'Emphatique du Verbe sert à expliquer, justifier un état de fait énoncé précédemment):

- *Lutax ngay ñibbisi ?*

Pourquoi tu+Aor.+inacc rentrer-à-la-maison ?

- *damaa xiif.*

je+EmphVb avoir-faim

- Pourquoi est-ce que tu rentres ?

- (c'est que) j'ai faim.

Moytul paaka bi, dafa ñaw de !

Eviter+Impér. couteau le, il+EmphVb être-tranchant partic. !

Fais attention au couteau (car) il est tranchant

On propose alors de définir l'Emphatique du Verbe de la manière suivante:

L'Emphatique du Verbe

identifie la relation prédicative R comme étant le repère effectif d'une autre relation prédicative R' au moment où l'on parle: " par rapport à R', c'est R en T_0 ". Le procès est alors désigné pour ses propriétés *qualitatives*.

Cette définition permet d'expliquer les emplois apparemment contradictoires de cette conjugaison en fonction du mode d'articulation au contexte. Il existe trois types de spécifications possibles de la relation à laquelle s'articule l'Emphatique du Verbe, d'où procèdent les trois valeurs fondamentales de cette conjugaison: si l'énoncé à l'Emphatique du Verbe ne s'articule à aucune autre proposition précédente, il prend une valeur de prédication qualitative définitoire; s'il articule à une autre proposition, il prend une valeur causale; s'il est comparé à une autre valeur du même procès (par exemple dans le cas d'un doute ou d'une discussion), il prend une valeur intensive. La relation prédicative par rapport à laquelle est posée R peut donc être absente (\emptyset = initiale absolue), différente (R') ou identique (R):

R/\emptyset	R/R'	R/R
définition	causalité	"vraiment"

L'Emphatique du Verbe correspond à une **focalisation** du procès. Cette conjugaison sert à désigner le procès comme la "bonne valeur"; le verbe est ramené à ses propriétés qualitatives de désignation (l'occurrence situationnelle est identifiée au "type"); sa mention revêt alors toujours un caractère **différentiel**, même si l'élément avec lequel il contraste n'est pas toujours mentionné. D'où ses valeurs de prédication définitoire (habituelle avec les verbes d'état qui expriment une propriété) ou intensive ("vraiment"). D'autre part, l'Emphatique du Verbe suppose une préconstruction: avec l'Emphatique du Verbe, l'existence du procès est posée comme vraie préalablement à son assertion en T_0 et n'est pas l'objet de l'assertion. D'où les effets argumentatifs (tu devrais le savoir). On a donc affaire à une forme particulière d'assertion dans laquelle, il y a dissociation entre l'**existence** et la **désignation**, entre le temporel et le notionnel: le procès est **préconstruit** en tant qu'événement (son existence va de soi et n'est pas l'objet de l'assertion), et **désigné** qualitativement en T_0 . Dans le cas de la focalisation du verbe en fonction prédicative, sa fonction

centrale de noyau prédicatif entraînant alors *toute* la relation dans l'identification.

On considère habituellement que toutes les conjugaisons emphatiques, en l'absence du suffixe *-y* d'inaccompli, ont une valeur d'accompli parce qu'elles sont munies d'une marque *zéro* d'accompli. La nouvelle définition proposée pour la focalisation permet alors de reprendre de manière plus satisfaisante la question de la marque zéro: si ces conjugaisons peuvent recevoir comme marque d'accompli un suffixe particulier sous la forme d'une absence de marque, c'est parce que la valeur d'accompli est *déjà* construite par la conjugaison, en l'occurrence par la préconstruction de l'existence que marque la focalisation dans la définition proposée.

J'ai repris par la suite l'étude des conjugaisons emphatiques du wolof dans le cadre d'un travail plus général sur la question de la focalisation. Les développements récents seront exposés en 2.1.

1.2.3. L'Emphatique du Sujet: les conditionnements multiples d'une opération unique

Le chapitre sur l'Emphatique du Sujet, autre conjugaison focalisante, a été l'occasion de reformuler les conditionnements multiples de l'opération unique de focalisation qui permettent d'expliquer la polysémie de cette conjugaison. L'étude des divers emplois m'a ainsi amenée à proposer, pour la focalisation du sujet, la définition suivante:

L'Emphatique du sujet

indique un choix de l'énonciateur qui identifie le sujet de la relation prédicative en le distinguant d'un ensemble de valeurs possibles comme ayant la propriété d'être effectivement la bonne valeur sujet.

le sujet est le rhème; la relation prédicative $\langle (\), p \rangle$ est préconstruite comme validée au préalable. La qualification du sujet entraîne donc une quantification du procès; toutes les conjugaisons étant repérées par rapport au moment de l'énonciation en wolof, l'Emphatique du sujet a donc une valeur d'accompli du présent.

Partant de cette définition, on peut retrouver les différentes valeurs d'emploi attestées en faisant varier le contexte qui sert de repère:

(1) Si la proposition à l'Emphatique du Sujet s'articule à une question portant sur la nature du sujet, on a un énoncé à valeur d'identification du sujet (*c'est*

Moussa qui a pris le livre). Il s'agit du cas le plus simple où l'énoncé repère (la question précédente: *qui a pris le livre ?*) correspond au préconstruit marqué par la focalisation (*quelqu'un a pris le livre*).

(2) Si le locuteur choisit d'enchaîner la proposition à l'Emphatique du Sujet directement à une situation sans que soit posée la question de l'identification d'un sujet (*qu'est-ce qui se passe ?* ou *pourquoi est-ce qu'il pleure ?*), le maillon du préconstruit marqué par la focalisation est sauté dans l'ordre discursif mais présent directement dans la réponse: l'énoncé à l'Emphatique du Sujet sert alors à définir ou à expliquer une situation au travers de son responsable (*c'est Moodu qui a frappé Samba*). Le repère est alors une situation que l'on définit en désignant directement son responsable par l'Emphatique du Sujet.

(3) Enfin, en l'absence de repère contextuel préalable, l'énoncé à l'Emphatique du Sujet subit un auto-repérage qui lui donne une valeur intensive du fait de la comparaison contenue dans la définition de la focalisation = (par rapport aux cordes longues) *c'est cette corde qui est longue = qu'est-ce qu'elle est longue cette corde !*. Cette dernière valeur n'est possible que pour les verbes d'état graduables et non agentifs. On relève donc à nouveau un conditionnement par la nature du procès. Du point de vue aspecto-temporel, les conditionnements sont les mêmes que pour l'Emphatique du Verbe.

1.2.4. L'Emphatique du Complément et les énoncés à prédicat non verbal

L'Emphatique du complément sert à la fois à la focalisation d'un élément autre que le sujet et le verbe et à la construction d'énoncés à prédicat non verbal. Cette forme est un amalgame qui présente une morphosyntaxe particulière puisqu'il est placé immédiatement après l'élément focalisé, qui est extraposé en tête d'énoncé, sorti de la relation prédicative, tout en exprimant les marques de personne, d'aspect et de modalité qui portent sur le verbe qui se trouve dans le reste de l'énoncé:

complément / Emph. du Complément / relation prédicative

Foofu lañu dem

Là-bas ils+EmphComp aller

C'est là-bas qu'ils sont partis

Lan la doktor bi wax ?

Que il+EmphComp docteur le dire ?

Qu'a dit le docteur ?

Bi ma bey sama toolu baay laa gis gaynde

Quand je+Aor. cultiver mon champ+de père je+EmphComp voir lion

C'est quand je cultivais le champ de mon père que j'ai vu le lion

Mburu la

Pain il+EmphComp

C'est du pain

L'Emphatique du Complément constitue donc la troisième conjugaison focalisante. Elle peut être définie de la manière suivante:

L'Emphatique du Complément indique une dissociation entre l'événement désigné par la relation prédicative, qui est préconstruit, et la désignation qualitative de l'un de ses compléments, assertée par l'énoncé.

L'étude de cette conjugaison m'a en outre amenée à définir **différents types d'énoncés à prédicat non verbal** dont la définition est cohérente avec les emplois verbaux des différents marqueurs en jeu. On distingue ainsi cinq types d'énoncés non verbaux:

- à valeur de localisation (Présentatif)
- à valeur de définition (Emphatique du Complément)
- à valeur d'identification simple ou intensive (Emphatique du Sujet)
- exprimant une prédication qualitative à valeur explicative (Emphatique du Verbe)
- indiquant une négation de l'identification (Négatif inaccompli).

1.2.5. Le Présentatif et la notion de présent d'actualité

L'étude du Présentatif a permis non seulement de définir la notion de présent d'actualité mais de formuler des liens entre temps, espace et modalité épistémique. Ce paradigme indique une stricte coïncidence entre la situation de référence (Sit₂) et la situation d'énonciation (Sit₀), coïncidence qui définit le présent d'actualité et correspond à un repérage en bloc du procès. Cette forme complexe est construite à l'aide du suffixe de détermination spatiale *-i* indiquant une proximité par rapport au locuteur que l'on retrouve dans le système de détermination nominale. La situation décrite est donc localisée dans l'espace-temps du locuteur: elle se produit au moment où il parle, sous ses yeux ou, à défaut, à proximité de celui-ci⁸.

Cette concomitance explique la valeur épistémique du Présentatif: le procès se déroulant sous les yeux du locuteur, il est donc certain. La valeur de certitude permettra notamment de comprendre l'emploi spécifique du Présentatif avec les verbes d'état qui (contrairement aux verbes d'action) ont une valeur de présent avec *toutes* les conjugaisons. De manière fort intéressante, l'espace du locuteur est ici délimité par la possibilité de vérification immédiate. Autrement dit, ultimement, c'est en termes modaux que sont définis les temps et lieu d'énonciation.

La stricte coïncidence entre la situation de référence et la situation d'énonciation permet également de rendre compte des différents effets argumentatifs relevés. Avec le Présentatif, le locuteur présente un procès qui surgit au moment où il parle, donc un procès qu'il n'a pas construit au préalable: l'événement lui tombe dessus, ce qui explique l'effet de surprise fréquemment marqué par cette conjugaison. Cette surprise, enfin, s'accompagne souvent également d'un sentiment d'urgence et d'impuissance du locuteur qui prend la forme d'un appel à l'interlocuteur (*regarde ce qui se passe, tu devrais faire quelque chose!*).

1.2.6. Le Narratif (Aoriste) et l'“aoristique”

Le chapitre consacré au Narratif a été l'occasion de formuler une hypothèse sur l'“aoristique”. Cette configuration aspectuelle particulière définie par Antoine Culioli (1978b et 1982) et réanalysée ici en termes de repérage situationnel et d'indétermination, permet en effet d'expliquer les liens entre les

⁸ Le Présentatif indique donc un repérage en bloc du procès qui correspond à une identification par rapport au moment de l'énonciation (le temps du procès est localisé dans le temps de l'énonciation) mais à une rupture par rapport au sujet énonciateur: le procès surgit en effet dans le temps sans qu'il y ait construction préalable par le sujet. Ce repérage en bloc et la dissociation entre les deux repères (subjectif et temporel) confèrent au Présentatif des propriétés de type aoristique. Sur ce point voir Robert, 1991: 192-3 et 222-226.

valeurs narratives, gnomiques, injonctives et subordonnantes du Narratif (Aoriste). Ni inaccompli, ni véritable accompli, cette conjugaison indique une saisie en bloc du procès repéré par rapport à une situation non spécifiée. C'est donc un élément extérieur à la proposition qui va spécifier la situation dans laquelle il est validé. La relation prédicative est donc en attente de déterminations énonciatives (prise en charge assertive et déterminations temporelles). Cette attente construit un lien de dépendance particulier entre l'énoncé et son repère; la nature variable du repère contextuel permet alors d'expliquer les différents emplois relevés, leur sémantisme et leur configuration syntaxique:

- aoriste de récit à la suite d'un premier repère temporel
- indications scéniques avec un repère actuel
- proverbe en l'absence de repère
- interrogation, comme demande de repère
- subordonnée lorsque le repère est une proposition qui précède, avec en parataxe, une valeur de complétive (sujet ou objet) ou de finale, suivant le statut syntaxique du repère.

Je reviendrai plus loin (cf 2.3) sur cette conjugaison que j'ai retravaillée par la suite à propos de la notion de dépendance.

1.2.7. L'injonction

L'étude de l'Impératif et de l'Obligatif m'a amenée à une réflexion générale sur l'injonction et ses différentes formes possibles. En effet, outre ces deux conjugaisons, le Narratif présente lui aussi des emplois à valeur injonctive, ce qui fait en wolof *trois* modes injonctifs différents (sans compter la forme négative spécifique utilisée pour la défense). Ces trois modes de construction de l'injonction ne se différencient pas, comme on a trop tendance à le dire, par une gradation allant du souhait à l'ordre. Le caractère plus ou moins impérieux de l'injonction est variable pour une même forme, et constitue un effet de l'ensemble des déterminations en jeu (valeur de la conjugaison, procès intentionnel ou non, articulation discursive).

De manière générale, on définira l'**injonction** de la manière suivante⁹: l'énonciateur introduit une relation prédicative tout en faisant appel à autrui pour valider, en l'exécutant, ce qui n'est alors qu'une visée. En T_0 , le procès p est visé mais on est dans une position « hors p » qui permet d'envisager à la fois p et *non p*. Si l'énonciateur est celui qui construit p comme la bonne valeur visée, l'exécutant peut valider p ou *non p*. On peut donc associer à la représentation

⁹ Pour plus de détail sur ce mode de description de l'injonction, voir Culioli et Paillard 1987 (p.528) à qui nous devons notamment l'articulation entre positions des sujets et valeurs aspectuelles du procès.

des différentes valeurs du procès, des positions propres aux sujets. En T_0 , p représente la position de S_0 et p ou *non p* (c'est-à-dire hors p) représente la position de l'exécutant. On peut alors caractériser les différentes formes d'injonction par un rapport différent au moment d'exécution et par une prise en compte variable du point de vue de l'interlocuteur, de sa position par rapport au procès visé. Bref, on a avec les trois modes un jeu variable sur le temps et sur les différents sujets impliqués (S_0 , S'_0 et S_2 le sujet syntaxique) dans l'exécution du procès.

Ainsi, l'**Impératif** correspond à une demande d'exécution *immédiate* ($T_2 = T_0$) du procès *par l'interlocuteur* ($S_2 = S'_0$): il n'y a pas de prise en compte de l'autre (et de sa position) en tant que sujet mais seulement en tant qu'exécutant immédiat du procès visé par l'énonciateur (*entre !*). D'où l'impossibilité d'utiliser l'Impératif, après une subordonnée temporelle ou hypothétique (*quand, si...*).

Au contraire, l'**Obligatif** correspond à un ordre adressé à l'interlocuteur de *faire exécuter* le procès par le sujet syntaxique S_2 (*qu'il entre !*) à un moment indéterminé et différent du moment de l'énonciation. D'où sa compatibilité avec toutes les déterminations spatiales et temporelles (habitude, futur proche ou lointain) mais son incompatibilité avec une situation où les conditions d'exécution du procès sont déjà réunies (actualité). Du point de vue des sujets, on relèvera la nature *factitive* de l'Obligatif.

Le **Narratif** (ou Aoriste) correspond à un cas plus complexe. Le procès p est déjà visé au préalable par autrui (énonciateur, interlocuteur ou tierce personne) de manière intentionnelle mais il y a, au moment où l'on parle, un obstacle à sa réalisation. Il s'agit donc d'éliminer p' (= *non p*). Partant de cette *visée d'autrui*, l'énonciateur affirme alors que la réalisation de ce procès visé est *subordonnée à la réalisation d'un autre procès*., comme par exemple dans l'apodose de l'énoncé suivant:

puisqu'il veut me parler, qu'il entre !

ou face à une foule qui empêche la personne de descendre du bus:

*que je descende !
(je ne peux pas descendre, poussez-vous pour) que je descende*

Le moment d'exécution du procès est subordonné à la définition de la visée; l'interlocuteur n'a pas charge d'exécutant, seul le sujet syntaxique est impliqué; la visée n'est pas construite par l'énonciateur et enfin, un autre procès intervient dans l'élimination de p' . On peut alors retrouver à la fois les contraintes syntaxiques et les effets argumentatifs relevés.

1.2.8. Les morphèmes aspectuels et temporels

Le chapitre 9 a été consacré à l'étude de suffixes aspectuels et temporels: outre une hypothèse sur la marque *d-* de prédication et la mise en lumière du rôle des marques de détermination spatiale dans la constitution du système verbal, l'étude de l'inaccompli a révélé à nouveau des liens entre aspect et modalité, liens en partie conditionnés par les types de procès. Le suffixe *-y* indique qu'en un moment T, le procès *p* est enclenché (la borne gauche de l'intervalle de déroulement du procès est franchie), orienté vers son achèvement, mais que la borne (droite) de clôture n'est pas encore atteinte.

L'inaccompli suppose donc, comme le Parfait, la représentation préalable d'une visée à atteindre (borne de clôture) et comporte une dimension modale. Cette définition permet d'expliquer, outre les valeurs de procès en cours et d'habituel (procès sérialisé), les **valeurs modales** épistémiques bien moins connues: si le procès ne peut être découpé dans le temps (verbes d'état), distinguer des moments du procès revient à distinguer des moments d'assertion; les déterminations aspectuelles se reportent sur le plan modal: le non achevé correspond alors à du non certain avec des valeurs de doute ("pas vraiment"), de déontique ("ça doit se faire") ou, plus généralement, de probabilité ("futur probable mais non certain").

1.2.9. La négation

Enfin l'étude du système complexe des marques négatives du wolof (trois conjugaisons et quatre marques non personnelles) a été présentée dans un chapitre centré sur la question de la négation. Celle-ci a été reprise ultérieurement et sera donc exposée plus loin (cf 2.2).

1.2.10. Réanalyse du système verbal

Ces différentes analyses ont permis de dégager un certain nombre de mécanismes récurrents et de proposer une réorganisation du système verbal du wolof.

Aspect

On évoquera ici d'abord **l'organisation aspectuelle** et le problème des accomplis. L'analyse des différentes conjugaisons permet d'abord de poser que l'on a affaire à un système aspecto-temporel (toutes les conjugaisons sont déterminées par rapport au moment de l'énonciation). Les suffixes temporels spécifiques (*-oon* et *-aan*) constituent alors des marques de translation qui servent à construire des temps relatifs.

D'autre part surtout, j'ai été amenée à poser un renversement: si les formes dites "accomplies" peuvent prendre la forme particulière d'une marque zéro, c'est-à-dire d'une absence de marque, c'est parce que leur valeur aspectuelle est *déjà* construite par l'opération spécifique de chacune des conjugaisons. C'est alors du fait de ces déterminations préalables que l'accompli représente la forme de base du système, non marquée organiquement et morphologiquement. Elle peut ainsi se constituer *structurellement* en suffixe zéro par rapport au suffixe *-y* d'inaccompli. On voit donc que la symétrie entre accompli et inaccompli est réelle, mais qu'elle intervient à un *deuxième niveau*, dans une opposition secondaire des conjugaisons simples avec une forme suffixée, l'inaccompli qui apparaît au niveau de la dérivation. Ceci permet d'expliquer l'organisation générale du système en conjugaisons et suffixes.

On arrive alors à la définition de **trois types d'accomplis** qui ont un mode de construction fort différent et ne se rejoignent que dans l'opposition au suffixe d'inaccompli.

- le Parfait constitue le véritable marqueur d'état résultant, indiquant l'atteinte dans le temps d'un terme visé au préalable : il comporte donc une dimension modale.
- dans le cas des Emphatiques, la valeur aspectuelle d'accompli est entraînée par la pré-construction propre à la focalisation: il existe (pré-construction) une bonne valeur qui est alors désignée par une focalisation; cet accompli est purement temporel (existence préalable).
- enfin, le Présentatif et le Narratif (Aoriste) renvoient à une saisie en bloc du procès comme un point, désignée sous le terme d'aoristique. Le Narratif correspond à un "aoristique pur" car le repérage énonciatif (temps, lieu, prise en charge assertive) n'est pas spécifié, ce qui rend cette forme compatible avec toutes formes de spécifications temporelles exprimées par un repère extérieur à la proposition (passé, présent, futur). Dans le cas du Présentatif, on a affaire à un aoristique muni de spécifications énonciatives

(affixe *ng+indice de lieu*): la saisie en bloc du procès coïncide avec le moment de l'énonciation, ce qui définit le présent d'actualité au sens strict¹⁰.

Cette étude a permis, de plus, de faire apparaître des liens réguliers entre **aspect, temps et modalité**. Outre la présence d'une visée dans la définition du Parfait et de l'inaccompli déjà évoquée, on relève des liens entre aspect et modalité qui ont été repris ultérieurement avec la mise en lumière d'un report systématique sur le plan modal des déterminations aspectuelles pour les verbes d'état (voir 3.2.).

En ce qui concerne **les déterminations du verbe**, il est apparu que les traits pertinents des types de procès conditionnant la valeur de chaque conjugaison sont variables. Le caractère discret, compact ou dense du procès (cf Paillard 1988) explique les valeurs temporelles variées relevées dans chaque cas. Par ailleurs, le caractère agentif du procès conditionne notamment la valeur de justification de l'Emphatique du Sujet (responsabilité du sujet dans le procès). En revanche le caractère non agentif du procès en fait le support d'une propriété, ce qui permet d'expliquer la valeur d'intensif du verbe prise par cette même conjugaison avec les verbes de qualité, ainsi que l'impossibilité d'employer les verbes d'état avec l'inaccompli en valeur de futur. A ces traits se combine aussi le caractère graduable ou non graduable du procès qui intervient dans la possibilité de construire la valeur intensive des Emphatiques (voir tableau ci-dessous).

Par ailleurs, la détermination du sujet et des compléments constitue un facteur conditionnant la valeur aspectuelle du procès. Fonctionnent ainsi comme déterminations discrétisantes, entraînant une valeur passée pour le procès:

- la transitivité par opposition à l'intransitivité
- la présence d'un objet discret par opposition à un objet dense
(*dégg*: entendre quelqu'un, qqe chose / comprendre une langue)
- le caractère animé de l'objet ou du sujet par opposition à l'inanimé
- une détermination temporelle indiquant une limite
(*pendant dix ans / depuis longtemps*)

Intervient également comme facteur conditionnant, le caractère déterminé ou indéterminé du complément. Ainsi par exemple, un complément indéterminé tend à neutraliser l'agentivité d'un verbe d'action en lui donnant une valeur générique qui lui permet de prendre une valeur d'exclamation intensive comme dans le cas des verbes de qualité avec l'Emphatique du sujet (cf 3.3.2.). On a relevé également des affinités entre complément indéterminé et valeur gnomique ainsi qu'entre objet pluriel et inaccompli pour les conjugaisons à valeur de présent.

¹⁰ Voir note 8.

traits définissant les spécifications suivantes :	verbes d'action		verbes d'état
temps	discret	(dense)	compact
reponsabilité	agentif		non agentif
intensif	graduable / non graduable		non grad. / graduable =localisation / qualité

La prédication

Pour ce qui est de la **prédication**, le wolof offre l'exemple d'un système où la focalisation est non seulement grammaticalisée par des morphèmes spécifiques, mais se présente comme l'un des principes organisateurs du système verbal, sous la forme d'un triptyque de conjugaisons variables selon la fonction de l'élément emphatisé : Emphatique du Verbe, Emphatique du Sujet, Emphatique du Complément. Du fait de cette grammaticalisation de la focalisation exprimée à l'aide de déterminants portant directement sur le verbe, le système du wolof se présente de manière beaucoup plus contrainte que ne l'est, par exemple, celui d'une langue comme le français où la construction de l'opération de focalisation est produite par deux marques: prédication et détermination étant alors dissociées en deux temps (*c'est ... qui ...*). Au contraire en wolof, comme on l'a vu avec les types de procès et le rôle des compléments, l'articulation directe du marqueur d'emphase aux caractéristiques du verbe entraîne en wolof diverses spécifications, tendances ou contraintes dans l'emploi des marqueurs de focalisation, selon la nature du verbe sur lequel il porte. La focalisation du sujet ou du complément entraînent notamment une préconstruction de l'existence du procès qui se traduit par une valeur passée pour les verbes d'action. En effet, dans le cas d'un énoncé focalisé, l'assertion a pour objet la désignation qualitative d'un élément dont l'existence est considérée comme acquise c'est-à-dire préconstruite. Il semble alors qu'une désignation purement qualitative soit toujours contrastive.

A partir de cette opération, nous avons vu que l'énoncé focalisé pouvait prendre différentes valeurs en fonction d'un certain nombre de facteurs dont les mécanismes sont clairement analysables : d'une part un conditionnement par le sémantisme du verbe (verbes compacts / discrets, graduables / non graduables,

agentifs / non agentifs); avec un jeu possible grâce à la détermination du sujet et du complément, d'autre part une détermination contextuelle du repère par rapport auquel est posée l'identification (cf 1.2.2. et 1.2.3.).

L'étude des énoncés à l'Emphatique du Verbe et au Narratif nous a amené à définir la constitution d'un énoncé complet par trois types d'opérations qui se télescopent dans les conjugaisons du wolof, ce qui fait la difficulté d'analyse de cette langue :

- une opération syntaxique de mise en relation entre un sujet et un prédicat
- une opération de détermination par rapport à la situation d'énonciation (repérage de la relation prédicative par rapport à S_0 et T_0)
- une opération de "prédication" fondatrice d'assertion, dominant hiérarchiquement toutes les autres et construisant le noeud de l'énoncé par la mise en relation d'unités fonctionnant comme thème et rhème.

Tout au long de cette étude, on a vu enfin que la **polysémie** des conjugaisons était le produit de l'articulation de l'opération unique marquée par chacune d'entre elle avec un certain nombre d'éléments qui en conditionnent la valeur en énoncé et qui nous ont apparus être principalement : le type de procès, la détermination des compléments, la nature du repérage et l'articulation au contexte.

L'**argumentation** peut alors être réarticulée à la syntaxe et à la sémantique : les valeurs argumentatives des conjugaisons résultent du choix d'articuler les déterminations spécifiques de chaque conjugaison avec l'ensemble des facteurs contextuels qui fonctionnent comme repère. ainsi, par exemple, le choix de répondre avec l'Emphatique du Sujet à une question portant sur la situation revient à désigner la situation par son auteur et entraîne donc un effet de disculpation.

L'organisation générale du système verbal

Morphologiquement, il semble que l'on puisse isoler les marques distinctives de chaque conjugaison. Il est vraisemblable qu'à l'origine ces marques modales aient constitué des morphèmes autonomes qui se combinaient à de véritables séries de pronoms, apparemment au nombre de deux. Ces deux séries recouvraient peut-être une distinction entre pronoms personnels et anaphoriques. Cependant, synchroniquement, l'analyse morphologique n'est pas tenable jusqu'au bout. Ceci vraisemblablement parce que le wolof présente **un système verbal en cours de réfection**, évoluant d'un ensemble de marques

modales autonomes se combinant à des pronoms personnels vers un système de conjugaisons. Le passage à la flexion n'étant pas totalement achevé, le système présente de ce fait une certaine irrégularité confirmée par la morphosyntaxe. On observe ainsi un système hétérogène avec :

- un paradigme, le Narratif (Aoriste), qui tend vers un fonctionnement pronominal (substitution obligatoire à la 3ème personne)
- des séries hybrides, Présentatif et Emphatique du sujet, qui présentent un double fonctionnement à la 3ème personne (forme pleine ou variante zéro en présence d'un sujet lexical)
- de véritables conjugaisons qui ne fonctionnent jamais comme substituts du groupe nominal; elles constituent la majorité des cas (Parfait, Emphatique du Verbe, Emphatique du Complément et conjugaisons négatives).

On peut résumer la valeur des conjugaisons de la manière suivante:

(1) le Parfait

indique l'état résultant : en T_0 le procès a atteint dans le temps un terme quantitatif, visé au préalable, et tel qu'il ne présente désormais plus de variation ; il a pour symétrique aspecto-modal, le suffixe -y d'inaccompli.

(2) - (a) le Présentatif

indique une stricte coïncidence entre la situation de référence du procès et la situation d'énonciation, coïncidence qui définit la notion d'actualité : la relation prédicative est localisée en T_0 et sert de définition à la situation d'énonciation. S_0 localise le procès sans construction préalable: celui-ci surgit en bloc au moment où il parle.

(2) - (b) le Narratif

indique que le procès est repéré " en bloc " par rapport à un repère situationnel non déterminé et définissant une place vide non instanciée, en attente de déterminations énonciatives (cf dépendance) : p est repéré par rapport à $()_{\text{sit}_0}$

(3) les Emphatiques

indiquent un choix de l'énonciateur qui identifie le sujet, le prédicat ou le complément de la relation prédicative, en le distinguant d'un ensemble de valeurs possibles, pour sa propriété d'être la bonne valeur; d'où une forme de dépendance. La désignation qualitative suppose une dissociation entre existence et désignation : le procès est préconstruit comme événement en

même temps que l'élément emphatisé est désigné qualitativement. Dans le cas d'une emphase du verbe, l'opération revient à désigner celui-ci pour sa valeur notionnelle.

1.3 Projet: contribution à la description et à la classification des langues ouest-atlantiques

Le wolof est une langue de la famille Niger-congo qui appartient au groupe ouest-atlantique. Alors que ce groupe est loin d'avoir été complètement décrit et présente divers problèmes quant à son organisation, les travaux en cours sur ces langues sont très peu nombreux (si l'on excepte le peul) et les recherches dans ce domaine quasi inorganisées. Il paraît donc opportun de poursuivre l'inventaire descriptif de ces langues et de contribuer aux travaux sur la classification des langues africaines en travaillant sur l'apparentement, manifestement assez variable, des langues de ce groupe. On sait l'importance qu'a eu le rapprochement linguistique entre peul et wolof pour l'histoire du peuplement de l'Afrique. Une comparaison plus serrée entre peul, wolof et sereer, devrait permettre d'apporter d'intéressantes précisions historiques. Une étude plus large pourrait compléter les informations à plus grande échelle concernant la carte linguistique de l'Afrique.

Description

Poursuite des travaux sur le wolof

Ces travaux en cours sont exposés plus loin dans les différents chapitres dont ils relèvent, insérés dans des problématiques plus générales. Mais ils constituent également une contribution à la description du *groupe* linguistique auquel appartient le wolof. Ces recherches portent sur:

- l'intonation (cf 2.4.4.), sujet sur lequel il n'existe pratiquement aucune étude à ma connaissance.
- l'étude de la détermination nominale qui présente encore des aspects problématiques, notamment pour ce qui est des déterminants du nom dans les syntagmes complétifs.
- les propositions relatives (cf ci-dessous 2.4.1.).
- les verbes opérateurs et le problème du joncteur *-a* (cf 2.4.4.).
- différents morphèmes polysémiques transcategoriels, notamment le morphème *-u* (relateur, négatif, suffixe passif-réfléchi) et plus largement, le triplet d'indices spatiaux *-i / -a / -u* (cf 2.4.2) ainsi que différentes particules à valeur énonciative (*tey* "aujourd'hui" employé comme intensif exclamatif) sur lesquels les travaux sont quasi-inexistants.

Comparaison entre wolof, sereer et peul

Outre les questions phonétiques et morphologiques (voir ci-dessous 1.3.b), la comparaison entre ces trois langues devrait permettre d'éclairer les problèmes

posés par le système verbal. En effet, le système verbal du peul semble présenter de grandes analogies avec celui du wolof, selon le modèle que j'en ai proposé. Une étude comparative entre ces langues (éventuellement étendue à d'autres ultérieurement) devrait permettre :

- d'expliquer certains points problématiques comme l'existence de divers "accomplis" dans chaque langue; l'existence d'une conjugaison à valeur tantôt injonctive, tantôt gnomique, subordonnante ou interrogative; ou encore les emplois apparemment contradictoires de l'Emphatique du Verbe, par exemple.
- de dégager des traits récurrents caractéristiques venant étayer la description typologique et la classification de ce groupe linguistique.

Description de langues non encore décrites

Si l'opportunité se présente (car les bras font défaut actuellement), il faudrait poursuivre l'inventaire descriptif des langues "ouest-atlantiques" par un travail portant notamment sur les langues de Guinée sur lesquelles il n'y a aucune donnée, comme le *nalu* et le *landuman* (langues parlées le long de la côte, sur les deux Guinées) :

- établissement du système phonologique
- description des structures morphologiques
- syntaxe
- recueil de textes d'intérêt littéraire et historique

Histoire et apparentement

Presque tout est à faire sur ce groupe linguistique. J'entrevois déjà deux domaines précis dans lesquels la comparaison entre langues du groupe ouest-atlantique me semble pouvoir être éclairante à la fois sur l'apparentement de ces langues, leur histoire, et inversement sur des problèmes que l'on relève à l'intérieur de certaines d'entre elles.

Alors que le wolof ne possède pratiquement pas d'**alternances consonantiques** sinon à l'état résiduel (*këf* "chose" sg / *yëf* "choses" pl), on relève dans cette langue d'étranges alternances au niveau du radical (consonne finale ou initiale et voyelle médiane) lors de différents procédés de dérivation. Ainsi, par exemple:

- Dans la formation d'un nominal **déverbatif** apparaissent deux séries de formes, les unes avec un préfixe identifiable comme tel, les autres avec une alternance de la consonne du radical:

*préfixe n-**alternance spirante/occlusive*

jàng	“étudier”	njàng	“étude”	fo	“jouer”	po	“jeu”
gëm	“croire”	ngëm	“croyance”	sàcc	“voler”	càcc	“vol”
gelaw	“venter”	ngelaw	“vent”	wor	“trahir”	kor	“trahison”

Quelle est la nature morphologique du morphème déverbatif ? A-t-on affaire à un préfixe /N-/ comme le laissent penser les premières formes en [n-] ? Mais en ce cas, par quelles règles *phonétiques* rendre compte des alternances spirantes/occlusives attestées dans la deuxième série: peut-on mettre en évidence des règles phonétiques permettant la réduction d'un groupe [nasale + spirante] à une simple [occlusive] ? * N + nfo > po ?

Ou bien, la dérivation se ferait-elle au contraire au moyen d'une véritable *alternance* consonantique au niveau du radical, alternance qui dans certains cas se présenterait au moyen d'une consonne prénasalisée? C'est à ce niveau que la comparaison avec d'autres langues du même groupe peut être fructueuse. En effet, le procédé *morphologique* d'alternance consonantique n'est quasiment plus attesté au niveau du système nominal en wolof, mais reste vivace en sereer aussi bien dans le système nominal que dans le système verbal. Or on voit apparaître des formes prénasalisées parmi ces alternances, notamment dans la formation de diminutifs (cf Mc Laughlin 1992-94: 280):

Sereer:

a-xon-a	“il/elle mourut”
a-ngon-a	“ils/elles moururent”
saax	“village” (sg)
a-caax	“villages” (pl)
o-njaax	“petits villages” (diminutif pl)
o-jan	“corne” (sg)
xa-can	“cornes” (pl)
fo-njan	“petites cornes” (diminutif pl)

Alternances phonétiques ou morphologiques, le cas du morphème déverbatif du wolof reste à analyser. Il peut peut-être recevoir un nouvel éclairage par la comparaison avec le sereer. Or, de manière troublante, on retrouve des problèmes semblables dans la formation de l'inversif.

- dérivation verbale en wolof à l'aide du suffixe **inversif** -i :

L'inversif est manifestement formé à l'aide d'un suffixe *-i*. Mais la suffixation s'accompagne, dans certains cas, d'une modification de la voyelle radicale, et, dans tous les cas, d'une modification de la consonne radicale (finale cette fois) dont l'analyse est problématique et qui n'est pas sans rappeler les alternances relevées à propos du déverbatif:

simple / gémignée

spirante / occlusive gémignée

ub	“fermer”	ubbi	“ouvrir”	sëf	“charger”	sippi	“décharger”
teg	“poser”	teggi	“enlever”	fas	“nouer”	fecci	“dénouer”
lem	“plier”	lemmi	“déplier	teer	“arriver”	teddi	“partir”

Le phénomène a déjà été relevé et diverses interprétations *phonologiques* en ont été proposées (cf O. Ka 1994) . Elles ne me semblent pas suffisamment explicatives. Car une “simple” explication phonologique ne permet pas d'expliquer les alternances au niveau de la voyelle radicale. Il semble difficile d'expliquer ces alternances sans un recours à la morphologie. Omar Ka en convient d'ailleurs lui-même (ibid: 96). Le morphème dérivatif ne se limite manifestement pas au suffixe *-i*; il affecte également le radical d'une manière qui reste encore obscure. On opposera par exemple les formes ci-dessus aux dérivés formés à l'aide d'un autre suffixe qui semble, par différence, se réduire à une simple voyelle, le suffixe *-i* exitif:

ub	“fermer”	ubi	“aller fermer”
teg	“poser”	tegi	“aller poser”
lem	“plier”	lemi	“aller plier”

Il y a donc dans les alternances relevées pour le suffixe inversif, deux problèmes vraisemblablement liés:

- un problème morphologique concernant la nature du suffixe inversif
- un problème phonétique concernant de manière générale les occlusives finales du wolof

Or sur ce point, la comparaison avec le peul et le sereer me semble encore une fois pouvoir être éclairante car ces langues ont gardé des alternances consonantiques morphologiques qu'il conviendra d'étudier. On peut donc se demander si on n'a pas en wolof des traces *phonétiques* (sous forme d'alternances occlusives / fricatives et d'opposition tendues / relâchées) de phénomènes anciens d'alternance morphologique encore visibles en peul et en sereer. Si l'explication reste à ce stade hypothétique, je suis néanmoins certaine qu'on a affaire en wolof à un phénomène *résiduel* qui s'éclairera par la comparaison.

La comparaison entre langues devrait éclairer un deuxième point du wolof, celui de la formation des **classificateurs**. On relève certes une tendance (actuellement limitée à Dakar) à généraliser le classificateur *b-*, au moins pour tous les emprunts et néologismes récents: *oto bi* "l'auto", *siis bi* "le siège", *simiis bi* "la chemise"... Chez certains locuteurs *b-* tend même à se substituer à un ancien classificateur: *dugub bi /dugub ji* "le mil" (locutrice dakaroise wolof de 18 ans).

Cependant, si l'évolution est notable, le système des classificateurs est loin d'être éteint. Or on y relève un phénomène frappant, concurrent de la généralisation du classificateur *b-*: lorsqu'on a affaire à un autre classificateur, dans de nombreux cas, l'initiale du terme est identique (à la sonorité près) à la consonne du classificateur, y compris dans les emprunts:

góór gi	"l'homme"	bóór bi	"le bord"	suuf si	"le sable"
garab gi	"l'arbre"	palanteer bi	"la fenêtre"	safara si	"le feu"
gaal gi	"la pirogue"	biir bi	"le ventre"	sunguf si	"farine de mil"
guuy gi	"le baobab"	baay bi	"le père"	suba si	"matinée"

Pourtant, le phénomène n'est pas généralisable, tant s'en faut (*nit ki, ajjuma ji, soow mi...*). Il ne s'agit pas ici de nier le rôle sémantique et dérivationnel bien connu des classificateurs, mais à l'inverse de se demander si le fait que le radical nominal soit si souvent identique au classificateur est vraiment le fruit du hasard.

Fiona McLaughlin¹¹ a montré, à partir de ses travaux sur le sereer que wolof, sereer et peul représentaient *trois stades d'évolution* du système de classification nominale et des alternances consonantiques. Le peul présente de ce point de vue un système stable hautement flexionnel avec production de nouvelles classes nominales; le wolof, à l'opposé, tend à réduire le système des classes et à généraliser la règle mécanique de copie de l'initiale consonantique du radical au niveau du classificateur; le sereer apparaît enfin comme un stade intermédiaire.

L'hypothèse que j'é mets ici et qui devrait être étayée par de plus amples investigations, est que, là encore¹², le système du wolof est en cours de réfection et présente *synchroniquement* divers stades d'évolution attestées par ailleurs dans d'autres langues qui les ont conservés jusqu'à aujourd'hui. On aurait un procédé ancien par lequel le radical lui-même était affecté d'alternance consonantique qui se retrouvait ensuite au niveau du classificateur, ce qui correspond à l'état du peul et qui explique les cas d'homophonie entre initiale

¹¹ Communication lors de la 26ème *Annual conference on African Linguistics* (mars 1995, UCLA Los Angeles)

¹² Voir 1.2.10.c, mon hypothèse sur le système verbal du wolof en cours de réfection.

nominale et classificateur; un stade intermédiaire où, les alternances du radical ayant disparu, la copie s'est faite mécaniquement de l'initial du radical vers le classificateur; et un procédé plus récent dans lequel il n'y aurait plus de lien morphologique dérivationnel entre classificateur et radical.

Dans le cas des des classificateurs comme dans celui des alternances consonantiques lors de processus de dérivation, on trouverait donc dans la comparaison entre différentes langues apparentées, l'*épaisseur historique* qui permet d'expliquer l'apparente hétérogénéité d'un système à l'intérieur d'une langue: celui-ci, attesté ailleurs, serait en cours de réfection en wolof. Le phénomène des alternances consonantiques, résiduel et problématique en wolof, s'éclaire ainsi par le peul et du même coup permet à la fois de confirmer un apparentement et de reconstruire une évolution. En effet, sur bien des points (système des classes, morphologie, système verbal) le wolof apparaît beaucoup plus "remanié" que le peul et c'est en cela aussi que la comparaison est intéressante.

La comparaison entre les langues présente donc un intérêt explicatif et fait apparaître de plus le wolof comme une langue en évolution extrêmement rapide, au moins sur le plan morphologique.

L'étude des **emprunts** enfin (notamment du wolof à l'arabe et au berbère) me semble constituer aussi une mine de renseignements sur l'histoire de ces langues. En étudiant la nature des termes empruntés, leurs champs sémantiques, on doit pouvoir définir les *domaines* dans lesquels les échanges ont eu lieu. Leur forme doit aussi permettre de préciser à quelle langue ils ont été emprunté (arabe classique, arabe dialectal ou berbère): il y a vraisemblablement une répartition à vérifier entre termes religieux (arabe classique ?) et ustensiles ayant fait l'objet d'un échange (berbère ?). De plus, en examinant le mode d'intégration de ces termes au schéma morphologique canonique du wolof et au système des classificateurs, on relève des stratégies variées (par exemple copie de l'initiale du radical au niveau du classificateur ou généralisation d'un classificateur *ji*). Celles-ci manifestent probablement des dates d'emprunt différentes et devraient permettre, à terme, de donner une *datation* au moins relative de ces emprunts et donc des échanges entre cultures.

Projet d'utilisation du programme Mariama

Robert Nicolai, de l'Université de Nice, et Jeanne Zerner (ingénieur informaticienne) ont mis au point un outil informatique très puissant, baptisé Mariama, qui a été récemment adopté par le LLACAN. Il s'agit d'un programme unique qui permet à la fois de constituer une base de données à grande échelle (racines, vocabulaire, textes, cartes...) pour l'ensemble des langues africaines et

d'analyser ces données dans le cadre d'une comparaison aussi bien génétique que typologique ou aréale.

Mariama présente donc un intérêt évident pour l'étude des langues ouest-atlantiques jusqu'ici si dispersée et, indirectement, pour l'histoire du peuplement de l'Afrique de l'Ouest. C'est un domaine de recherche dans lequel la France peut être en pointe si l'on s'y attelle car les recherches européennes portent rarement sur ces langues et les recherches américaines ou russes se font de surcroît généralement à une autre échelle, macroscopique (balayage lexical rapide) avec parfois des ambitions douteuses comme la reconstruction du "nostratique". Entre la classification à grande échelle et les descriptions ponctuelles, fines mais isolées, il y a tout l'espace d'un travail de comparaison et de linguistique historique, espace actuellement plus ou moins vide et qui n'a pas bénéficié des progrès récents en informatique, pour ce qui concerne ce groupe de langues.

De plus, les travaux de comparaison dans ce domaine n'ont pas connu les mêmes prolongements historiques que dans le cas des langues bantu pour lesquelles l'archéologie est venue confirmer les conclusions sur le peuplement de l'aire bantu tirées des travaux linguistiques. Actuellement, un certain nombre de chercheurs du LLACAN travaillent sur les langues oubanguiennes et nilo-sahariennes, mais rien n'est organisé sur les langues d'Afrique de l'Ouest.

On entrevoit donc l'intérêt d'une collaboration avec des historiens et d'une contribution linguistique à l'histoire de l'Afrique. Actuellement les études historiques sont scindées entre travaux archéologiques et travaux sur l'histoire de l'Afrique coloniale. Entre les deux, c'est plus ou moins le vide. La linguistique africaine pourrait venir combler ce hiatus et relancer des travaux d'historiens sur l'histoire de l'Afrique.

Pour mener à bien ces divers travaux, il faudrait monter un groupe de travail et lancer des étudiants dans l'inventaire de langues non décrites et surtout dans la comparaison. Certains contacts ont déjà été pris mais il faudrait coordonner les recherches avec:

- des chercheurs et étudiants français (peu nombreux actuellement)
- des collègues de Dakar et Saint-Louis (universités et C.L.A.D.)
- des chercheurs russes (C. Podzniakov de Saint-Pétersbourg, V. Plungian de Moscou)
- des chercheurs américains (F. McLaughlin de l'Université du Kansas, O. Ka de Baltimore).

2. La structuration de l'énoncé et le rôle des repérages

- 2.1. Travaux sur la focalisation
- 2.2. Travaux sur la négation
- 2.3. Aoristique, dépendance situationnelle et intégration syntaxique
- 2.4. Projets en cours :
 - 2.4.1. Propositions relatives, liens entre détermination spatiale et prédication
 - 2.4.2. Hypothèse sur la notion de noyau: à propos des verbes opérateurs du français
 - 2.4.3. Hiérarchie et linéarisation
 - 2.4.4. Modélisation de l'intonation et de ses liens avec les structures syntaxiques et énonciatives

Après l'achèvement de ma thèse, mon premier objectif a été de vérifier si les résultats les plus importants de mon travail sur le wolof pouvaient être généralisés à d'autres langues. A partir des principaux problèmes qui m'étaient apparus lors de l'étude du système verbal du wolof, j'ai ainsi développé une réflexion sur la structuration de l'énoncé qui a fait l'objet de plusieurs publications:

- 1990, "Aperçu sur la négation en wolof", *Linguistique africaine* n°4, Documents de travail sur la négation, Paris, 167-180.
- 1993, "Structure et sémantique de la focalisation", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° LXXXVIII, Paris, 25-47.
- 1995, "Aoristique et subordination : liens entre aspect et prédication", in (sous la direction de) J.J. Franckel, J. Bouscaren, S. Robert, *Langues et langage. Problèmes et raisonnements en linguistique (Mélanges offerts à Antoine Culioli)*, Paris, P.U.F, 373-389.
- (sous presse), "Aspect zéro et dépendance situationnelle: l'exemple du wolof", *Dépendance et intégration syntaxique; subordination, coordination, connexion* (Actes du colloque "Dépendance et intégration syntaxique" Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 5-8 octobre 1994), Claude Muller éd., Niemeyer (Linguistische Arbeiten).

2.1. Travaux sur la focalisation: structure et sémantique

Les questions concernant la focalisation avaient été au centre de ma thèse sur le wolof puisque la focalisation constitue l'un des principes organisateurs du système verbal de cette langue. Avec ses trois conjugaisons baptisées

"emphatiques" (Emphatique du Sujet, Emphatique du Verbe et Emphatique du Complément), cette langue offre donc l'exemple d'une intégration et d'une grammaticalisation remarquable de la focalisation et donc de phénomènes traditionnellement rattachés au "discours".

2.1.1. Sémantique de la focalisation

Or l'étude en contexte de ces paradigmes avait révélé que, à côté, des cas très clairs où elles exprimaient un focus contrastif (*c'est lui et pas un autre...*), ces conjugaisons apparaissaient dans des énoncés apparemment dépourvus de focus avec des valeurs d'emploi problématiques par rapport à une définition unitaire de la focalisation. J'ai alors d'abord dressé un inventaire sémantique de ces valeurs pour ensuite en dégager une analyse unitaire qui permette de retrouver la palette des différentes valeurs d'emploi: celles-ci se construisent dans une articulation de la valeur fondamentale du morphème focalisant à des contextes variables. Le contexte apparaît donc ici comme *la variable* qui détermine la polysémie de ces conjugaisons. Il convenait d'en donner une description systématique.

Comme je l'ai expliqué plus haut (cf 1.2.3), l'emploi le plus problématique de l'Emphatique du Sujet, à côté de sa valeur fondamentale de sélection contrastive du sujet, est celui où cette conjugaison apparaît dans des énoncés exclamatifs exprimant une valeur intensive... du verbe.

Désignation contrastive du sujet

- *Ku dem jëndi mburu ?*
Qui aller acheter+exitif pain ?
- *Momar, moo dem, man, maa ngi togg*
Momar, il+EmphS aller, moi, je+Prés...cuisiner
- Qui est-ce qui est allé acheter du pain ?
- C'est Momar qui y est allé, moi je suis en train de faire la cuisine.

Intensif du verbe

- Mbuum bii moo gudd !*
Corde celle-ci elle+EmphS être-longue
Qu'est-ce qu'elle est grande cette corde !

Pour l'Emphatique du Verbe, le problème est double. D'une part, pourquoi la focalisation du verbe donne-telle fréquemment à l'énoncé une valeur explicative ?

- dafa jàng*
il+EmphVb étudier

c'est qu'il a étudié

D'autre part, que reste-t-il de l'opération spécifique de focalisation du verbe dans les énoncés où cette conjugaison est au contraire employée pour exprimer une simple prédication de qualité, apparemment dépourvue de focalisation ?

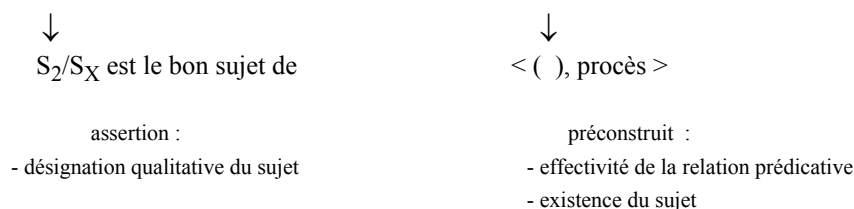
dafa liw

il+EmphVb faire-froid

il fait froid

Au-delà des spécificités de chacune de ces conjugaisons, j'ai essayé de trouver une régularité concernant tous les énoncés où apparaissent des marqueurs de focalisation. J'ai ainsi été amenée à proposer une définition générale de la focalisation qui permet d'expliquer les variations relevées entre les différentes valeurs d'une même conjugaison. Cette définition reprend et développe en termes de repérages, un phénomène connu¹³, à savoir la présence, dans la phrase focalisée, d'une présupposition.

Je propose donc de définir la focalisation comme un mode particulier d'identification qui présente les particularités suivantes: l'assertion a pour objet la **désignation qualitative** d'un élément (*c'est Momar*) dont l'**existence est préconstruite** (*quelqu'un est allé chercher du pain*). Cette définition permet ensuite de rendre compte des différentes valeurs d'emploi des formes focalisées par un mécanisme régulier d'articulation de l'énoncé au contexte variable auquel il s'articule et qui lui sert de *repère*. Ainsi pour la focalisation du sujet:



La focalisation constitue donc une assertion à double ressort qui pose l'existence (Quantification) comme préconstruit et affirme la désignation (Qualification). Ces deux opérations de repérage semblent correspondre à ce que Denis Paillard et Jean-Jacques Franckel appellent "construction" et "spécification", la première opération consistant en une délimitation qui fonde la coupure entre ce qui est et ce qui n'est pas (présence et absence), la seconde consistant en une délimitation qui permet de fonder les différences d'ordre

¹³ cf notamment, Ducrot : 1972, Jackendoff: 1972.

qualitatif (Franckel et Paillard 1992: 35 et Paillard 1995: 346). La “construction” a le statut de préconstruit.

On peut ainsi expliquer les différentes valeurs du morphème de focalisation du sujet par les différents contextes auquel il s'articule et qui lui servent de repère¹⁴ :

<i>Valeurs</i>		<i>Repère</i>
(1) identification	S_2 / S_X , est la bonne valeur	par rapport à $\langle ()_X, p \rangle$
(2) définition	$\langle S_2 / S_X, p \rangle$ est la bonne valeur	par rapport à $\langle ()_X, ()_X \rangle$
(3) explication	$\langle S_2 / S_X, p \rangle$ est la bonne valeur	par rapport à $\langle S'_2, q \rangle$
(4) exclam. intensive	$\langle S_2 / S_X, p \rangle$ est la bonne valeur	par rapport à $\langle S_2, p \rangle$

(1) correspond au cas banal où l'énoncé focalisé s'enchaîne à une question portant sur l'identité du sujet et qui correspond au préconstruit:

- *Ku dem jëndi mburu ?*
Qui aller acheter+exitif pain ?
- *Momar, moo dem*
Momar, il+EmphS aller
- Qui est-ce qui est allé acheter du pain ?
- C'est Momar qui y est allé

(2) correspond au cas où l'énoncé focalisé s'enchaîne à une question portant sur la définition de la situation; le repère est donc une interrogation portant à la fois sur le sujet S_X et le procès p_X tous deux inconnus:

- *Lu xeew fi ?*
Quoi (il+Narr.) advenir ici
- *Musaa, moo dóor Ndey !*
Moussa, il+EmphS frapper Ndey
- Qu'est-ce qui se passe ?
- C'est Moussa qui a frappé Ndey !

(3) correspond au cas où l'énoncé s'enchaîne à une autre relation prédicative qui lui sert de repère:

- Paakaa bii moo ñaw, moo tax moom laay dagge*
couteau ce EmphS.3sg être-tranchant, EmphS.3sg être-cause lui EmphComp.1sg couper+instr.
(c'est qu') il est (bien) tranchant ce couteau, c'est pour ça que je l'utilise.

¹⁴ Sur la notion de repère empruntée à A. Culioli, voir notamment Culioli 1982.

(4) correspond au cas où l'énoncé ne s'enchaîne à aucun énoncé précédent ce qui entraîne un auto-repérage de l'énoncé focalisé (« par rapport à des cordes indéfinies susceptibles d'être longues, c'est celle-ci qui est longue ») d'où l'effet d'intensif :

Mbuum bii moo gudd !
 Corde celle-ci elle+EmphS être-longue
 Qu'est-ce qu'elle est longue cette corde !

Cette dernière valeur n'est possible qu'avec les verbes d'état qui sont à la fois non agentifs et graduables.

On voit ici l'importance de l'enchaînement discursif dans la construction du sens général de l'énoncé; c'est en faisant varier l'élément auquel s'articule l'énoncé que l'on peut expliquer la polysémie des morphèmes focalisants. Cette articulation repose sur un choix du locuteur et détermine notamment les effets argumentatifs de l'enchaînement discursif. Ainsi, par exemple, en choisissant de répondre par une forme de focalisation du sujet à une question portant sur la nature de la situation, le locuteur définit la situation par la désignation sélective de son auteur, d'où l'effet d'accusation de l'autre et d'auto-disculpation que l'on retrouve en français:

- *Pourquoi vous ne venez jamais à la maison ?*
 - *C'est Pierre qui ne veut pas voir sa soeur.*

On note, d'un point de vue structurel, que le préconstruit présent dans la forme focalisée, est sauté dans l'enchaînement discursif.

Or en examinant par la suite le cas d'autres langues de familles très diverses (indo-européennes, africaines, sémitiques, sino-tibétaines), il m'est apparu que l'on retrouvait plus ou moins la même palette polysémique pour les formes focalisées, avec trois grands types d'emplois:

- identification contrastive
 (du sujet, du verbe ou du complément)
- explication
- exclamation intensive

Ceci est vrai du wolof comme on l'a montré plus haut, mais aussi du français avec des contraintes spécifiques liées au système de la langue et aux marqueurs utilisés pour construire la focalisation (conjugaison pour le wolof et relatives pour le français):

C'est Pierre qui va être content !

- valeur de désignation du sujet
- valeur d'intensif du verbe = *Pierre va être drôlement content*

De même, on retrouve en touareg (cf Robert 1993: 38), l'emploi à valeur explicative de la focalisation du prédicat:

Ne mets pas les caisses sur ce chameau; il est mal dressé (focalisation du prédicat) et on craint qu'il ne les casse .

On pourra également citer le morphème *woho* du malgache qui, comme l'a montré Raphaël Kaboré (1995), présente des emplois à la fois comparatifs, explicatifs et focalisants.

2.1.2. Structures des énoncés focalisés

La définition proposée pour la focalisation permet, de plus, d'expliquer les structures très variées relevées dans les différentes langues pour exprimer la focalisation ainsi que les différents problèmes syntaxiques ou sémantiques qui s'y rattachent: conditionnements aspecto-temporels, accord restrictif, dépendance, liens avec le nom...

Ainsi, en effet, la présence dans l'énoncé focalisé d'un élément préconstituit et qui n'est pas l'objet de l'assertion explique notamment les liens entre la focalisation et l'interrogation que l'on relève par exemple en anglais avec l'utilisation commune de l'auxiliaire *do* pour les phrases interrogatives et les phrases focalisées. L'interrogation et la préconstruction ont en commun de constituer des relations prédicatives qui ne sont pas prises en charge par le locuteur. Dans le cas de l'interrogation, il s'agit d'un manque qui entraîne un recours à autrui, alors que dans le cas de la focalisation, la préconstruction donne à la relation prédicative le statut particulier d'une proposition déjà prise en charge et qui, à ce titre, n'est pas l'objet de l'assertion.

La préconstruction d'existence permet également d'expliquer la valeur de passé des énoncés focalisés en wolof et en chinois (Robert 1993 : 42). De plus, la désignation qualitative de l'élément qui fait l'objet de l'assertion rend compte de l'utilisation très courante de formes nominales pour contruire les énoncés focalisés (relatives en français, participe en sango, nominalisation du verbe par le marqueur *de* utilisé par ailleurs pour le complément du nom en chinois). Le lien entre élément focalisé et prédication préconstruite permet également d'expliquer ainsi l'utilisation pour la focalisation de modes qui indiquent par ailleurs la dépendance (accompli II du haoussa).

Plus généralement, la définition proposée en terme d'assertion dissociée entre existence préconstruite et désignation qualitative assertée, permet de

rendre compte des nombreuses constructions dédoublées relevées à travers les langues: répétition du verbe sous forme finie et sous forme participiale pour exprimer la focalisation du prédicat en kabyle; *être* + forme nominalisée du verbe en chinois ou en français avec les relatives; utilisation d'un auxiliaire "faire" conjointement au nom verbal en touareg, tournure qui est comparable à l'anglais *do* + *base verbale* en anglais.

Ces différentes constructions manifestent l'une des propriétés fondamentales des langues, celle de pouvoir utiliser des moyens très variés, non prévisibles mais non aléatoires, pour exprimer une même opération de construction référentielle, en l'occurrence une identification à double ressort. La définition proposée pour la focalisation posant une dissociation entre **deux noeuds relationnels** dans l'énoncé (la relation prédicative préconstruite et le centre de l'assertion) ouvre en effet des perspectives d'explication de phénomènes très divers comme l'accord restreint du somali ou l'absence de sandhi relevée en tangale dans les phrases focalisées (Robert 1993 : 45): ces restrictions manifestent le fait que l'élément focalisé est le centre de l'assertion et, à ce titre, *ne dépend pas* de l'élément auquel le rattache la relation prédicative dans laquelle il rentre. On a donc une dissociation entre le centre syntaxique de l'énoncé et son noyau assertif.

2.2. Travaux sur la négation

Outre la focalisation, le système très complexe du wolof m'a amenée à examiner un autre cas d'assertion qui met en jeu une forme de préconstruit, celui de la négation. En effet, là encore, le wolof présente une grammaticalisation remarquable de déterminations énonciatives puisqu'il possède trois conjugaisons négatives. La difficulté d'analyse réside dans l'amalgame, au sein du système verbal, de différentes déterminations modales et aspectuelles. Cette difficulté m'a amenée à diverses questions concernant la structuration de l'énoncé. J'ai essayé de présenter l'ensemble du système de la négation en wolof dans un article publié dans *Linguistique Africaine*: 1990, "Aperçu sur la négation en wolof", *Linguistique africaine* n°4, Documents de travail sur la négation, Paris.

Le cas du wolof est d'autant plus complexe que le système est hétérogène: outre les trois conjugaisons mentionnées, qui représentent en fait deux conjugaisons différentes plus une conjugaison dérivée de l'une d'entre elles avec le suffixe d'inaccompli, le wolof possède également des marques négatives non flexionnelles qui sont employées avec des conjugaisons affirmatives. On trouve ainsi, un suffixe (-*ul*) qui est affixé au lexème verbal¹⁵; un morphème (*dul*) inséré entre la forme verbale fléchie et le lexème verbal; enfin, un morphème spécifique pour l'injonction servant à exprimer la défense, qui se combine avec l'Impératif et le Narratif (Aoriste) et peut recevoir en outre le suffixe d'inaccompli :

Conjugaisons négatives	Affixes négatifs + conj. affirmatives (toutes sauf le Parfait)	Syntagme injonctif
Négatif	suffixe verbal <i>-ul</i>	<i>bu</i> +Impér/Narratif
Négatif Emphatique		
Négatif Emphatique + inaccompli	morphème <i>dul</i>	<i>bu</i> +inacc+Impér/Narr

Exemples avec le verbe *dem* "aller" donné chaque fois au trois premières personnes du singulier:

¹⁵ Rappelons que le syntagme verbal du wolof est constitué de deux éléments séparés formellement mais indissociables fonctionnellement: le lexème verbal (invariable sauf par dérivation) et la partie fléchie du verbe qui lui est selon les cas antéposée, postposée ou suffixée et représente un amalgame de déterminations personnelles, modales et aspectuelles.

<i>Modes</i>	<i>affirmatifs</i>	<i>+suffixe négatif</i>	<i>+morphème négatif dul</i>
<i>Emphatique du Sujet</i>	maa dem yaa dem moo dem	maa demul yaa demul moo demul	maa dul dem yaa dul dem moo dul dem
	“c’est moi qui suis parti”	“c’est moi qui ne suis pas parti”	“c’est moi qui n’ai pas l’habitude de partir”

Modes négatifs (conjugaisons négatives)

<i>Négatif</i> (actuellement je ne pars pas)	demuma demuloo demul	
<i>Négatif Emphatique</i> (je ne partirai pas) (je ne pars pas en général)	duma dem du dem	doo dem
<i>Négatif Emphatique+inacc.</i> (je n’ai pas l’habitude de partir)	dumay dem dooy dem duy dem	

L'ensemble des marques de négation présentent en commun un élément *-u-* qui constitue vraisemblablement la marque originelle de négation. Ce morphème est probablement à rapprocher du morphème spatial *-u* qui indique l'indétermination dans l'espace, à l'intérieur du triplet *-i* proximité / *-a* éloignement / *-u* indétermination (cf 2.4.2.).

La première difficulté consiste à expliquer la valeur des différentes conjugaisons. En effet, les analyses antérieures ne sont pas pleinement satisfaisantes, soit parce qu'elles sont incohérentes (la conjugaison que j'ai rebaptisée "Négatif Emphatique" est dite "Négatif inaccompli" alors qu'elle peut recevoir de surcroît le suffixe d'inaccompli), soit parce qu'elles ne permettent pas une analyse unitaire des différentes valeurs relevées pour une même conjugaison. Ainsi, par exemple, la conjugaison qui sert à indiquer la négation du procès au moment de l'énonciation (le Négatif) peut par ailleurs prendre la valeur "je refuse de...".

La seconde difficulté réside dans la dissymétrie formelle de ce système qui présente pour la négation à la fois des conjugaisons spécifiques et des formes dérivées construites à partir des conjugaisons affirmatives. J'ai essayé de montrer que la différence formelle recouvre une différence quant à la **portée** de

la négation par rapport aux différents éléments de l'énoncé et concerne bien, par là, la structuration de l'énoncé.

L'étude des énoncés négatifs permet de caractériser les valeurs d'emploi de chacune des conjugaisons de la manière suivante:

Morphèmes négatifs	Emplois
suffixe verbal <i>-ul</i>	préférentiellement avec les Emphatiques (avec valeur d'accompli) Négation lexicale qui conserve la modalité et l'aspect accompli (ex à l'Emphatique du Verbe: <i>c'est que je n'ai pas mangé</i>)
morphème <i>dul</i>	négation lexicale qui conserve la modalité avec valeur d'inaccompli <i>c'est que je n'ai pas l'habitude de manger</i> (Emph.Vb)

Exemples:

Suffixe négatif avec l'Emphatique du Verbe:

- *Lu tax nga dóor ko ?*
Quoi (Narr) être-cause tu+Narr frapper le
- *Dafa demul jàngi.*
il+EmphVb aller+nég. étudier+exitif
- Pourquoi est-ce que tu l'as frappé ?
- (parce que) il n'est pas allé à l'école.

Suffixe négatif avec l'Emphatique du Sujet:

- Maa beyul*
je+EmphS cultiver+nég
- C'est moi qui n'ai pas cultivé
- C'est moi qui (refuse) de cultiver

Morphème négatif inaccompli *dul* avec l'Emphatique du Sujet:

- Maa dul bey*
je+EmphS *dul* cultiver
- C'est que je n'ai pas pris l'habitude de cultiver (régulièrement)

Conjugaisons négatives :

Négatif	<p>négation de l'actualité du procès (<i>je ne le fais pas maintenant</i>)</p> <p>négation de l'atteinte du terme du procès (effectivité: <i>je n'ai pas fini</i> ou intentionnalité: <i>je refuse de...</i>)</p>
Négatif Emphatique	<p>négation du procès en général (<i>je ne suis pas fumeur</i>)</p> <p>négation de l'éventuel (<i>je ne fumerai pas</i>)</p> <p>négation du prédicat non verbal (<i>je ne suis pas son ami</i>)</p>
Négatif Emphatique + inacc.	<p>négation de la fréquence (<i>je le fais parfois mais pas souvent</i>)</p> <p>négation du procès jusqu'à maintenant (<i>jusqu'ici je ne suis pas fumeur</i>)</p> <p>doute sur la réalisation (<i>il le fera probablement mais pas sûrement</i>)</p>

Négatif:

Tóxuma, damay fo

fumer+je+Nég., je+EmphVb+inacc jouer

Je ne suis pas en train de fumer, je joue (avec la cigarette)

Négatif Emphatique:

[Quelqu'un à qui l'on offre une cigarette]

Duma tóx

je+NégEmph fumer

Je ne fume pas = je ne suis pas fumeur

Duma tóx tey, duma tóx ëlleg

je+NégEmph fumer aujourd'hui, je+NégEmph fumer demain

Je ne fume pas aujourd'hui et je ne fumerai pas demain

Négatif Emphatique à l'inaccompli:

Bàyyi ma ma yéeg, dumay daanu

Laisser me je+Narr monter, je+NégEmph+inacc tomber

Laisse-moi grimper, je n'ai pas pour habitude de tomber

= je suis tombé quelquefois mais c'est rare

Exemple de report sur le plan modal de l'opposition aspectuelle entre Négatif Emphatique (accompli) et Négatif Emphatique à l'inaccompli (cf 3.1):

Du mēna dox léegi

il+NégEmph pouvoir+joncteur marcher maintenant

Dans un avenir proche, il ne pourra pas marcher (du tout)

Duy mēna dox léegi

il+NégEmph+inacc pouvoir+joncteur marcher maintenant

(Dans un avenir proche) il ne pourra pas marcher correctement

On peut alors expliquer la différence entre les conjugaisons et les suffixes négatifs par une différence de portée de la négation par rapport à l’assertion:

(1) Dans le cas des suffixes négatifs, on a affaire à une affirmation et la négation joue à l’intérieur de la relation prédicative, elle n’affecte pas l’assertion marquée par les conjugaisons mais porte sur le procès en tant que lexème: avec une valeur d’accompli pour *-ul* (*c’est moi qui n’ai-pas-fermé la fenêtre*); avec une valeur d’inaccompli pour *dul* (*c’est moi qui n’ai-pas-l’habitude-de-fermer la fenêtre*).

(2) Dans le cas des conjugaisons, la négation porte sur l’assertion même. Le Négatif indique que l’accomplissement du procès n’est pas vrai (n’est pas le cas) au moment où l’on parle (*je ne suis pas en train de fumer* ou *je n’ai pas fumé jusqu’à maintenant*). Le Négatif Emphatique indique la négation du procès en tant que notion (*je n’ai pas l’habitude de fumer; je ne suis pas fumeur; demain je ne fumerai pas*¹⁶). Le Négatif Emphatique à l’inaccompli indique la négation de l’inaccompli, nie la clôture du procès (*je n’ai pas fumé jusqu’ici mais la possibilité reste ouverte; je fume mais pas souvent*).

On notera que l’on retrouve ici les mêmes valeur modales associées aux aspects accompli (stabilisé, certain) et inaccompli (non stabilisé, non certain) avec un jeu intéressant de portée de la négation. Si la négation a une incidence sur le noyau assertif comportant les déterminations aspecto-temporelles (Négatif inaccompli), elle ne sert pas à affirmer la répétition de non-p (“jamais”), mais à nier la fréquence: “ne pas souvent” = “quelquefois mais rarement” ou le caractère définitif du procès: “ne pas demain” = “probablement pas parce qu’en général ce n’est pas le cas”.

En conclusion, on relèvera deux points importants. D’une part, au négatif, l’inaccompli passe nécessairement par une périphrase (cf affixe *dul* et conjugaison en *dumay*) qui selon nous est à analyser comme une tournure emphatique, dans la mesure où il ya dissociation entre existence et désignation; d’où le terme utilisé de “Négatif Emphatique”. D’autre part, les affixes négatifs

¹⁶ Le moment de référence du procès est indéterminé et autre que celui de l’énonciation: on peut ainsi expliquer la valeur de futur que l’on trouve à côté de la valeur de générique.

s'emploient de manière préférentielle avec les conjugaisons emphatiques, ce qui est cohérent avec la description que nous proposons de la focalisation marquée par les conjugaisons emphatiques (identification avec préconstruction de l'existence): la négation comme la focalisation comportent une forme de préconstruction. Ainsi, la focalisation, la négation et l'inaccompli semblent constituer différents cas de validation du procès avec **préconstruction**. La focalisation indique, en effet, la désignation qualitative d'un élément de l'énoncé dont l'existence est préconstruite; l'inaccompli indique la non-atteinte du terme du procès, ce qui suppose la préconstruction d'une représentation de ce terme; la négation enfin, valide non-p ce qui implique une forme de préconstruction du procès p. Ces différentes opérations semblent ainsi présenter un schéma commun qu'il conviendrait d'étudier: elles constituent en effet des opérations à double ressort par lesquelles la validation qui fait l'objet de l'assertion suppose une préconstruction et la présence d'un deuxième terme en arrière-plan : un procès q / procès p (focalisation); p' le complémentaire du procès / procès p (inaccompli); le procès p / non p (négation).

2.3. Aoristique, dépendance situationnelle et intégration syntaxique

Dans deux autres articles, j'ai essayé de généraliser et d'approfondir un autre problème que m'avait posé le wolof, celui des liens entre déterminations aspecto-temporelles et structure syntaxique de l'énoncé. Voir :

- "Aoristique et subordination : liens entre aspect et prédication", *Langues et langage: problèmes et raisonnements en linguistique (Mélanges offerts à Antoine Culioli)*, J.J. Franckel, J. Bouscaren et S. Robert eds, Paris, P.U.F, 1995, 373-389.
- "Aspect zéro et dépendance situationnelle: l'exemple du wolof", *Actes du colloque "Dépendance et intégration syntaxique"* (Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 5-8 octobre 1994), Niemeyer, (sous presse).

A partir de l'étude de la conjugaison du wolof baptisée entre autres "Aspect zéro", "Aoriste", "Narratif" ou "Minimal" (voir ci-dessus 1.2.6.), j'ai essayé de montrer qu'il existe, dans diverses langues, appartenant de surcroît à des familles linguistiques différentes, une forme verbale souvent morphologiquement réduite qui assume des emplois hétérogènes pouvant être ramenés à deux grands types:

- d'un côté des emplois apparemment indépendants comme aoriste de récit à valeur historique et qui correspondent généralement à un passé-simple du français en traduction
- de l'autre des emplois où, au contraire, cette forme indique à des titres divers un lien très fort de dépendance syntaxique et correspond apparemment à des valeurs temporelles très diverses (passé, présent, futur). En effet, à côté des emplois en injonction et en interrogation, l'Aoriste du wolof est utilisé de manière obligatoire dans la plupart des subordonnées et constitue le mode par excellence de la parataxe puisqu'il suffit à lui seul à construire un lien de subordination entre deux propositions, en l'absence de tout morphème subordonnant.

Mode subordonnant ou mode du récit ? Comment expliquer les divergences à la fois syntaxiques et aspecto-temporelles des emplois de l'Aoriste ? L'étude détaillée des contextes d'emploi et des gloses associées à l'Aoriste du wolof m'a permis de proposer une nouvelle définition de cette conjugaison qui permet d'expliquer la variété de ses emplois par un conditionnement variable de l'élément qui sert de repère à la proposition à l'Aoriste.

On pose que la proposition à l'Aoriste a toutes les déterminations d'un énoncé complet mais qu'il lui manque la prise en charge assertive et les

spécifications temporelles, c'est-à-dire son repère énonciatif. Autrement dit, avec l'Aoriste, **le procès est validé dans une situation non spécifiée**. L'existence d'un repère temporel et assertif est posée mais celui-ci doit être défini par une détermination extérieure supplémentaire. La proposition **dépend** alors syntaxiquement de l'élément extérieur qui va spécifier ce repère en fournissant à la proposition une situation de référence, ce qui explique les compatibilités temporelles des propositions à l'Aoriste. Cette dépendance qu'on appellera "situationnelle" est définitoire. Elle se manifeste dans l'attente de prise en charge assertive que l'on relève lorsque le repère n'a pas été spécifié dans le contexte précédent (interrogation). Elle explique également le lien nécessaire et suffisant entre la proposition à l'Aoriste et son repère pour constituer un énoncé complet et validé.

On s'aperçoit en effet que les emplois considérés comme indépendants présentent en fait tous une forme de dépendance par rapport au contexte précédent que l'on peut résumer de la manière suivante:

En indépendante:

- l'Aoriste est employé comme aoriste de récit dans les contes et récits historiques. En fait le récit s'ouvre toujours par un ancrage temporel marqué par une autre conjugaison et une détermination temporelle explicite. Le récit se déroule seulement ensuite à l'Aoriste et dépend de cet ancrage temporel précédent.
- Dans les indications scéniques et les proverbes, les événements exprimés à l'Aoriste, n'indiquent par eux-mêmes aucune spécification temporelle mais illustrent des énoncés qui sont à d'autres conjugaisons; ils dépendent donc de ces ancrages situationnels.
- Dans les exclamatives intensives, l'Aoriste n'est employé que si l'événement est déjà connu, déjà validé. La proposition arrive uniquement comme confirmation et prend une valeur très forte d'évidence.
- En injonction, à la différence des autres modes injonctifs, l'Aoriste ne peut être employé que s'il s'articule à un débat préalable dont il dépend et dans lequel il introduit une valeur déontique.
- Enfin, dans les interrogatives, par définition, l'Aoriste n'a pas de repère précédent et cette absence entraîne un recours à autrui pour assigner un repère à la proposition. L'énoncé est en suspend ce qui constitue la forme par excellence de la dépendance énonciative.

Comme mode subordonnant

- Avec morphème subordonnant, l'Aoriste est obligatoire dans toutes les subordonnées sauf les causales, les complétives en *né* et les comparatives. Il apparaît ainsi dans les relatives, les hypothétiques, les temporelles. Autrement dit, l'Aoriste constitue le mode normal de propositions qui développent simplement les éléments (temps, lieu, manière, actants avec les relatives) d'une situation indiquée par une autre proposition (la principale). En revanche, l'Aoriste est impossible dans des propositions qui supposent une prise en charge propre de l'énonciateur comme les causales et les propositions exprimant une comparaison.

- Sans morphème subordonnant, après une première proposition saturée, l'Aoriste construit une valeur de consécution temporelle ou logique : la première proposition sert de repère à la seconde. D'où le lien de consécution automatique produit par l'enchaînement des deux propositions. La première entraîne la seconde (il suffit que le premier procès soit validé pour que le second le soit aussi, mais dans le cadre de cette dépendance); après un verbe transitif, l'Aoriste introduit une complétive: la proposition à l'Aoriste est sujet ou objet d'un verbe qui lui sert de repère situationnel.

Ce qui est intéressant, c'est que la forme de dépendance varie selon les cas et que la subordination n'est qu'un cas particulier.

L'Aoriste n'indique pas de repérage situationnel par lui-même mais *dépend d'un repère situationnel précédent dans l'orbite duquel il s'insère*, faute de quoi la proposition sera interprétée comme une interrogation ou une injonction. En faisant varier la **nature syntaxique** de l'élément qui sert de repère situationnel à la proposition à l'Aoriste, on peut expliquer les différents emplois de celle-ci, les différents degrés de dépendance qu'ils manifestent et les valeurs sémantiques qui leur sont attachées. L'élément **repère** apparaît donc ici comme la **variable contextuelle** qui permet d'appréhender les emplois très divers d'un même morphème sous la forme d'un mécanisme régulier de spécification contextuelle.

Définition:

le procès est prédiqué dans une situation non spécifiée ce qui se traduit par :

- l'absence de déterminations énonciatives (prise en charge assertive et spécifications temporelles)
- la dépendance par rapport à un repère situationnel extérieur
- un lien nécessaire et suffisant entre la proposition à l'Aoriste et son

repère pour constituer un énoncé complet et validé.

<i>Repère situationnel</i>	<i>Valeur</i>	<i>Emplois</i>
une situation passée une situation actuelle	Rupture Illustration de la situation d'énonciation	- contes et récits historiques - indications scéniques - proverbes
Zéro	Recours à autrui	- Injonction - Interrogation
Une autre proposition Un verbe transitif	Dépendance syntaxique Dépendance syntaxique	- consécutive / finale - complétive

Le fonctionnement particulier de cette conjugaison montre qu'une relation prédicative doit être définie par rapport à une situation de référence pour constituer un énoncé complet. Il prouve également que la situation cardinale de référence est la situation d'énonciation définie par ses deux paramètres: le moment de l'énonciation, origine des déterminations temporelles et le sujet de l'énonciation, origine de la prise en charge assertive. En effet, l'absence de spécifications par rapport à la situation d'énonciation entraîne une sorte d'anaphore situationnelle dans la mesure où, à défaut de déterminations par rapport au moment de l'énonciation, c'est du contexte précédent que l'énoncé tire sa référence situationnelle. L'Aoriste entretient donc avec son repère situationnel une relation comparable à celle d'un pronom avec son antécédent. On peut donc dire que l'ancrage situationnel constitue ici une place vide non instanciée. La notion de **dépendance situationnelle** exprime ce rapport anaphorique entre la proposition en attente de déterminations situationnelles et l'élément qui spécifie le repère situationnel.

Il semble d'ailleurs que l'imparfait fonctionne selon ce mode de repérage anaphorique puisqu'il tire ses déterminations temporelles du contexte (Le Goffic, 1986: 55; Berthonneau et Kleiber: 1993). Il reste cependant à préciser la nature du repérage marqué par l'imparfait car celui-ci ne présente pas toutes les compatibilités de l'Aoriste.

Cette analyse devrait permettre de plus de reformuler de manière systématique, les problèmes de **portée de l'assertion** soulevés par la

subordination et les liens entre dépendance énonciative et dépendance syntaxique qui s'y manifestent. On entrevoit comment opposer au moins deux types d'énoncés complexes:

- ceux dans lesquels il y a deux noyaux prédicatifs mais **un seul noyau assertif** au niveau de la principale, la subordonnée étant alors dans l'orbite assertive de la protase, son ancrage situationnel se faisant par **anaphore situationnelle**

- et ceux où, aux deux noyaux prédicatifs, correspondent **deux noyaux assertifs**, porteurs chacun de leur propre repérage énonciatif.

Ces deux cas correspondent notamment à l'opposition entre relative à l'indicatif et relative au subjonctif en français. Ils permettent également d'opposer par exemple les différentes complétives du wolof ou le double fonctionnement de la conjonction *ndax*. Suivant le mode employé dans la subordonnée (Aoriste ou Emphatique du Verbe) et le repérage qu'il marque (dépendance ou repérage énonciatif propre), on relève un remarquable changement de sens de la proposition introduite par *ndax* (voir article Robert sous presse): celle-ci prend une valeur finale avec l'Aoriste et une valeur causale avec l'Emphatique du Verbe. Les exemples sont présentés en 2.4.3. b.

En faisant jouer la dépendance situationnelle sur l'un, l'autre ou les deux paramètres énonciatifs, on voit s'ouvrir la perspective d'une distinction encore plus fine entre les différents cas de dépendance: dépendance assertive mais repérage temporel propre ou dépendance assertive et dépendance temporelle.

2.4. Projets

Dans la continuité de ces travaux, je mène actuellement quatre projets plus ou moins avancés et qui représentent des angles d'attaques variés du problème général concernant la nature des liens entre les éléments de l'énoncé et la structuration de celui-ci:

- (1) l'un en syntaxe sur le wolof (étude des relatives)
- (2) l'autre sur le français (les verbes opérateurs du français)
- (3) un troisième sur le problème de l'articulation entre hiérarchie et linéarisation dans l'énoncé
- (4) enfin, le dernier est un travail de phonosyntaxe, en collaboration avec une équipe de phonologie et phonétique instrumentale.

2.4.1. Propositions relatives: liens entre détermination spatiale et prédication

Les propositions relatives

Poursuivant mes investigations sur la subordination et les différents modes de dépendance, je me suis intéressée aux propositions relatives du wolof qui présentent des particularités encore insuffisamment décrites. La morphosyntaxe des relatives en wolof est en effet doublement intéressante. Tout d'abord, la structure de la proposition relative et la nature du pronom relatif varient selon le type de procès (verbe d'action / d'état), ce qui à ma connaissance n'a pas été pleinement décrit ni expliqué. D'autre part, le pronom relatif est formé, de manière fort intéressante, à l'aide du classificateur de l'antécédent et d'un indice de détermination spatiale variable que l'on retrouve ailleurs, à la fois dans le système verbal et le système nominal. Les relatives du wolof présentent ainsi des liens remarquables avec les déterminations spatiales: cette langue utilise pour construire le lien syntaxique entre l'antécédent et la relative, des morphèmes qui spécifient la position d'un objet dans l'espace du locuteur.

Pour décrire le fonctionnement des relatives, il convient d'évoquer (partiellement ici) le système de détermination nominale. Comme l'a montré Serge Sauvageot, les déterminatifs nominaux (du moins ceux qui sont postposés) sont formés à l'aide du classificateur et de l'une des marques de détermination spatiale appartenant au triplet *-i* (proximité par rapport au locuteur) / *-a* (éloignement) / *-u* (non détermination spatiale ou degré zéro de détermination spatiale) (Sauvageot: 77-80). Voici quelques exemples:

<i>Nom</i>	<i>Classificateur</i>	<i>Défini proche</i>	<i>Défini éloigné</i>	
xaj	b-	xaj bi	xaj ba	“le chien”
nit	k-	nit ki	nit ka	“l’homme”
rééw	m-	rééw mi	rééw ma	“le pays”

Or, comme l’a signalé Serge Sauvageot, le morphème *-u* diffère de *-i* et *-a* lorsqu’il détermine un nom auquel il est postposé (à l’aide du classificateur), car il ne constitue pas un syntagme complet avec ce nominal: “[...] il est toujours suivi d’un terme, lequel est en relation de qualifiant avec ce nominal” (ibid. 79). Ce terme introduit par *classificateur+u* peut être un nom¹⁷, un verbe ou une proposition:

xaj bu soxor
 chien class.+u (Aor)¹⁸ être-méchant
 un chien (qui est) méchant¹⁹

nit ku xam àddina
 homme class.+u (Aor) connaître monde
 un homme qui connaît le monde

xam naa rééw mu ñu wax Tugël
 connaître je+Pft pays class.+u ils+Aor. dire France
 je connais un pays qu’on appelle la France

On peut donc dire que le relatif est construit à l’aide d’une marque d’indétermination spatiale (par rapport au locuteur) et que cette *absence de détermination* entraîne une *dépendance* par rapport à l’antécédent. On pourra rapprocher ce phénomène de dépendance structurelle liée à une absence de détermination, de ce que j’ai décrit pour l’Aoriste avec la notion de dépendance situationnelle (absence de déterminations concernant les temps, lieu et sujet énonciateur: cf 2.3).

¹⁷ C’est pourquoi S. Sauvageot préfère parler de “syntagme qualificatif” (193-7): *xale bu jigeen* “un enfant qui (est) une fille = une petite fille” (lit.: enfant class.+indét femme); *xale bu jàng* “un enfant qui a étudié” (lit.: enfant class.+indét. étudier). Ajoutons que le syntagme qualifiant peut aussi être un complément de lieu (sans verbe): *jox ma bool bi ci kaw taabël bi* (lit. donne me bol class+i sur table class+i) “donne-moi le bol qui (est) sur la table”.

¹⁸ Pour des raisons que nous n’avons pas la place de développer ici, nous considérons qu’on a là la variante zéro de l’Aoriste. Voir l’exemple ci-dessous “un pays qu’on appelle la France” ainsi que les notes suivantes.

¹⁹ Tous les prédicats qui correspondent à des adjectifs en français sont exprimés en wolof par des verbes d’état qui se conjuguent comme les autres procès.

Les relatives décrites ci-dessus sont des propositions à antécédent indéterminé²⁰ (*un homme qui...*). Lorsque le relatif dépend d'un nom²¹ qui est défini (*l'homme qui...*), on relève une différence de structure²² entre les propositions relatives comportant un *verbe d'état* et celles qui comportent un *verbe d'action*:

Verbe d'action

relatives indéfinies = Classificateur + **u** *verbe d'action*
relatives définies = Classificateur + **i** *verbe d'action*

Verbe d'état

relatives indéfinies = Classificateur + **u** *verbe d'état*
relatives définies = Classificateur + **u** *verbe d'état* Classificateur + **i**

On ne développera pas ici le cas des relatives avec défini d'éloignement (indice -a) qui présentent le même fonctionnement structurel que celle en -i :

Kër ga Ablay jënd

maison class.+a Ablaye (Aor) acheter

La maison (éloignée) qu'Ablaye a achetée

²⁰ On notera que l'indéfini nominal n'est pas formé à l'aide de -u, mais d'une structure antéposé en a-: *ab xaj* "un chien (indéfini)"; *am rééw* "un pays". Actuellement on a d'ailleurs tendance à généraliser l'usage du cardinal *benn* "1" pour l'indéfini.

²¹ Les pronoms personnels sont repris par un classificateur *m-* auquel est suffixé l'indice de proximité -i : *man mi fa dem* (moi qui là-bas aller) "moi qui suis allé là-bas". L'utilisation de ce classificateur *m-* pour reprendre les personnes du discours nous amène à envisager l'hypothèse d'une origine anaphorique de la 3ème personne du singulier de l'Aoriste (*mu*) qui est le mode par excellence de la subordination: *mu* serait constitué de ce même indice anaphorique de personne *m-* et de l'indice d'indétermination spatiale -u que l'on retrouve dans les relatives pour marquer la dépendance. Il s'agit en l'état actuel d'une simple conjecture.

²² Waly Coly Faye qui distingue deux types de relatives en wolof (1983: 282) ne signale pas cette différence de structure ni le rôle qu'y jouent les types de procès. Il oppose en effet simplement des relatives de type qualificatif (déterminées ou indéterminées) en *bu* et *bu...bi* dont les exemples sont donnés avec des verbes d'état, et des relatives de type propositionnel, définies en *bi* et indéterminées en *bu* ("tout chien qui...") dont les exemples sont donnés avec des verbes d'action.

Verbes d'action

relatives indéfinies	=	antécédent C+u verbe d'action
relatives définies	=	antécédent C+i verbe d'action (C- = classificateur)

Article indéfini²³

*dafa xam **ab** xale* (≈ *benn xale*)

il+EmphVb connaître indéfini+class. enfant (≈ cardinal "un" enfant)

il connaît **un** enfant

Article défini

*dafa xam xale **bi***

il+EmphVb connaître enfant class.+i

il connaît **l'**enfant

Relative indéfinie

*dafa xam xale **bu** dem Tugël*

il+EmphVb connaître enfant class.+u aller (Aor) France

il connaît **un** enfant **qui** est allé en France

*jigéen **ju** liggéey ci dëkk bi*

femme class.+u (Aor) travailler dans ville class.+i

une femme **qui** a travaillé à la ville

Relative définie

*dafa xam xale **bi** dem Tugël*

il+EmphVb connaître enfant class.+i aller (Aor) France

il connaît **l'**enfant **qui** est allé en France

*jigéen **ji** liggéey ci dëkk bi*

femme class.+u (Aor) travailler dans ville class.+i

la femme **qui** a travaillé à la ville

Verbes d'état

relatives indéfinies	=	antécédent C+u verbe d'état
relatives définies	=	antécédent C+u verbe d'état C+i (C- = classificateur)

²³ Voir note supra sur l'indéfini.

Exemple avec *xonq* “être rouge” (tous les prédicats qui correspondent à des adjectifs en français sont exprimés en wolof par des verbes d’état qui se conjuguent comme les autres procès) :

dama bëgg piis bu xonq

je+EmphVb vouloir pièce-de-tissu class.+u (Aor) être-rouge
je veux **un** tissu (**qui** soit) rouge

dama bëgg piis bu xonq bi

je+EmphVb vouloir pièce-de-tissu class.+u (Aor) être-rouge class.+i
je veux **le** tissu (**qui** est) rouge

Phénomène remarquable, lorsque verbe d’état de la relative est suivi d’une autre spécification (par exemple une proposition finale), le défini (*class.+i*), normalement postposé à la relative pour exprimer le caractère défini de l’antécédent, n’apparaît pas:

jox ma bool bu weex bi

donner+Impér. me bol class+u (Aor) être-blanc class.+i
donne-moi **le** bol **qui** est blanc

jox ma bool bu weex ma def ci sów

donner+Impér. me bol class+u (Aor) être-blanc je+Aor. faire dans lait-caillé
donne-moi **le** bol **qui** est blanc (pour que) j’y mette du lait caillé

Il semble donc qu’il faille à la relative en *bu* un ancrage situationnel qui peut être soit une détermination spatiale marquée par *bi* postposé, soit une situation définie par la subordonnée qui suit.

Ajoutons que toutes les relatives sans suffixe ont valeur d’accompli, le relateur pouvant par ailleurs recevoir le suffixe *-y* qui donne à la relative la valeur d’inaccompli²⁴:

dafa xam xale buy dem Tugël

il+EmphVb connaître enfant class.+u+inacc. aller (Aor) France
il connaît **un** enfant **qui** va en France

dafa xam xale biy dem Tugël

il+EmphVb connaître enfant class.+i+inacc. (Aor) aller France
il connaît **l**’enfant **qui** va en France

²⁴ Le suffixe d’inaccompli *-y* est généralement affixé aux marques verbales flexionnelles. Sa suffixation directement au relateur dans le cas de la 3ème personne confirme l’hypothèse d’une marque zéro d’Aoriste présente dans la relative. Aux autres personnes ce suffixe se déplace en effet sur la modalité verbale: *ceeb bi ngay lekk* (riz class.+i tu+ Aor+inacc manger) “le riz que tu manges”.

En fait, un premier examen semble montrer que tous les verbes d'état n'ont pas le même comportement: ce sont apparemment les *verbes de qualité* qui suivent la deuxième construction, alors que les autres verbes d'état, verbes non graduables que j'ai appelés verbes de localisation (cf Robert 1991: 139 et 307), semblent suivre, pour les relatives, le schéma des verbes d'action. Par exemple avec *xam* "connaître" qui localise un objet par rapport au procès:

Nanu dem ci dëkk bi nga xam

Nous+oblig. aller dans ville class.+i tu+Aor connaître

Allons dans **la** ville **que** tu²⁵ connais

Il conviendrait d'expliquer cette divergence syntaxique entre les types de procès. Il y a manifestement dans ces constructions la trace d'une différence entre prédication qualitative et prédication événementielle. Ces morphèmes relateurs constituent donc des amalgames de déterminations portant à la fois sur la définitude de l'antécédent et sur les liens entre la relative et l'antécédent. Ces amalgames posent des problèmes de portée de la détermination²⁶ et de structuration de l'énoncé. Ce que l'on peut déjà noter de remarquable c'est que la prédication de qualité semble construire une unité syntaxique à la fois plus complexe (*bu... bi*) et plus étroite (relative en *-u* en dépendance situationnelle de la proposition qui précède) que la prédication événementielle (*bi...*), lorsque l'antécédent est défini. On peut dire que le wolof garde, par ces contraintes, la trace structurelle de deux modes de prédication différents, prédication de qualification (Qlt) et prédication de quantification (Qnt) et que c'est à l'aide des marques de détermination/indétermination spatiale que sont exprimés les différents modes de dépendance des termes entre eux. Ces deux opérations de repérage semblent correspondre à ce que Denis Paillard appelle "spécification" et "construction" (Franckel et Paillard, 1992: 35, Paillard 1995: 346).

On signalera enfin l'existence d'un autre type remarquable de subordinées. Il s'agit de relatives complexes très courantes qui utilisent la forme de *2ème personne* du singulier du verbe "savoir" à l'Aoriste (" X dont tu sais que...") pour transformer la relative en complétive. Cette marque flexionnelle est suffixée²⁷ au classificateur en fonction de relatif et se contracte avec le morphème *-u* pour donner *-oo*:

²⁵ On a ici la 2ème personne de l'Aoriste dans la relative ce qui montre que l'absence de marque verbale flexionnelle, relevée ci-dessus dans les relatives à la 3ème personne, correspond à une forme zéro de l'Aoriste.

²⁶ On retrouve des problèmes comparables de portée de la détermination lorsqu'on a affaire à une syntagme complétif (*une tête de mouton / la tête de mouton / la tête du mouton / la tête d'un mouton...*). Ces phénomènes qui font intervenir un jeu complexe des classificateurs n'ont pas été étudiés dans le détail jusqu'ici.

²⁷ Cette suffixation (avec contraction) de la flexion verbale au classificateur est normale dans

Commentaire [SR1]: sur relatives cf Givon Syntax p.647 presupposition versus thematic coherence

Commentaire [SR2]: cf Givon sur les relatives: presupposition vs thematic coherence Givon p647 cf aussi ? article Léo sur les relatives

Ci xaj yooyu amoon na ci benn boo xam né dafa taqoon sa maam lool.

dans / chien / ces / avoir+passé / il+Pft / dedans / un / class+u+tu+Aor / savoir / il+EmphVb / être-contigü+passé / ton / aïeul / très

Parmi ces chiens, il y en avait un qui était très attaché à ton aïeul.

littéralement : un **que** (*relatif*) **tu sais que** (*complétif*) il était très attaché...
(l'interlocuteur ne le sait manifestement pas)

(*xaj b-* "chien", *boo* = classific+u+tu+Aor)

Dafa amoon ndaw soo xam né sii baayam dafa amoon i nag.

il+EmphVb / avoir+passé / jeune-fille / class.+u+tu+Aor / savoir / que / class+dém / père+son / il+EmphVb / avoir+passé / pluriel / vaches

Il y avait une fille dont le père avait des vaches.

lit.: une fille **que** (*relatif*) **tu sais que** (*complétif*) son père avait...

(*ndaw s-* "fille", *soo* = classific.+u+tu+Aor)

On peut donc dire que le wolof construit ici une *cheville syntaxique* par un *détour énonciatif* en faisant intervenir le co-énonciateur. De manière fort intéressante, la deuxième personne du singulier occupe ici la place des indices spatiaux habituellement suffixés au relatif: c'est donc la composante personnelle de la situation d'énonciation qui fonctionne comme "site" de la relative, là où par ailleurs ce sont des déterminations spatiales qui servent d'ancrage à la proposition relative. Il faudrait étudier les conditions d'emploi de ces relatives complexes et voir ce que l'on peut généraliser sur **les emplois non énonciatifs de la deuxième personne**: celle-ci en effet apparaît également de manière inattendue dans l'apodose de certains proverbes dont la protase est à la troisième personne (cf 3.3.2.).

Comme on le voit, il y a en wolof, autour des relatives, tout un champ d'investigation à la fois pour la description et pour la réflexion sur la structuration de l'énoncé.

les subordonnée à l'Aoriste (relatives, temporelles, hypothétique, interrogatives...), lorsque le subordonnant est en *-u*. Ces formes montrent que la 3ème personne que l'on a vue dans les exemples de relatives ci-dessus, est bien une forme zéro de l'Aoriste. De manière fort intéressante, lorsque le subordonnant est en *-a*, il n'y pas de contraction: *ba nga xam / boo xam* (= **bu nga xam*).

Indétermination spatiale et dépendance

La formation des relatives en wolof rentre en fait dans un ensemble plus vaste de phénomènes qui manifestent des liens entre espace, détermination et prédication. Comme on l'a signalé, le triplet d'indices spatiaux *-i/-u/-a* traverse de manière remarquable l'ensemble du système de la langue. Les emplois de ces morphèmes mériteraient un relevé exhaustif. Je pense que ce sont ces mêmes indices spatiaux que l'on retrouve, au-delà de la détermination nominale, dans de nombreux morphèmes servant à la **subordination** et à la **prédication** verbale.

L'indice qui connaît l'éventail d'emplois le plus large est évidemment le morphème *-u* qui indique une absence de détermination spatiale par rapport au locuteur. Il serait intéressant de pousser les investigations sur les emplois de ce morphème et de les mettre en rapport les uns avec les autres, par delà les catégories sur lesquelles il porte. En effet, il est tentant de rapprocher l'emploi de *-u* dans les relatives indéterminées, du morphème connectif nominal bien connu, *-u* qui est utilisé pour former le complément du nom:

yàpp "viande" *xar* "mouton" *mag* "aîné"

yàppu xar (de la) viande **de** mouton"
magu Moodu (le) frère aîné **de** Moodu"

Ainsi, le lien entre deux termes, dès lors qu'il est spécifié comme une indétermination spatiale, entraînerait une dépendance syntaxique et sémantique: le premier terme est situé dans l'espace de celui qui suit. Si l'on a affaire à deux noms, cette dépendance correspond à un syntagme complétif; si le morphème lie une proposition à un nom à l'aide du classificateur, on a affaire à une relative.

On peut encore poursuivre les rapprochements. En effet, ce *-u* sert également à former les morphèmes interrogatifs. On peut alors considérer qu'en tête d'énoncé, l'absence de détermination spatiale entraîne un recours à autrui pour assigner la localisation qui manque à l'élément en question:

Ku *la teg gâce* ?

Qui (Aor) te poser honte

Qui t'a déshonorée ?

Comme l'a déjà relevé Serge Sauvageot (Sauvageot: 128 et 207-210), il paraît alors vraisemblable que ce soit ce même *-u* qui apparaisse dans le morphème hypothétique et éventuel (*su / bu*). L'hypothèse peut en effet être analysée comme une proposition envisagée sans ancrage énonciatif et donc dans une indétermination spatio-temporelle:

Dinaa ko ko wax su ñówee

je+futur le le dire si (Aor) venir+antériorité
Je le lui dirai **s'il** vient

On pourrait enfin rapprocher le suffixe négatif *-u* (voir plus haut 2.2.) de ce morphème d'indétermination spatiale et se demander également si le suffixe de voix à valeur de passif-réfléchi *-u*, n'est pas lui aussi à rattacher à ce même morphème:

négation :

Feccuma

danser+je+Nég.

Je **ne** danse **pas** (actuellement).

Duma naan

je+NégEmph boire

Je **ne** bois **pas** (je ne bois jamais)

suffixe de voix passif-réfléchi :

<i>sang</i>	“doucher”	<i>sangu</i>	“ se laver, se doucher”
<i>yar</i>	“éduquer, élever”	<i>yaru</i>	“ être (bien) élevé, être poli”

Or ces convergences qui peuvent paraître surprenantes, entre Aoriste, négation et passif-réfléchi, se retrouvent en peul dans les emplois du morphème A (Hilaire 1995: 191).

On retrouverait ainsi ce même morphème *-u* marquant une absence de détermination par rapport à l'espace du locuteur dans l'expression:

- du pronom interrogatif
- du relatif indéfini
- du complément de nom
- du subordonnant à valeur hypothétique
- de la négation
- du réfléchi

On voit alors se dessiner un phénomène récurrent de dépendance dans tous les syntagmes formés à l'aide de ce suffixe. Le rôle de *-u* dans la construction du complément du nom et des morphèmes interrogatifs ainsi que dans les relatives et les hypothétiques, amène à poser que la *dépendance syntaxique* entre les deux termes liés par *-u* correspond à l'indication d'une absence de détermination par rapport à l'espace énonciatif. L'élément déterminé par *-u* est alors rattaché à *l'orbite assertive* du noyau qui précède (cf sur

l'Aoriste 2.3.). La détermination/non détermination par rapport à l'espace du locuteur contribuerait ainsi à la structuration de l'énoncé en définissant un *espace de dépendance syntaxique*.

On peut alors retrouver les différents cas en faisant varier l'élément sur lequel porte l'indice d'indétermination spatiale. La "portée" de *-u* est en effet déterminée par le statut syntaxique du terme auquel il est suffixé. Lorsqu'il s'agit non pas d'un élément nominal, mais du verbe, l'indétermination spatiale a deux effets possibles dont il faudrait tirer toutes les conséquences pour l'analyse:

- (1) Si l'indétermination spatiale porte sur le *lexème* verbal (*-u* suffixé au radical), le suffixe construit une valeur de réfléchi, ce qui laisse penser que, tout procès devant être localisé dans l'espace, si l'espace n'est pas celui du locuteur (suffixation au verbe en tant que lexème), il s'agit alors de l'espace de référence du procès et donc de celui des actants²⁸: l'indication d'une non localisation entraîne alors une réflexivité du procès sur lui-même.
- (2) Si l'indétermination spatiale porte sur la *modalité* (cf conjugaisons négatives 2.2.), elle construit la négation: le procès est déterminé comme n'étant effectivement *pas localisé* donc pas vrai.

Le fonctionnement de ce morphème révèle donc des liens organiques d'une part entre l'espace du locuteur et les relations abstraites de détermination et de prédication, d'autre part entre l'organisation spatiale et l'organisation des relations syntaxiques à l'intérieur de l'énoncé. Ces quelques pistes de recherche ouvrent la voie à une étude systématique de l'ensemble des déterminations spatiales constitué par les *trois* morphèmes *-i/-a/-u* et des liens entre sémantique, syntaxe et énonciation qu'ils définissent.

Commentaire [SR3]: liens entre le -a spatial, le-a foc et le -a connecteur verbal. di /du/da

²⁸ Voir ce qui a été dit pour l'Aoriste sur l'anaphore situationnelle: la situation première de référence est la situation d'énonciation (Sit0); à défaut, c'est alors la situation du procès qui joue comme situation de référence (Sit2).

2.4.2. Hypothèse sur la notion de noyau: à propos des “verbes opérateurs” du français

Dans la continuité de mes travaux sur la structuration de l'énoncé et sur la dépendance, je me suis intéressée à la question des "verbes opérateurs" du français. Je ne discute pas ici de l'abondante littérature qui existe à ce sujet. Il s'agit pour l'instant d'une simple amorce de réflexion qui n'est pas sur le même plan que les recherches précédemment exposées dans la mesure où la réflexion n'est qu'embryonnaire et que, de surcroît, ce que j'ai manipulé ce ne sont guère, à ce stade, que des “phrases” et non des “énoncés” en situation. Le travail d'observation doit donc être poursuivi. Cependant, certains phénomènes sont déjà apparus qui révèlent différents types de structuration de l'énoncé et l'existence d'un “noyau prédicatif” de structure variable. C'est le point qui m'intéresse ici.

Les verbes traditionnellement appelés “verbes opérateurs” en français introduisent un infinitif et rentrent donc dans des séquences en *sujet + verbe conjugué + infinitif* (par ex. “Elle espère manger”). Je reprends le terme “opérateur” parce qu'il est consacré par l'usage et a le mérite d'évoquer clairement les structures en question. Mais ce terme ne me semble pas totalement approprié. En effet, diverses manipulations sur les quelques verbes auxquels je me suis intéressée montrent que derrière une même structure syntaxique, *sujet + verbe conjugué + infinitif*, il existe, cachées par la linéarisation imposée par le langage et la syntaxe du français, au moins *trois types de relations* radicalement différentes entre le verbe introducteur et son infinitif. Celles-ci sont liées au sémantisme du verbe introducteur.

Pour expliquer ces relations, qui se manifestent dans des propriétés syntaxiques différentes, je propose d'introduire la notion de *noyau prédicatif* qui est à distinguer à la fois de la notion de structure phrastique et de celle de centre syntaxique. Les trois types de relations relevées correspondent en effet à des structurations différentes du *noyau prédicatif* et à une distinction entre niveau énonciatif et niveau prédicatif. Cette analyse éclaire également le fonctionnement des adjectifs opérateurs du français et celui des verbes opérateurs du wolof.

Considérons les phrases suivantes:

- | | |
|--|---------------|
| (1) <i>Jeanne espère assister au spectacle</i> | |
| (2) <i>Jeanne pense assister au spectacle</i> | |
| (3) <i>Jeanne peut assister au spectacle</i> | (épistémique) |
| (4) <i>Jeanne doit assister au spectacle</i> | (épistémique) |
| (5) <i>Jeanne semble assister au spectacle</i> | |

Commentaire [SR4]: élargir à substantifs opérateurs (Borillo) et au pb complétives (A. Boone Bordeaux) et aux relatives (cf moi Bordeaux et Borillo p.102)

- (6) *Jeanne part assister au spectacle*
 (7) *Jeanne court assister au spectacle*
 (8) *Jeanne va₁ assister au spectacle* (mouvement)
 (9) *Jeanne va₂ assister au spectacle* (futur)

Ces énoncés suivent tous le même schéma syntaxique. Le sujet est corréférentiel aux deux verbes, l'infinitif est introduit directement et peut ou non avoir un complément.

Comme l'ont montré différentes études²⁹ les énoncés de ce type qui présentent apparemment les mêmes structures manifestent des comportements différents lorsqu'on les soumet à diverses manipulations syntaxiques. On en retiendra ici trois qui paraissent révélatrices.

Manipulations

Soumettons ces phrases aux manipulations suivantes:

- substitution d'une complétive en QUE à l'infinitif
- insertion de la négation entre le verbe conjugué et l'infinitif
- insertion d'une modalité entre le verbe conjugué et l'infinitif.

V. introducteur	QUE	négation	modalité
espérer penser	+	+	+
pouvoir devoir sembler	-	+	+
partir courir aller ₁ aller ₂	-	-	-

²⁹ notamment Borillo, Soublin, Tamine (1974: 107-114) et Delaveau, Kerleroux (1985: 33-48). Ces travaux, qui ne traitent d'ailleurs pas uniquement des aspects présentés ici, ont été à l'origine de ces réflexions. Borillo *et alii* présentent un ensemble plus large de manipulations mais pas d'interprétation des phénomènes relevés. Il m'a semblé que le relevé des faits et certaines manipulations proposées pouvaient être opportunément réunies afin d'en proposer une analyse plus poussée.

Comme on le voit, suivant les verbes, ces manipulations sont possibles ou non. Elles révèlent donc des comportements différents qui permettent de regrouper déjà trois types de verbes introducteurs :

Le premier groupe de verbes présente en commun la propriété de permettre les trois manipulations syntaxiques :

- la commutation de l'infinitif avec une complétive en QUE (*Jeanne espère assister au spectacle* \approx *Jeanne espère qu'elle assistera au spectacle*).

- l'insertion de la négation entre le verbe conjugué et l'infinitif: *Jeanne espère **ne pas** assister au spectacle*.

- l'insertion d'une modalité entre le verbe conjugué et l'infinitif: *Jeanne espère **pouvoir** assister au spectacle*.

A l'inverse, pour le deuxième groupe de verbes qui réunit différents auxiliaires modaux, la commutation avec une complétive est impossible (**Jeanne peut **qu'elle** /il assiste au spectacle*). En revanche, l'insertion d'une modalité (*Jeanne peut **devoir** assister au spectacle*) ou d'une négation (*Jeanne peut **ne pas** assister au spectacle*) sont possibles³⁰.

De manière différentielle, les trois manipulations sont impossibles (sauf par jeu, nous y reviendrons) pour le troisième groupe qui rassemble des verbes de mouvement: **Jeanne part qu'elle assiste au spectacle*; **Jeanne part ne pas assister au spectacle*; **Jeanne part pouvoir assister au spectacle*.

Interprétation: la structuration du noyau prédicatif

Delaveau et Kerleroux (op.cit.), qui ne traitent d'ailleurs pas de toutes ces manipulations, analysent le problème de ce type d'énoncés en termes de "structure phrastique" et de sujet propre. Dans une argumentation très serrée (p. 33-48) faisant intervenir également la question de la passivation, ces auteurs montrent que l'on peut considérer qu'on a dans tous les cas une structure S' (subordonnée représentant une structure sous-jacente avec *complémenteur sujet* et *verbe*) introduite par le verbe conjugué (Sujet₁ V₁ + S') mais qu'il convient de distinguer deux classes de verbes introducteurs :

³⁰ Il note que les auxiliaires exprimant une modalité radicale (capacité, obligation) n'ont pas tout-à-fait le même comportement que les auxiliaires de modalité externe (probabilité, possibilité) vis-à-vis de la négation. Ainsi, « elle peut ne pas le faire » (probabilité) semble plus naturel que « elle doit ne pas le faire » auquel on préférera « elle ne doit pas le faire ». *Vouloir* et *devoir* semblent plus contraints que *pouvoir* pour ce qui est de la négation. Il faudrait donc affiner les observations à ce sujet.

- certains, comme *espérer* ont un sujet propre qui peut être co-référentiel au sujet de l'infinitif entraînant, dans ce cas, une construction à l'infinitif (S2 = S1). On pourrait donc reformuler la structure sous-jacente en: *S1 V1 Comp (S2) V2*.

- d'autres comme *sembler*, *devoir* ou *pouvoir*, constituent des verbes qui n'ont pas de sujet propre; les contraintes syntaxiques entraînent alors une "montée" du sujet de l'infinitif qui explique la structure de surface commune aux deux catégories de verbes. La structure sous-jacente pourrait être représentée de la manière suivante: $\emptyset V1 Comp S2 V2$.

La possibilité de faire alterner l'infinitif avec une complétive constitue effectivement un argument en faveur d'une interprétation de l'infinitif comme une structure phrastique et d'une analyse de l'énoncé en deux syntagmes, deux relations prédicatives sur lesquelles jouent les règles de co-référentialité des sujets. Ainsi on aurait:

- pour le 1er groupe (*espérer*) : **deux** relations prédicatives (S1 V1) + (S2 V2)
- pour le 2ème (*devoir*) et le 3ème groupe (*partir*) : **une** seule relation prédicative complexe qui reste à préciser (S2 V1-V2).

En ce qui concerne la deuxième manipulation, on considère généralement que la possibilité d'insérer une négation (particule préverbale) devant l'infinitif prouve que l'infinitif a le statut de verbe plein et constitue un **centre** de phrase, puisqu'il est le centre d'une assertion négative. Les deux verbes de l'énoncé pouvant être niés l'un et l'autre, on peut considérer que l'énoncé est constitué de deux relations prédicatives. Inversement, si l'insertion d'une négation est impossible entre les deux verbes, on est fondé à poser que le verbe conjugué et l'infinitif constituent une seule relation prédicative: les énoncés avec les verbes de mouvement représenteraient donc une seule relation prédicative. Le raisonnement est le même pour l'insertion d'une modalité.

Or pour le deuxième groupe de verbes (type *pouvoir*), les deux manipulations aboutissent à une conclusion contradictoire si l'on pose le problème en termes de structure phrastique sous-jacente: l'infinitif n'alterne pas avec une complétive (on a une seule structure phrastique) mais l'on peut insérer une négation devant l'infinitif (l'infinitif constitue donc une deuxième structure phrastique).

De plus, l'analyse en terme de structure phrastique ne rend pas compte de la différence de comportement entre les verbes de modalité et les verbes de mouvement du troisième groupe pour lesquels toute insertion est impossible.

Ainsi:

- pour le premier groupe (*espérer*), les observations convergent vers une interprétation de l'énoncé en deux relations prédicatives
- pour le deuxième groupe (*devoir*), l'infinitif semble être le centre d'une relation prédicative (cf insertion de la négation) sans pouvoir toutefois être considéré comme une deuxième structure phrastique dépendant d'une première (cf impossibilité de commuter avec une complétive)
- pour le troisième groupe (*partir*), l'infinitif et son verbe introducteur constituent une seule relation prédicative (cf impossibilité de commuter avec une complétive, d'insérer une négation ou une modalité). Etant donné le peu de manipulations possibles, le lien entre le verbe et son infinitif doit être étroit; il reste à en déterminer la nature.

Ces différentes constatations s'éclairent si l'on distingue la notion de *noyau prédicatif* de celle de *centre syntaxique* et si l'on fait intervenir la notion de *modalité* et donc de détermination du *niveau énonciatif*. Un énoncé est en effet une "phrase" (simple ou complexe) qui est prise en charge par un sujet énonciateur. Autrement dit la relation prédicative (simple ou complexe) y a reçu des déterminations énonciatives par rapport à la situation d'énonciation (temps et modalité³¹) qui en font une assertion. Ces déterminations énonciatives peuvent prendre des formes syntaxiques variées (désinences verbales, adverbe, complément, verbe...). Les contraintes syntaxiques du français sont telles que, dans une assertion, un premier verbe en fonction prédicative prend nécessairement la forme et la fonction de centre *syntactique* de l'énoncé, introduisant les divers compléments et portant les marques de détermination temporelle et d'accord avec le sujet syntaxique.

A la lumière de ces distinctions, on peut interpréter les différents types d'énoncés ici relevés comme des structures prédicatives différentes.

(1) Dans le cas des énoncés du premier groupe représentés par *Jeanne espère assister au spectacle*, on a affaire à **deux noyaux prédicatifs** :



/ Jeanne espérer () / / Jeanne assister au spectacle /

³¹ Dans le cadre de la théorie de l'énonciation, on considère que tout énoncé est déterminé par rapport à S₀ et comporte donc une détermination modale, c'est-à-dire l'indication d'un jugement de l'énonciateur par rapport à ce qu'il dit. Ce phénomène est masqué par une évidence, le fait que la modalité minimale est la prise en charge de l'énoncé comme simplement vrai. Le fait de poser que "ce que je dis est vrai" constitue néanmoins une détermination modale, celle de la plupart des énoncés.

Le premier noyau prédicatif avec le verbe *espérer* est le centre syntaxique de l'énoncé. Le second noyau prédicatif dépend du premier dont il est le complément d'objet et la dépendance syntaxique est marquée par la forme dépendante, infinitif ou complétive, de ce second noyau. On peut voir de plus dans l'effacement du second sujet lorsqu'il est co-référentiel au premier, une marque morphosyntaxique du lien fonctionnel de dépendance entre les deux noyaux.

Il conviendrait de poursuivre les investigations afin de dresser la liste des verbes entrant dans ce schéma et de voir si l'on peut dégager ce qui, dans leur sémantisme, explique ce type de fonctionnement, en dehors de leur caractère transitif. A ce stade d'analyse, cette première classe de verbes se différencie au moins fonctionnellement des deux suivantes qui sont plus aisées à définir.

(2) Dans le cas des énoncés du deuxième groupe représentés par *Jeanne doit manger*, on a affaire à **un seul noyau prédicatif** constitué par *Jeanne* et **l'infinitif**. Sur ce noyau prédicatif, **l'énonciateur** porte une **évaluation modale**, un jugement concernant la probabilité pour le sujet (de la relation prédicative) de réaliser l'action exprimée par l'infinitif. Ce jugement émanant du locuteur se trouve être exprimé par un verbe, ce qui entraîne des règles d'accord syntaxique. Mais cette linéarisation sous forme d'un enchaînement de verbes en dépendance l'un de l'autre, masque le fait que, si l'auxiliaire modal est le centre syntaxique de l'énoncé, le noyau de la relation prédicative se trouve être en fait l'infinitif et les deux verbes relèvent de deux niveaux différents de détermination, prédicatif et énonciatif:

/Jeanne assister au spectacle/

relation prédicative

(probabilité)

sujet énonciateur

déterminations énonciatives

Ce qui pourrait être paraphrasé de la manière suivante : “à propos de /Jeanne assister au spectacle/, **je** dis que c'est probable”. Ici se manifeste donc l'importance de la distinction proposée entre centre syntaxique et noyau prédicatif. Le verbe conjugué est (comme toujours) le centre syntaxique de l'énoncé: il reçoit donc les marques d'accord avec le sujet mais il n'est pas le noyau prédicatif; il n'est là que pour apporter des déterminations émanant du sujet énonciateur à la prédication de base portée par l'infinitif. Ce dernier fonctionne bien comme une structure phrastique (insertion possible d'une modalité et d'une négation après le verbe conjugué) sans pouvoir être considéré

comme un deuxième noyau prédicatif puisqu'il n'y en n'a **pas de premier**, d'où l'impossibilité de commuter avec une complétive.

Ajoutons que la possibilité d'extraposition de la modalité (*il est probable que Jeanne assiste au spectacle*) atteste le lien nucléaire entre le sujet et l'infinitif: la modalité peut être sortie, elle laisse intacte la relation prédicative entre le sujet et le verbe du noyau prédicatif. De même, l'impossibilité d'employer le verbe épistémique de manière absolue (**Jeanne doit*) ou même sans infinitif (**Jeanne doit quelque chose*), à la différence des autres verbes (*Jeanne espère quelque chose, Jeanne part quelque part*), confirme le fait que l'infinitif constitue bien le noyau prédicatif et qu'il y a une hiérarchie entre les deux verbes qui, d'un point de vue prédicatif, est inverse de la hiérarchie syntaxique.

On comprend également que *sembler* ait le même comportement de ce point de vue que les auxiliaires modaux: comme ces derniers, *sembler* exprime non pas une détermination portant sur le sujet syntaxique mais un jugement du sujet énonciateur sur la relation entre le sujet et le verbe à l'infinitif.

(3) Dans le cas des énoncés du troisième groupe représentés par *Jeanne part manger*, on a encore affaire à **un seul noyau prédicatif** (cf impossibilité de commuter avec une complétive) mais ce noyau est une unité complexe qui comprend **les deux verbes**, d'où l'impossibilité d'insérer une négation ou une modalité entre le verbe introducteur et l'infinitif:

/Jeanne partir - assister au spectacle/

La structure est différente de la précédente puisque les deux verbes appartiennent au noyau prédicatif, ils forment une unité "partir-assister au spectacle".

On peut donc résumer les trois types de structures de la manière suivante:

Jeanne espère assister au spectacle

deux noyaux prédicatifs (Jeanne espérer) (Jeanne assister au spectacle)

Jeanne doit assister au spectacle

un noyau prédicatif comprenant l'infinitif (Jeanne assister au spectacle) sur lequel le verbe introducteur introduit des déterminations du niveau énonciatif

Jeanne part assister au spectacle

un seul noyau prédicatif comprenant les deux verbes (Jeanne partir-assister au spectacle)

Cette étude nécessite de plus amples investigations en ce qui concerne notamment les auxiliaires de modalité interne (*vouloir* ne se comporte pas comme *pouvoir*), la liste de verbes qui suivent le fonctionnement d'*espérer* et l'éventualité d'autres types de relations entre un verbe conjugué et l'infinitif qui le suit. Maurice Gross (1968) a montré notamment qu'il existait presque autant de classes de constructions syntaxiques que de verbes. Mon propos ici n'est pas d'essayer de classer des différents types de verbes. Il existe sur ce point de nombreux travaux beaucoup plus fouillés (notamment Gross 1988, Huot 1981). Mais il s'agissait de montrer qu'il existe différents modes de structuration de l'énoncé et que les problèmes posés par les verbes "opérateurs" se rattachent à la question centrale des relations entre le **linéaire** et le **non linéaire** dans l'énoncé. L'étude des liens entre verbe introducteur et infinitif constitue un champ d'investigation que j'ai voulu seulement ouvrir sous l'angle de la notion de noyau prédicatif.

Les verbes de mouvement et l'infinitif: espace et finalité

On peut essayer de préciser la nature du lien qui unit ces deux verbes. Les verbes qui rentrent dans ce troisième type de structure sont des verbes de mouvement. On considère qu'ils introduisent un infinitif à valeur de but dans la mesure où ces constructions directes peuvent être glosées par une proposition finale:

Jeanne part assister au spectacle ≈ *Jeanne part pour assister au spectacle*

Cependant cette description n'est pas suffisante dans la mesure où, outre une légère différence de sens entre les deux énoncés, elle n'explique pas non plus toutes les déterminations construites par le lien (direct) entre le verbe de mouvement et son infinitif. De fait, la question à laquelle répondrait l'infinitif

direct n'est pas "pourquoi Jeanne part-elle ?" mais "où part-elle?". Ceci prouve que l'infinitif introduit un point d'aboutissement spatial dans le mouvement. Plus précisément encore, la caractéristique de ces constructions en verbe de mouvement suivi d'un infinitif est que l'infinitif détermine un **point d'aboutissement spatial** qui coïncide avec le **but** du mouvement, sa finalité au sens causal. C'est ce que révèle l'insertion de la négation:

Jeanne part pour ne pas assister au spectacle

La construction en *pour* admet la négation de l'infinitif parce que l'infinitif y exprime uniquement le but, la finalité du mouvement, au sens de cause: on peut poser une cause négative à un mouvement, cause paraphrasable en "pour éviter de". Mouvement et causalité sont dissociés dans le noyau prédicatif, l'un et l'autre peuvent donc recevoir la négation.

Notons que dans le cas de *Jeanne part pour assister au spectacle*, l'endroit où Jeanne part et celui où elle est censée assister au spectacle sont les mêmes, alors que dans *Jeanne part pour ne pas assister au spectacle*, c'est à l'endroit d'où elle part qu'a lieu le spectacle. La négation "va dans le même sens" que le mouvement du verbe *partir* parce que la cause du mouvement et son aboutissement spatial son dissociés; la négation ne porte pas sur le noyau prédicatif *partir*. Ce n'est pas le cas avec l'infinitif direct:

* *Jeanne part ne pas assister au spectacle*

La phrase est peu acceptable (sauf par jeu) car elle présente une contradiction entre les termes. En effet, l'infinitif confère au verbe introducteur un point d'aboutissement qui coïncide avec le but du mouvement: on ne peut donc nier le but tout en indiquant son point d'aboutissement spatial, le lieu où il doit se réaliser.

L'étroitesse et la nature du lien entre le verbe conjugué et l'infinitif qui s'entre-déterminent est particulièrement explicite avec *courir* qui, à la différence de *partir*, n'indique pas de point de départ en lui-même. On voit alors que c'est bien l'association de l'infinitif au verbe de mouvement qui construit un point d'aboutissement spatial. En effet, *il court pour s'entraîner* signifie qu'il fait de la course dans le but de s'entraîner: l'infinitif exprime la cause mais pas la direction du mouvement. En revanche, *il court s'entraîner* ne signifie pas que la personne pratique la course à pied: l'énoncé indique la **manière** précipitée (verbe introducteur *courir*) avec laquelle elle se **dirige** (lien entre le verbe conjugué et l'infinitif) vers un endroit où elle doit accomplir une activité (infinitif *s'entraîner*) qui est le **but** du déplacement.

Ainsi, dans le cas de la proposition finale, l'infinitif qualifie la cause du mouvement; dans le cas de l'infinitif direct, le verbe conjugué qualifie le

mouvement, le déplacement en direction du lieu où doit s’accomplir l’activité indiquée par l’infinitif, activité qui est elle-même le but du déplacement.

L’infinitif rend donc le verbe de mouvement terminatif (et donc discret), ce qui correspond à une modification de son caractère aspectuel: d’indéterminée, la limite du procès devient déterminée. L’enchaînement de l’infinitif au verbe de mouvement construit donc un terme au mouvement même si le lieu n’est pas explicité autrement que par l’activité qui doit s’y dérouler. A l’inverse, le verbe de mouvement qualifie la manière dont le sujet se dirige vers ce but. Et ceci est vrai quelles que soient les spécifications spatiales marquées par le verbe de mouvement lui-même: départ avec *partir*, arrivée avec *retourner* et *aller*, ni départ ni arrivée mais qualification du mouvement avec *courir*, *monter*, *descendre*³². Tous ces verbes deviennent terminatifs lorsqu’il sont suivis d’un infinitif et acquièrent par là des déterminations sémantiques nouvelles, celles d’un point d’aboutissement du mouvement.

Les deux verbes s’entre-déterminent donc l’un l’autre, c’est en cela que l’infinitif et le verbe de mouvement constituent une unité sémantique indissociable qui forme le noyau prédicatif³³. D’où la rareté des manipulations possibles et l’impossibilité d’insérer une négation, un adverbe, une modalité ou un complément entre le verbe de mouvement et son infinitif.

On peut ajouter à la liste *venir* qui fonctionne de la même manière, à cette différence près que le verbe est déictique et contient déjà par lui-même l’indication du point d’aboutissement du mouvement: le lieu où se tient le locuteur. Cette spécificité a des conséquences sur les propriétés de *venir*: les deux constructions (infinitif direct et infinitif introduit par *pour*) tendent à être équivalentes. L’emploi de l’infinitif reste néanmoins possible pour indiquer le but de ce mouvement: *Jeanne vient assister au spectacle*.

En revanche, les constructions avec l’infinitif paraissent difficiles pour deux autres verbes susceptibles de recevoir une interprétation déictique, *s’éloigner* et *s’approcher*:

- ? *Jeanne s’éloigne assister au spectacle*
 * *Jeanne s’approche assister au spectacle*

³² Lorsque le lieu où se produit le mouvement n’est pas explicité (*monter*, *descendre*, *venir*), le verbe de mouvement reçoit une interprétation déictique et définit un point d’aboutissement qui est le lieu où se trouve l’énonciateur.

³³ Ce phénomène est confirmé par le fait que, dans de nombreuses langues, *aller manger* ou *venir manger* s’expriment par une dérivation du verbe *manger* au moyen d’un suffixe indiquant le déplacement spatial. Ainsi en wolof à partir de *lekk* “manger” on construit *lekk-i* “aller manger” et *lekk-si* “venir manger”.

On dira plus naturellement:

Elle s'éloigne pour assister au spectacle
Elle s'approche pour assister au spectacle

Quelle est la spécificité de ces verbes qui empêche la construction avec l'infinitif direct ? A la différence de tous ceux que nous avons mentionnés, ces verbes n'indiquent ni un type de mouvement ni un mode de déplacement, mais un certain *degré* de déplacement par rapport à un point de repère, ou plus précisément un *degré incertain*. Or l'infinitif, avons-nous dit, construit un point d'aboutissement au mouvement. Cette détermination propre à la construction à l'infinitif direct serait dès lors en contradiction avec l'inachèvement que supposent *se rapprocher* et *s'éloigner*. Pour *s'éloigner*, la contradiction est moins frappante que pour *se rapprocher* car le verbe construit un point de départ et non un point d'arrivée. Comme le montre l'exemple suivant, le verbe semble cependant rebelle à la construction d'un point d'aboutissement ce qui explique la difficulté d'une construction à l'infinitif:

? *elle s'éloigne dans sa chambre / au spectacle*

Enfin le cas du verbe *aller* permet lui aussi d'intéressantes remarques sur les liens entre espace et aspect. Ce verbe en effet introduit un infinitif aussi bien en tant que verbe de mouvement qu'en temps qu'auxiliaire aspecto-temporel:

Jeanne va assister au spectacle

Selon le contexte, l'énoncé sera interprété comme un mouvement ou un "futur proche". Dans les deux cas, la structure est à analyser de la même manière en un seul noyau prédicatif comme le montrent les manipulations qui donnent les mêmes résultats. Cette parenté structurelle ne provient pas seulement d'un héritage étymologique de l'auxiliaire aspectuel, elle manifeste le lien qui existe entre temps et espace du point de vue des représentations.

Avec la valeur aspecto-temporelle d'*aller*, l'énoncé est analysable dans les mêmes termes qu'avec sa valeur spatiale, à ceci près qu'il s'agit d'un mouvement dans le temps et non plus dans l'espace: l'infinitif constitue le but et le point d'aboutissement d'un **mouvement temporel qui part du moment de l'énonciation** et qui a pour terme le moment où doit se produire l'action exprimée par le verbe.

La différence entre le futur simple et le futur dit "proche" ou "immédiat" a été l'objet de nombreuses discussions. Je ne prétends pas ici résumer les différentes analyses à ce sujet. Je voudrais seulement montrer qu'une partie des spécificités du « futur proche » rentre dans le cadre général des caractéristiques des infinitifs introduits par un verbe de mouvement. Ainsi, si les deux formes de

futur supposent une “visée” c’est-à-dire la représentation d’un terme à atteindre, le futur simple constitue une *translation* du procès, du moment de l’énonciation en un moment ultérieur, et marque donc une coupure, une *discontinuité*, alors que le futur auxilié suppose une *continuité* entre la situation d’énonciation et le moment de réalisation qui est visé. Ce moment visé constitue l’aboutissement du mouvement du verbe *aller*. Cette continuité entre le moment du procès et le moment de l’énonciation explique les valeurs de la périphrase en *aller* + *infinitif*: présentation à la fois plus vivante et plus certaine de l’événement à venir.

Ce n’est pas, en effet, la distance temporelle qui distinguent les deux futurs. L’avenir dont il est question n’est pas nécessairement plus proche avec *aller* qu’avec le futur simple, comme le montrent la compatibilité des deux tournures avec des indications temporelles diverses. On peut ainsi tout aussi bien dire :

L’année prochaine je vais aller en Espagne
L’année prochaine j’irai en Espagne

et inversement:

J’irai dans cinq minutes
Je vais y aller dans cinq minutes

La différence entre les deux constructions réside dans la représentation du lien entre le moment de l’énonciation et celui du procès. Dans la mesure où il construit une continuité entre les deux moments, le futur en *aller* tend à être utilisé pour indiquer que le moment de réalisation du procès est proche, certain, dans la continuité de la situation actuelle (quelle que soit la distance temporelle objective), alors que le futur simple marque une coupure, donc met à distance l’événement par rapport au moment de l’énonciation. On utilisera ainsi *j’irai dans cinq minutes* pour indiquer, par exemple, qu’on doit faire quelque chose entre temps: *laisse-moi tranquille, je dois d’abord finir ce que je fais actuellement: j’irai après*. Au contraire, la construction d’une continuité avec le futur “immédiat” découle directement de l’origine spatiale du verbe *aller* et du lien que nous avons décrit entre le verbe de mouvement et son infinitif: coïncidence entre terme (spatio-)temporel et but.

Ces brèves analyses ont fait apparaître des similitudes et des différences de fonctionnement entre les auxiliaires aspectuels et modaux. Les énoncés qu’ils constituent avec un infinitif ne comportent qu’un seul noyau prédicatif. Cependant les deux types de structures ne sont pas identiques car les déterminations aspectuelles opèrent à l’intérieur de la relation prédicative (auxiliaire et infinitif appartiennent tous deux au noyau) alors que les

déterminations modales opèrent *sur* la relation prédicative (seul l'infinitif appartient au noyau prédicatif).

Cette différence, manifestée par les différentes propriétés syntaxiques des deux types d'énoncés en français, est représentée dans d'autres langues par la construction différente des deux types de déterminations: ainsi en wolof, la modalité (lorsqu'elle est isolée formellement d'autres déterminations et non amalgamée) est exprimée par un verbe auxiliaire (*mën* "pouvoir", *war* "devoir"...) alors que l'aspect inaccompli est exprimé par un suffixe (-y). On peut opposer de la même manière les deux *le* du chinois: le marqueur aspectuel est suffixé au verbe alors que la particule modale se place en fin d'énoncé. La position exprime ici la structuration différente du noyau prédicatif.

Ces quelques réflexions programmatiques laissent entrevoir l'utilité de la notion de "noyau prédicatif" pour l'étude des énoncés complexes. Elles ont montré l'importance de la notion de "sujet énonciateur", source des déterminations modales. C'est en effet l'existence, au sein de l'énoncé, de déterminations émanant du sujet énonciateur qui explique que le centre syntaxique puisse ne pas faire partie du noyau prédicatif d'un énoncé. Les contraintes syntaxiques du français viennent ensuite aplanir dans la linéarisation de l'énoncé la distinction entre le niveau prédicatif et le niveau énonciatif. Ces différentes structurations gardent néanmoins un mode de présence qui se manifeste dans les manipulations et la latitude combinatoire de ces énoncés. La marque du statut des différents éléments n'est cependant pas nécessaire parce que c'est le sémantisme du verbe introducteur qui conditionne les relations entre les éléments de l'énoncé et le type de structure dans lequel ils rentrent. Ce qui montre encore une fois l'interdépendance entre syntaxe et sémantique.

2.4.3. Hiérarchies et linéarisation (projet de recherche)

Cette étude sur les verbes opérateurs du français a déjà révélé la présence, au sein de l'énoncé, d'un **noyau prédicatif** de dimensions variables qui ne recouvre pas nécessairement le **centre syntaxique**. Ce noyau prouve l'existence de différents niveaux d'organisation et d'une structuration de l'énoncé différente de l'organisation syntaxique, même si à l'occasion centre syntaxique et noyau prédicatif se superposent. Autrement dit, la structure **séquentielle** de l'énoncé recouvre une autre architecture marquée par une organisation **hiérarchique** spécifique entre un noyau prédicatif et des déterminations qui portent sur ce noyau. Celles-ci peuvent notamment relever de l'énonciation (cf auxiliaires porteurs de déterminations modales). Mais dans cette organisation déjà complexe, il faut introduire, de surcroît, une autre architecture qui relève d'un troisième niveau, celui de l'articulation discursive dans laquelle se construit un **troisième centre de gravité**, cette fois au niveau de l'ensemble de l'énoncé: le focus ou **barycentre de l'énoncé**. La construction d'un focus relève également de l'énonciation, il ne s'agit cependant pas d'une simple détermination mais d'une opération fondatrice d'assertion, de la construction d'une relation nucléaire dominant hiérarchiquement toutes les autres relations au sein de l'énoncé.

Ces phénomènes, connus dans l'ensemble, devraient pouvoir faire l'objet d'une systématisation qui permette d'articuler de manière éclairante les différentes structurations en jeu dans le langage, leurs marques et leurs modes d'organisation dans la linéarisation de l'énoncé. Différents aspects de mes travaux mettent déjà en jeu ce problème de la linéarisation. D'autres sont à l'état de piste de recherche. L'étude des différentes hiérarchies à l'oeuvre dans la linéarité du langage constitue pour moi un projet de recherche qui s'intègre de manière naturelle dans une opération de recherche de l'équipe à laquelle j'appartiens, le LLACAN, opération baptisée "Hiérarchie et linéarisation". Les phénomènes évoqués ci-dessous constituent donc un point de départ et non un travail achevé. On peut cependant déjà renouer différents fils autour du problème de la linéarisation.

Noyau prédicatif et centre syntaxique

Une étude systématique de la structuration de l'énoncé doit tenir compte de l'organisation des termes **à l'intérieur de la relation prédicative**. Je n'insisterai guère ici sur cet aspect. Je rappellerai seulement l'existence d'une hiérarchie dans la dépendance des différents termes qui constituent la relation prédicative simple (avec un seul noyau prédicatif). C'est la structuration en **syntagmes** qui, eux aussi, présentent un noyau, ce que la grammaire générative appelle une "tête", le déterminé sur lequel porte le déterminant. On opposera ainsi par exemple les deux structurations possibles de l'énoncé:

Je suis une grosse rêveuse

Hors contexte la structure est indécidable. D'où les quiproquos possibles: *je suis une grosse rêveuse* (*grosse* est tête ou noyau du syntagme et déterminé par *rêveuse*) ou *je suis une grosse rêveuse* (le noyau *rêveuse* est déterminé par *grosse*). Les phénomènes sont bien connus. Il s'agit ici seulement de montrer qu'à ce niveau également intervient une hiérarchie.

De manière fort intéressante, cette structuration interne de la relation prédicative peut être marquée en français par le phénomène complexe de la **liaison**³⁴.

La liaison est en effet *obligatoire* à l'intérieur des groupes qui appartiennent à un même niveau dans l'organisation de la relation prédicative:

- à l'intérieur du groupe nominal, entre déterminant et nom:

ton article; les grands enfants; un savant anthropologue

ou à l'intérieur d'un mot composé

les Etats-Unis (qu'on opposera au syntagme *les états # unis par un traité d'assistance*)

ou entre préposition et terme régi:

en Espagne

-à l'intérieur du groupe adjectival entre adverbe et adjectif:

très intéressant

- à l'intérieur du groupe verbal, entre adverbe et participe passé:

il n'a rien appris

ou entre *être* et son attribut

c'est une belle maison

En revanche la liaison est *interdite* entre :

³⁴ On pourra notamment se reporter utilement à Picabia et Zribi-Hertz (1981: 190-198) à qui certains exemples sont empruntés.

- le groupe sujet et le prédicat:

les enfants # iront là-bas cet été

Cette règle vaut pour un sujet lexical; on notera qu'avec un sujet pronominal, au contraire, la liaison est obligatoire: le caractère clitique du pronom prévaut sur son statut de sujet:

ils[↗] iront là-bas cet été

Par contre, la liaison est *interdite* entre :

- entre participe passé et objet

ils ont appris # un poème

- entre adverbe et circonstant ou complément

ils iront là-bas # en été

il pense évidemment # aux conséquences

- entre verbe et infinitif

ils espèrent # aller en Espagne

La liaison, définissant des relations de différents niveaux à l'intérieur de la relation prédicative, permet ainsi de distinguer les deux structures possibles de l'énoncé suivant, selon la portée de l'adjectif:

(un marchand de draps) # anglais (le marchand est anglais)

un marchand (de draps[↗] anglais) (les draps sont anglais)

Dans le premier cas, la liaison est interdite, dans le second, elle est facultative.

La liaison permet également de distinguer la structuration en noyau et déterminant (liaison) ou déterminant et noyau (absence de liaison), par exemple dans:

un savant # anthropologue

un savant [↗]anthropologue

Différents autres facteurs interviennent dans les phénomènes de liaison, comme la nature lexicale ou pronominal du sujet ou de l'objet (*les enfants # ont appris / ils[↗] ont appris; ils apprennent # un ensemble de poèmes / ils les[↗] apprennent*), une différenciation entre singulier et pluriel en cas d'homophonie (*un prix # élevé / des prix[↗] élevés*), le niveau de langue dans le cas des liaisons facultatives (*je n'ai pas[↗] appris / j'ai pas # appris*).

L'opposition entre liaisons obligatoires et liaisons interdites dessine cependant une architecture générale qui oppose la **relation centrale**, supérieure hiérarchiquement, *sujet-verbe* (liaison interdite) aux relations entre les termes qui appartiennent à un *même* niveau hiérarchique inférieur (liaison obligatoire entre les termes d'un même syntagme). On remarquera de plus que la liaison concerne essentiellement les consonnes flexionnelles, marques de temps, personne et surtout de nombre, c'est-à-dire des déterminations qui jouent à l'intérieur d'un

syntagme donné. La liaison apparaît donc comme une marque phonétique de la structuration interne de la relation prédicative.

Les séquences de verbes posent le problème des relations entre verbes et celui de la structuration possible en **plusieurs noyaux prédicatifs**. On a déjà montré pour le français que les séquences *verbe introducteur + infinitif* pouvaient recouvrir des structures différentes avec un ou deux noyaux prédicatifs (cf ci-dessus 2.4.2) et qu'il était utile pour l'analyse de distinguer entre noyau prédicatif et centre syntaxique de l'énoncé qui ne se recouvrent pas nécessairement. Mais le problème de la structure prédicative se pose de manière générale pour toutes les séquences de verbes. Il serait intéressant d'étudier également le cas des **verbes sériels**, dans les langues africaines ou en chinois par exemple. Ces séries verbales semblent relever de différents types de structurations du noyau prédicatif.

Le wolof offre un terrain d'analyse remarquable en ce qui concerne les séquences de verbes avec l'abondance de ce qu'on appelle les **coverbes ou verbes opérateurs**³⁵ **du wolof**. Il s'agit de verbes qui fonctionnent comme centre syntaxique, *régissant* un deuxième verbe tout en exprimant des déterminations portant *sur* le verbe qu'ils introduisent. Le verbe opérateur semble donc être à la fois centre syntaxique et déterminant du noyau prédicatif. Ces déterminations correspondent en général à des spécifications exprimées par des adverbes en français.

naaje (dérivé de *naaj* "soleil", "clarté solaire"): "faire quelque chose tard dans la matinée"

dama naaje dem marse
je+EmphVb faire-tard aller marché
je suis allée tard au marché

que l'on comparera avec le verbe simple:

dama dem marse
je+EmphVb f aller marché
je suis allée au marché

teel : "être trop tôt", "faire quelque chose tôt"

tamm naa teel a liggéyi
avoir-l'habitude je+Pft faire-tôt joncteur travailler+exitif
j'ai l'habitude d'aller travailler tôt

xaw : "faillir", "s'en falloir de peu"

xaw na jeex

³⁵ Voir notamment Church (1981: 50-65) et Dialo (1983: 58-60).

faillir il+Pft être-fini
c'est presque fini

gaaw: “se hâter de”, “faire quelque chose vite”

dafa gaaw a dem
il+EmphVb joncteur aller
il s'est hâté de partir / il est parti vite

En fait, de nombreux verbes peuvent introduire un deuxième verbe en dépendance: auxiliaires modaux, verbes de mouvement... Il semble cependant que ces enchaînements recouvrent différentes structures prédicatives qui mériteraient une étude spécifique. En effet, on voit apparaître, dans certains cas qu'il faudrait définir, un connectif ou **joncteur verbal -a** entre les deux verbes, joncteur qui n'apparaît pas partout. On opposera ainsi les deux énoncés suivants, le premier avec *-a* affixé au verbe *sog* “venir de”, “faire à l'instant même”, le second avec *dem* “aller”, sans joncteur:

mu ngi sog a teddi
il+Prés... venir-de joncteur démarrer
il vient de démarrer

mu ngi dem Ø lekk
il+Prés... aller manger
il part manger

Dans certains cas, pour un même verbe, ce joncteur apparaît ou non, selon les conjugaisons. S'agit-il de contraintes phonétiques, morphosyntaxiques (la structure du syntagme verbal change avec les différentes conjugaisons) ou sémantiques ? On opposera ainsi le Parfait et l'Emphatique du Verbe dans les deux exemples suivants avec *xaw* “faillir”:

xaw nanu Ø dem (Dialo 1983: 59)
faillir nous+Pft partir
nous avons failli partir

tey dafa xaw a tàng (ibid.)
aujourd'hui il+EmphVb faillir joncteur être-chaud
il fait un peu chaud aujourd'hui

Il conviendrait d'étudier d'abord les conditions d'apparition de ce joncteur qui ne sont pas décrites par les auteurs qui en mentionnent l'existence (Church, 1981: 54; Dialo, 1983: 58). On pourrait alors définir le rôle de ce morphème. Je pense qu'il s'agit d'un opérateur prédicatif qui marque l'existence d'un noyau prédicatif distinct du centre syntaxique (verbe introducteur) dont il dépend. Cette hypothèse semble confirmée, d'une part, par le fait que les verbes de

mouvement sont suivis d'un deuxième verbe *sans* joncteur (cf supra 2.4.2 sur les verbes de mouvement du français qui forment une unité prédicative avec leur infinitif), d'autre part, par le fait que le joncteur *-a* est incompatible avec la marque *di* d'inaccompli³⁶ (Church 1981: 57). Dans l'analyse que je propose par ailleurs pour ce morphème avec une argumentation spécifique (Robert 1991: 259 et 274-7), le morphème *d-* qui apparaît dans l'Emphatique du Verbe (*da-*), le Négatif Emphatique (*du-*) et la forme pleine de l'inaccompli (*di*), est la marque d'une dissociation entre le noyau prédicatif et le lexème verbal: *d-* serait un opérateur prédicatif. On comprend alors qu'il soit incompatible avec le joncteur *-a* si celui-ci est la trace de l'existence d'un noyau prédicatif distinct du verbe introducteur.

On aurait ainsi en wolof deux types de séquences verbales marqués par la présence ou l'absence de joncteur:

- absence de joncteur quand on a un seul noyau prédicatif et que le centre syntaxique coïncide avec ce noyau ou fait partie du noyau prédicatif: c'est le cas des verbes de mouvement qui forment une seule unité sémantique avec le verbe introducteur (cf 2.4.2).

- présence du joncteur quand le centre syntaxique (verbe introducteur) ne coïncide pas avec le noyau prédicatif (verbe régi), notamment lorsque le verbe introducteur exprime des déterminations modales, aspectuelles ou temporelles portant *sur* ce noyau³⁷.

L'hypothèse mérite d'être vérifiée. Ce deuxième type de structure nous ramène au cas où le verbe introducteur introduit des déterminations énonciatives portant sur le noyau prédicatif qui suit.

Noyau prédicatif et déterminations à portée énonciative

On a vu avec les verbes opérateurs du français (cf ci-dessus 2.4.2) que lorsque le centre syntaxique de l'énoncé est constitué par un verbe porteur de déterminations émanant du sujet énonciateur (auxiliaires modaux, *sembler*), la séquence en *verbe* + *infinitif* présente des propriétés syntaxiques qui s'expliquent par une dissociation entre noyau prédicatif (infinitif) et centre syntaxique (verbe introducteur).

³⁶ Cette marque est à distinguer du suffixe *-y* d'inaccompli, même si elle peut apparaître localement équivalente (cf Robert 1991: 270).

³⁷ C'est peut-être aussi le cas des coverbes à valeur d'idéophones introduits directement par l'auxiliaire *ne* (*patt* "garder le silence", *dafa ne patt* "il a gardé le silence").

Les **adjectifs** opérateurs du français présentent aussi un cas intéressant de ce point de vue. Comme le montrent les manipulations syntaxiques³⁸, une même structure syntaxique, *sujet + adjectif + de + infinitif*, peut recouvrir deux types différents de structuration du noyau prédicatif:

- (1) *Jean est fier de réussir si bien*
- (2) *Jean est admirable de réussir si bien*
- (3) *Jean est heureux de partir*
- (4) *Jean est absurde de partir*

Les énoncés (1) et (3) peuvent ainsi être repris par une particule préverbiale (*Jean en est fier*, *Jean en est heureux*) alors que la reprise est impossible pour (2) et (4) (**Jean en est admirable*, **Jean en est absurde*). De même dans (1) et (3), on peut remplacer l'infinitif par un nom (*Jean est fier de sa réussite*, *Jean est heureux de son départ*), alors que la substitution est impossible pour (2) et (4) (**Jean est admirable de sa réussite*, **Jean est absurde de son départ*). Comme dans le cas des verbes opérateurs, ces différents résultats s'expliquent par le sémantisme des adjectifs introducteurs et la structure prédicative des énoncés qu'ils construisent. Dans le cas de *fier* et *heureux*, l'adjectif introducteur exprime le sentiment du sujet syntaxique sur l'action qu'il effectue. On a donc **deux noyaux prédicatifs** co-référentiels au même sujet syntaxique:

- /Jean être fier/, /Jean réussir/
- /Jean être heureux/, /Jean partir /

L'infinitif commute avec un substantif et peut être repris par un pronom car il constitue un deuxième noyau prédicatif complément du premier verbe.

En revanche, les adjectifs *admirable* et *absurde*, introduisent un jugement de type axiologique (bon/mauvais) émanant du sujet **énonciateur** et portant sur l'infinitif qui suit. On a donc **un seul noyau prédicatif**, l'infinitif, auquel l'adjectif introducteur apporte des déterminations qui relèvent d'un autre niveau, celui de l'énonciation:

³⁸ Pour plus d'exemples, on pourra notamment aux exemples que proposent Borillo *et alii* (1974: 106). Il s'agit d'un exercice dont les auteurs ne donnent pas l'analyse.

Jean est admirable de réussir

/ Jean réussir /

jugement (admirable)

sujet énonciateur

Jean est absurde de partir

/ Jean partir /

jugement (absurde)

sujet énonciateur

L'infinif ne peut pas être repris par une particule préverbale ni commuter avec un substantif car il ne s'agit pas d'une deuxième relation prédicative, complément de la première; l'infinif constitue en réalité le seul noyau prédicatif de l'énoncé. On retrouve donc avec ces adjectifs évaluatifs, le même type de structure que pour les verbes modaux: un noyau prédicatif syntaxiquement dépendant d'un centre syntaxique qui exprime des déterminations énonciatives, un jugement de l'énonciateur portant sur le noyau qui suit.

Ces exemples montrent que les termes du lexique peuvent appartenir à une même catégorie (ici l'adjectif) et structurer différemment l'énoncé. Ceci tient à la portée énonciative de certains d'entre eux. Cette portée énonciative entraîne une hiérarchie entre le syntagme adjectival (déterminations énonciatives) et l'infinif (noyau prédicatif) qui, d'un point de vue prédicatif, est inverse de la hiérarchie syntaxique.

L'existence d'une ou plusieurs hiérarchies au sein de l'énoncé et la question de la dissociation entre noyau prédicatif et centre syntaxique se posent, avons-nous vu, pour les séquences de verbes. Mais elle se pose plus généralement pour tous les cas de **subordination**, avec ou sans morphème subordonnant. On a donc là un vaste champ d'investigation pour le problème général de la linéarisation et de ses liens avec les différentes hiérarchies à l'oeuvre dans l'énoncé. Il s'agit d'étudier les **différents modes de dépendance** qu'entraîne la linéarisation de ces hiérarchies.

J'évoquerai seulement quelques exemples pour cette recherche qui est encore à l'état de projet. Prenons d'abord le cas relativement simple de l'énoncé suivant:

je ne veux pas qu'on m'aime pour mon argent

Le sens de l'énoncé n'est pas le produit de l'addition des unités, *je ne veux pas + qu'on m'aime + pour mon argent*. Entre les différents groupes de termes se construit une architecture dont la complexité tient à la portée de la négation. La personne veut en effet qu'on l'aime mais pour autre chose que pour son argent. La négation entourant le verbe introducteur porte en réalité sur l'articulation entre principale et subordonnée. La portée de la négation dépasse donc le verbe introducteur. Cet exemple manifeste encore une fois l'existence d'une structuration **non séquentielle** de l'énoncé, d'une architecture non linéaire.

On pourrait citer ainsi de nombreux exemples dans lesquels certains termes ont une portée qui dépasse le terme qu'ils déterminent syntaxiquement. La négation et la préposition *pour* qui introduit une *visée* posent généralement des problèmes complexes de portée, comme le prouve l'énoncé suivant où la reprise du verbe introducteur montre bien que la négation ne porte pas sur le verbe introducteur mais sur *pour*:

je n'attends pas ta visite pour te souhaiter une bonne année mais je l'attends quand même (ta visite).

Comme le remarque Jean-Jacques Franckel³⁹ *passer pour* prend un sens différent dans les deux énoncés suivants:

- (1) *il est passé pour être sympa*
- (2) *il passe pour sympa*

Dans (1) *passer* correspond à un verbe d'action qui exprime un mouvement spatial du sujet syntaxique et *pour* indique la finalité de ce mouvement. Dans (2), il ne s'agit pas d'un mouvement dans l'espace mais d'une qualification du sujet qui correspond à une sorte de mouvement notionnel: d'une désignation de ce qu'est le sujet (*il*) vers une qualification définissant ce que les autres pensent qu'il est (*sympa*).

Je pense que ce glissement subtil du sens devrait pouvoir être interprété (au moins en partie) à l'aide de la notion de noyau prédicatif. Dans (1) la présence de *être* construit un deuxième noyau prédicatif dissocié du premier et donc dissocié de la première prédication portant sur le sujet. Le syntagme en *pour* introduit donc une deuxième qualification portant non pas seulement sur le

³⁹ Exposé du 1er avril 1995 à l'URA 1028.

sujet mais sur l'ensemble du premier noyau: celle-ci correspond à l'indication de la finalité de l'action du sujet. Dans (2) au contraire, on a un seul noyau, le syntagme en *pour* se "replie" donc comme par une boucle, sur la qualification du sujet.

Il semble que le temps du verbe joue également un rôle important dans la construction des liens structurels entre les termes. On notera ainsi que l'on dira difficilement:

**il est passé pour sympa*

et plus naturellement:

il a pu passer pour sympa

ou *il passait pour sympa (auparavant)*

alors que le passé composé est naturel dans:

il est passé pour être sympa

De même, le présent progressif paraît difficile pour le premier énoncé (** il est en train de passer pour sympa*) alors qu'il est moins bizarre avec le second même si le caractère ponctuel de *passer* rend la tournure un peu difficile (*?il est en train de passer pour être sympa*).

Je pense que ces contraintes complexes sont liées à la structure prédicative décrite. Dans le cas de *passer pour+adjectif*, le "bouclage" de la relation prédicative sur elle-même confère à l'énoncé une valeur de *qualification* du sujet. Il y aurait une contradiction entre la coupure (de type discret) que construit le passé-composé et le caractère compact de la qualification, à l'intérieur d'une même relation prédicative. De même, la forme "être en train de" introduit une hétérogénéité temporelle⁴⁰ qui est incompatible avec le caractère compact de la qualification (cf **il est en train d'être rouge*). En revanche l'auxiliaire modal *pouvoir* (jugement de l'énonciateur) et l'imparfait (translation des propriétés de T₀ en un moment repère différent de T₀) introduisent une distance subjective compatible avec la qualification.

Dans le cas de (2), la dissociation des noyaux prédicatifs permettrait une dissociation de la temporalité des deux verbes.

Ces quelques pistes de réflexion montrent la complexité des liens entre structuration prédicative et construction du sens ainsi que l'interdépendance des différentes déterminations à l'intérieur de l'énoncé.

⁴⁰ Pour une analyse plus précise sur l'analyse de « être en train de », on pourra se reporter à Franckel 1989: 62-88.

Parmi les subordonnées, les relatives du français (à l'indicatif vs au subjonctif) et les propositions à l'Aoriste du wolof présentent elles aussi des problèmes intéressants concernant l'articulation entre noyau prédicatif et déterminations énonciatives. Il me semble utile, à ce sujet, d'introduire la notion d'orbite assertive.

Déterminations énonciatives et orbite assertive

L'énoncé complexe comporte par définition plusieurs centres syntaxiques. Comme tout énoncé, il fait l'objet d'une prise en charge par l'énonciateur qui lui donne le statut d'assertion. Or il m'est apparu que la dépendance syntaxique du second centre syntaxique par rapport au premier pouvait recouvrir différents cas concernant le statut assertif de la subordonnée. On a vu précédemment (cf 2.4.2) que dans le cas de verbes exprimant un jugement de l'énonciateur (auxiliaires modaux et *sembler* par exemple), on avait un seul noyau prédicatif (l'infinitif) sur lequel portaient des déterminations énonciatives exprimées par le verbe introducteur. En ce cas, le verbe introducteur est dissocié du noyau prédicatif, il est le centre syntaxique de l'énoncé, mais il est de surcroît le noyau assertif de cet énoncé et l'infinitif se trouve dans son orbite assertive. Avec les subordonnées qui constituent un deuxième noyau syntaxique, on voit apparaître différents cas. La validité de la subordonnée peut en effet être posée *indépendamment* de l'assertion du premier noyau prédicatif ou au contraire construite *à partir de* ce noyau. Dans ce dernier cas, la subordonnée est dans l'orbite assertive de la principale.

Prenons l'exemple de l'Aoriste du wolof. J'ai montré (cf 2.3 et Robert: 1995c) que cette conjugaison avait pour propriété de construire une dépendance situationnelle entre la proposition dans laquelle elle est employée et un repère qui lui est extérieur: c'est ce repère qui définit la situation dans laquelle la proposition est validée, aussi bien pour ce qui est de l'ancrage temporel que pour la prise en charge par un énonciateur. D'où ses effets divers, comme la valeur de vérité historique indépendante de l'énonciateur, après un premier repère temporel, ou sa valeur interrogative en cas d'absence de repère préalable (l'énoncé est en attente d'une prise en charge).

Au niveau de la subordination, on peut alors opposer les subordonnées à l'Aoriste (comme les temporelles ou les relatives) et les subordonnées qui présentent un autre mode (causales à l'Emphatique du Verbe par exemple). Les premières développent des éléments de la principale (spécification temporelle, actants, hypothèse de l'énonciateur) qui se trouvent donc dans l'orbite assertive de la principale alors que les secondes sont l'objet d'une prise en charge propre. Cette différence est particulièrement claire dans le cas des complétives qui peuvent se construire des deux manières.

On opposera ainsi les complétives construites directement avec l'Aoriste (subordonnées dans l'orbite assertive de la principale et dont la dépendance est marquée par l'emploi de ce mode exprimant par définition une dépendance assertive) et les complétives en *ne* ("que") suivi d'un autre mode. Comme le montrent leurs emplois en indépendante, tous les autres modes indiquent en effet une prise en charge de la proposition par l'énonciateur. On peut donc dire qu'à la différence de l'Aoriste, avec ces autres modes, la subordonnée n'est pas dans

l'orbite assertive de la principale et qu'elle comporte son propre ancrage situationnel:

Yaakaar naa nga tane

Espérer je+Pft tu+Aor. aller-mieux

“J'espère (que) tu iras mieux”

(Aoriste)

Yaakaar naa ne tane nga

Espérer je+Pft que aller-mieux tu+Pft

“J'espère que tu vas mieux “

(Parfait)

Avec l'Aoriste, la vérité de la complétive est construite uniquement depuis la principale, autrement dit l'amélioration de l'état de l'interlocuteur n'a pas d'autre ancrage que l'espoir du locuteur, d'où la valeur future de la subordonnée. Au contraire avec la complétive en *ne + Parfait*, le locuteur manifeste son espoir que l'amélioration coïncide avec une réalité existant indépendamment de ses espérances.

Or ce phénomène ne se limite pas au wolof. Le grec moderne, par exemple, présente lui aussi une opposition assertive comparable entre complétives en *oti+indicatif* et complétives au subjonctif (en *na*), ce dernier mode prenant par ailleurs des valeurs de visée ou de conation (voir Delveroudi et alii, 185-199).

Il s'agit vraisemblablement d'un mécanisme généralisable. Je pense en effet que la notion d'orbite assertive permet de formuler de manière rigoureuse la différence entre relatives à l'indicatif et relatives au subjonctif en français. Dans *je cherche une maison qui soit sur la colline*, l'existence de la maison n'est posée que par rapport à la recherche que j'en fais, alors que dans *je cherche une maison qui est sur la colline*, le sujet est à la recherche d'une maison qui existe bel et bien indépendamment de sa recherche.

On entrevoit alors comment opposer au moins deux types d'énoncés complexes: ceux dans lesquels il y a deux noyaux prédicatifs mais un seul noyau assertif au niveau de la principale, la subordonnée étant alors dans l'orbite assertive de la protase; et ceux où, aux deux noyaux prédicatifs, correspondent deux noyaux assertifs:

proposition₁ (repérage énonciatif), proposition 2 (anaphore situationnelle)

proposition₁ (repérage énonciatif), proposition 2 (repérage énonciatif)

Cette prise en charge énonciative à géométrie variable permet, de plus, d'expliquer le double fonctionnement de la conjonction *ndax* en wolof. Suivant le mode employé dans la subordonnée (Aoriste ou Emphatique du Verbe) et le repérage qu'il marque (dépendance ou repérage énonciatif propre), on relève un remarquable changement de sens de la proposition:

Ñěw naa ndax ma am alal

Venir je+Pft *cause* je+Aor. avoir fortune

“Je suis venu pour avoir de l'argent “

Ñěw naa ndax dama am alal

Venir je+Pft *cause* je+EmphVb avoir fortune

“Je suis venu parce que j'ai de l'argent”

Ajoutons enfin que ce même morphème *ndax*, placé en début d'énoncé c'est-à-dire sans repérage assertif préalable, prend une valeur interrogative (*est-ce que*):

ndax danga sonn tey ?

est-ce que tu+EmphVb être-fatigué aujourd'hui

est-ce que tu es fatigué aujourd'hui ?

La notion d'orbite assertive constitue un outil d'analyse qui devrait permettre de décrire systématiquement de nombreux problèmes posés par la subordination comme les complétives du français ou la topicalisation des subordonnées.

On devrait pouvoir également rendre compte des deux interprétations possibles de la phrase suivante en termes de structuration variable du noyau prédicatif et de l'orbite assertive:

Jean juge les enfants coupables

Dans un cas, la culpabilité des enfants est l'objet du jugement que porte le sujet syntaxique. On a deux relations prédicatives intriquées, (*Jean juge les enfants*) et (*enfants, coupables*) qui peuvent être paraphrasées par une complétive: *Jean juge (que les enfants sont coupables): coupables* constitue un deuxième noyau prédicatif qui se trouve être de surcroît le barycentre de l'énoncé: sauf intonation spécifique, c'est *coupables* qui est le rhème. *Coupables* est dans l'orbite assertive de *juger*. Il s'agit en effet du jugement de Jean. C'est l'ensemble de l'énoncé qui est pris en charge par l'énonciateur: ce dernier affirme que la culpabilité des enfants constitue le jugement de Jean.

Dans l'autre cas, au contraire, la culpabilité des enfants n'est pas l'objet de l'activité du sujet syntaxique mais l'objet du jugement de l'énonciateur. L'énoncé peut être paraphrasé par une relative: *Jean juge les enfants (qui se trouvent par ailleurs être coupables)*. On a deux jugements assertifs. L'énonciateur affirme d'une part que *Jean juge les enfants* (désignation de l'activité de Jean), d'autre part qu'il s'agit d'*enfants coupables*. *Coupables* n'est donc pas dans la même orbite assertive que *juger*. De plus, sauf intonation spécifique et articulation discursive sur le sujet (*c'est Jean qui juge*), le centre de gravité de l'énoncé est sur *juger* (les enfants coupables). Le verbe *juger* renvoie, à lui seul, à une activité. Le caractère aspectuel du procès change d'ailleurs avec cette structuration de l'énoncé: le procès *juger* est duratif, il peut alors être désigné dans son déroulement:

Jean est en train de juger (les enfants coupables)

Alors que dans le cas de la structure précédente avec attribut de l'objet, lorsque *coupables* qualifie le jugement que Jean porte sur les enfants, *juger* semble fonctionner comme un verbe d'état (*avoir un jugement*) incompatible avec le présent duratif:

* *Jean (est en train de juger les enfants) coupables*

D'un énoncé à l'autre, le statut énonciatif de *coupables* change, entraînant à la fois une structuration différente de l'énoncé et des propriétés aspectuelles variables pour le procès. Ce statut énonciatif est indécidable hors contexte mais l'enchaînement discursif lève l'ambiguïté.

Centre de gravité de l'énoncé et portée du focus

On vient d'évoquer la question de l'orbite assertive dans laquelle rentrent les différents éléments de l'énoncé complexe. Il s'agissait d'un phénomène **intra-énoncé**. Mais l'articulation discursive construit elle aussi un centre, un noyau, cette fois à portée **inter-énoncés**: le **focus** discursif qui est lui aussi une détermination de niveau énonciatif.

On a vu précédemment (cf 2.1) que la **focalisation** (*c'est Pierre qui a pris le livre*) constituait une forme particulière d'assertion avec une double structure, une relation prédicative dont l'existence est préconstruite (*quelqu'un a pris le livre*) et une assertion, celle de la désignation de la bonne valeur (*c'est Pierre*). La focalisation constitue donc une autre forme de dissociation entre le noyau prédicatif et le centre de l'énoncé. Il ne s'agit pas ici seulement du centre syntaxique mais du focus, c'est-à-dire du centre de gravité de l'énoncé, de ce qui fait l'objet de l'assertion: le rhème.

La focalisation manifeste donc l'existence, en plus du noyau prédicatif et du centre syntaxique, d'un troisième type de hiérarchie et d'architecturation de l'énoncé, celle qui définit l'objet de l'assertion, son centre de gravité, le **barycentre** autour duquel se définit le poids de l'énoncé et s'organisent l'ensemble des éléments qui le constituent. Il s'agit là d'un nouveau mode de dépendance des termes entre eux qui s'organise parfois de manière complexe. Ainsi, dans le cas d'un énoncé focalisé, il se construit deux formes de dépendance entre les termes: le rhème dépend syntaxiquement du centre syntaxique qui l'introduit (*c'est Pierre qui...*) mais le centre syntaxique dépend à son tour du rhème qui est le noyau de l'énoncé. Sur les différentes marques de cette double dépendance dans diverses langues, on pourra se reporter à Robert 1993: 45.

La difficulté, là encore, vient de ce que le centre de gravité de l'énoncé n'est pas nécessairement marqué par un morphème spécifique et que cette architecture n'apparaît pas nécessairement d'emblée dans l'analyse, surtout hors contexte. Ainsi, lorsqu'elles ne sont pas marquées par des morphèmes spécifiques, la thématization et la focalisation peuvent apparaître l'une et l'autre sous une forme comparable, celle de l'extraposition, entendue ici comme antéposition avec reprise pronominale. Thématization et focalisation ne se distingueront alors que par l'intonation et le contexte d'emploi: "*dis donc, Paul* (intonation montante), *il est d'accord pour venir demain?*" (thématization de Paul), que l'on opposera à "*Paul* (intonation descendante) *(il) est d'accord mais moi par contre, je ne suis pas sûr de venir*" (focalisation sur Paul). En fait, la thématization constitue un choix de point de départ dans la séquentialisation de l'énoncé, un choix du repère constitutif de l'énoncé (cf Culioli: 1982: 16). Elle relève du problème de l'ordonnement dans le temps de l'énoncé qui est

Commentaire [SR5]: lien fonctionnel entre constitution du focus et sens intéré (Benveniste), intention de signifier, vouloir dire. le sens intéré induit une structuration complexe de l'énoncé qui contribue à la construction du sens de celui-ci. LE "vouloir dire" est-il marqué par un noyau dans la phrase (cf focus) ou le rapport est-il plus complexe entre vouloir dire et noyau de l'énoncé ?

conditionné par les contraintes de la mémoire immédiate, c'est pourquoi les phénomènes de thématisation abondent à l'oral.

Le centre de gravité de l'énoncé (le focus) est toujours au moins marqué par l'intonation et construit par l'**enchaînement discursif**. Comme l'a bien montré Antoine Culioli, chaque **mise en relation** construit du sens. Or l'articulation discursive constitue elle aussi une mise en relation⁴¹. Son rôle dans la construction du sens n'a pas été suffisamment étudié (cf 3.3.3 sur la sémantique de la parataxe).

La focalisation évoquée ci-dessus constitue un cas particulier puisqu'il s'agit d'une assertion complexe avec préconstruction. Mais l'existence d'un point nodal de l'assertion de dimensions variables est valable pour tout énoncé. Point n'est besoin d'insister sur la question bien connue du thème et du rhème. Ce qui est important ici, c'est de montrer que l'on a, là encore, une architecture de l'énoncé qui est aplanie par la linéarisation et qui s'ajoute aux architectures précédemment évoquées.

Le centre de gravité de l'énoncé ne se superpose pas nécessairement avec le centre syntaxique ou le noyau prédicatif. Reprenons rapidement le cas des énoncés en *verbe+infinitif*. On a vu que, dans l'énoncé suivant, le centre syntaxique est le verbe introducteur mais c'est l'infinitif qui est le noyau prédicatif:

Jean peut assister au spectacle

Suivant les cas, le focus peut être sur *peut* (*il peut assister au spectacle mais je n'en suis pas sûr*) ou sur *assister au spectacle* (*il peut assister au spectacle ou être en train de faire autre chose, ce n'est pas mon problème*).

De même, lorsqu'on a deux noyaux prédicatifs, le focus peut porter sur l'un, l'autre ou l'ensemble:

Jean espère assister au spectacle

Selon le contexte, l'énoncé peut être employé pour exprimer l'espoir de Jean d'assister au spectacle (les deux verbes font partie du focus) ou spécifier son

⁴¹ C'est pour cela que, contrairement à ce que pose Jean-Claude Milner (1992: 29), la théorie de Culioli n'est pas de type transformationnel: de la lexis à l'énoncé, on n'a pas seulement un "déplacement formel" car entre les deux se produisent des mises en relations nouvelles qui apportent des spécifications supplémentaires et participent donc à la construction du sens. D'une manière générale, le niveau prédicatif n'entretient pas avec le niveau énonciatif de simples rapports formels; de l'un à l'autre se construisent des déterminations supplémentaires et donc une valeur sémantique nouvelle avec passage d'un certain degré d'indétermination à un degré plus grand de détermination.

Commentaire [SR6]: cf Givon Syntax scope of assertion, hierarchic node-structure, interclausal dependency, referential coherence

Commentaire [SR7]: introduire à ce sujet la notion de "domaine" (cf polysémie)?

espérance du moment par opposition une autre (*il espère seulement assister au spectacle mais n'ose pas espérer pouvoir parler aux acteurs*, focus sur l'infinitif), ou encore pour insister sur le fait qu'il s'agit seulement d'une espérance qui ne se réalisera pas nécessairement (focus sur *espérer*). La structuration de l'assertion est donc variable.

La notion de centre de gravité de l'énoncé a permis de plus d'expliquer les différents emplois (notamment sa valeur explicative) et les différentes propriétés de la conjugaison dite Emphatique du Verbe en wolof (comme ses effets argumentatifs, *tu devrais le savoir*). Selon l'analyse proposée (cf Robert 1991: 107-110), l'Emphatique du Verbe marque une distorsion entre les 2 centres de gravité de l'énoncé : le centre syntaxique et le noeud de l'assertion; il dissocie les différentes fonctions du verbe de la manière suivante :

- le verbe garde ses propriétés lexicales
- il garde sa valeur de marqueur énonciatif
- il garde également sa fonction d'opérateur de prédication qui lui permet d'être le centre syntaxique de l'énoncé et le centre de la relation prédicative désassertée

mais, et c'est là la spécificité de cette conjugaison,

- il perd sa fonction de noeud assertif au profit de l'ensemble de la relation prédicative (S_2, p) qui devient le noyau de l'assertion.

La grande difficulté vient de ce que le centre de gravité se construit généralement dans l'articulation discursive sans marques formelles spécifiques. Ce qui explique de nombreux quiproquo. On citera pour son l'ambivalence l'exemple suivant, relevé dans le métro à propos d'un journal des sans abri et qu'il m'a fallu lire à plusieurs reprises avant de comprendre:

*Ne l'achetez pas
par pitié (écrit en rouge)*

Je comprenais d'abord, avec un certain étonnement: "ne l'achetez pas, par pitié" c'est-à-dire "surtout ne le faites pas", alors qu'il s'agissait au contraire d'une incitation à l'acheter mais avec d'autres motivations que la pitié : "ne l'achetez pas par pitié, faites-le mais pour d'autres raisons". On notera combien la notion de "mise en relief" est insuffisante ici puisque dans les deux cas, le complément *par pitié* est détaché du reste de l'énoncé. Il s'agit bien ici d'un problème de structuration du centre de gravité de l'énoncé: dans la première interprétation, le centre de gravité de l'énoncé est *ne l'achetez pas* et *par pitié* introduit une détermination supplémentaire, en l'occurrence une reprise de l'ordre. Dans le second cas, le focus est sur *par pitié* (ou plus précisément sur *pas par pitié*), le

fait qu'on achète le journal est présenté comme acquis (préconstruit) et n'est pas l'objet de l'assertion. Il s'agit de demander aux gens de l'acheter avec d'autres motivations que la pitié.

Pour montrer l'importance de la notion de focus, on citera encore l'exemple qui suit. Suivant l'intonation du mot *sûr* (et donc suivant la structuration énonciative), l'énoncé *j'étais sûr qu'il allait venir* renverra à deux situations opposées: dans un cas, la personne en question est venue (intonation marquée et focus sur *sûr*), dans l'autre elle n'est pas venue (aucun terme ne porte d'intonation spécifique qui le désigne comme centre de gravité, c'est l'ensemble de l'énoncé qui est l'objet de l'assertion).

On a ainsi dans l'enchaînement des mots à la fois des modes de dépendance syntaxique avec des termes régis et des régissants (sujet et verbes, prépositions et compléments divers...) mais aussi une autre structuration, celle d'une organisation de l'énoncé autour d'un centre de gravité qui domine l'ensemble des autres relations. L'existence de ce focus rend la construction du sens non additionnelle. On y reviendra (cf 4.2.).

Le problème des marques

L'énoncé est donc le lieu d'une véritable architecturation du sens, avec différents niveaux d'organisation. Cette architecturation est écrasée dans la linéarité du langage, articulé en une "chaîne" parlée. La grande difficulté, avons-nous vu, vient de ce que la linéarisation nécessaire au langage aplanit ces architectures, les différentes hiérarchies et les différents niveaux de déterminations, même si ceux-ci gardent une forme de présence que révèlent les manipulations syntaxiques. Cette difficulté est accentuée par le fait que les différents niveaux d'organisation, syntaxique, prédicatif, énonciatif, n'ont **pas de marques spécifiques catégorisées** en séries étanches marquant l'appartenance à un niveau. Il existe certes des morphèmes à valeur énonciative (*je, hier, ici...*) mais ceux-ci assument de toute façon toujours une fonction syntaxique dans l'énoncé et ne constituent pas une catégorie spécifique. Comme on l'a vu, un verbe peut fonctionner comme noyau prédicatif, comme centre syntaxique, comme détermination énonciative (cf modaux), comme focus discursif (*c'est*, Emphatique du Verbe en wolof...) et ce parfois tout à la fois. A l'inverse, les différents niveaux ont des marqueurs dans toutes les catégories. On trouve ainsi des marqueurs énonciatifs parmi les verbes (*sembler, devoir*), les adverbes (*probablement, heureusement*), les adjectifs (*Pierre est étrange de réagir ainsi*), les pronoms (*je, tu...*)..., classes qui toutes comportent par ailleurs des éléments non énonciatifs (*manger, fièrement, mécontent*). Les opérations relevant de l'énonciation sont donc souvent amalgamées et se font à un niveau syntaxique variable.

Commentaire [SR8]: Ces phénomènes d'architecturation et d'étagement viennent de ce que le langage constitue l'expression linéarisée de quelque chose qui n'est pas linéaire: la pensée. On a donc un changement, une réduction dimensionnelle dans la verbalisation: séquentialisation dans la chaîne parlée. Ajouter à ces architectures une autre dimension du langage: l'épaisseur du langage et de la mémoire

En fait cette absence de spécification morphologique et d'étanchéité des classes d'éléments donne aux langues une grande souplesse de fonctionnement en permettant notamment des glissements de catégorie (cf 3.3.1 sur la polysémie et les marqueurs transcatégoriels), sans pour autant que les cartes ne soient brouillées. En effet, la **signification** des termes et leur insertion dans un **contexte** (contexte situationnel et contexte syntaxique qui spécifie le statut grammatical du terme) permettent au sens de se construire. Les différentes mises en relation combinées au sémantisme des termes construisent la valeur référentielle de l'énoncé.

Sous-jacents à cette linéarité ce ne sont donc pas des catégories mais des liens **sémantiques** et **structurels**: les marqueurs de la langue sont des marqueurs d'opérations qui construisent le sens de l'énoncé.

L'une des principales marques de l'architecture assertive de l'énoncé est bien-sûr **l'intonation**. C'est pourquoi j'ai entrepris une collaboration avec une équipe spécialiste de phonétique.

2.4.4. Modélisation de l'intonation et de ses liens avec les structures syntaxiques et énonciatives (collaboration avec A. Rialland)

Dans la continuité de ces préoccupations concernant les différentes architecturations de l'énoncé, j'ai noué une collaboration avec Annie Rialland de l'URA 1027 "Phonétique expérimentale et modélisation phonologique", afin d'étudier le rôle structurant de l'intonation. Il s'agit donc d'une opération de recherche transversale entre nos deux équipes, concernant à la fois la phonétique et la syntaxe et qui s'inscrit dans le prolongement de l'opération "hiérarchies et linéarisation".

Comme on vient de le voir, l'énoncé est le siège d'au moins deux types d'organisation imbriquées, l'une de nature syntaxique qui assure la cohérence entre les constituants de la relation prédicative, l'autre de nature énonciative qui assure la cohésion discursive. Ces deux types d'organisation impliquent différents modes de dépendance entre les termes et donc différentes hiérarchies à l'intérieur de l'énoncé, qu'il convient de mettre en lumière. Parmi les moyens d'expression de ces organisations hiérarchiques linéarisées dans l'énoncé, le langage a notamment pour ressource l'intonation et l'épaisseur suprasegmentale.

Or l'étude de la prosodie a connu une évolution récente et son rôle hiérarchisant est de mieux en mieux dégagé et compris, notamment grâce aux modèles phonologiques plurilinéaires. L'URA 1027 a ainsi développé des modèles prosodiques hiérarchiques tant pour des langues à tons (Clements) que des langues à accent tonal (Rialland) ou des langues sans ton (Vaissière, Rialland et Morel). Ces modèles font notamment apparaître des phénomènes d'anticipation qui révèlent une planification du discours qu'il serait utile de comparer avec la "stratégie" discursive à l'oeuvre dans l'énoncé. De plus, par l'étude instrumentale des courbes mélodiques, on est amené, semble-t-il, à établir une corrélation entre abaissement de registre (downstep) et structure syntaxique.

Le but de cette opération de recherche est donc, à travers l'étude des courbes mélodiques de quelques langues africaines, en commençant par le wolof (langue non tonale) puis le haoussa (langue à deux tons et downdrift) de préciser la réalisation phonétique des abaissements de registres non ponctuels et d'établir des corrélations avec les structures syntaxico-énonciatives: centre syntaxique, prédication, thématization, focalisation... Cette opération de recherche se situe donc à l'interface entre phonétique et syntaxe. Elle ouvre des perspectives innovantes en dépassant la distinction traditionnelle entre les niveaux phonétiques, phonologiques, syntaxiques, énonciatifs et sémantiques.

Dans un premier temps, la collaboration portera sur le wolof, langue ouest-atlantique dépourvue de tons et qui n'a fait l'objet de pratiquement aucune étude intonative.

Dans cette étude, on partira d'abord de phrases simples dont on fera ensuite varier la longueur afin de dégager des groupes intonatifs et faire apparaître d'éventuelles brisures du rythme et de l'intonation. Certaines langues (français, coréen) présentent en effet un phénomène de montée intonative destiné à indiquer une continuation, alors que d'autres (langues germaniques) enchaînent des groupes intonatifs descendants sans marquer leur articulation par une montée finale. On étudiera ensuite les énoncés focalisés afin de voir s'ils présentent une courbe mélodique particulière. On comparera la courbe mélodique des éléments post-rhématiques avec celle des éléments thématiques. Pour ces derniers éléments, on vérifiera s'il existe, comme on le dit en général, une pause véritable ou si celle-ci est marquée par une rupture de la courbe intonative. On testera également la lecture d'un texte et ses rythmes, l'allongement éventuel de certaines syllabes, les pics intonatifs, la soudure entre plusieurs groupes qui se suivent, avec une attention particulière pour la parataxe (cf 3.3.3.) afin de voir si l'absence de marque segmentale de subordination est suppléée par une marque suprasegmentale. Enfin, on comparera le texte lu avec le récit spontané ultérieur de ce même texte. On s'attachera également à dégager d'éventuels phénomènes d'anticipation (cf 4.3.5.).

La démarche pour cette opération sera la suivante :

(1) Analyse instrumentale destinée à dégager les contours mélodiques, définir leur domaine, préciser les relations de hauteur et faire une analyse quantitative du rythme (fréquence fondamentale, sonagrammes obtenus sur PC par le programme UNICE).

(2) Modélisation prosodique notamment en termes de hiérarchies prosodiques.

(3) Etablissement de la nature des relations entre hiérarchies prosodiques et structurations syntaxiques ou énonciatives, définition du domaine de ces hiérarchies (relations entre termes, propositions ou énoncés). On s'intéressera notamment à la pertinence de la notion de "repérage" dans cette étude des liens entre intonation et structuration de l'énoncé. Le repérage apparaît en effet comme une opération simple de mise en relation, pouvant porter sur des objets différents - termes, propositions ou énoncés - , et traversant les niveaux syntaxiques et énonciatifs. On peut alors se demander si la prosodie n'est pas une trace de repérage et, en ce cas, de quel repérage il s'agit.

Dans une deuxième étape, on pourra poursuivre l'étude en considérant d'autres langues africaines possédant des systèmes prosodiques différents, en particulier de type tonal, comme le haoussa.

3. La dynamique du sens et le rôle des repérages

- 3.1. Sujet énonciateur et construction du sens : liens entre temps, aspect et modalité
- 3.2. "Puisque" et "le dos" en wolof: réflexions sur la polysémie
- 3.3. Développements en cours
 - 3.3.1. La polysémie et les marqueurs transcatégoriels
 - 3.3.2. Les différents modes de construction de la référence
 - 3.3.3. Sémantique de la parataxe

3.1. Sujet énonciateur et construction du sens : liens entre temps, aspect et modalité

Parallèlement à ces recherches sur la structuration de l'énoncé, j'ai développé les résultats de ma thèse dans un autre domaine, celui du rôle du sujet dans la construction du sens. Ces travaux ont notamment fait l'objet d'une publication dans les actes d'un colloque qui s'est tenu à Londres les 19-20 mars 1993 sur "le statut du sujet dans les théories linguistiques":

"Sur le rôle du sujet parlant dans la construction du sens : liens entre temps, aspect et modalité" in *Subjecthood and Subjectivity*, Paris, Ophrys, 1994, p.209-229.

A la base de cet article, l'étude de plusieurs marqueurs aspectuels du wolof qui présentaient des valeurs d'emplois inattendues au regard de leurs autres emplois, ou indiscernables entre elles. Si l'on examine les emplois de ces marqueurs les uns par rapport aux autres en contexte, on s'aperçoit qu'ils révèlent une polysémie récurrente que l'on peut résumer de la manière suivante: les déterminations aspectuelles reçoivent une expression temporelle avec les verbes d'action, phénomène bien connu, mais prennent en revanche une valeur modale avec les verbes d'état.

Ce phénomène se retrouve de manière régulière avec les différents morphèmes. Or ce glissement du temps à la modalité s'explique relativement bien si l'on prend en compte la notion de "situation d'énonciation" définie par ses deux variables, le sujet énonciateur ainsi que le temps et lieu de l'énonciation. En rendant compte du fonctionnement de ces marqueurs aspectuels grâce à la notion de sujet énonciateur, j'essaie de montrer, d'une part qu'il existe un lien organique entre temps et modalité, d'autre part que le locuteur, en tant qu'énonciateur, constitue une source de déterminations spécifiques et participe donc de manière fondamentale et régulière à la constitution du sens.

Le Parfait: stabilisation du procès, clôture de la discussion

Comme je l'ai rappelé (cf 1.1 et 1.2.1), l'étude du Parfait du wolof m'avait posé de nombreuses difficultés en ce qui concerne les verbes d'état avec lesquels le Parfait prend une valeur de présent (et non de passé) dont on n'aperçoit pas la spécificité par rapport à l'Emphatique du Verbe ou au Présentatif. La poursuite des investigations avait cependant fait apparaître, pour cette conjugaison, de très fortes valeurs polémiques et modales avec ces mêmes verbes d'état (*la discussion est close, il n'y a rien à ajouter, je suis bien d'accord, c'est certain que c'est comme ça...*), valeurs qui ne semblaient pas se retrouver avec les verbes d'action (*il a fini de manger, j'ai déjà donné l'aumône, il est venu hier...*).

Pour rendre compte de ces divergences temporelles et des valeurs sémantiques respectives des différents types de procès, j'ai été amenée à poser (cf 1.2.1.) que les **déterminations aspectuelles** exprimées par le Parfait (état résultant d'un processus achevé) reçoivent une **expression temporelle** avec les verbes qui renvoient à des procès découpables dans le temps (procès "discrets" qui correspondent à la plupart des verbes d'action) mais prennent en revanche une **valeur modale** avec les procès qui ne sont pas découpables dans le temps (procès "compacts" qui correspondent aux verbes d'état). Ce glissement du temps à la modalité s'explique bien par la spécificité des types de procès dès lors que l'on prend en compte, comme fondement de l'assertion, la notion de situation d'énonciation définie par ses deux variables: le sujet énonciateur, source des déterminations modales, et le temps et lieu de l'énonciation, source des déterminations spatiales et temporelles.

En effet, lorsqu'un procès ne peut pas être découpé dans le temps parce qu'il n'a ni début ni fin (comme les verbes d'état), il fonctionne par rapport au temps en tout ou rien, sous forme d'une simple localisation : l'état est ou n'est pas vérifié au moment où je parle. Ainsi, lorsqu'un procès ne peut pas être découpé dans le temps, distinguer des moments du procès, comme le fait un marqueur aspectuel, revient alors à distinguer des moments où l'on dit que la relation entre le sujet et le procès est vraie. Autrement dit, les "**moments du procès**", avec les verbes d'état, renvoient alors à des "**moments d'assertion**".

Le Parfait indique qu'au moment où l'on parle, le procès a atteint le terme visé au préalable si bien qu'il ne présente désormais plus de variation (état résultant). Avec les verbes d'action, la stabilisation marquée par le Parfait résulte de l'**élimination de toute variation dans le temps** : on a affaire en T_0 (moment de l'énonciation) à l'état résultant du déroulement du procès parvenu à son terme qualitatif et quantitatif; tandis qu'avec les verbes d'état, la stabilisation du procès résulte de l'**élimination du doute sur l'assertion** : T_0 est le moment de la confirmation par rapport à un moment antérieur où il y avait une incertitude; il n'y a désormais "plus rien à ajouter", non pour ce qui est de la quantité du procès

comme dans le cas des verbes d'action, mais par rapport à la discussion. D'où les effets polémiques péremptoires relevés.

A la fin d'une discussion où les interlocuteurs ne sont pas d'accord:

tàng na !

être-chaud il+Parfait

(mais je te dis que) **c'est chaud !**

Dans le cadre d'une analyse énonciative, on dira donc que le Parfait indique l'atteinte dans le temps (composante temporelle T) d'un terme visé au préalable par le sujet énonciateur (composante modale subjective S). Avec les verbes d'état, du fait de leur mode d'inscription particulier dans le temps, on glisse de la composante temporelle T, à la composante subjective S.

Le Parfait	Verbes d'action	Verbes d'état
<i>indique l'achèvement de :</i>	la variation dans le temps (aspect)	le doute sur l'assertion (modalité)
<i>Valeur temporelle</i>	passé	présent
<i>Valeurs d'emploi</i>	- "avoir fini de" - état résultant - "ça y est" - "c'est déjà fait"	- conformité attendue - accord/présence de S ₀ - désaccord péremptoire
<i>V.argumentatives</i>	- ça y est ! enfin ! - c'est déjà fait (désolé)	- soulagement (S ₀ / S' ₀) - approbation (S ₀ = S' ₀) - polémique (S ₀ # S' ₀)

On note par S₀ le sujet énonciateur et S'₀ son interlocuteur. On peut alors caractériser les différentes valeurs argumentatives relevées, par le contexte interlocutoire auquel s'articule l'énoncé au Parfait et les positions des sujets parlants: si le Parfait indique une conformité par rapport à l'attente de l'énonciateur (confirmation de S₀ / attente de S₀), on a logiquement une valeur de soulagement; si le Parfait est utilisé par S₀ après une affirmation de S'₀ qui va dans le même sens, l'énoncé prend valeur d'approbation (S₀ = S'₀); si enfin le Parfait intervient après une opinion contradictoire de l'interlocuteur, l'énoncé a l'allure d'un désaccord péremptoire (S₀ # S'₀).

Ce glissement du temps à la modalité entre verbes d'action et verbes d'état est régulier en wolof pour tous les marqueurs aspectuels. On peut ainsi présenter une vision d'ensemble des valeurs d'emplois du Parfait, de l'inaccompli et du Présentatif qui montre à la fois la richesse polysémique de ces morphèmes et la

régularité qui s'en dégage comme un principe ordonnateur de la construction du sens.

L'inaccompli : procès non achevé, procès non certain

Le suffixe d'inaccompli se présente comme le symétrique aspectuel du Parfait. Il indique en effet que le procès est enclenché, orienté vers son achèvement mais que le terme visé n'est pas encore atteint. L'incomplétude marquée par l'inaccompli peut se reporter sur l'assertion et donner à l'énoncé des valeurs épistémiques, cette fois avec une valeur inverse de celle du Parfait: le Parfait indique en effet que le fait est sûr, l'inaccompli qu'il est probable mais pas certain. Ces valeurs modales proviennent du rapport au temps marqué par ces morphèmes: la constatation de l'achèvement du procès entraîne une certitude, tandis que l'inachèvement dans le temps au contraire engendre une forme de doute, d'incertitude sur l'atteinte de ce terme; le procès étant enclenché, il présente cependant une certaine probabilité d'achèvement.

Ainsi, on peut dire de manière générale que lorsqu'on a affaire à un verbe qui ne présente pas de déroulement dans le temps (verbe d'état qui ont la propriété d'être compacts), le terme envisagé n'est pas temporel. Il s'agit alors d'un **terme qualitatif**, qui représente le point d'aboutissement de la notion exprimée par le procès P, c'est-à-dire "**vraiment P**". On pourra ainsi opposer par leur valeur modale les deux présents qu'expriment l'accompli et l'inaccompli avec les verbes d'état, à travers toutes les conjugaisons.

Picc bii moo mel ni ndobin

Oiseau ce il+Emph. du Sujet ressembler comme grand-calao

Cet oiseau ressemble à un grand calao (accompli)

Picc bii mooy mel ni ndobin

Oiseau ce il+Emph. du Sujet+inacc. ressembler comme grand-calao

Cet oiseau **tend à** ressembler à un grand calao (inaccompli)

Avec l'accompli, le fait est présenté comme pleinement certain ("c'est vraiment P et j'en suis sûr"). Avec l'inaccompli, l'énonciateur indique à la fois l'incomplétude de sa certitude ("je crois mais je ne suis pas sûr") et l'inaboutissement qualitatif du procès ("il s'agit du procès P mais ce n'est pas vraiment P"). De plus, si le contexte insiste non pas sur l'inachèvement du procès mais au contraire sur le fait que dès maintenant le procès est orienté vers son achèvement, l'énoncé à l'inaccompli prendra une autre valeur modale, celle de déontique.

Bala nga ko ciy def, cin li dafay bax (inaccompli)

Avant que tu ne l'y mettes, la marmite **doit** bouillir

Bala nga ko ciy def, cin li dafa bax (accompli)
 marmite la elle+Emph. Verbe bouillir
 Avant que tu ne l'y mettes, la marmite a bouilli

Le suffixe d'inaccompli

Définition : le procès est enclenché, orienté vers son achèvement mais le terme n'est pas encore atteint.

Valeur temporelle - procès en cours ou habituel (non achevé)
Valeur modale épistémique - probable mais non certain
Valeur modale déontique - il doit / devra...
Valeur modale appréciative - c'est presque P mais pas vraiment P

Verbes d'action

- action en cours en T₀
- action habituelle
- action future (probabilité)

- déontique

Verbes d'état

-
- habituel
- futur probable
- incertitude du locuteur
- il est presque...
- déontique

Le Présentatif: actualité et surprise

La conjugaison appelée "Présentatif" correspond à un présent d'actualité défini comme une coïncidence stricte entre le moment du procès et le moment de l'énonciation. Cette conjugaison indique que le procès se déroule dans un espace-temps défini par rapport à celui du locuteur. Ce dernier décrit ce qui se passe au moment où il parle, à proximité de lui ou sous ses yeux, par exemple dans le cadre d'un reportage.

A côté de ses emplois localisants spatiaux (*Où est-elle ? Elle est dans sa chambre*) et temporels (*Que fait-elle ? Elle est en train de laver la cuisine*), ce marqueur clairement locatif (cf morphème spatial *-i* ou *-a*) présente des valeurs modales et argumentatives très fortes. On relève ainsi fréquemment une **surprise** du locuteur (*mon dieu, mais elle est toute petite !*) qui s'accompagne bien souvent d'un **appel** à l'interlocuteur pris à témoin et sollicité pour intervenir (*regarde, il est en train de voler, tu devrais faire quelque chose !*).

Le Présentatif

Définition : indique une coïncidence entre le moment du procès et le moment de l'énonciation

<i>Valeur spatiale</i>	- localisation dans l'espace du locuteur
<i>Valeur temporelle</i>	- actualité
<i>Valeur modale</i>	- surprise du locuteur
<i>Valeur argumentative-</i>	- appel à l'interlocuteur

C'est précisément par leurs valeurs modales que se différencient les trois conjugaisons qui renvoient à un présent apparemment synonymique avec les verbes d'état:

<i>Dafa rafet</i>	(Emph. du Verbe)	- Elle est jolie
<i>Rafet na</i>	(Parfait)	- (C'est sûr) elle est jolie
<i>Mu ngi rafet !</i>	(Présentatif)	- (Regarde), elle est jolie (tu devrais faire quelque chose)

Or ces déterminations modales spécifiques proviennent du mode de construction aspecto-temporel particulier de chacune d'entre elles. L'Emphatique du Verbe renvoie à une simple désignation qualitative, le Parfait marque une conformité par rapport à une représentation préalable qui correspond ici à une confirmation, tandis qu'avec le Présentatif, le locuteur décrit au contraire ce qui arrive au moment où il parle, sans représentation préalable, sous la forme d'une identification purement temporelle entre T_0 (moment où il parle) et T_2 (moment du procès).

C'est cette construction strictement temporelle du Présentatif qui entraîne les valeurs modales relevées de discordance, surprise et appel à l'interlocuteur⁴². En effet, c'est bien parce que les événements arrivent de manière purement temporelle, c'est-à-dire indépendamment de toute prévision, que le locuteur est surpris : cette actualité, qui définit la situation au moment où il parle, surgit soudainement (on a stricte coïncidence entre le moment du procès et le moment de l'énonciation) et lui tombe dessus (contrairement au Parfait, il n'y a pas ici de représentation préalable). D'où son impuissance et le recours à autrui. Surprise, appel à autrui et surgissement temporel sont liés.

⁴² De même à propos du français, Jean-Jacques Franckel a montré (1989: 76-80) que les emplois de « être en train de » avec les verbes d'état s'accompagnaient d'une valeur d'appréciation négative ou déprimentale pour des raisons comparables: du fait de la compacité des procès, la structuration de l'intérieur du domaine notionnel échappe au sujet actualisateur du procès.

Aspect et modalité: le temps et le sujet

Sans revenir sur le détail des analyses, on peut résumer les différents phénomènes relevés de la manière suivante:

	<i>Espace et temps</i>	<i>Modalité</i>
Parfait	achevé dans le temps	- certain (définitivement vrai) - vraiment P
Inaccompli	inachevé dans le temps	- probable mais pas certain - presque mais pas vraiment
Présentatif	- localisation du sujet dans l'espace du locuteur - description de la situation à l'endroit et au moment où l'on parle	- surprise du locuteur - prise à témoin, appel à l'interlocuteur - valeur logique: <i>p pourtant q</i>

Ainsi, à l'achèvement / inachèvement du procès est associée une valeur épistémique sous forme de certitude / incertitude du sujet énonciateur, ceci quelle que soit la nature du procès. Cette composante modale provient du mode d'inscription du procès dans le temps (il est accompli donc certain / inaccompli donc incertain) et de la représentation de son terme (le procès est enclenché vers l'atteinte de son terme, il est donc probable).

A l'inverse, l'absence de représentation préalable d'un terme du procès et sa localisation strictement temporelle, dans le cas du Présentatif, entraîne des valeurs de surprise, d'impuissance de l'énonciateur et d'appel à l'interlocuteur, liées à ce surgissement de l'événement, inattendu au sens propre. Là encore, la spécificité spatio-temporelle du procès explique sa valeur épistémique : la coïncidence entre le temps et lieu du procès et le temps et lieu de l'énonciation donne à l'assertion une valeur de certitude autant que de surprise.

Conclusion : la fonction référentielle du sujet énonciateur et les repères de l'énonciation

L'étude des emplois de ces marqueurs aspectuels du wolof révèle donc un glissement régulier du temps à la modalité qui constitue vraisemblablement un mécanisme général.

Or ce glissement s'explique par les liens organiques entre deux instances que l'on situe trop souvent à un niveau différent : le locuteur, fonctionnant

comme sujet énonciateur c'est-à-dire source des déterminations modales, et le moment de l'énonciation, source des déterminations spatio-temporelles. Ces deux instances constituent les deux variables d'une seule structure, la situation d'énonciation qui participe à la construction de la *signification* d'un énoncé.

A l'aide de cette structure, du jeu possible sur ses variables et de l'articulation de l'énoncé au contexte, on peut rendre compte du glissement d'une valeur temporelle à une valeur modale. Autrement dit, on peut expliquer de manière systématique à la fois la *polysémie* d'un même marqueur et les *valeurs argumentatives* qu'il véhicule. La force explicative de cette analyse qui réunit des phénomènes sinon épars, montre l'intérêt de ce cadre théorique.

Le locuteur, en tant qu'énonciateur, ne représente pas seulement une composante supplémentaire du langage, un pôle de subjectivité qui viendrait s'ajouter à la dimension objective du langage, mais constitue au contraire une source de déterminations spécifiques et participe donc de manière fondamentale et régulière à la constitution du sens. Il joue dans la langue un rôle qui dépasse largement la référence au locuteur comme une simple composante référentielle puisqu'il fonctionne comme un repère, un **pivot référentiel**, comme la source de jugements de valeur, de certitude ou d'incertitude.

En attribuant à l'énonciateur un statut cardinal comme point de référence et source de déterminations, on est alors amené à poser qu'il n'y a pas de séparation entre fonction référentielle et fonction intersubjective du langage et donc qu'il n'y a pas non plus de séparation absolue entre syntaxe, sémantique et pragmatique.

3.2. “Puisque” et “le dos” en wolof: réflexions sur la polysémie

Le rôle des repérages énonciatifs dans la construction du sens et la question de la polysémie ont été également au coeur d'un autre article intitulé “*Puisque* et le dos en wolof, tempête dans le signifié” et paru en 1990 dans *Le Gré des langues* n°1, éd. L'Harmattan, Paris.

Il s'agissait au départ de réfléchir sur la notion d'exotisme en linguistique et de montrer comment un phénomène singulier relevé dans une langue étrangère, s'il n'est pas relégué au rang de simple curiosité mais bien pris au sérieux comme un défi théorique, peut amener un décentrement salutaire pour le descripteur, et même, briser les évidences des cadres théoriques dans lesquels ce dernier est habitué à travailler.

L'énigme proposée concerne un terme *ginnaaw* (variante régionale *gannaaw*) qui présente trois types d'emplois dont l'analyse concomitante est problématique. Ce marqueur présente en effet une polysémie particulièrement intéressante puisqu'il comporte des emplois qui relèvent de trois catégories grammaticales différentes:

- (1) dans son emploi le plus connu, comme nom, *ginnaaw* désigne le *dos*
- (2) comme préposition, il signifie *derrière*
- (3) comme conjonction de subordination, il a le sens de *puisque*.

La polysémie s'accompagne donc d'un changement de catégorie remarquable. Si donc on prend au sérieux ce phénomène, au delà de son aspect anecdotique, ce qui est en jeu ici c'est l'unité du signifié et l'aptitude de la théorie linguistique à analyser de manière rigoureuse les trois types d'emploi dans leur unité et dans leurs différences, en refusant les raccourcis de l'intuition. Quel sont alors les liens manifestés entre le corps (“dos”), la localisation spatiale (“derrière”) et l'articulation logique (“puisque”) ?

Une telle analyse suppose de construire une linguistique transcatégorielle qui permette d'analyser les liens entre lexique et grammaire et, du même coup, de se doter d'une conception dynamique du signifié qui intègre la variation sous une autre forme que la simple juxtaposition polysémique.

Après avoir réfuté l'hypothèse d'un simple hasard homophonique entre trois termes *ginnaaw* distincts, du fait de la systématisme de l'emploi des parties du corps comme prépositions à valeur spatiale, en wolof et dans d'autres langues, j'examine d'abord le détail de chacun des emplois de *ginnaaw*.

Les emplois en fonction nominale révèlent ainsi que ce terme ne désigne pas seulement l'épine dorsale mais aussi plus largement ce qui se trouve

derrière le sujet. Ceci est donc à mettre en parallèle avec l'emploi prépositionnel où *ginnaaw* signifie "derrière" l'objet désigné par le complément qui le suit.

L'emploi le plus problématique pour l'analyse est évidemment le troisième, comme conjonction à valeur causale. Or une comparaison avec un autre morphème causal, *ndax*, fait apparaître une contrainte sur l'ordre des propositions, contrainte comparable à celle qu'on l'on trouve en français entre *parce que* et *puisque*: avec *ginnaaw*, la proposition causale apparaît nécessairement en premier. Les contre-exemples apparents où la proposition en *ginnaaw* apparaît en apodose, sont en fait marqués par une intonation spécifique plate qui indique une reprise et confirme donc le statut premier de la subordonnée. De plus, à la question *pourquoi P ?* (par exemple *pourquoi n'es-tu pas venu ?*), on ne peut pas répondre *ginnaaw Q* (* *puisque tu n'étais pas là*) mais *ndax Q* (*parce que tu n'étais pas là*). Ces contraintes montrent d'une part que la proposition en *ginnaaw* est le **point de départ** de l'énoncé (elle apparaît en premier), d'autre part que cette proposition ne constitue qu'**une partie de l'information** (elle ne suffit pas comme réponse). Enfin, les effets argumentatifs relevés tendent à prouver que la proposition en *ginnaaw* est présentée comme un élément déjà connu, **déjà acquis** et dont le locuteur ne fait que tirer les conséquences: *puisque tu prends son parti* (tant pis pour toi, ce n'est pas de ma faute, voici les conséquences), *je m'en vais*.

A partir de ces différents éléments, je propose d'analyser *ginnaaw* de la manière suivante: ce terme découpe un espace dissymétrique et d'indique une orientation (devant/derrrière) à partir d'un repère. En faisant varier l'élément qui sert de repère, on peut alors retrouver les différents emplois et les différentes valeurs du terme:

- en l'absence d'autre terme qui sert de repère, c'est-à-dire en fonction nominale, *ginnaaw* désigne ce qui se trouve derrière le repère premier c'est-à-dire le corps du sujet: le dos ou plus largement l'espace situé derrière le sujet (*ci sama ginnaaw* "dans mon dos, derrière moi").
- lorsqu'un autre nom sert de repère, *ginnaaw* est en emploi prépositionnel et désigne ce qui se trouve derrière cet objet (*ci ginnaaw jàkka ji* "derrière la mosquée"; présence nécessaire du localisateur *ci*)
- lorsqu'un autre énoncé (P) sert de repère, *ginnaaw* indique qu'à partir de ce premier énoncé, la situation est orientée vers la proposition qui suit (Q): *ginnaaw P, Q* "puisque P, alors Q". Ce premier énoncé (P) sert de repère, il est donc présenté comme un élément stable, déjà acquis qui n'est pas l'objet de l'assertion de l'énonciateur. On peut donc poser que les prémisses de la relation causale sont présentées avec *ginnaaw* (contrairement à *ndax*), comme déjà vraies, indépendamment du locuteur, lorsque celui-ci construit son assertion. Il y a donc dans la protase, une assertion antérieure à celle de l'énoncé en *ginnaaw*

qui constitue une forme de reprise. Cette reprise d'ailleurs correspond ou non à la réalité de l'enchaînement discursif.

On peut alors retrouver les effets argumentatifs de "puisque": (Q) étant présenté comme une situation qui découle de l'orientation dessinée par le premier énoncé (P) posé comme déjà vrai, celui qui parle n'est pas responsable des conséquences; l'origine de la situation doit être cherchée du côté de (P) comme le montre la glose:

Ginnaaw faral nga ko, maa ngi dem.

Puisque tu prends son parti, je m'en vais

glosé: "c'est toi qui l'auras voulu, c'est de ta faute".

La relation de cause à effet est ainsi présentée comme une simple orientation à partir d'une situation déjà donnée. L'articulation logique apparaît alors comme un rapport d'orientation entre les deux termes propositionnels, le premier étant le repère, antérieur, du second.

Dans l'énoncé complexe, ce qu'asserte l'énonciateur S_0 c'est la relation entre (P) et (Q). Mais avec *ginnaaw*, (P) est posé comme un repère stable, *déjà validé* par un *autre énonciateur* S'_0 : il a donc déjà fait l'objet d'une prise en charge assertive⁴³. et S_0 ne fait qu'indiquer les conséquences qui en découlent, l'orientation définie par cette situation présentée comme déjà vraie. On peut rendre compte des différentes valeurs argumentatives des énoncés en *ginnaaw* (ou "puisque") en termes de repérages et de positions variables de ces deux énonciateurs par rapport au procès (P). Ainsi, si S_0 est d'accord avec la position représentée par S'_0 ($S_0 = S'_0$, repérage à valeur d'identification), l'énoncé prend une valeur de confirmation et de progression dans la démonstration (ex: *puisque on a montré qu'il s'agissait du même morphème, on peut poser qu'il s'agit d'un marqueur transcategoriel*). Si au contraire S_0 n'est pas d'accord avec la position représentée par S'_0 ($S_0 \neq S'_0$, repérage à valeur de différenciation), l'énoncé prend une valeur polémique exprimant à la fois une désapprobation de S'_0 et un retour à l'envoyeur c'est-à-dire S'_0 : *puisque tu prends son parti, je m'en vais*, tu n'as qu'à t'en prendre qu'à toi, moi je ne fais que tirer les conséquences⁴⁴.

On signalera que par différence, les subordonnées hypothétiques qui servent de repère à un énoncé complexe (par exemple: *si tu prends son parti, je m'en vais*) se différencient des subordonnées en "puisque" par la nature du repérage qu'elles indiquent par rapport à la situation d'énonciation. On peut en

⁴³ Voir 2.3. sur les types de repérage des subordonnées (prise en charge propre ou anaphore situationnelle).

⁴⁴ Sur l'analyse des valeurs argumentatives d'un procès en termes de positions des sujets, voir aussi 3.1. à propos du Parfait et des verbes d'état.

effet poser qu'elles expriment un repérage de type "rupture" par rapport à la situation d'énonciation (la proposition est située sur un autre plan).

Ginnaaw: indique une orientation dissymétrique (devant/derrière) à partir d'un repère

Repère = zéro = le sujet	emploi nominal	"dos"
Repère = un autre nom	préposition	"derrière"
Repère = un autre énoncé	subordonnant	"puisque"

Cette étude révèle plusieurs points remarquables d'un point de vue cognitif. Tout d'abord, le corps du sujet semble fonctionner comme le repère originel. Ensuite, la langue construit à partir de là, des représentations détachables de ce repère premier, comme dans le cas de la valeur prépositionnelle de *ginnaaw* (localisation dans l'espace par rapport à un élément variable). Cette abstraction et ce décentrement ne sont possibles que parce que l'énonciateur fonctionne dans la langue comme un repère détachable du locuteur. Enfin, les repères à l'oeuvre dans le langage présentent des propriétés communes. La causalité y est en effet conçue comme une localisation dans un espace comparable au modèle de l'espace construit à partir de l'orientation du corps. Autrement dit, il semble que la précédence spatiale corresponde à l'antécédence causale.

3.3. Développements en cours

Les variations de sens relevées dans les conjugaisons du wolof et l'étude des différents emplois du terme *ginnaaw* m'ont amenée à une réflexion plus générale sur la dynamique du sens. Cette réflexion est en cours et se développe dans plusieurs directions.

En m'attachant tout d'abord (cf 3.3.1.) à l'étude des marqueurs transcategoriels, j'essaie de pousser l'analyse de la polysémie jusque dans ses derniers retranchements. En effet, l'existence dans toutes les langues de morphèmes qui changent de catégorie en changeant de sens (nom, préposition, subordonnant, déterminant...), historiquement ou synchroniquement, pose le problème de la construction du sens dans sa difficulté maximale: comment rendre compte de ce qui est commun à ces différents types d'emplois? Qu'est-ce qui permet le glissement de l'un à l'autre, qu'est-ce qui change et qu'est-ce qui perdure dans la signification du terme, d'une catégorie à l'autre? Pour rendre compte des différents emplois d'un même terme, on a besoin d'un modèle de construction de la signification à la fois unificateur et malléable.

Ensuite (cf 3.3.2.), à l'inverse, comment rendre compte du fait que, dans certains cas, différents énoncés (et donc différents marqueurs) puissent apparaître comme équivalents? Comment expliquer, par exemple, qu'en français la conjugaison du présent, qui par ailleurs a des emplois gnomiques spécifiques, puisse renvoyer à un présent situationnel localement équivalent au présent progressif *être en train de*? Comment expliquer que l'on puisse passer dans une biographie (rétrospective) du passé-simple au futur (*Auguste Dupont naquit en 1900. Après une enfance agitée, il rentrera au collège de Savigny...*)? Qu'est-ce qui dans leur sémantisme permet à la fois la différence et l'équivalence entre ces deux conjugaisons? Autrement dit, dans un deuxième volet de ces recherches sur la dynamique du sens, je m'attache à l'étude des différents modes de construction de la référence.

Enfin (cf 3.3.3.), dans le prolongement de ces réflexions, j'ai commencé des recherches sur la sémantique de la parataxe. Il s'agit alors d'essayer d'expliquer comment le simple enchaînement de deux marqueurs qui ont leurs valeurs propres (deux conjugaisons en l'occurrence) contruit un lien sémantique spécifique entre les deux propositions. Qu'est-ce qui se joue dans l'articulation de ces deux unités distinctes, comment leurs sémantismes respectifs s'articulent-ils pour construire une valeur référentielle nouvelle? C'est toujours la dynamique du sens qu'il s'agit d'analyser, cette fois au niveau inter-propositionnel.

3.3.1. La polysémie et les marqueurs transcatégoriels

Ce premier volet sur le problème de la polysémie et des marqueurs transcatégoriels fait l'objet d'une opération de recherche collective que je dirige au sein de l'équipe LLACAN. Par transcatégoriels, on désigne ici les termes dont la variation sémantique s'accompagne d'un changement de catégorie syntaxique

Les enjeux

En choisissant l'étude des morphèmes qui changent de catégorie (syntaxique), on pose le problème de la polysémie dans une double difficulté, à la fois syntaxique et sémantique. Comment en effet définir l'unité sémantique d'un terme dans des emplois aussi divers que ceux de lexème et de subordonnant ou encore ceux de déterminant du nom et d'opérateur prédicatif ? Le cas des marqueurs transcatégoriels implique un modèle d'analyse particulièrement souple puisque la variation y est à la fois sémantique et fonctionnelle.

Certaines langues asiatiques (voir notamment Hagège 1975) et de très nombreuses langues africaines (Heine et alii 1993), par exemple, comportent un nombre considérable de morphèmes qui présentent un fonctionnement à la fois lexical et grammatical. J'ai déjà cité l'exemple du terme wolof *ginnaaw* et de ses trois valeurs possibles ("le dos", "derrière" et "puisque"). Mais le phénomène est beaucoup plus général. Autrement dit, on trouve dans ces langues, de manière synchronique, un fonctionnement transcatégoriel qui apparaît plutôt de manière diachronique dans les langues indo-européennes. Ainsi, le *chez* du français vient historiquement de *casa*, mais c'est de manière synchronique qu'en wolof *kër* désigne *la maison* et est utilisé comme préposition avec la valeur *chez*. Dès lors que la polysémie est synchronique, le modèle ne peut mettre aucune des variations au compte de l'évolution historique qui reste, d'ailleurs, elle aussi à expliquer. Il faut pouvoir rendre compte de tout, en même temps, dans l'ensemble et dans les détails. Comment un même marqueur peut-il avoir plusieurs "sens", quelle est alors son identité ? Comment la compréhension reste-t-elle possible, malgré ces fluctuations ? Qu'est-ce qui permet la transcatégorialité et comment se construit la variation ? Comment en somme décrire la stabilité et les variations de la valeur référentielle au travers des différents emplois ? Notons sur ce point que le terme de « polysémie » n'est pas entendu ici dans son sens littéral (existence de différents sèmes qui expliquent la variation) puisqu'on postule au contraire que la variation se construit, dans des termes qui restent à définir, autour d'un noyau sémantique stable, au-delà de la diversité des emplois.

De fait, la question pourtant ancienne de la grammaticalisation semble connaître un regain d'intérêt actuellement. De nombreux modèles d'analyse sont

proposés autour de passionnants débats⁴⁵ : modèles de grammaticalisation par "recouvrement" (overlapping), par "décoloration" (bleaching), par extension du prototype, métaphore de l'esprit comme corps (Sweetser 1990)...

Le relevé de ces polyvalences est extrêmement intéressant d'un point de vue cognitif, notamment sur la question de l'utilisation du modèle du corps dans la conceptualisation de l'espace et des relations logiques. On pourra ainsi consulter le très riche relevé de Bernd Heine et alii, 1993. Il reste néanmoins un considérable enjeu linguistique à essayer de rendre compte dans le détail du fonctionnement de ces marqueurs, de leur unité et de leur polysémie. De ce point de vue les recherches en sont à leur début car elles supposent une description détaillée des *contextes* d'emplois or les données sont souvent insuffisantes pour permettre une telle analyse sémantique.

De plus, la plupart des travaux sur la grammaticalisation ou la polysémie relèvent les "glissements" de sens d'une sphère d'emploi à une autre, par exemple le passage d'emplois lexicaux de termes spatiaux comme *way* ou *ailleurs*, à des emplois à valeur argumentative comme connecteurs discursifs, *anyway* ou *d'ailleurs*. Certains opposent des emplois concrets à des emplois abstraits. Ces analyses reviennent le plus souvent soit à donner la prévalence à un emploi sur les autres qui en seraient dérivés, soit, dans une version minimale de la signification, à considérer que le sens du terme est le dénominateur commun aux différents emplois, ce qu'il resterait de leur intersection. La grammaticalisation d'un terme du lexique a ainsi souvent été analysée en terme de déperdition de substance ("décoloration", désémantisation). On dérive alors le grammatical du lexical par une sorte d'évanescence du sens. Or on ne voit pas comment une soustraction permettrait par exemple d'expliquer le passage d'une désignation de l'épine dorsale ("dos") à celui d'une relation causale ("puisque"). La causalité marquée par *ginnaaw* est au demeurant tout-à-fait spécifique car dans cette fonction le terme *ginnaaw* s'oppose à d'autres morphèmes à valeur causale (par exemple *ndax*) avec lesquels il n'est pas interchangeable.

Sweetser (1990) explique plus subtilement cette polysémie par l'application de mêmes termes à des "espaces mentaux" différents, de celui du contenu à celui des actes de paroles.

Mais ces études, si intéressantes soient-elles, restent lointainement descriptives et n'expliquent pas en quoi consiste ce passage: elles ne proposent pas d'**analyse unitaire** de la valeur sémantique du terme, de son signifié, ni non plus d'explication de l'apparement ou de l'**homologie** entre ces différents "espaces" d'application du terme. On a là un enjeu linguistique et cognitif. Si un terme à valeur localisante peut s'appliquer à un enchaînement discursif, cela suppose que l'enchaînement entre les énoncés présente des propriétés qui

⁴⁵ pour une présentation d'ensemble voir Heine et alii 1991 et Traugott 1993.

peuvent se formuler en termes de localisation. De quel type de “localisation” s’agit-il alors ? Ces “glissements” du sens procèdent vraisemblablement d’une propriété fondamentale du langage relevant du mode de conceptualisation des représentations qui y est à l’oeuvre. De ce point de vue, l’existence de marqueurs transcategoriels dans toutes les langues confirme la position de Langacker lorsqu’il pose que lexique et grammaire forment un continuum d’éléments symboliques (Langacker 1991: 276). Pour décrire le fonctionnement des marqueurs transcategoriels (qui ne se limitent d’ailleurs pas à la grammaticalisation de termes du lexique), il faut pouvoir décrire à la fois l’apparement entre les sphères d’emploi qui permet l’utilisation d’un même terme, et aussi les différences entre les emplois qui produisent le changement de catégorie.

La théorie de l’énonciation et la puissance de la théorie des repérages devraient permettre de produire un modèle original d’analyse de la polysémie qui s’appuie sur l’étude de la variation contextuelle, ce que la plupart des analyses ne font pas suffisamment me semble-t-il. Le défi est de proposer une dynamique de variation du sens qui permette à la fois de décrire l’unité sémantique et d’expliquer la diversité des emplois.

Formulation des premiers problèmes

On peut déjà formuler plusieurs problèmes et différents angles d’attaque pour l’étude des marqueurs transcategoriels.

Il convient d’abord de déterminer le rôle respectif des **facteurs externes** et des **facteurs internes** intervenant dans la variation polysémique. Le passage d’un emploi à un autre procède-t-il uniquement du conditionnement par des facteurs externes (contexte syntaxique, environnement sémantique lexical et discursif) ? Dans ce cas, le contenu sémantique stable doit être extrêmement abstrait dès ses emplois “concrets”. Comment le décrire alors ?

Par exemple, comment décrire le sémantisme du verbe “donner” lorsque celui-ci sert, d’un côté à exprimer l’action de transmettre un objet et, de l’autre, comme coverbe, à indiquer simplement l’actant auquel s’applique l’action. C’est le cas notamment du chinois *gei*, dans ses deux grands types d’emplois, ou du karé *hi(n)*⁴⁶. En effet si dans certains cas on peut poser qu’il y a bien une action de transmission de l’objet qui succède à une première action comme dans:

(karé)
il m’a acheté du poisson =

⁴⁶ cf exposé de François Lim le 9-12-94 au LLACAN. Nous notons sous cette forme la voyelle nasalisée.

/il acheter poisson donner moi/

Dans d'autres cas, "donner" ne renvoie pas à la transmission d'un objet:

(karé)

il est arrivé avant moi =

/il arriver toucher devant donner moi/

Faut-il décrire le sémantisme général de "donner" en incluant d'emblée la valeur de localisation abstraite comme composante interne? En ce cas, s'il n'y a qu'une valeur unique du terme, l'action de "donner" ne serait qu'un cas particulier d'une valeur générale abstraite. Comment alors décrire précisément cette valeur générale?

On peut également poser qu'il y a un "glissement" de la valeur attributive première à une localisation abstraite. Le problème se pose d'ailleurs de la même manière avec l'allemand *geben* dans ses emplois à valeur localisante (*es gibt einen Mann draußen* "il y a un homme dehors") au regard de ses emplois comme verbe d'action (*er gibt mir das Buch* "il me donne le livre"). De même pour le verbe "avoir" du français: *avoir* indique-t-il un rapport abstrait (à définir) entre les actants qui peut être spécifié soit comme possession d'un objet (*j'ai une voiture*), soit comme ancrage de l'objet dans la situation de référence du sujet (*j'ai ma soeur qui est malade*). Qu'est-ce qui "glisse" de l'un à l'autre des emplois? Quelle parenté poser entre les deux? Et, à l'inverse, comment se construit la spécificité des différents emplois?

Qu'il y ait d'emblée une valeur générale unique ou qu'il y ait glissement d'une valeur à une autre, de toute façon, il faut pouvoir décrire à la fois les propriétés communes et les valeurs associées aux différents emplois. Quel statut donner alors à ces valeurs associées, dans la description sémantique du terme. En effet, en tant que verbe de statut plein, "donner" s'accompagne de tout un ensemble de valeurs liées à la fois à des facteurs physico-culturels (implication de deux personnes, idéologie du "don" avec gratuité ou réciprocité, connotation religieuse, par exemple) et aussi à l'expérience individuelle. Culioli (1982: 8) parle alors de "notion" (système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif). Dans l'exemple de "donner", ces propriétés ne se réduisent pas à valeur de localisation abstraite que ce même terme prend en fonction de coverbe et pourtant, leur organisation autorise le passage à la valeur de localisation abstraite. Si, par leur structuration en "domaine notionnel" (Culioli: *ibid.*), les notions présentent des propriétés formelles qui permettent le passage d'un emploi lexical à un emploi plus abstrait, quel statut donner à ces valeurs notionnelles associées, par rapport au sémantisme général du terme? Qu'en est-il des propriétés des "notions" lorsque le terme passe d'un emploi lexical à un emploi plus grammatical?

Pour rendre compte de la polysémie, doit-on au contraire considérer qu'un terme possède de manière interne des "**facettes**" différentes (le terme est emprunté à Denis Paillard) qui pourront être éclairées ou activées de manière variable par le contexte ? On aurait donc dans ce cas un **facteur interne de variation**. A propos des divers emplois du Parfait en wolof (Robert 1991: 65-67), je parlais personnellement de *pondération variable* des différentes composantes⁴⁷ pour insister sur le rôle du contexte. Car celui-ci joue de toute façon un rôle déterminant. Il convient alors de déterminer ce qui dans le contexte "active" telle ou telle facette ou pondère telle composante. Langacker (1991: 279) parle lui d'un "réseau" de valeurs organisées par différents type de relations, certaines valeurs étant dans une relation "schématique" par rapport à d'autres qui "instancient" les schémas, d'autres encore constituant des "extensions" sémantiques des précédentes.

Je pense donc que dans tous les cas, pour sortir de la généralité, l'analyse de la polysémie doit d'abord s'attacher systématiquement à l'**analyse du contexte** et, pour commencer, à l'analyse du contexte syntaxique car celui-ci définit le mode de pertinence du terme par rapport au reste de l'énoncé. Ce point ne me semble pas toujours bien décrit. En effet, en passant d'un emploi à un autre, un marqueur transcatégoriel change toujours de contexte syntaxique. Comme on l'a vu avec *ginnaaw*, dans ses différents emplois le terme détermine soit une désignation (lexème), soit un nom (préposition), soit une proposition (subordonnant). Autrement dit d'un emploi à l'autre la **portée syntaxique** du terme varie. Or c'est vraisemblablement ce changement de portée qui *construit* la variation polysémique transcatégorielle et spécifie la sphère d'emploi.

En effet, même si les propriétés notionnelles associées à la sphère d'emploi du terme ne se réduisent évidemment pas à sa portée syntaxique, le statut syntaxique d'un terme fait rentrer celui-ci dans une classe paradigmaticque qui vraisemblablement active les propriétés spécifiques de chacun de ses emplois, notamment les propriétés associées à sa valeur lexicale: dans son emploi comme verbe plein, "donner" rentre dans un système où il s'oppose à "prendre", "accorder", "transmettre" etc. Mais dans son emploi comme coverbe, il s'oppose à d'autres coverbes, c'est-à-dire à un paradigme différent. Il y a donc dans la description des contextes syntaxiques, un enjeu considérable pour l'analyse à la fois de l'unité sémantique et de la construction de la polysémie.

Prenons un autre exemple. En karé (F. Lim *ibid.*), le terme *kà* présente une polysémie déroutante. A côté de ses emplois à valeur instrumentale et comitative

⁴⁷ Pour le Parfait, l'enchaînement discursif peut ainsi construire une pondération sur la fin du déroulement du procès (valeur "avoir fini de"), sur le résultat ("état résultant"), sur la fin de l'incertitude concernant l'atteinte de la visée (valeur visée atteinte, "ça y est, enfin") ou atteinte de la visée dans le temps (valeur "déjà"), ou encore sur le caractère révolu du procès (valeur d'aoriste du discours).

(“par”, “avec”), il sert à coordonner deux verbes dans une succession d'événements et peut prendre également une valeur aspectuelle itérative plus problématique (“encore”, “une nouvelle fois”). Hors contexte, on ne voit pas comment rendre compte de cette polysémie, comment expliquer le glissement de la valeur comitative à la valeur aspectuelle. Or un examen détaillé des emplois montre que le contexte syntaxique est différent dans tous les cas. On s'aperçoit ainsi que la portée syntaxique du terme varie en fonction du contexte et des éléments que relie *kà*.

- La valeur d'instrumental et de comitatif ne s'applique que dans le contexte suivant : *Verbe1 + kà + Nom*

il est venu à pied
/il venir *kà* pied/

il est venu avec une hache
/il venir *kà* hache/

ils sont venus ensemble
/ils venir *kà* autre/

- La valeur d'enchaînement apparaît dans *Verbe1 + kà + Verbe2*

il a attrapé un poulet, l'a tué et l'a mangé
/il attraper tenir poulet *kà* tuer *kà* manger/

- La valeur itérative dans *zéro + kà + Verbe1*

l'orphelin est reparti en brousse (encore un fois)
/enfant orphelin *kà* retourner aller brousse/

bubale a encore ouvert les yeux
/bubale *kà* ouvrir yeux ses/

A la lumière des différents contextes, on entrevoit une voie d'explication de cette polysémie. Le morphème *kà* semble construire une relation dissymétrique entre un premier terme qui est posé comme repère, qui a un statut central, premier dans la relation prédicative, et un deuxième terme qui *détermine* ce noyau, l'accompagne. Dans le premier cas, c'est le verbe qui est le noyau et *kà* introduit une détermination nominale correspondant à une modalité qui accompagne l'action (instrument, accompagnement). On peut en effet opposer *kà* à *té* qui construit une relation *symétrique* entre deux termes correspondant au comitatif simple (“et”). Dans le second cas, le noyau premier est un verbe, le déterminant introduit par *kà* est un second verbe. Celui-ci correspond alors à une action qui succède à la première mais qui est construite *à partir de* ce premier

repère, comme une expansion. Dans le troisième cas, il n'y a pas de repère premier explicite (cf zéro) *kà* apparaît directement devant un verbe qui constitue le noyau prédicatif de l'énoncé. On peut considérer alors qu'en l'absence de premier repère, la détermination introduite par *kà* porte sur le prédicat de l'énoncé. Le morphème *kà* apporte alors une détermination nouvelle au verbe lui-même (V1 accompagne V1): une occurrence nouvelle du même procès "accompagne" le procès, d'où la valeur de répétition.

L'analyse resterait bien-sûr à affiner mais j'ai voulu ici faire apparaître le rôle déterminant du contexte syntaxique dans la construction du statut du terme et de sa valeur sémantique. Celle-ci paraît en effet varier en fonction du (ou des) terme(s) sur lequel porte la détermination qu'il exprime. La portée du terme est liée la nature syntaxique de l'élément qu'il détermine et à la structure dans laquelle il rentre. Celles-ci en effet spécifient le domaine d'application de la valeur référentielle du terme.

Ceci nous amène au deuxième grand problème qui se pose dans l'étude de la polysémie des marqueurs transcatégoriels: comment définir le **changement de plan** ou de **domaine** d'application que l'on relève dans ces différents emplois, de la sphère du "concret" à celle des relations "abstraites", de la désignation par exemple d'un lieu ou d'une partie du corps, à celle d'une relation logique entre deux propositions ou encore, comme dans l'exemple karé ci-dessus, du lexique à l'aspect verbal? Qu'est-ce qui, dans le sémantisme du terme, permet ce passage? Et surtout, qu'est-ce que cette possibilité de passage d'un plan à l'autre révèle de la structure de ces différents "plans" de sorte qu'une même unité puisse fonctionner dans l'un ou dans l'autre?

Il me semble éclairant de poser que, dans le cas de marqueurs transcatégoriels, la polysémie procède d'un **changement de portée syntaxique** (spécifiée par le contexte) qui entraîne un **changement de domaine** d'application du terme. On aurait donc une même opération, un même "schéma" sémantique s'appliquant à des domaines différents. Il convient alors d'explicitier d'abord la nature de ces domaines puis leurs *propriétés* communes permettant le passage d'un même terme de l'un à l'autre. Le travail reste à faire. On ne peut pas se contenter de la notion de "champ sémantique" car celle-ci est utile certes à la description mais elle n'est pas explicative, elle ne permet pas de décrire le **passage** d'un domaine à l'autre, de la même unité sémantique. L'intérêt de la notion de "domaine" d'application du terme, c'est qu'elle devrait permettre d'articuler syntaxe et sémantique.

De manière programmatique, je propose d'essayer de décrire d'abord le changement de portée syntaxique du terme étudié, changement déclenché par son *statut* syntaxique au sein de l'énoncé et qui définit le *domaine* d'application du terme. Lorsqu'un terme spécifie tantôt un nom, tantôt un verbe, tantôt une proposition, tantôt tout un énoncé, l'incidence de ses déterminations change,

entraînant l'*activation* de paradigmes et de propriétés différentes. Comment analyser par exemple les emplois si divers du morphème *ne* du gbaya décrit par Paulette Roulon⁴⁸ comme locatif, instrumental, relatif, gérondif ou focalisateur ? De l'un à l'autre, il semble qu'on ait une structure commune, l'introduction d'un **circonstant** (rajout d'un élément périphérique) par rapport à un **noyau** qui lui sert de repère. *Ne* introduirait donc un rapport nouveau à l'intérieur d'une relation qui a déjà été posée. D'un emploi à l'autre, cette spécification circonstancielle intervient à une **échelle différente** de l'énoncé (incidence sur le nom, sur le verbe, sur la relation prédicative tout entière, incidence intra- ou extraphrastique):

- circonstant nominal déterminant un verbe (locatif ou instrumental selon le sémantisme des termes déterminé et déterminant) donc à l'intérieur de la relation prédicative
- circonstant propositionnel et déterminant un nom (relative): on a donc un élément d'une autre portée syntaxique à incidence nominale cette fois
- circonstant de nature verbale spécifiant toute la relation prédicative (gérondif)
- circonstant de nature propositionnelle spécifiant un autre énoncé: connecteur phrastique à valeur focalisante ("c'est que...") que l'on peut analyser comme développement d'un premier énoncé qui devient alors repère de ce qui suit.

Quelles que soient les limites évidentes de ce début d'analyse, il apparaît néanmoins que l'on doit pouvoir d'abord expliciter les domaines auquel s'applique le marqueur dans ses différents emplois, pour ensuite dégager ce que ces emplois ont en commun ainsi que la **parenté structurelle** entre les différents domaines. On entrevoit ainsi déjà les domaines d'incidence suivants:

<i>incidence</i>	<i>valeur</i>
statut syntaxique plein:	valeur notionnelle
incidence sur le verbe :	valeur aspectuelle et autres déterminations du verbe
sur la relation prédicative :	actants, circonstants (instrumental, localisation...)
sur la proposition:	subordination
sur l'énoncé:	focalisation connecteurs argumentatifs

Les marqueurs transcatégoriels révèlent donc une propriété particulière du langage qui est de pouvoir présenter la même structure à des **échelles** différentes de l'énoncé. On a donc, avec ces morphèmes, une sorte fonctionnement "**fractal**" de la langue.

⁴⁸ Exposé du 10 mars 1995 au LLACAN.

On peut, dans un troisième temps, se poser la question des propriétés communes de ces différents domaines. Faut-il considérer que le glissement de l'un à l'autre suppose un **rapport métaphorique** entre les différents domaines, comme le pose la thèse largement reprise de Sweetser (1990) ? On aurait une métaphore générale de l'esprit comme corps (Sweetser 1990) expliquant la construction de concepts abstraits à partir de termes physiques, notamment corporels (dans les langues indo-européennes, "savoir" ou "sagesse" viennent souvent de "voir", "obéir" vient d'"entendre", "évaluer" ou "sentir" de "goûter"...). Un même élément lexical pourrait s'appliquer à trois "espaces mentaux", celui du contenu, celui de la connaissance et celui des actes de parole. On expliquerait le passage de l'espace du contenu (par exemple "way") à celui des actes de paroles ("anyway") par une métaphore générale de l'esprit comme corps.

La question n'est pas triviale comme le montre l'existence des marqueurs transcategoriels ainsi que les systèmes structurés qu'a mis en évidence Lakoff (1987 et Lakoff et Johnson 1980), comme par exemple le système de structuration des événements à partir du système de localisation spatiale (localisation dans un état, changements conçus comme des mouvements, but d'un procès conçu comme une destination, causation comme un mouvement provoqué...). On peut y ajouter l'utilisation précédemment mentionnée des parties du corps pour l'expression de relations spatiales ou logiques. Les relations logiques entre événements reposent-elles sur un transfert des propriétés de l'espace physique dans un espace "logique" ? Pour Lakoff d'ailleurs la métaphore ne réside pas dans les mots mais dans le *système* conceptuel.

Ou bien doit-on considérer que les différents "domaines" d'application des marqueurs (domaines au sens syntaxique aussi bien que sémantique) présentent des **propriétés structurelles communes**? De fait, le problème de la nature du domaine d'application d'un terme est beaucoup plus difficile à appréhender quand un terme change de catégorie grammaticale. Ni Sweetser ni Lakoff ne décrivent vraiment le passage d'un emploi spatial à un emploi modal ou interphrastique d'un terme. Or il est troublant de noter l'abondance des termes à valeur spatiale (et temporelle) qui présentent ce double type d'emplois:

way	anyway	(anglais)
a while	while	
ailleurs	d'ailleurs	(français)
derrière	puisque	(wolof)
puis	puisque	(français)
alors	alors que	(français)
s'asseoir	duratif	(gula ⁴⁹)
se lever	futur	(gula)

⁴⁹ Exposé de Pierre Nougayrol le 10 février 1995 au LLACAN.

directionnel centripète	résultatif	(masa)
directionnel centripète	inchoatif	(wolof)

En fait, il semble que ce soit plus largement des **propriétés topologiques** qui passent d'un domaine d'emploi à un autre. Car des morphèmes exprimant la quantité ou la qualité servent aussi à exprimer une articulation logique entre des propositions:

moins	à moins que, néanmoins
bien	bien que

On peut d'ailleurs se demander si les termes qui changent de catégorie ne représentent pas une classe particulière d'éléments, ceux qui de par leur sémantisme sont de nature **relationnelle** au sens très large du terme, qu'il s'agisse de localisation spatiale (partie du corps, verbes de mouvement, adverbes de localisation...), de comparaison qualitative ou quantitative (*moins, bien...*), d'application d'un procès à un objet (*donner, avoir, dire*)... Certains termes dessinent en effet des "interconnexions" entre des entités (Langacker 284), ces entités pouvant alors renvoyer à des notions, des propositions ou des énoncés.

Qu'il relève d'une métaphore ou d'une **homologie**, c'est-à-dire de propriétés formelles comparables, il faut pouvoir caractériser ce passage d'un domaine à l'autre, et notamment expliciter les propriétés de l'"espace discursif" qui semble représenter le point le plus problématique. Le wolof *ginnaaw* a montré que la causalité était conçue comme une orientation dans un espace, comparable à la localisation spatiale. Plus généralement, l'étude de ce marqueur a montré que les relations inter-énoncés pouvaient être formulées en terme d'orientation et la prise en charge assertive en terme de positions des sujets énonciateurs par rapport au procès (cf 3.2). Pour rendre compte des valeurs argumentatives problématiques mentionnées ci-dessus, peut-on alors poser un **modèle "topologique" de l'assertion**. Celle-ci définirait un espace discursif, avec une entrée, une sortie, un extérieur, un intérieur, auxquels seraient associées des "positions" des sujets.

L'analyse des marqueurs transcatégoriels amène ainsi à étudier des liens conceptuels entre différents types de représentations habituellement séparées dans l'analyse, par exemple entre l'organisation de l'espace et les liens de causalité ou plus généralement entre les notions et les relations, entre la désignation d'un objet et l'orientation discursive d'un énoncé. Elle présente donc une *dimension cognitive* qui pourrait permettre de mettre en lumière certaines propriétés des représentations à l'oeuvre dans le langage et d'apporter une contribution linguistique aux recherches pluridisciplinaires menées actuellement dans ce domaine.

3.3.2. Les différents modes de construction de la référence

La question de la variation sémantique ouvre sur un problème inverse du précédent. Comment rendre compte du fait que, dans certains cas, différents énoncés (et donc différents marqueurs) puissent apparaître comme équivalents? Il s'agit alors d'étudier (y compris dans leurs différences) les relations de synonymie locale ou de paraphrase, entre des morphèmes (ou des ensemble de morphèmes) qui par ailleurs présentent des emplois différents. Comment leurs sémantismes spécifiques peuvent-ils aboutir à une référence équivalente ?

Ces relations de synonymie locale s'éclairent si l'on considère que le sens d'un énoncé est un résultat, qu'il est *construit* par la dynamique de mise en relation, des termes entre eux et de l'énoncé avec son contexte verbal et situationnel. On s'attachera donc ici à l'étude des différents modes de construction de la référence. Il s'agit d'un projet pour lequel je donnerai quelques exemples et quelques pistes de recherche.

Je prendrai pour premier exemple les **différents modes de construction de l'accompli** en wolof.

Pour l'ensemble des conjugaisons du wolof, on oppose une forme accomplie à une forme à valeur d'inaccompli. Cette opposition traverse l'ensemble du système. Cependant, comme je l'ai montré (cf 1.2.10.a), cette opposition entre accompli et inaccompli intervient à un niveau secondaire, dans l'opposition entre conjugaisons simples (suffixe zéro) et forme dérivée (suffixe -y). Si l'accompli peut prendre la forme particulière d'une marque zéro dans son opposition à l'inaccompli, c'est parce que la valeur d'accompli est déjà construite par le sémantisme propre de chacune des conjugaisons. Or l'étude comparative de ces conjugaisons révèle *trois* modes de construction de l'accompli fort différents et qui ne se rejoignent que dans l'opposition au suffixe d'inaccompli. On a donc trois accomplis pour une marque zéro:

- (1) le Parfait indique l'état résultant, c'est-à-dire l'atteinte dans le temps d'un terme visé au préalable
- (2) dans le cas des Emphatiques, la valeur aspectuelle d'accompli est entraînée par la pré-construction d'existence marquée par la focalisation; cet accompli est purement temporel (existence préalable)
- (3) l'Aoriste et le Présentatif renvoient à une saisie en bloc du procès comme un point, l'un hors de tout ancrage temporel (Aoriste), l'autre sous forme d'une identification de la situation d'énonciation avec la situation de référence du procès qui définit la notion d'actualité (Présentatif).

Ainsi, la valeur d'accompli peut être produite par l'atteinte d'une visée, par la préconstruction de l'existence du procès ou encore par la désignation en bloc du procès comme un point. Ce phénomène montre que la référence est construite et, qu'à ce titre, elle peut être produite par des configurations, des mécanismes variés qui peuvent, d'un certain point de vue (comme par exemple ici la valeur aspectuelle) produire le même effet par une construction différente.

De même, on trouve en wolof deux types d'énoncés qui expriment une **exclamation à valeur intensive**:

avec l'Emphatique du sujet

Kii moo jàng !

Celui-ci il+EmphS étudier !

Qu'est-ce qu'il a étudié ! (= qu'est-ce qu'il est savant !)

avec l'Aoriste

Kii, li mu jàng !

Celui-ci, cela-que il+Aor. étudier !

Qu'est-ce qu'il a étudié (le Coran) !

L'Aoriste prend une valeur intensive avec un pronom relatif objet *défini* (relatif démonstratif *li*) mais sans antécédent. Il n'est possible en valeur intensive qu'avec des *verbes d'action*, alors que les emplois intensifs de l'Emphatique du Sujet constituent le domaine privilégié des verbes de qualité; de plus, lorsque l'Emphatique du Sujet est possible avec des verbes d'action concurremment à l'Aoriste, les deux conjugaisons se distinguent par les contraintes qu'elles présentent sur la *détermination de l'objet*:

Avec l'Emphatique du Sujet, l'objet est non spécifié et prend valeur d'*objet générique*: il a étudié de "l'étudiable"; le procès tend alors vers une fonction de qualification du sujet (« il est savant »). Avec l'Aoriste, en revanche, même s'il n'est pas explicité, il s'agit d'un objet déterminé dont la quantité est désignée à l'aide du relatif déictique *li* ("cela que"), dans lequel on retrouve l'indice spatial de proximité par rapport au locuteur. On remarquera, ici encore, le jeu de détermination permis par les indices spatiaux, *-i* "proximité" / *-a* "éloignement" / *-u* "indétermination", et l'on opposera ainsi les relatives objet en *lu* qui apparaissent avec l'Emphatique du Sujet à valeur intensive, à celles en *li* de l'Aoriste:

Kii moo gis lu bari !

Celui-ci il+EmphS voir ce-que être-abondant !

Qu'est-ce qu'il a vu dans sa vie cet homme !

[lit. : celui-ci c'est lui qui a vu ce qui (indéterminé) est en grand nombre]

Ainsi, dans leurs emplois intensifs, l'Emphatique du Sujet et l'Aoriste se distinguent en ce que le premier présente nécessairement un objet indéterminé et le second, au contraire, un objet déterminé et même pointé. Bien plus, comme le montrent les exemples suivants avec le même verbe *ñakk* "être privé de", dans le cas de l'Aoriste, il s'agit toujours de *circonstances déterminées*:

Kii moo ñakk !

Celui-ci il+EmphS être-privé

Qu'est-ce qu'il est pauvre ! (de manière générale)

Kii li mu ñakk ci làkk googu !

Celui-ci cela-que il+Aor. être-privé dans incendie celui-là

Qu'est-ce qu'il a perdu dans cet incendie !

Même non spécifié, l'objet est donc déterminé situationnellement; en revanche ce qui reste indéterminé, c'est la quantité ou la qualité de la perte: elle est d'un degré certain que le locuteur pointe (-i) sans réussir à le déterminer (l-).

On retrouve donc dans les deux cas les composantes nécessaires à la construction du haut-degré de l'exclamative⁵⁰ qui donnera sa valeur intensive à l'énoncé: pointage et indétermination. Mais ces composantes sont réparties différemment, assumées par des marqueurs différents dans les deux cas:

- dans le cas des exclamatives à l'Emphatique du Sujet, c'est la conjugaison qui construit le **pointage** par sa valeur focalisante (*c'est lui qui...*) et c'est l'indéfinition de l'objet (verbes transitifs sans objet spécifié ou avec relatif indéfini à valeur générique) et du repère⁵¹ qui construit l'**indétermination**.

- dans le cas des exclamatives à l'Aoriste au contraire, on a un objet déterminé par un démonstratif (**pointage**) mais sur lequel porte un procès indéterminé (**indétermination** situationnelle de l'Aoriste).

Deuxième exemple: les différents modes de construction du gnémique. Il existe en wolof (au moins) deux formes verbales qui permettent de donner à un énoncé une valeur de vérité générale: l'Aoriste et l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli:

⁵⁰ Pour plus de détails sur l'auto-repérage et le haut degré, voir Robert 1991: 134-5 et 140-1.

⁵¹ Y compris pour les verbes de qualité: *c'est c'est corde qui est longue* par rapport à *être longue* (pas de sujet de comparaison) = *qu'est-ce qu'elle est longue cette corde !*

A l'aoriste:

Ku yàgg dox, yàgg gis

qui (aoriste)⁵² durer marcher, (aoriste) durer voir

Celui qui marche longtemps, voit beaucoup de choses

= Le voyage donne de l'expérience

Avec un Emphatique du Verbe à l'inaccompli:

Séréér foo ko fekk, dafay baax te yéwén

sereer où+tu+aoriste le trouver, il+EmphVb+inacc. être bon et être-généreux

Le Sereer, où que tu le trouves, il est bon et généreux

Le Sereer est toujours bon et généreux

On aurait donc deux conjugaisons synonymes à valeur gnomique ? Le problème est important. Si les deux formes sont synonymes, comment expliquer leurs emplois divergents par ailleurs? Si elle ne sont pas synonymes, comment des emplois synonymiques sont-ils possibles? En fait, l'analyse en termes de repérages permet de montrer que dans les deux cas on aboutit à une valeur gnomique mais par un mode de construction différent.

La comparaison avec les autres emplois de cette forme (cf 1.2.6 et 2.3) et les gloses données par les informateurs montrent en effet que l'énoncé à l'Aoriste prend une valeur de vérité générale parce que cette conjugaison indique que l'énoncé est situé sur un *autre* plan que celui de l'énonciation (repérage à valeur de rupture) : il est vrai *a priori*, indépendamment de toute situation d'énonciation particulière⁵³.

En revanche, dans le cas de l'Emphatique du Verbe, c'est par la répétition des situations particulières que se construit la valeur de vérité générale⁵⁴. Cette généralisation est marquée à la fois par le morphème d'inaccompli qui prend ici sa valeur bien connue d'habituel (interprétation sérielle de l'inaccompli), et par la subordonnée *foo ko fekk* "où que tu te trouves" qui opère ce que Culioli appelle un "parcours avec lissage". On peut donc gloser l'énoncé de la manière suivante: "le sereer est toujours bon parce que, à chaque fois qu'on en rencontre un, il est habituellement bon".

Ainsi, les deux conjugaisons, qui ont bien des valeurs différentes, peuvent toutes deux donner une valeur gnomique à l'énoncé. Mais cette valeur de vérité générale est construite différemment dans les deux cas. Avec l'Aoriste, l'énoncé a valeur de vérité générale parce qu'il est posé comme vrai *a priori*,

⁵² La marque d'aoriste antéposée au lexème verbal est ici sous la forme zéro qui apparaît à la 3ème personne.

⁵³ Pour plus de détail, voir Robert (1991: 199-234) ou Robert (1994 b: *Aoristique et subordination : liens entre aspect et prédication*).

⁵⁴ pour plus de détails, voir Robert, 1991, p.266-67.

indépendamment de toute situation et de tout énonciateur (absence de déterminations situationnelles). Avec l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli, l'énoncé a valeur de vérité générale parce qu'il correspond à un fait qui a pour propriété (Emphatique du Verbe) d'être habituel, c'est-à-dire déjà avéré et non achevé (inaccompli).

C'est par ailleurs le jeu de la détermination nominale qui confère à chacune des conjugaisons cet emploi spécifique, distinct de leurs autres emplois. En effet, avec un sujet défini, l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli reçoit une interprétation ponctuelle (*c'est que Modou est en train de manger*). Ici en revanche, la relative à valeur généralisante (*foo ko fekk* "où que tu le trouves") donne à cette conjugaison une valeur de vérité générale. A l'inverse, avec un sujet défini (et un ancrage temporel défini préalablement), l'Aoriste prend une valeur ponctuelle (voir en 2.3. la notion de dépendance situationnelle et ses spécifications selon le contexte). Les proverbes à l'Aoriste s'ouvrent au contraire sur un nominal ou un relatif indéfini (ici *ku* "quelqu'un qui") dont l'indétermination (-*u* absence de détermination spatiale) permet un décrochage par rapport à la situation d'énonciation et contribue à donner à l'énoncé une interprétation générique.

Ce mode de construction variable de la valeur gnominique de l'énoncé est un mécanisme de construction de la référence qui, en tant que mécanisme, doit se retrouver dans d'autres langues. Rose-Marie Déchaine (1991, 31-38) relève notamment un rôle comparable de la détermination nominale dans l'interprétation sémantique d'un temps "indéfini" (du type de l'Aoriste) à propos du haïtien et de l'anglais. On opposera ainsi en haïtien, les deux énoncés suivants formés à l'aide de la même "forme nue":

Pyè vann bèf
 Pyè vendre bétail
 Pyè vend du bétail (valeur générique)

Pyè vann bèfyò
 Pyè vendre bétail le
 Pyè a vendu le bétail

Ces quelques exemples montrent que les morphèmes sont des marqueurs d'opérations qui vont s'agencer différemment selon les énoncés, pour construire la référence. La mise en lumière de ces mécanismes de construction du sens devrait permettre d'expliquer des rapprochements sinon étranges entre des éléments appartenant à des catégories grammaticales différentes.

Liens entre 2ème personne et gnomique

On remarque par exemple une convergence a priori problématique entre des éléments appartenant à des catégories grammaticales différentes: pourquoi en effet la 2ème personne du singulier prend-elle fréquemment une valeur généralisante qui donne à l'énoncé une valeur aspectuelle de type gnomique, proche de l'aoriste?

C'est le cas en français dans un type d'énoncé fréquent où le *tu* ne désigne pas l'interlocuteur qui, par exemple dans l'exemple suivant, ne connaît pas la personne en question:

il est pénible, tu ne peux pas lui parler sans qu'il s'énerve

Ce phénomène est encore plus remarquable en wolof où certains proverbes commencent à la troisième personne et s'achèvent... à la deuxième pour référer à une même personne générale:

Ku dul tukki, doo xam fu dëkk neexe

/celui qui ne voyage pas, tu ne sauras pas où la ville est agréable/

Celui qui ne voyage pas, ne sait pas ce qu'il y a de bon ailleurs

On peut rapprocher ces phénomènes des emplois non énonciatifs de la deuxième personne comme cheville syntaxique dans les relatives complexes (cf 2.3.1.b).

Il y a là encore un terrain qui s'offre à une analyse transcatégorielle...

3.3.3. L'enchaînement propositionnel: vers une sémantique de la parataxe

Comme je l'ai montré à propos de l'Aoriste (cf 2.3), l'enchaînement de deux propositions pose des problèmes intéressants sur la nature du lien qui se construit entre elles par leur simple enchaînement, à la fois du point de vue syntaxique et sémantique. L'étude de cette conjugaison a révélé notamment un mode de repérage particulier par rapport à la situation de référence qui explique ses valeurs interpropositionnelles: la proposition est repérée par rapport à une situation non spécifiée et dépend à ce titre de l'élément extérieur qui définit son repère situationnel. On pourrait penser qu'il s'agit là d'une spécificité de cette conjugaison indiquant fondamentalement un lien de dépendance. Mais j'ai commencé à entrevoir, au cours de mon travail de thèse, qu'il existe des contraintes syntaxiques et des régularités sémantiques remarquables dans l'enchaînement de *toutes* les conjugaisons.

Il convient donc d'essayer d'expliquer pourquoi et dans quelles conditions, le simple enchaînement de deux conjugaisons produit un lien de dépendance entre les deux propositions. Quel est alors le rôle de la conjugaison dans la construction de ce lien entre les propositions? Quelle est la nature de ce lien ? On notera que l'énoncé complexe qui en résulte, la plupart du temps, ne se présente pas comme une simple addition. D'autre part, il faudrait rendre compte des diverses spécifications sémantiques relevées pour ces liaisons interpropositionnelles.

On relève ainsi en parataxe des compatibilités variables et surtout des valeurs interpropositionnelles diverses mais qui semblent régulières pour les différentes conjugaisons. On voit alors se dessiner une véritable sémantique de la parataxe liée à la *valeur propre* de chacune des conjugaisons. Celle-ci mérite de plus amples investigations car elle manifeste différents modes de structuration de l'énoncé et du sens qui devraient pouvoir être observés dans d'autres langues. Il conviendrait d'abord de décrire ces phénomènes et ensuite de pouvoir en rendre compte.

On peut déjà dresser un premier inventaire pour le wolof. Celui-ci constitue pour l'instant une ébauche qui reste à affiner, notamment pour ce qui est de l'ordre d'apparition des conjugaisons. Mais on peut mettre en relation la définition propre de chaque conjugaison avec la valeur que semble prendre la proposition lorsqu'elle apparaît après (ou avant comme pour l'Emphatique du Verbe) une autre proposition:

Commentaire [SR9]: cf Langages n°104 "intégration syntaxique et cohérence discursive", décembre 1991, Paris, Larousse

<i>Conjugaison</i>	<i>Définition</i>	<i>Valeur interpropositionnelle</i>
Aoriste	procès repéré par rapport à une situation non spécifiée	• consécution
Parfait	le procès a atteint son terme dans le temps	• successivité temporelle
Emphatique du Verbe	désignation qualitative du procès (existence préconstruite)	• causalité
Présentatif	coïncidence temporelle entre moment du procès et moment de l'énonciation	• coïncidence/discordance

On donnera quelques exemples à titre d'illustration⁵⁵.

Aoriste : valeur finale ou consécutive

Le procès à l'Aoriste est par définition en attente de spécification de son repère situationnel (occurrence construite mais non spécifiée). Il faut et il suffit alors qu'un premier procès auquel il est articulé se produise pour que le procès à l'Aoriste soit validé. D'où une valeur consécutive ou finale, selon que le premier procès est déjà validé ou non:

Jox ma ko, ma seet

Donner+(Impér.= zéro) me le, je+Aor. examiner

Donne le moi, (**pour que**) je jette un coup d'oeil

Dafa toog ci siis bi, mu dàmm

il+EmphVb s'asseoir dans chaise la, elle+Aor se-casser

"Il s'est (**à peine**) assis sur la chaise (**qu**)'elle s'est cassée"

Tàll nañu lamp ya, mu leer naññ foofa

allumer ils+Pft lampes les+éloignés, il+Aor être-lumineux très-lumineux là-bas

"On a allumé des lampes (**si bien que**) il y a une clarté éblouissante là-bas"

Commentaire [SR10]: cf exposé F. Cloarec; cf Ilij exposé URA sur prédicat en série, cf Delplanque, cf Kaboré; cf Paillard construction, spécification

⁵⁵ cf également Robert 1991, tableau à la fin de chaque chapitre.

Parfait : successivité temporelle

Le Parfait indique que le procès a atteint son terme dans le temps. Les procès enchaînés au Parfait se succèdent donc sans autre lien que la succession dans le temps:

sàcc na, kaaf nañu ko
 voler il+Pft, encager ils+Pft le
 il a volé, (**ensuite**) on l'a mis au trou

Agg na, taw bi door na
 arriver il+EmphVb, pluie la commencer il+EmphVb
 Il est arrivé (**puis**) il a commencé à pleuvoir

**àgg na, taw bi door*
 *Parfait, Aoriste

Fekk na may nelaw, dóór na ma !
 trouver il+Pft me+inacc dormir, il+Présentatif... frapper me
 Il m'a trouvé en train de dormir (**ensuite**) il m'a frappé !

Emphatique du Verbe : causalité

(p donc q, il a suffi de p, pour que q)

Commentaire [SR11]: Voir Aoki sur causalité

Un procès qui est désigné pour sa valeur qualitative, c'est-à-dire en tant que notion, tend à prendre une valeur causale. On opposera les énoncés qui suivent à ceux donnés précédemment au Parfait:

dafa sàcc , kaaf nañu ko
 il+EmphVb voler , encager ils+Pft le
 (c'est qu') il a volé, (c'est pour ça qu') on l'a mis au trou
 il a volé **donc** on l'a mis au trou

* *dafa sàcc, dañu ko kaaf*
 * Emphatique du Verbe, Emphatique du Verbe

(Pour signifier la puissance surnaturelle d'un marabout)
Dafa àgg (rekk), taw bi door
 il+EmphVb arriver (seulement), pluie la (Aor.) commencer
 (Dès qu)'il est arrivé, il a commencé à pleuvoir
 (**Il a suffi qu'**il arrive pour que...)

Présentatif: Coïncidence temporelle et (éventuellement) discordance logique entre les deux procès (p pourtant q)

Fekk na may nelaw, mu ngi dóór ma !

trouver il+Pft me+inacc dormir, il+Présentatif... frapper me
Il m'a trouvé en train de dormir **et** il m'a frappé !

* *Mu ngi fekk may nelaw, mu ngi dóór ma !*

* Présentatif, Présentatif

Sama xalis mu ngi réer ba paré, ñu may réetal !

Mon argent il+Prés...prox. se-perdre jusqu'à être-prêt, ils+Aor. me+inacc se-moquer-de
Je viens déjà de perdre mon argent et (**malgré tout**) ils se foutent de moi !

Mu ngi nekk ministre te fàttewul xaritam

il+Prés...prox. se-trouver ministre et oublier+il+Nég. ami+son
(Regarde) il est ministre **et (pourtant)** il n'a pas oublié son ami.

Cet exemple du wolof manifeste donc le rôle variable des modes en ce qui concerne l'intégration de la proposition dans l'énoncé complexe. Il ouvre une piste de recherche et une voie d'explication concernant la construction du lien sémantique entre les termes de l'énoncé complexe.

4. Réflexions sur la démarche d'analyse et les enjeux du modèle

Au fur et à mesure de mes travaux sur des problèmes linguistiques précis, tout particulièrement ceux posés par la polysémie de la plupart des marqueurs et la dynamique de construction du sens, j'ai été amenée à réfléchir sur le modèle théorique utilisé, sur la pertinence des différents cadres théoriques et les raisons de leur plus ou moins grande efficacité, notamment en ce qui concerne la nature des observations. J'ai alors commencé une réflexion sur les présupposés et les implications des différents modèles.

Je vais essayer d'évoquer, comme une perspective de recherche à développer, à la fois les implications épistémologiques du modèle linguistique que j'utilise et les analogies qui me sont apparues entre ce modèle et un certain nombre de conclusions de la neurobiologie sur le fonctionnement du cerveau en général et plus particulièrement dans l'activité de langage.

4.1. La diversité des langues et le statut accordé à la singularité

Dans un article rédigé en collaboration avec Denis Paillard, je me suis d'abord interrogée sur le traitement du problème général de la diversité des langues dans les différentes approches linguistiques et, plus particulièrement, dans le cadre théorique que j'utilise basé essentiellement sur la théorie des repères et domaines notionnels d'Antoine Culioli.

Voir: "Langues diverses, langues singulières" (en collaboration avec Denis Paillard) in *Langage et Sciences humaines: Propos croisés*. Actes du colloque en hommage à Antoine Culioli (Ecole Normale Supérieure, Paris, 11-12-1992), Stéphane Robert éd. Peter Lang, coll. Sciences pour la communication 46, Bern, 1995, 117-143.

Il apparaît que le paradoxe de la diversité des langues par rapport à l'unicité du langage est traité dans les différentes approches linguistiques en privilégiant l'un des deux pôles, diversité ou unité, ce qui se traduit dans l'analyse par une prévalence soit de la variation empirique soit du modèle théorique et par un traitement différent de la singularité.

On évoquera ainsi trois types d'approches différentes de cette problématique, avant de présenter la position qui ressort de la théorie d'Antoine Culioli.

La grammaire comparée vise à expliquer les similitudes et les différences entre les langues d'une aire donnée par la démonstration de leur filiation historique. Elle s'appuie sur des lois régulières de correspondance à la fois phonétiques et structurelles entre les langues pour établir, graduer leur apparentement et reconstruire l'histoire de leur différenciation. La comparaison permet alors de redécouvrir la parenté originelle sous la diversité attestée. L'identité est ici génétique, la diversité, elle, est historique.

La typologie, en revanche, tente de dégager sous l'hétérogénéité synchronique, des traits communs à différentes langues, indépendamment de toute parenté génétique. Se dessinent alors des groupes de langues qui ont en commun de présenter les mêmes caractéristiques en ce qui concerne un de leurs traits (structure syllabique, ordre des mots ou morphologie, par exemple. Cette méthode présente l'intérêt de faire apparaître la variété dans les moyens utilisés par les différentes langues pour exprimer une catégorie. Mais les différences ici ne s'articulent pas entre elles. Cette classification typologique tend donc à substituer à la diversité des langues, la diversité de traits linguistiques, simples ou combinés. Elle n'articule pas la question de la diversité des langues à celle de l'unicité du langage.

Dans une acception plus spécifique établie par J. Greenberg, la typologie constitue une méthode d'analyse des langues qui a pour but principal de dégager des traits universels. Cette méthode d'analyse s'oppose à d'autres démarches telles que la grammaire générative, à la fois parce qu'elle part des langues attestées et parce qu'elle pose que certains mécanismes du langage ne sont pas accessibles directement à l'analyse et ne peuvent être découverts qu'à travers la comparaison. D'où le concept de "cross-linguistics". On pose ici la problématique de l'articulation entre la diversité des langues et les mécanismes généraux du langage, l'étude de la première étant nécessaire pour accéder aux seconds. Mais le but de cette linguistique typologique-fonctionnelle est d'abord de définir quels sont les phénomènes que l'on peut considérer comme *universels* par opposition à ceux qui sont *spécifiques* de chaque langue. La généralisation se limite donc à certains traits récurrents à travers les langues. Ce qui est spécifique est ici accessoire.

La Grammaire Générative relève d'une démarche inverse, résolument déductive, qui revient à privilégier à la fois l'unicité du langage et le pôle théorique de l'analyse linguistique. La "grammaire universelle" que cherche à construire Chomsky s'intéresse en effet aux types de règles permettant de *générer* l'ensemble des phrases grammaticales possibles et d'élaborer une théorie des structures linguistiques sans référence à une langue particulière, ni d'ailleurs à l'activité du locuteur dans l'énonciation. Cette grammaire ne s'élabore pas dans un va-et-vient entre les langues et le modèle qui doit rendre compte de leur fonctionnement, procédure que Chomsky récuse comme impossible, mais elle se construit par une comparaison entre différents modèles choisis ensuite en fonction de leur degré de validité. Cette démarche suppose une réversibilité, une symétrie entre production et réception.

De même que la complexité interne des langues est ici considérée comme dérivée, de même, la diversité des langues est secondaire par rapport au modèle (Chomsky 1991 : 22). De là l'idée largement répandue chez les générativistes selon laquelle la réalité des langues, et notamment leur syntaxe, constitue un paradoxe par rapport au modèle théorique (Chomsky, 1991: 22 ; Lowenstamm 1992: 12; Milner 1989 : 544-98). L'introduction des paramètres (Chomsky 1982 : 60-65) comme lieu où s'articulent principes généraux du langage et différences entre langues, ne remet pas en cause la primauté du modèle théorique dans la mesure où la variation d'une langue à l'autre est ramenée à des principes généraux.

Par rapport à ces différentes approches, la démarche d'Antoine Culioli consiste à essayer de ne sacrifier ni l'unicité du langage au foisonnement de langues diverses, ni la diversité de leur réalité au profit de la généralité d'un modèle théorique. Culioli définit l'objet de la linguistique comme "l'étude du langage appréhendé à *travers* la diversité des langues" (1979 : 90 et 1985: 82). Dans son apparente simplicité, cette proposition entraîne une conception du

langage inséparable d'une méthode d'investigation particulière. L'originalité de la théorie des repères et domaines notionnels de ce point de vue consiste à inscrire la diversité des langues au coeur de la théorie à la fois comme définition, comme enjeu et comme méthode d'approche du langage, dans un va-et-vient entre observation et théorie-généralisation.

En effet, si la diversité des langues est définitoire du langage, la variété des formes sous laquelle il se donne n'est plus à considérer comme un obstacle à surmonter mais au contraire comme un enjeu central pour l'analyse. Les spécificités des langues, bien loin de constituer des avatars ou des distorsions de mécanismes généraux, constituent alors le véritable point de départ de la construction théorique. La démarche est donc inverse de celle de la grammaire générative. Elle se distingue également de l'approche typologique-fonctionnelle dans la mesure où il n'y a pas lieu de distinguer dans les langues des traits universels et des traits particuliers: tout y est spécifique et constitue un agencement particulier de mécanismes généraux. La généralisation intervient à un autre niveau structurel. En effet, ce qui est commun, ce sont les mécanismes sous-jacents à *tous* les phénomènes relevés dans les différentes langues, mais ces mécanismes ne sont pas appréhendables directement: ils ne se présentent que sous forme d'agencements particuliers.

De fait, accorder à la diversité des langues un statut central implique de partir de la diversité sans définir a priori ce que les langues ont en commun par delà les apparences. L'analyse ne prendra donc pas comme point de départ des catégories métalinguistiques générales dont chaque langue offrirait des réalisations particulières mais au contraire ce que les langues ont de propre et donc de *singulier*. La singularité acquiert ici un statut central.

On essaie alors de montrer, à partir d'exemples empruntés au wolof et au russe, comment cette prise en compte forte de la singularité des langues permet à la fois de traiter de la polysémie à l'intérieur d'une langue et d'apercevoir des mécanismes langagiers réguliers derrière la diversité des langues. L'article reprend l'exemple du terme polysémique du wolof *ginnaaw* (cf 3.2). Il expose ensuite le cas de la particule *ze* du russe qui présente des emplois extrêmement divers, à valeur d'immédiateté, d'identité dans le cadre d'une reprise, d'évidence, de questions sans réponses, de demandes insistantes... Les analyses proposées font apparaître des *opérations* communes aux divers emplois singuliers de ces termes, opérations qui portent sur des *termes* différents, ce qui explique la diversité d'emploi d'un même morphème.

On s'emploie alors à mettre en évidence le postulat qui sous-tend la démarche: tout dans le langage est construction et le sens est le fruit de mises en relations successives. Il n'est donc pas dissocié de ses manifestations. C'est pourquoi les énoncés constituent le cadre nécessaire dans lequel le sens doit être analysé.

L'opération qui est au coeur de cette construction est l'opération de **repérage**. Cette opération se ramène à l'établissement d'une relation dissymétrique de détermination d'un élément par un autre élément pris comme point d'ancrage. Ce dernier, pour pouvoir, fonctionner comme repère doit être stabilisé. Le repérage est une relation formelle en elle même désémantisée mais servant à construire le sens. Opération élémentaire, le repérage intervient à tous les niveaux de mise en relation: notionnel (cf notamment 4.3.4), syntaxique (cf notamment 2.4) et énonciatif (notamment 2.3. et 4.3.2.). Il présente trois valeurs possibles: l'identification, la différenciation et la rupture (cf 3.2). Dans le cadre de ce mécanisme, la complexité du rapport qui s'établit entre deux termes s'interprète comme une relation de repérage qui se rejoue plusieurs fois. Les phénomènes transcatégoriels évoqués ci-dessus peuvent alors être traités en termes de variation du repère qui, pour une même opération, peut être soit subjectif, soit spatio-temporel, soit encore être une autre relation prédicative ou une autre situation prise comme repère. De par ses propriétés, le repérage permet de donner de la singularité un traitement qui renvoie à des régularités fondées sur le type de relations dans lesquelles s'inscrivent les termes.

On postule alors que ce qui est partagé par les langues n'est définissable ni en termes d'universaux, ni sous forme d'une architecture commune qui sous-tendrait les différentes réalisations, mais comme des mécanismes simples, en nombre restreint, qui s'agencent et se combinent de manière infinie et non déterministe. Etant donné leur statut premier, ces mécanismes ne sont pas accessibles directement à partir des marqueurs; c'est la variation, tant au niveau d'un terme que de langue à langue, qui permet de reconstruire ces mécanismes.

Le sens n'étant accessible qu'au niveau de l'énoncé, les termes ne peuvent être considérés simplement comme des entités préexistant à leur mise en rapport. Les unités lexicales se définissent donc à partir de leurs modes de fonctionnement en contexte. On parlera d'occurrence d'un terme pour désigner l'événement énonciatif dans lequel un terme intervient comme lieu mais aussi comme contrainte sur la construction du sens. La stabilité du terme ne s'appréhende qu'à travers la variation des occurrences.

La problématique de la construction du sens ainsi élaborée met en place un traitement la variation à l'intérieur d'une langue (de la polysémie aux familles paraphrastiques) qui est en écho direct à la problématique de la diversité des langues.

4.2. Le problème de la variation et des données

Le problème de la diversité des langues relève en effet du problème beaucoup plus général que doit traiter la linguistique, à savoir cette double propriété paradoxale du langage qui est de présenter à la fois la variation et la stabilité indispensables à son fonctionnement :

- variation des usages individuels et régularité du système
- variété des emplois et identité notionnelle des termes
- variation de langue à langue, variation historique et régularité des mécanismes langagiers.

Comme on vient de le voir, la linguistique doit rendre compte du paradoxe de la diversité des langues par rapport à l'unicité du langage: qu'y a-t-il de commun entre les langues par delà leur diversité, comment décrire leurs différences en les articulant à leurs propriétés communes, à quel niveau ces dernières se situent-elles, comment se fait-il enfin que l'on puisse dire les "mêmes" choses différemment, d'une langue à une autre et dans une même langue?

Or, à l'intérieur des langues, le problème de la polysémie se pose dans des termes comparables: qu'y a-t-il de commun entre les usages variés d'un même terme, et à l'inverse comment décrire sa valeur de manière unitaire sans éliminer la variété polysémique apparaissant dans ses emplois? Traduction, paraphrases, reformulation, variantes stylistiques, gloses et polysémie relèvent en effet de ce même paradoxe de la variation et de l'aptitude du langage à construire des équivalences.

Je voudrais essayer de montrer que le statut accordé à la variation dans les diverses approches linguistiques détermine à la fois la nature des données recherchées et les méthodes de recherche.

Liens entre le statut de la variation et la nature des données

Comme on vient de le montrer, il existe différents traitements de cette dialectique du même et de l'autre, suivant le statut qui est accordé à la variation. Une première approche consiste à privilégier la variation empirique par rapport à l'unicité du langage. L'analyse s'attache alors à décrire avec un maximum de précision les langues particulières ou, de la même manière à l'intérieur des langues, les différents emplois d'un même terme. L'approche est fine et respectueuse de la diversité des phénomènes linguistiques. Elle constitue une forme de linguistique naturaliste qui présente l'intérêt d'enregistrer la biodiversité et que l'on qualifie souvent de "linguistique de terrain" dans une

opposition, par ailleurs contestable, avec une linguistique théorique. L'opposition réside bien plus entre deux types d'approches, inductives et déductives, avec tout ce que cela entraîne. L'écueil d'une telle linguistique essentiellement descriptive, c'est de ne pas pouvoir définir l'unité qui sous-tend cette diversité. Sans modèle unificateur du langage ou du sens, comment en effet articuler les différentes langues par rapport à la faculté commune de langage, ou les différentes valeurs d'emplois relevées, par rapport à l'unité du signifié?

La grammaire générative représente une démarche inverse, avec, me semble-t-il un risque également inverse. Dans cette démarche qui part de l'unité, de la règle, du simple pour essayer ensuite d'y faire rentrer la complexité des phénomènes, la variation a un statut secondaire. Comme on l'a vu, la diversité des langues n'est prise en compte qu'après-coup et la rencontre de cette diversité étonne même le linguiste parti du modèle simple qu'il a élaboré a priori ("the surprising fact that there is more than one possible human language", Chomsky, 1991: 28). Ce statut secondaire accordé à la variation de langue à langue vaut également pour la variation à l'intérieur des langues. Bien plus, partant de lois simples qui selon lui satisferaient pleinement aux exigences de la communication, Chomsky s'étonne que les langues ne soient pas conformes au modèle et surtout qu'elles soient d'une complexité qui lui semble inutile par rapport à la simplicité du modèle (ibid.).

La grammaire générative se présente donc comme une approche hypothético-déductive. On a, à juste titre, parlé de platonisme pour cette conception du langage qui part d'un modèle a priori et rencontre ensuite une réalité phénoménale dans laquelle la perfection du modèle semble altérée. La variation considérée comme un avatar inessentiel n'est jamais réellement décrite ni vraiment théorisée. Dans une telle démarche, les données étudiées ne sont au fond pas les mêmes que dans une approche descriptive: on ne *part* pas d'énoncés divers produits en contexte mais de phrases générées pour illustrer une règle du modèle posé a priori.

L'écueil ici est inverse du précédent. Si l'ambition est de saisir le langage dans son unité, dans le cas de la grammaire générative, le risque est de prendre le simple pour le général ou encore de généraliser le particulier, en important dans le système un modèle qui correspond en fait à la langue du linguiste ou à ses a priori.

Le risque d'importation subreptice d'un modèle conscient ou inconscient du descripteur dans la description d'une autre langue avait déjà bien été mis en lumière par Benveniste, à une autre époque, dans un article qui traite de la polysémie et de la reconstruction (1966: 289-314). Or, qu'il s'agisse de variation synchronique ou diachronique, les difficultés et les dangers pour le linguiste paraissent identiques. Pour ne reprendre de cet article qu'un seul exemple, Benveniste rappelle qu'il existe dans le domaine indo-européen un

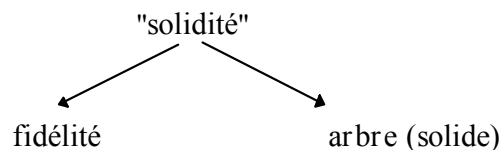
terme bien identifié formellement (base I **der-w*, base II **dr-eu*) dont le sens se partage entre deux types de notions très différentes renvoyant d'un côté à l'"arbre" (cf anglais *tree*, grec *drûs* "le chêne") et de l'autre à la "fidélité" (anglais *trust, true*). Classiquement, on pose que la valeur "arbre" constitue le sens premier et que celle de "fidélité" est dérivée suivant un mouvement naturel et général qui irait du concret (le végétal) à l'abstrait (la notion morale de fidélité) et ainsi du plus "primitif" au moins "primitif". Or Benveniste montre que cette reconstruction est erronée (p.300) et, bien plus, qu'elle repose sur des références à des catégories sémantiques "universelles" qui constituent de fausses évidences dont il faut se délivrer. Selon Benveniste, celles-ci sont engendrées par une confusion entre les données de la langue à étudier et celle du descripteur (p.307).

Seule l'étude fine des *valeurs en contexte* et la comparaison entre les langues permettent une reconstruction fiable. On s'aperçoit alors que la valeur "chêne", loin d'être générale existe seulement en grec, que par ailleurs en sanskrit ce terme a le sens "être ferme, solide, sain" et qu'enfin en germanique il désigne la "sécurité", la "confiance" (cf *trauen*). Ces faits ainsi que divers autres arguments amènent Benveniste à renverser l'analyse et à poser comme valeur de départ la notion de "solidité", "fermeté". C'est à partir de cette notion de fermeté que se sont alors différenciées, d'un côté la notion de "fidélité" et de l'autre un emploi particulier par lequel on désignait l'arbre comme "le solide". La qualification ("le solide") une fois attachée à son objet (l'arbre), en est devenue la désignation (p.301). Il importe de donc distinguer la désignation et la signification.

On passe ainsi d'un schéma d'évolution:

"arbre" → "fidélité"

au schéma suivant:



Ainsi, par rapport à cette dialectique fondamentale entre variation et invariants, on a vu le double écueil qui menace la linguistique: d'un côté le choix d'un modèle a priori dans lequel la variation est secondaire et qui certes maintient l'unité du langage mais apparaît comme réducteur par rapport à la

complexité des langues; de l'autre, une linguistique descriptive qui privilégie la variation mais perd l'unité du langage dans l'émission des phénomènes.

Dans la continuité des réflexions de Benveniste (du moins sur ce point), apparaît une troisième voie possible pour maintenir les deux pôles d'exigence. Elle consiste à poser de manière radicale que la prise en compte de la variation non seulement constitue l'un des objets de la linguistique mais que c'est le seul moyen d'accès aux mécanismes fondamentaux du langage. Comme on l'a vu à propos du problème de la diversité des langues, c'est une telle position qui soutient la démarche d'Antoine Culioli. Or ce traitement de la variation ne se limite pas à la question de la diversité des langues, il s'applique de la même manière à la variation interne, ce qui suppose une démarche d'observation particulière.

En effet, la variation constitue sous toutes ses formes, internes ou externes, la manifestation d'une propriété fondamentale du langage qui est la *déformabilité* et l'aptitude à construire des *équivalences*: équivalences entre les mots et le monde par la construction de la référence, mais aussi équivalences construites par la synonymie et les paraphrases à l'intérieur des langues, équivalences enfin de langue à langue manifestées par la traduction. Comme le rappelle Culioli (1990: 181), le langage en tant que système de représentation est à la fois "stable and adaptive, discrete and continuous, extensional and intensional, entrenched and innovative".

L'absence de relation bi-univoque entre les mots et le monde, la déformabilité du langage et la détachabilité des termes par rapport à leur référent, toutes ces propriétés du langage liées entre elles amènent en effet à poser que la variation est définitoire du langage, aussi bien à l'intérieur des langues que de langue à langue. Une telle conception est à l'opposé de celle qui considère que les langues doivent être en nombre fini parce qu'à de nombreux principes invariants seraient associés des paramètres avec peu de valeurs possibles (Chomsky, 1991: 23).

Si l'on considère que la variation est définitoire du langage, celle-ci devient alors centrale dans la démarche du linguiste et dans les enjeux qu'il se fixe: l'analyse linguistique, partant de la diversité des langues et des emplois, doit pouvoir pleinement rendre compte des mécanismes qui permettent la variation. Ceci implique de pouvoir articuler entre elles les différentes manifestations de la variation: variation dans le temps (évolution des langues), variation dans l'espace (diversité des langues), variation à l'intérieur des langues (polysémie des termes, synonymie, variantes stylistiques, commentaires, relation de paraphrases entre énoncés et même jeux de mots qui reposent aussi sur la déformabilité du langage). Autrement dit, l'analyse doit non seulement rapprocher les différentes valeurs des termes et des énoncés mais également, comme le dit Benveniste, "*motiver* leurs différences" (op.cit. p.295) ce qui, pour la polysémie, implique d'examiner les différents emplois d'un terme et les types

de liaisons qui s'y manifestent. Le "sens" d'une forme linguistique, dit d'ailleurs Benveniste (1967: 290), se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les *types de liaisons* qui en résultent.

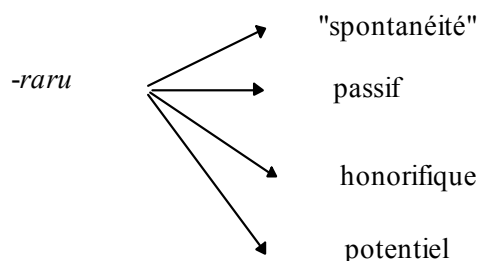
Or détachées de leur contexte, les données par elles-mêmes ne disent rien de leurs liens. Le simple relevé des différentes valeurs d'emploi d'un terme ne permet pas, sinon par conjecture, d'établir un mécanisme explicatif d'où se déduise l'unité du signifié et la variation attestée. Ce mécanisme doit être reconstruit à partir d'une analyse des emplois en contexte.

On pourra reprendre à ce sujet les exemples signalés plus haut. Ainsi, les valeurs "dos" et "derrière" du terme *ginnaaw* du wolof ne permettent pas d'expliquer directement, ni par soustraction, sa valeur subordonnante "puisque". Le cas est encore plus net pour le marqueur *-raru* du japonais. Parmi les valeurs de "spontanéité", de "passif", de "potentiel" ou encore d'"honorifique", quel emploi faut-il poser comme premier et comment alors en dériver les autres valeurs ? L'entreprise semble impossible car si l'on réussit à extraire une valeur minimale commune aux différents emplois, on ne voit pas comment ensuite expliquer la spécificité de chacun d'entre eux. Dans beaucoup de cas, il paraît ainsi impossible de "passer" d'un emploi à un autre, même par une réduction, car les liens entre les différentes valeurs d'emploi n'apparaissent pas dans un simple listage.

Ceci amène à penser que la signification d'un terme n'est saisie qu'au travers d'emplois particuliers et que les mécanismes qui sous-tendent la variation ne sont pas appréhendables directement. On retrouve alors comme un principe général de l'analyse du langage, la règle que Benveniste posait au niveau de la reconstruction historique (ibid.): c'est dans l'étude des valeurs contextuelles et dans la comparaison de celles-ci que l'on peut reconstruire les mécanismes de production du sens. De même que le sens d'un terme n'est donc appréhendable qu'au travers d'emplois particuliers, de même, le langage n'est jamais appréhendé qu'à travers les langues particulières. Les mécanismes fondamentaux ne se montrent donc jamais à nu mais toujours dans une "variété".

La signification des termes: variation et invariant

Prenons l'exemple du suffixe *-raru* du japonais. Ses emplois très variés ne peuvent pas être analysés à partir d'un simple listage. Le suffixe, qui signifierait étymologiquement "naître, apparaître" se présente en effet en japonais ancien et en japonais moderne, avec plus ou moins les mêmes valeurs exprimant tout à tour le passif, la spontanéité, le potentiel et l'honorifique⁵⁶:



Face à une diversité inanalysable telle quelle, une étude détaillée des contextes permet de repérer que la valeur du suffixe varie en fonction de ce qui est thématifié. Les gloses et les effets de sens relevés dans les différents emplois permettent alors à S. Aoki de reconstruire une valeur fondamentale unitaire qui, combinée à la variation du thème, produit les différents sens attestés. Le suffixe *-raru* indique en effet que le procès se réalise *indépendamment* du thème et qu'il est "valide par rapport à sa propre situation (op.cit. p.129-130) mais par ailleurs la thématification construit un lien entre le thème et le procès. Dès lors, la combinaison des deux opérations construit un lien marqué par une sorte de rejet des actants, extériorisés par rapport au procès, et qui, suivant la nature de l'élément thématifié, produira des effets divers.

Ainsi, lorsque c'est l'agent du procès qui est en fonction de thème, l'énoncé indique que le procès est réalisé indépendamment de l'agent et donc *malgré* lui (il s'agit toujours d'un animé). D'où la valeur dite de "spontanéité" manifestée par les gloses, "*X ne put s'empêcher de...*", "*il finit par...*", "*il dut...*".

Lorsque c'est l'objet du procès (et non l'agent) qui est thématifié, l'énoncé indique que le procès est validé indépendamment du lien qui existe par ailleurs avec son objet: *-raru* a pour effet de renverser l'orientation entre le procès et l'objet, d'où la valeur de passif avec souvent un effet détrimental:

⁵⁶ Les données et l'analyse sont empruntées à Saburo Aoki, 1988. L'analyse proposée est ici reformulée et replacée dans la problématique générale des méthodes d'analyse.

Les hommes Koma quant à ma ceinture prendre+raru
je me suis laissé prendre ma ceinture par les hommes de Koma

La valeur de “potentiel” est en fait mal baptisée puisqu’en japonais ancien, elle n’existe qu’à la forme négative et renvoie en réalité à une impossibilité: combiné à la négation, *-raru* qui rejette le rapport entre l’agent et le procès donne à l’énoncé une valeur de ratage (*il ne put dormir*).

Enfin, la valeur dite “honorifique” exprime un certain degré de respect marqué par l’énonciateur à l’égard de l’un des participants du procès. On peut donc dire que, dans ce cas, l’opération marquée par *-raru* porte sur le rapport entre l’énonciateur et le participant au procès qui est en position de thème, celui-ci référant à “autrui”⁵⁷. C’est alors la construction d’une absence de relation entre le procès tenu par autrui et l’énonciateur qui engendre l’effet de distance psychologique (ibid.: 132).

On peut résumer cette analyse dans le tableau suivant:

***-raru*: le procès se réalise indépendamment du thème**

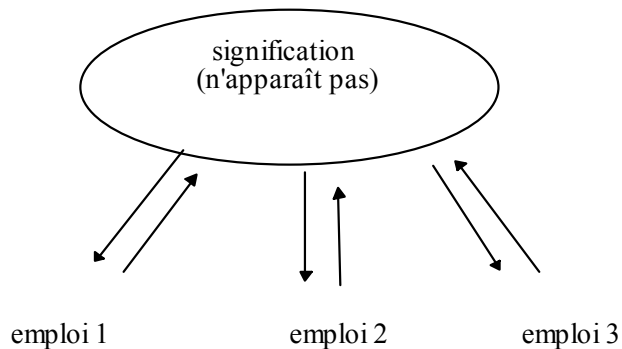
<i>thème</i>	agent du procès	objet du procès	autrui
<i>valeur</i>	procès réalisé indépendamment de l’agent	procès validé indépendamment de son lien avec l’objet	procès validé indépendamment de son lien à l’énonciateur
<i>emploi</i>	“spontanéité” (il ne put s’empêcher de)	passif détrimental (je me suis fait...)	honorifique

Ces exemples montrent comment on peut, par abstraction à partir de la variation contextuelle, reconstruire une valeur unitaire pour un morphème apparemment polysémique et retrouver la diversité des emplois par des conditionnements du contexte qui constitue alors la *variable*.

Or l’un des points remarquables de ces analyses, c’est que la valeur unitaire qui constitue la signification du morphème étudié n’apparaît jamais telle quelle directement. Comme le phonème qui ne se donne que dans des sons, la signification constitue une opération abstraite que l’analyse reconstruit à partir de la diversité de ses emplois. C’est donc par la comparaison entre tous les emplois, dans l’étude des contextes spécifiques de chacun d’entre eux et dans

⁵⁷ S. Aoki ne donne pas suffisamment d’exemples pour qui l’on puisse développer ce point.

l'opposition à d'autres morphèmes localement synonymes que l'on peut déterminer les traits pertinents des divers emplois.



L'unité du signifié qui est la forme virtuelle sous-tendant les énoncés n'apparaît donc pas à l'oeil nu. L'invariant recherché par l'analyse ne se situe pas en effet au niveau de la chaîne parlée. Celle-ci constitue une suite de déclencheurs de représentations qui sont alors prises dans tout un réseau de relations contribuant à la construction du sens. Ce sont ces mises en relations qui construisent le sens toujours particulier d'un énoncé.

Du complexe au simple: une démarche "abductive"

Si l'on s'intéresse au sens, on s'aperçoit que le "simple" n'est pas non plus le plus "général". Il s'agit en fait d'un problème de niveau: le "simple" se situe à un autre niveau que le niveau phénoménal des énoncés. Il n'est pas appréhendable à l'analyse directement mais passe par un processus d'abstraction à partir de la diversité des emplois. Ceci suppose une complexification des données dans la mesure où le processus d'abstraction doit partir d'une diversité maximale. La description s'attache alors à traquer tout ce qui manifeste la déformabilité du langage, toute la variation contextuelle. La diversité des réalisations est alors considérée comme une *trace* de cette signification abstraite qu'il s'agit de reconstruire. La question cruciale ne réside donc pas tant dans une opposition entre une linguistique descriptive et une linguistique théorique que dans des clivages déjà théoriques entre différentes conceptions du langage et des modes d'accès à ses mécanismes fondamentaux.

La démarche proposée consiste à saisir la variation dans ce qu'elle a à chaque fois de plus singulier, à essayer de caractériser ce qui, dans chaque langue, dans chaque emploi, est le plus spécifique pour ensuite à l'aide du *système* que constitue l'ensemble des emplois (et des oppositions), remonter au mécanisme sous-jacent par une véritable "abstraction" à partir des données.

L'analyse doit ensuite permettre de retrouver, à partir de la valeur unitaire, la variété des emplois sous forme de conditionnements contextuels. La démarche du linguiste consiste alors en un va-et-vient constant entre les données et le modèle, entre un ensemble construit d'observations et une analyse unitaire, par un procédé d'”abduction”.

Dans une telle conception de la linguistique, l'étude des contextes d'emplois est fondamentale. Cette approche concerne toutes les langues et comporte un enjeu théorique de taille: il s'agit d'essayer de rendre compte de la déformabilité du langage à partir de la variation empirique. Avec ce changement de point de vue sur la variation, c'est aussi la nature des données qui change. Le linguiste doit alors utiliser tous les ressorts du langage liés à sa propriété de déformabilité, chercher la variation sous toutes ses formes et se donner la diversité maximale quantitativement mais aussi qualitativement, en décrivant au mieux la singularité de chaque forme dans les contextes les mieux spécifiés.

Une telle démarche qui tente de saisir la valeur des formes (le signifié) au niveau des énoncés accorde ainsi un statut fondamental aux données suivantes:

- les différentes valeurs d'emploi d'une même forme
- la nature du contexte verbal et situationnel dans lequel cette forme est employée
- la différenciation par rapport aux autres formes du système
- la déformation de sens ou de contraintes que provoque l'utilisation d'une autre forme
- les gloses et les paraphrases qui permettent de formuler spécificités et différences.

Il s'agit ici de construire un système d'observation dans le but de décrire la distribution d'une forme. Ce système d'observation implique d'élaborer un modèle de pertinence du contexte par rapport à la forme étudiée afin de pouvoir ensuite reconstruire le mécanisme de production du sens en faisant le départ entre le rôle du morphème et celui du contexte. Cette conception de la signification est comparable à l'opposition entre phonologie et phonétique: le signifié est une forme abstraite, virtuelle comme le phonème qui n'est appréhendé qu'au travers de réalisations contextuelles, conditionnées par son environnement.

Il est donc important de pouvoir décrire les effets de sens produits à la fois par la variation du contexte et par l'échange avec les autres formes du système dont on cherchera à différencier la forme étudiée. Les gloses et les paraphrases constituent des indices de la singularité et des traces de ce mode de pertinence, elles font partie des données de l'observation.

On voit que dans une telle optique la composante pragmatique est récupérée à la fois au niveau de l'observation et au niveau de l'analyse linguistique qui doit pouvoir rendre compte des effets produits par les énoncés. C'est à partir des conditions d'emploi d'une forme que l'on essaie de reconstruire, sous forme de système, non pas la description de l'extra-linguistique mais l'organisation des *liens* entre le linguistique et l'extra-linguistique. Ceci suppose de pouvoir aussi construire *un modèle intégré des facteurs extérieurs de variation* comme le contexte situationnel. Si l'analyse linguistique ne peut pas (et peut-être ne doit pas) décrire tous les facteurs situationnels, du moins doit-elle pouvoir construire un *mode de pertinence* de ces éléments extra-linguistiques sur les formes et dans la construction du sens. Le modèle doit présenter un angle d'incidence de ces facteurs extra-linguistiques, un lieu d'articulation du langage à ce qui lui est hétérogène comme le contexte pragmatique. Or actuellement la pragmatique tend à poser au contraire une séparation nette entre le domaine de la linguistique et celui de la pragmatique.

4.3. Implications générales du modèle et perspectives cognitives

- 4.3.1. Une approche globalisante
- 4.3.2. Le niveau énonciatif
- 4.3.3. Non compositionnalité du sens, non linéarité des effets
- 4.3.4. L'épaisseur du langage
- 4.3.5. Le niveau supérieur de l'intentionnalité
- 4.3.6. Langage et pensée: problèmes de conversion
- 4.3.7. Convergences avec les neurosciences

Avec la question de la polysémie et celle plus générale de la variation, on vient de voir que la signification d'un terme n'apparaît jamais directement mais au contraire toujours sous forme d'emplois particuliers, c'est-à-dire prise dans tout un réseau de relations contextuelles qui construisent et spécifient sa valeur. Cette conception dynamique du sens a plusieurs conséquences importantes. Elle amène à poser d'abord deux grands types de problèmes. D'une part celui des liens entre les formes virtuelles et leur actualisation dans l'énoncé, d'autre part celui des rapports entre les parties et le tout au sein de l'énoncé, ces deux grandes questions étant coiffées par le problème général de la construction du sens des unités et de celui de l'énoncé.

On a vu également que la construction d'équivalences était une propriété fondamentale du langage aussi bien de langue à langue (voir la question de la traduction et des invariants en 4.1.) qu'à l'intérieur d'une langue (voir le statut des gloses et des paraphrases ci-dessus en 4.2. et les différents modes de construction de la référence en 3.3.2.). Or le fait que l'on puisse toujours construire des équivalents d'un énoncé suppose l'existence d'un niveau supérieur d'organisation sémantique dépassant l'agencement en marqueurs spécifiques. Car l'équivalence ne s'établit jamais terme à terme: on a là encore un problème d'organisation entre les parties et le tout. Ce niveau relève évidemment de l'"interprétation" du sujet parlant (ou de l'auditeur), il préside à la construction de la référence.

On a vu enfin (cf 2.4.2 et 2.4.3.) que la linéarité des énoncés était traversée par différentes organisations hiérarchiques avec des déterminations relevant de différents niveaux: construction d'un (ou plusieurs) noyau prédicatif sur lequel portent des déterminations d'ordre énonciatif émanant du sujet, construction d'un centre de gravité de l'énoncé, le focus, qui domine toutes les autres relations.

Ces différents phénomènes m'amènent à formuler plusieurs réflexions et propositions à la fois sur le fonctionnement des langues et sur le modèle d'analyse utilisé ici. Ces propositions ne constituent que les germes d'une

réflexion que j'espère pouvoir enrichir et nuancer par la suite. Il s'agit donc plus de perspectives que de conclusions.

4.1. Une approche globalisante

Le langage met en oeuvre des **unités discrètes**, à tous les niveaux, phonétique, morphologique et même syntaxique, qui sont ordonnancées de manière séquentielle dans un énoncé. Pourtant le sens qui résulte de leur agencement en énoncé n'est pas le produit d'une simple addition de la valeur des unités. C'est peut-être l'une des propriétés du langage qui a été la moins bien analysée. En effet, la plupart du temps, ou bien les linguistes travaillent en production: partant des unités les plus petites, ils cherchent alors à définir les agencements possibles en syntagmes et, dans ce cas, ils n'abordent pas le problème du sens global de l'énoncé pour lui-même. Ou bien lorsqu'ils s'intéressent aux effets des énoncés, comme le fait la pragmatique, ils ne rattachent pas ces effets aux différentes unités qui les ont produits mais plutôt à leurs contextes et conditions de production.

Or, comme on l'a montré plus haut (cf 4.1 et 4.2), dans l'approche adoptée ici, on pose que la signification des unités n'est pas appréhendable directement car elle n'est saisie qu'au travers d'emplois particuliers, dans un contexte verbal et situationnel spécifique qui construit la valeur référentielle particulière de la forme étudiée. Cette conception de la linguistique s'assortit donc d'une méthode d'analyse de type inductif, puisqu'on remonte de l'observation des valeurs contextuelles à la reconstruction d'une valeur unitaire abstraite. Cette approche énonciative des phénomènes langagiers correspond à ce que l'on appelle en sciences la "méthode inverse", par opposition à la "méthode directe".

Mais cette méthode d'analyse repose également sur un autre principe. Pour étudier la valeur des unités, on part de l'énoncé. Or, la démarche d'analyse linguistique est radicalement modifiée dès lors que l'objet d'étude n'est plus l'agencement *possible* des *unités* de la langue (comme dans la grammaire générative) mais, l'énoncé global et ses composantes. En d'autres termes, la révolution amorcée par la théorie de l'énonciation et la pragmatique, consiste à prendre pour point de départ ce qui par ailleurs a pu constituer le point d'aboutissement de l'analyse, à savoir l'énoncé. Or cette méthode induit une approche différente du problème de l'articulation entre les unités et le tout. Elle amène en effet à poser que **le niveau global de l'énoncé a sa propre logique** et que ses propriétés ne sont pas réductibles à celles de ses unités.

Cette propriété du langage qui est à l'origine du phénomène des quiproquo est visible également dans certains problèmes que l'on rencontre en traduction ou encore dans la génération automatique de texte: on peut avoir compris le sens de chaque unité, la construction de la phrase et pourtant ne pas comprendre le sens général de l'énoncé. Sur ce point, les problèmes posés par le traitement automatique des langues sont instructifs. Comme le montrent René

Carré *et alii* (1991: 273-4), le processus de validation des modèles théoriques des langues naturelles par les ordinateurs a été dévastateur à la fois pour les théories du langage et pour les espoirs qui avaient été placés sur les "cerveaux électroniques". Les ordinateurs actuels permettent seulement de mémoriser des dictionnaires, de parcourir des corpus et de rechercher des occurrences de phénomènes linguistiques à grande échelle, ce qui représente des apports pratiques non négligeables. Mais le domaine de performance des outils informatiques est restreint. Ceci tient au fait que "la modélisation des langues naturelles (et des actes d'émission ou d'*interprétation* de ces langues par les humains) en est encore au stade de l'inventaire préalable" (*ibid.*); "on manque manifestement de connaissances sur les mécanismes fondamentaux des processus cognitifs" (*op.cit.*: 275). Autrement dit, les outils informatiques permettent un certain traitement des unités isolées (dictionnaires, recherche d'occurrences), mais ils ne permettent pas l'interprétation globale des énoncés nécessaire notamment à la traduction, ceci, me semble-t-il, parce que les modèles d'analyse du langage n'ont pas encore résolu le problème de la production du sens de l'énoncé à partir de l'agencement des unités.

Benveniste avait déjà défini cette caractéristique problématique de la langue en distinguant le problème de la signification des unités (sémiotique) de celui de la signification du discours (sémantique) et en posant que "du signe à la phrase, il n'y a pas transition, ni par syntagmation, ni autrement. Un hiatus les sépare" ([1969] 1974: 65). Mais pour Benveniste, le domaine sémantique doit être séparé du domaine sémiotique et son étude reste programmatique: "je conçois deux linguistiques distinctes" ([1966] 1974: 235) et pour ce qui est du domaine sémantique, "il aura besoin d'un appareil nouveau de concepts et de définitions" ([1969] 1974: 65). La nature des relations entre les unités discrètes du langage et la globalité du sens d'un énoncé n'est donc pas élucidée.

Le modèle d'analyse développé ici à la suite d'Antoine Culioli tente de dépasser cette dichotomie entre le domaine des signes et le domaine du discours, en définissant les spécificités du niveau de l'énoncé et en essayant de les articuler aux autres niveaux.

Cette question difficile de l'articulation entre le sens des unités, (simples ou complexes, lexèmes ou syntagmes) et le sens global de l'énoncé se pose à la linguistique comme aux autres disciplines. Elle relève en effet d'un problème général dans les sciences. Par rapport au grand débat scientifique qui oppose approche réductionniste et approche globalisante, on peut dire, me semble-t-il, que la linguistique classique reposait sur une vision réductionniste non pas du langage dans son ensemble, car on a déjà bien montré l'autonomie des niveaux phonétiques et morphologiques, mais du moins de la syntaxe. Le réductionnisme pose en effet que, si l'on connaît les propriétés des unités élémentaires d'un système, on peut déduire les propriétés de l'ensemble du système à toutes les échelles. Jacques Monod a fourni l'un des exemples célèbres du réductionnisme

en biologie lorsqu'il a affirmé dans un aphorisme célèbre, et sans doute volontairement provocateur, que la connaissance des propriétés de l'ADN et du fonctionnement de l'atome permettait de comprendre aussi bien la bactérie (structure monocellulaire) que l'éléphant (structure complexe). Ce réductionnisme a été démenti par la biologie moderne. L'approche globalisante peut être résumée par la proposition selon laquelle le tout n'est pas réductible à la somme des parties.

C'est donc une **approche globalisante** que tente d'introduire la théorie des repérages en linguistique, en posant qu'il existe des propriétés à l'échelle de l'énoncé qui ne sont pas déductibles du niveau inférieur, celui de l'ordonnement des morphèmes en syntagmes.

4.2. Le niveau énonciatif

Le principal mécanisme qui produit les propriétés spécifiques du niveau de l'énoncé est la mise en relation de l'énoncé avec la situation particulière dans laquelle il est prononcé. Celle-ci se définit par le **contexte** verbal et situationnel auquel s'articule l'énoncé et par la **situation d'énonciation** qui se compose du sujet et du temps et lieu d'énonciation. Les déterminations produites par ces mises en relation constituent des repérages relevant du niveau spécifique de l'énonciation.

Du point de vue des propriétés spécifiques de l'énoncé, la théorie des repérages apporte une systématisation à la fois radicale et originale. Je ne développerai pas ici l'ensemble de la théorie en grande partie évoquée plus haut (voir 4.1. sur l'opération de repérage et 2.3., 2.4.2 et 2.4.3 sur les déterminations énonciatives, ainsi que 3.1 sur la fonction référentielle du sujet énonciateur), mais j'insisterai sur son apport dans l'analyse des spécificités du niveau global de l'énoncé.

Jakobson avec les shifters avait déjà montré que certaines unités de la langue tirent leur référence de la situation dans laquelle ils sont produits. Benveniste avait fait apparaître l'existence des trois composantes de la situation d'énonciation, *ego, hic et nunc* et les liens des déictiques avec cet "appareil de l'énonciation". Culioli a montré, d'une part que la mise en relation avec la situation de l'énonciation dépasse le problème des unités déictiques et concerne **tout** l'énoncé et tout énoncé et, d'autre part, que la situation d'énonciation fonctionne dans la langue comme un **système référentiel** qui participe à la construction du sens de l'énoncé. Ce système référentiel peut être défini par deux paramètres: le sujet énonciateur S_0 , origine des déterminations modales, et le temps et lieu de l'énonciation T_0 , origine des déterminations spatio-temporelles.

Dans l'énoncé, différents morphèmes peuvent construire la mise en relation avec ces deux paramètres. C'est l'une des difficultés de l'analyse: il n'y a pas de classe spécifique de marqueurs énonciatifs (voir 2.4.3. "le problème des marques"). Pourtant, même dans le cas d'une marque zéro, l'énoncé est spécifié par rapport aux paramètres énonciatifs, avec éventuellement des valeurs particulières (voir notamment 2.3. sur l'aoristique, les valeurs d'interrogation et d'anaphore situationnelle de cette forme suivant les contextes). Que l'on pense, par exemple, aux énoncés du chinois qui se présentent sans sujet: s'il s'articule à un autre énoncé, l'énoncé sans sujet sera rattaché au sujet de l'énoncé précédent. Mais, par défaut, il est rattaché à la situation d'énonciation et donc au sujet énonciateur. C'est alors la simple énonciation qui active le système des paramètres énonciatifs. Ce système référentiel est en effet constitutif de

l'interprétation: il construit l'incidence de la situation d'énonciation (et donc du contexte) sur l'énoncé.

Hors contexte un énoncé est ininterprétable. Ainsi, par exemple, c'est la situation d'énonciation qui permettra d'interpréter l'énoncé *le chien mange de la viande* comme un énoncé à valeur gnominique pour désigner le chien comme un animal carnivore (repérage à valeur de rupture par rapport à la situation d'énonciation) ou, au contraire, un énoncé à valeur situationnelle décrivant l'activité ponctuelle du chien particulier dont on est en train de parler (repérage à valeur d'identification par rapport à la situation d'énonciation). L'articulation au contexte permet d'ailleurs un jeu complexe de différenciation sur l'interprétation des deux marqueurs présentant cette double possibilité de repérage, l'article défini et la conjugaison du présent. Ainsi, si le chien a déjà été repéré situationnellement (l'article prend une valeur d'identification) mais n'est pas en train de manger (valeur de rupture du présent), l'énoncé pourra servir à indiquer que, de manière générale, ce chien particulier mange de la viande. Le jeu des repérages intervient constamment au cours de la production des énoncés.

Dans cette conception, tout énoncé comporte par définition l'indication d'une détermination par rapport au moment de l'énonciation mais aussi celle d'une position de l'énonciateur par rapport à ce qu'il dit. Autrement dit, tout énoncé comporte une détermination modale, faute de quoi il ne serait pas un énoncé pris en charge par un sujet parlant, mais une phrase virtuelle, non ancrée dans une situation particulière. On a donc à la fois une généralisation de la modalité qui est présente dans tout énoncé, et une modélisation de celle-ci puisque la modalité rentre dans le mécanisme général de repérage par rapport à la situation: elle procède du repérage par rapport à la coordonnée subjective des deux paramètres S et T (sujet et temps-lieu) de l'énonciation.

La difficulté concernant la modalité tient à ce que la plupart du temps les énoncés comportent une modalité minimale que l'on a du mal à apercevoir. Ainsi, bien souvent, les linguistes ne rangent sous la catégorie de la modalité que les "auxiliaires modaux". La théorie de l'énonciation présente au contraire un système où, d'une part la catégorie de la modalité est étendue à toute énonciation, d'autre part la modalité elle-même rentre dans un ensemble de *paramètres* énonciatifs. L'un des grands apports de Culioli est d'avoir explicité le fait que lorsqu'on parle on pose, par principe, que ce que l'on dit est vrai, ce qui constitue le premier degré de la modalité assertive. Dans la plupart des langues (mais pas dans toutes), cette indication d'une prise en charge de ce que l'on dit n'est pas marquée par un marqueur spécifique mais se trouve amalgamée à d'autres valeurs, notamment temporelles. C'est pourquoi, le plus souvent, on n'aperçoit la dimension modale des conjugaisons à valeur assertive (comme celles de l'indicatif en français) que par différence avec d'autres conjugaisons qui indiquent explicitement l'absence de prise en charge par l'énonciateur (comme le subjonctif).

Au-delà de la modalité et du problème des marques à valeur énonciative (cf 2.4.3.c.), on peut donc dire que les spécifications produites par la mise en relation de l'énoncé avec une situation d'énonciation constituent un **niveau** de détermination qui domine celui de la relation prédicative et contribue à la construction des propriétés spécifiques de l'ensemble de l'énoncé.

Rappelons que c'est également à ce niveau énonciatif qu'intervient la construction d'un thème et d'un **focus**, avec éventuellement des marques spécifiques (cf 2.1 sur la focalisation). Mais le focus se construit de toute façon toujours au moins par l'articulation de l'énoncé au contexte verbal qui précède. Le rôle de l'articulation au contexte verbal constitue probablement un point qui reste à développer plus amplement. On peut cependant déjà poser que la mise en relation de l'énoncé avec le contexte verbal qui précède constitue un *repérage* qui produit des déterminations nouvelles et contribue donc lui aussi à la construction du sens de l'énoncé. Ainsi, la construction d'un repère discursif auquel s'articule l'énoncé et d'un focus à l'intérieur de l'énoncé relève donc elle aussi du niveau spécifique de l'énonciation, tout comme la mise en relation avec les paramètres subjectifs et temporels de la situation d'énonciation.

Notons enfin que le sujet énonciateur constitue la figure proprement linguistique du sujet. Il ne s'agit ni d'un sujet philosophique, ni d'un sujet psychanalytique mais d'une instance abstraite, détachable du locuteur et qui fonctionne comme un point d'ancrage, un pivot référentiel, et rentre à ce titre dans le mécanisme général de construction du sens.

4.3. Non compositionnalité du sens, non linéarité des effets

Dans la construction de l'énoncé, il n'y a pas linéarité des effets. Pour reprendre l'exemple emblématique de la théorie du chaos, celui du vol de papillon, il en va des langues comme de la météo, une petite variation peut y changer l'équilibre de l'ensemble du système. Ainsi, la non linéarité des effets est particulièrement évidente pour les "mots-outils" qui modifient l'ensemble de la valeur de l'énoncé, comme les connecteurs phrastiques ou la négation. Comme on l'a vu (cf 2.4.3.a.), du fait des propriétés de la négation, le sens de l'énoncé *je ne veux pas qu'on m'aime pour mon argent* n'est pas le produit de l'addition des unités, *je ne veux pas* + *qu'on m'aime* + *pour mon argent*.

Non seulement le sens d'un énoncé n'est pas la somme des significations des constituants mais le sens des unités dépend du contexte dans lequel ces unités sont prises car celui-ci définit des repérages qui contribuent à la construction de la valeur référentielle des termes (cf 4.2. sur la variation). La théorie des repérages amène donc à poser qu'il n'y a pas compositionnalité du sens. Ceci n'empêche pas de postuler que les termes renvoient à une signification stable. Celle-ci, cependant, n'apparaît jamais à nu dans l'énoncé mais toujours sous la forme d'une variété contextuelle.

On peut faire intervenir des variations encore plus ténues au niveau formel, comme l'ordre des constituants ou l'intonation. On pourra ainsi opposer les différentes valeurs possibles de l'énoncé *il vient*, suivant les modulations intonatives : simple énoncé déclaratif, confirmation, interrogation neutre ou exprimant l'incrédulité, exclamation à valeur de surprise... De même, suivant l'intonation du mot *sûr*, l'énoncé *j'étais sûr qu'il allait venir* renverra à deux situations opposées: dans un cas, la personne en question est venue, dans l'autre elle n'est pas venue.

Ces phénomènes sont bien connus des linguistes, et particulièrement sensibles pour les tenants de la théorie de l'énonciation qui essaient toujours de travailler à intonation constante, mais je crois que l'on n'en n'a pas toujours bien explicité les enjeux théoriques.

Comme on vient de le voir avec l'existence d'un niveau énonciatif qui domine tous les autres, le principe de non compositionnalité du sens joue manifestement au niveau des déterminations *modales* qui ont pour propriété de porter sur l'ensemble de la phrase, comme dans les exemples ci-dessus. Mais ce ne sont pas les seuls papillons langagiers dont le battement d'ailes va modifier le climat sémantique. La variation d'intonation peut également déterminer une variation de *focus* qui change radicalement le sens de la phrase et la portée des termes. Comme on l'a vu (2.4.3.c.), l'énoncé *Ne l'achetez pas par pitié* peut

avoir deux valeurs opposées (“achetez” ou “n’achetez pas”) suivant la portée de la négation par rapport au focus.

Outre l'intonation, la modification de l'ordre des mots (à d'autres fins qu'interrogatives) peut elle aussi produire un effet de changement radical pour ce qui est du sens. On opposera ainsi les deux énoncés suivants (emprunté à Culioli 1990: 56):

- (a) *Il fait du bruit pour faire du bruit*
- (b) *Pour faire du bruit il fait du bruit*

Cette variation radicale devrait s'expliquer grâce à la notion de *repérage*. Dans (a), le repère de l'énoncé est *il fait du bruit*, c'est-à-dire un constat auquel l'énonciateur apporte une spécification concernant l'intention de celui qui fait du bruit (*pour faire du bruit* postposé). Dans (b), qu'il faudrait par ailleurs analyser plus finement, on peut déjà dire par différence, que le repère de l'énoncé est non pas un constat mais une valeur visée (*pour faire du bruit*) à laquelle on fait coïncider la situation (*il fait du bruit*). Par rapport à ce qu'on peut considérer comme la valeur centrale de “faire du bruit”, on peut dire que “il fait du bruit”: il y a une sorte de bouclage de l'assertion qui produit la valeur d'exclamation intensive (voir notamment 3.3.2. sur l'auto-repérage de l'exclamation).

De manière générale, la non linéarité des effets de sens tient au fait que **le sens de l'énoncé est construit** au fur et à mesure de sa production par des mises en relations diverses qui toutes produisent des déterminations nouvelles et que l'on peut définir en terme de repérage (cf 4.1.). Or d'une part, les termes sont généralement des amalgames de valeurs de niveaux différents: par exemple *je* joue le rôle de sujet syntaxique dans le cadre de la relation prédicative, tout en renvoyant également au sujet énonciateur. D'autre part, comme j'ai essayé de le montrer en 2.4.3., la mise en relation séquentielle des termes dans l'énoncé dessine des architectures complexes avec **des hiérarchies de niveaux**. Cette architecturation complexe, écrasée dans la linéarisation, se construit néanmoins grâce au sémantisme des termes, aux structures syntaxiques et aux principes qui gouvernent l'énonciation (intonation, mise en relation avec la situation d'énonciation, articulation discursive et définition d'un repère constitutif de l'énoncé).

Ces facteurs lexicaux (au sens large du sémantisme de toutes les unités, lexèmes et morphèmes), syntaxiques et énonciatifs, définissent ainsi des structures diverses au sein de l'énoncé. On a pu ainsi apercevoir (cf 2.4.3.) une hiérarchie de dépendance entre les termes d'un même syntagme; une autre hiérarchie entre ces termes en dépendance et la structure supérieure de la relation prédicative que constitue le sujet et le verbe; une structuration encore différente entre le noyau prédicatif et le centre syntaxique qui peuvent être distincts; des

déterminations énonciatives portant sur l'ensemble de la relation prédicative et qui peuvent avoir une portée variable à l'intérieur d'un énoncé complexe; une orbite assertive dans laquelle rentrent ou non les subordonnées (cf 2.3.); un centre de gravité qui domine l'ensemble de l'énoncé, le focus.

On voit donc que si l'on isole un terme des relations diverses dans lesquelles il rentre, on ne peut absolument pas définir son rôle dans la structure complexe de l'énoncé. Tous les termes contribuent à la construction de la valeur référentielle de l'énoncé, et cela à plusieurs titres, à la fois par leur valeur sémantique propre mais aussi par les *déterminations que construisent les diverses mises en relations* dans lesquelles ils rentrent, puisqu'un même terme rentre dans plusieurs niveaux d'architecturation de l'énoncé. Mais tous les termes n'entretiennent pas les mêmes rapports avec le niveau global de l'énoncé. La constitution atomique du sens ne réside donc pas seulement dans les *unités* qui composent l'énoncé mais également dans les diverses *relations* dans lesquelles rentrent ces unités, dans l'action qu'elles exercent entre elles, y compris du point de vue de leur spécification sémantique. Ce phénomène permet de comprendre la non linéarité des effets de sens.

On a affaire avec l'énoncé à un véritable *processus* de construction du sens dans lequel la structure interfère constamment avec le sens. Cela signifie qu'il n'y a pas d'un côté une syntaxe autonome et de l'autre une sémantique générale, mais des mécanismes généraux "recombinants". Dans la mesure où le sens de l'énoncé se construit par une série de mises en relation, toute variation, aussi minime soit-elle, est susceptible d'entraîner des différences qui peuvent se révéler considérables. On a donc affaire à un système ouvert et non linéaire, avec un feed-back permanent entre sens et structure.

4.4. L'épaisseur du langage

Dans ce processus de construction du sens intervient également un autre phénomène qui constitue un facteur supplémentaire de non compositionnalité: il s'agit de ce que j'appellerai l'"épaisseur" du langage. Cette dimension supplémentaire du langage intervient à la fois au niveau des unités et au niveau de groupes d'unités.

On a vu notamment avec le problème de la polysémie que les unités de la langue sont complexes et mouvantes. Leur signification ne se présente jamais à nu mais toujours sous la forme d'une variété contextuelle car elles sont prises dans la dynamique générale de construction du sens d'un énoncé. Le contexte produit ainsi un "travail" sur la signification virtuelle des unités, en la spécifiant, en la déformant, en définissant sa portée, en donnant des reliefs variables à ses différentes composantes (facettes ou foregrounding) qui vont construire son sens particulier dans l'énoncé: ainsi, par exemple, à partir d'une signification commune, le terme "dos" prend des sens particuliers différents lorsqu'il est employé pour dire qu'on a "mal au dos", pour désigner le "dos de la cuillère" ou encore pour dire que la précipitation "a bon dos" pour excuser les maladroites.

De cette malléabilité constitutive des unités, Culioli a donné un modèle explicatif en posant qu'au travers d'expériences à la fois langagières et empiriques, l'individu se forge une représentation "typique" des notions qui sous-tendent le lexique et que ces représentations typiques permettent ensuite au locuteur de rattacher des occurrences particulières au "type", avec un jeu d'ajustement variable qui permet toutes sortes de modulations: par exemple on peut parler d'une "femme-femme" (une occurrence qui correspond vraiment au type⁵⁸), une "femme pas tout-à-fait femme" (pas encore), une "femme peu féminine" (pas vraiment le type) ... Ces représentations typiques fonctionnent donc comme des repères notionnels, des pôles référentiels qui présentent suffisamment de stabilité pour que le locuteur (ou l'auditeur) puisse les prendre comme étalon des occurrences nouvelles: celles-ci peuvent alors coïncider vraiment, pas tout-à-fait, un peu, pas du tout (...) avec le type, mais ce dernier est toujours présent pour permettre de construire, par un ajustement, la valeur référentielle de l'occurrence.

Ces représentations sont des phénomènes complexes se situant à la frontière entre les différents domaines de l'expérience humaine qui contribuent à la construction de représentations: le langagier, le psychologique ou encore la dimension sociale de l'individu. Le domaine de compétence du linguiste, comme le souligne Culioli, se limite à l'étude des phénomènes langagiers, à

⁵⁸ Sur ce type d'énoncé et sur le rôle du centre organisateur comme attracteur, voir Culioli 1990: 60 et 117.

partir des séquences de marqueurs⁵⁹. Cependant, le concept de "**notion**" et de domaine notionnel qu'il met en place⁶⁰ donne un statut linguistique à ces représentations, compatible avec une articulation aux autres domaines. C'est par leurs emplois dans des énoncés que l'on a accès indirectement à ces notions.

Ces "notions" qui ne sont pas des unités du lexique mais des générateurs d'unités lexicales, Culioli les définit comme des systèmes complexes de représentation, des faisceaux de propriétés physico-culturelles organisées en domaines notionnels avec des propriétés spécifiques (un centre, le type, un attracteur, un gradient, une frontière...)⁶¹. Je n'en décrirai pas ici le modèle détaillé mais je soulignerai que ce concept apporte l'interface nécessaire entre les mots et l'ensemble complexe des représentations qui interviennent dans l'activité mentale.

Les mots sont des *déclencheurs* de représentations et, à ce titre, ils sont pris dans tout un réseau d'*associations* liées à l'expérience individuelle: à un terme donné chaque individu associe des valeurs référentielles, des occurrences particulières, des sensations, des souvenirs, d'autres termes, des discours, des lieux, des valuations positives ou négatives, bref une mémoire du sujet certainement sélective mais potentiellement illimitée et constamment modifiée par l'expérience. La construction d'une représentation typique de la notion désignée par un terme constitue le préalable nécessaire à l'activité de langage, à la fois parce qu'elle permet de construire une relation au moins partiellement *stable* entre un terme et une signification et parce que, du même coup, elle rend la communication possible. Il faut d'ailleurs postuler pour que la communication soit possible (ce que confirment évidemment les conditions d'acquisition du langage), que le type se construit également par un ajustement sur les représentations typiques d'autrui auxquelles le locuteur a accès indirectement, au travers des échanges qu'il a et des discours qu'il entend, en référence à des situations données⁶².

En même temps, ce pôle de stabilité est pris dans la mouvance de tout ce tissu d'associations irréductiblement singulières, de sorte que l'ajustement est à

⁵⁹ "[...] mental operations are "real". But as a linguist I have no direct access to cortical activity and the only evidence at our disposal is made up of sequences of patterned markers" (Culioli, 1990: 68).

⁶⁰ Voir notamment, "Sur le concept de notion", BULAG 8, Université de Besançon, 1981 (repris dans Culioli, 1990 45-65) et, "The Concept of Notional Domain", (1990: 67-81).

⁶¹ 1990: 50 sqq et 69 sqq.

⁶² Ces références communes entre les usagers d'une même langue constituent ce que S. Auroux appelle "l'hyperlangue" (1995: 28 sqq). Celle-ci inclut le contexte (au sens le plus large) référentiel de l'époque et du lieu qui est nécessaire à la compréhension des usages de la langue et donc les éléments extérieurs nécessaires à la construction de la référence.

chaque fois nécessaire. L'occurrence d'un terme constitue donc⁶³ une occurrence de la notion et charrie avec elle (au moins virtuellement) tout ce passé qui l'a constituée.

Ce tissu d'associations dans lequel sont pris les mots constitue ce que j'appelle l'*épaisseur* du langage⁶⁴. Il associe du linguistique et du non linguistique et intervient dans la production et la compréhension des énoncés en investissant les termes de tout ce poids à la fois subjectif et partiellement intersubjectif. Cette épaisseur du langage contribue elle aussi à la non linéarité des effets de sens.

Il s'agissait ici des unités. On imagine aisément que ces associations au niveau des représentations entraînent à leur tour des associations de mots et des associations dans l'interprétation des groupes de mots. Ces associations créent notamment des **isotopies** sémantiques qui se construisent au fur et à mesure de l'énoncé. Comme le montre Blanche-Noëlle Grunig à qui j'emprunte l'exemple qui suit (1990: 23), les slogans publicitaires jouent sur ce phénomène, parfois pour créer d'ailleurs un effet de surprise d'autant plus grand. Ainsi, par exemple, du fait de l'existence de l'expression *payer en liquide*, la présence dans le contexte d'un élément ayant trait au domaine de la finance éloigne le terme *liquide* d'une opposition avec *solide* ou *gazeux*. Dans le même contexte financier, le terme *brique* tend également à être interprété comme une quantité de monnaie. Ainsi, dans le slogan:

Huit briques en liquide c'est toujours bon à prendre

l'élément sémantique <finance> apparaît deux fois, créant un fil conducteur sémantique, une isotopie. A l'image qui représente, en fait, des jus de fruit et joue sur l'autre isotopie sémantique (celle de la matière) est donc associée une attention particulière du lecteur lié à la fois à l'évocation du domaine financier et au jeu de connivence sur le détournement de sens. L'isotopie déclenchée par le texte enrichissant celle déclenchée par l'image. On peut considérer que ces isotopies constituent une forme de *repérage* dans la mesure où il s'agit là encore

⁶³ Par un mode de construction de la référence ou par un autre

⁶⁴ C'est dans cette épaisseur que je situe la connaissance des valeurs référentielles des termes et leur association à un "type". En effet, ces valeurs référentielles sont conventionnelles et ne sont pas déductibles du sémantisme des termes ni de la description du type: elles supposent une connaissance commune des usagers de la langue qui inclut la valeur sémantique mais aussi la dépasse. Ainsi le fait qu'en français "un bleu" puisse désigner à la fois une jeune recrue, un vêtement de travail, un fromage, un hématome, un projet de décret interministériel, s'explique par le fait que toutes ces entités présentent (à un titre ou à un autre) la propriété d'être bleues d'une manière suffisamment caractéristique pour que le français choisisse de les désigner par cette propriété. Mais, on ne trouvera pas dans le sémantisme de "bleu" de quoi prédire à quelles entités ce terme peut référer. Ces valeurs référentielles relèvent de "l'hyperlangue" dont parle Auroux (cf note supra).

d'une mise en relation qui produit une détermination nouvelle: le premier élément sert de point d'ancrage, de repère sémantique, pour le second avec lequel il est mis en relation et dont il spécifie sa valeur. Les isotopies sont vraisemblablement nécessaires à la construction et à l'interprétation des énoncés.

Cet exemple montre comment le tissu des relations entre les représentations qui sous-tendent l'usage des termes vient investir de manière complexe la linéarité de l'énoncé. On notera à ce sujet, comme le remarque Blanche-Noëlle Grunig, que "nos habitudes dans l'usage ordinaire du langage sont bien d'aller vers un seul sens alors même que la langue en offre (au moins) deux" et que "au contraire, dans le cadre de la production et réception de slogans, l'émergence simultanée de deux sens est favorisée" (op.cit.: 15). C'est également le cas dans les jeux de mots.

Plus généralement, des unités de taille variable, syntagmes ou phrases, peuvent présenter une même dimension en épaisseur qui vient elle aussi pirater la linéarité.

En effet, la plupart des discours sont émaillés de structures toutes faites que le locuteur réutilise plus ou moins telles quelles. Calques formels ou sémantiques, totaux ou partiels, ces structures toutes faites qui resurgissent dans le discours individuel présentent vraisemblablement toute une palette de degrés qui va de la citation complète, comme dans les proverbes, aux simples idées toutes faites. S'y ajoutent vraisemblablement des associations d'idées ou de termes reposant sur des souvenirs individuels.

Ainsi, ces constructions-modèles que le locuteur reprend à l'occasion de son énoncé particulier peuvent relever de tous les niveaux du langage: syntaxe, par exemple avec les proverbes (*un tient vaut mieux que deux tu l'auras*) mais aussi les nombreuses structures figées de la langue (*il est blond comme les blés, il ronfle comme un sonneur, il n'y va pas avec le dos de la cuillère, il ne se mouche pas du pied...*) ou même à la limite presque seulement sémantique comme dans le cas des idées toutes faites de la "sagesse des nations" (*on ne peut pas tout avoir, demain est un autre jour...*). Ces expressions toutes faites fonctionnent, au niveau du discours, comme des repères "typiques" comparables au "type" qui sert de repère à l'occurrence au niveau des notions. Elles constituent un patrimoine commun entre les sujets que le locuteur se réapproprie dans un discours singulier en le posant comme une valeur *stable*, une unité qui sert de *pôle de référence*. D'où les effets argumentatifs de ces expressions: "c'est bien vrai", "comme on le sait", "ce n'est pas moi qui le dit", "c'est un fait avéré que tu devrais connaître".... Il s'agit bien, là encore, d'un procédé de *repérage* mais à une *échelle* de l'énoncé intermédiaire entre les unités et la totalité de l'énoncé. Le modèle mériterait d'être développé afin de voir si l'on peut attribuer aux syntagmes ou énoncés qui fonctionnent comme

mention d'une séquence-type, les mêmes propriétés que le "type", centre organisateur de la notion.

Les travaux sur les structures figées et les proverbes sont nombreux et plusieurs auteurs ont bien mis en évidence la présence, dans l'énoncé, d'autres sources locutoires que le sujet parlant. C'est notamment toute une partie du travail d'Oswald Ducrot sur la "polyphonie" (1980). Almuth Grésillon et Dominique Mainguennau (1984: 112-125) dans leur article sur la polyphonie et les proverbes parlent quant à eux de la "parole immémoriale". Blanche-Noëlle et Roland Grunig (1985: 216) parlent de "source locutoire enfouie".

Ces tournures toutes faites constituent elles aussi un facteur qui contribue à la non compositionnalité du sens. Tout d'abord parce qu'en tant que citations, elles introduisent non seulement une source locutoire supplémentaire à celle que constitue l'énonciateur, mais aussi par qu'elles font référence à un autre discours à l'intérieur du discours: leur simple citation véhicule des valeurs qui dépassent la lettre du texte et reposent sur la mémoire commune des interlocuteurs. Elles donnent donc à l'énoncé une épaisseur supplémentaire qui se surajoute aux termes de l'énoncé lui-même. On a là un remarquable phénomène d'**écho** à l'intérieur de l'énoncé. De plus, dans certains cas, ces tournures toutes faites présentent la même propriété que ce que Jakobson ([1956] 1963: 47) a appelé des "groupes de mots codés" dont la signification ne peut être déduite de l'addition des significations de ses constituants lexicaux; c'est le cas par exemple de la formule *comment ça va ?* qui fonctionne, du point de vue du sens, comme un mot unique car sa signification n'est pas déductible de celle des parties qui la composent⁶⁵.

Le mode de présence de ces tournures toutes faites est variable. En effet, dans certains cas, la citation s'accompagne d'un détournement. Dans son ouvrage sur les mots de la publicité, Blanche-Noëlle Grunig (1990: 115-145) montre de manière remarquable comment les slogans publicitaires reposent sur ces tournures toutes faites, sur leur évocation et leur détournement, qu'il s'agisse de proverbes comme dans *Aide-toi, Contrex t'aidera*, d'expressions figées (*le net plus ultra* de Minolta) ou encore de titres de films (*l'image était presque parfaite* de Fuji), de chanson ou comptines (*le grand méchant look* de Naf-Naf)... L'effet de surprise n'est possible que parce que la tournure à laquelle il est fait référence indirectement est présente en arrière-plan de l'énoncé effectif. L'énoncé en dit plus que la lettre de l'énoncé.

Les slogans publicitaires jouent donc sur la familiarité de certaines tournures et construisent un double registre à l'intérieur de l'énoncé. Dans certains cas, ces slogans deviennent à leur tour des structures mémorisées qui

⁶⁵ La compréhension de ces séquences relève alors de ce que Auroux a appelé l'hyperlangue (voir note supra).

servent de modèle de base à la création de nouvelles formules et orientent l'interprétation de celui qui lit ou écoute vers une suite attendue (voir les variations à partir de *un verre ça va, deux verres bonjour les dégats*). On entrevoit par là une véritable **stratification** dans cette dimension en épaisseur du langage. Se combinant à la dimension linéaire de la chaîne parlée et à la dimension verticale du paradigme potentiel, on a donc une dimension en épaisseur du langage qui repose sur la mémoire commune des locuteurs. Il y a là une **interaction** entre le niveau **syntagmatique** (in praesentia) et le niveau **paradigmatique** (in absentia) qui mériterait d'être étudiée plus à fond car elle contribue à la non compositionnalité du sens.

L'utilisation de ces constructions figées manifeste l'existence de *deux types de structurations* de l'énoncé, l'une pourrait-on dire par "construction" et l'autre par "citation" ou "répétition". Ce phénomène de citation constitue un mécanisme fondamental du langage qui déborde largement les proverbes ou constructions figées. Il présente de nombreuses facettes (phonétiques, syntaxiques, sémantiques) et divers degrés (citation partielle ou totale, écho au deuxième degré). On peut considérer qu'il relève du même mécanisme que le repérage mais à une autre échelle de l'énoncé. Le repérage en effet consiste à prendre appui sur un élément considéré comme déjà construit pour en construire un autre par une mise en relation nouvelle.

On doit pouvoir d'ailleurs affiner le modèle en distinguant notamment dans la "citation" au moins deux cas: ceux où il s'agit de la citation d'un énoncé qui fait partie de l'usage commun à la communauté des locuteurs (expressions figées, proverbes...): l'énoncé cité fonctionne alors comme une valeur-type et représente un repérage à valeur de rupture du point de vue des sujets (l'énoncé cité a pour garant non pas le locuteur ni l'interlocuteur mais une instance qui les dépasse et ne dépend pas de la situation d'énonciation); et ceux où il s'agit de la reprise d'un énoncé de l'interlocuteur: l'énoncé cité et pris comme repère représente non plus une valeur typique mais une simple occurrence; on a alors un repérage à valeur de différenciation du point de vue des sujets (l'énoncé est cité par un énonciateur différent de celui qui en a assuré l'assertion).

De manière générale, il existe vraisemblablement deux types d'éléments dans la production langagière: d'un côté des **agencements construits** réellement à l'occasion de l'énoncé et qui peuvent notamment provoquer, au niveau de l'émission, des anonnements liés au temps nécessaire à l'élaboration de cette association nouvelle; de l'autre, des **structures toutes faites** stockées en mémoire et réutilisées plus ou moins telles quelles dans l'énoncé par le locuteur qui se les réapproprie comme des unités déjà construites. Il serait intéressant de voir si l'on peut mesurer les temps de réaction neurologique au cours de l'émission des mots pour déterminer si l'on peut trouver une corrélation entre la durée de réaction et la plus ou moins grande "nouveauité" de la construction langagière pour le locuteur. La "nouveauité" ne renvoie pas ici au caractère

“inouï” de l’énoncé mais à son mode de construction au moment de l’énonciation *par* l’énonciateur: ce dernier agence unité par unité des éléments dont il construit la mise en relation dans le temps de locution.

Ces deux modes de constitution de l’énoncé (par construction et par citation), sont vraisemblablement tout deux nécessaires à la parole. Le premier assurant la créativité et la plasticité nécessaires au langage; le second assurant une économie de l’effort individuel et de la compréhension intersubjective. L’existence de ces deux types de structurations pourrait peut-être expliquer certains aspects des différents types d’aphasies ou troubles du langage.

Ainsi, par exemple, les schizophrènes présentent des troubles du langage qui ne sont que partiellement expliqués. On relève de manière concomitante différents phénomènes qui rendent problématique la compréhension des discours de ces malades⁶⁶: des flottements dans la référence anaphorique (mention d’un “il” sans référent préalable, glissement pour un même référent de “il” à “elle”); des troubles dans l’enchaînement discursif; une créativité lexicale extrême sous forme de néologismes et de mots-valises; et, à l’inverse, l’absence remarquable d’expressions toutes faites et de proverbes. Enfin, le malade semble découvrir son discours au moment même où il le produit et se sent habité par un autre locuteur, quelqu’un d’autre qui parle en lui: “ce n’est pas moi qui parle” dit-il.

Il me semble que ces différents phénomènes présentent une grande convergence du point de vue du repérage et des deux modes de structuration de l’énoncé évoqués plus haut. Ces malades ne connaîtraient plus que le mode de production par “construction” (toutes les mises en relations sont nouvellement produites) et auraient perdu le mode de production par “citation”. Et cela, parce qu’ils seraient incapables de construire les pôles de stabilité qui fonctionnent comme des repères dans le discours. Les troubles relevés proviendraient d’une difficulté à *repandre* des éléments (quels qu’ils soient) comme *acquis*, de sorte qu’ils peuvent fonctionner comme *repères* stabilisés pour celui qui parle; d’où la surabondance des néologismes, l’absence d’utilisation d’expressions figées et les troubles d’enchaînement discursif. Chez le schizophrène, l’opération de repérage fondatrice du langage semble exister comme mise en relation (voir l’usage de l’anaphore et la grande créativité discursive) mais les enchaînements se font sans repère stable (voir les problèmes de référence de l’anaphore et l’absence d’expressions toutes faites). Ces repérages sans repères se traduisent donc par une très grande faculté d’association. En revanche, rien n’est acquis, tout est perpétuellement construit dans le présent de l’énonciation. Le locuteur lui-même ne se constitue pas en énonciateur, c’est-à-dire en repère cardinal de l’énonciation: ce n’est donc pas lui qui parle.

⁶⁶ Entretien avec B. Pachoud (psychiatre), décembre 1995.

4.5. Le niveau supérieur de l'intentionnalité

On a vu que l'aptitude à construire des équivalences était l'une des propriétés fondamentale du langage. Or les équivalences ne s'établissent jamais terme à terme. Comme le souligne Jakobson (en montrant que le problème se pose identiquement pour la "traduction intralinguale"):

"le plus souvent ... en traduisant d'une langue à l'autre, on substitue des messages dans l'une des langues, non à des unités séparées, mais à des messages entiers de l'autre langue" ([1959] 1963: 80).

Ce phénomène pose là encore un problème d'organisation entre les parties et le tout. Comme on vient de le montrer, les déterminations énonciatives expliquent les propriétés spécifiques du niveau global de l'énoncé. Les spécifications contextuelles des unités expliquent que différentes unités puissent, par des modes de construction différents, renvoyer à une même valeur référentielle. Mais il y a plus. Le fait que l'on puisse toujours construire des équivalents d'un énoncé suppose l'existence d'un niveau supérieur d'organisation sémantique dépassant l'agencement en marqueurs spécifiques. C'est ce que Benveniste exprimait en disant que:

"Le sens de la phrase est en effet *l'idée* qu'elle exprime; ce sens est réalisé formellement dans la langue, par le choix, l'agencement des mots, par leur organisation syntaxique, par l'action qu'ils exercent les uns sur les autres" ([1966] 1974: 225)

Ou encore:

"Le message ne se réduit pas à une succession d'unités à identifier séparément, ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (l'"intenté") conçu *globalement* qui se réalise et se divise en signes particuliers qui sont les mots" ([1969] 1974: 64).

La remarque de Benveniste me semble importante à plusieurs titres. Elle met tout d'abord en lumière l'existence de ce **niveau supérieur d'organisation sémantique** qui permet de construire des équivalences, à l'intérieur d'une langue (paraphrases, reformulations) et de langue à langue (traduction). Mais elle souligne, de plus, un autre phénomène important qui est lié à cette compréhension globale, le fait que, **du point de vue de l'activité du locuteur**, ce qui est premier c'est la **totalité** de l'idée à partir de laquelle s'opère le processus de verbalisation. Ce qu'il reprecise d'ailleurs plus loin:

"[...] le "sens" de la phrase est dans la totalité de l'idée perçue par une compréhension globale; la "forme" est obtenue par la dissociation

analytique de l'énoncé poursuivie jusqu'aux unités sémantiques, les mots.” ([1966] 1974: : 228).

En effet, à l'intérieur des règles spécifiques de sa langue, celui qui parle ou écrit choisit des mots et des agencements pour exprimer sa pensée. La constatation est triviale, mais on peut en tirer des conséquences importantes : à la base de ce qui est dit, il y a un *choix* qui est lié à ce que l'on *veut* dire:

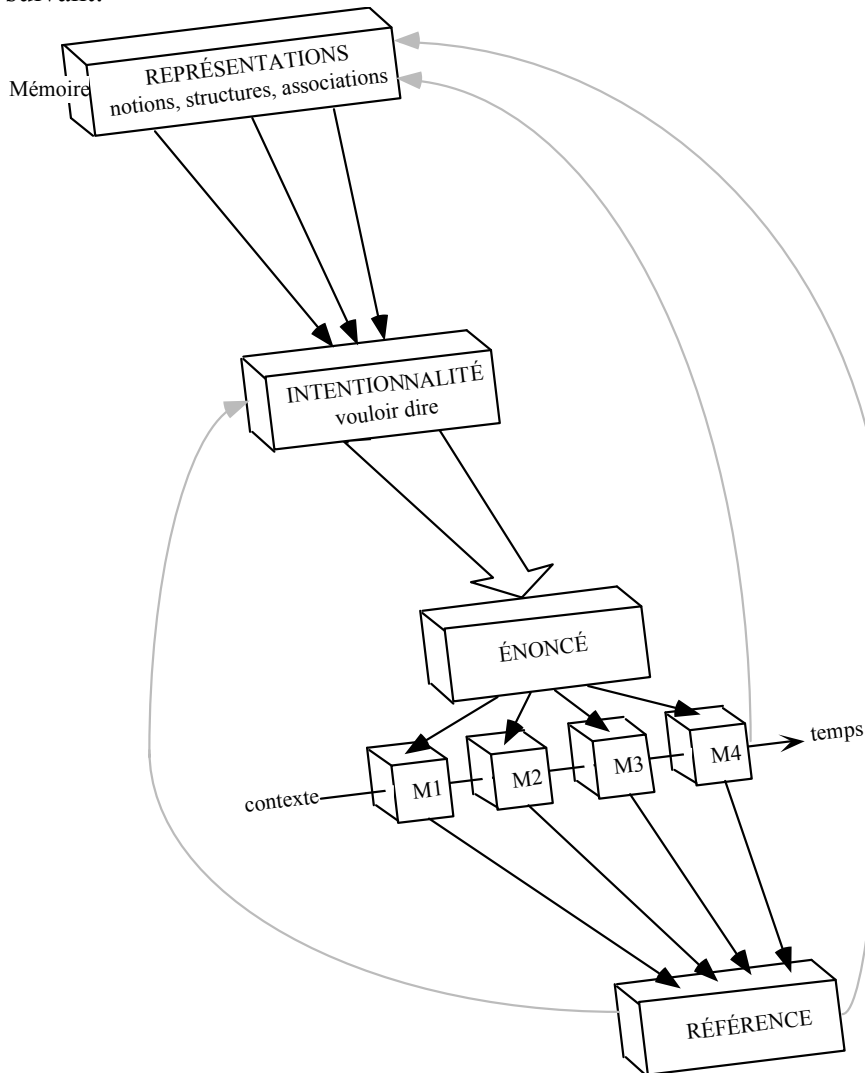
“Il ne s'agit plus, cette fois, du signifié du signe, mais de ce que l'on peut appeler l'intenté, de ce que le locuteur veut dire, de l'actualisation linguistique de sa pensée” (Benveniste *ibid.*: 225).

Je pense que pour comprendre le fonctionnement des langues, il est important d'introduire ce niveau de l'intentionnalité où se construit un “vouloir dire”, un “**sens intenté**”, ce que Blanche-Noëlle Grunig appelle un “projet préverbal” (1994: 134). L'existence d'une forme d'intentionnalité dans l'acte de parole est bien connue; elle a donné lieu à de nombreux développements théoriques qui débordent très largement mon propos (cf notamment Grice 1969 et Searle 1972). Mais elle est aussi à la base d'un autre point qui concerne directement le problème qui m'occupe ici: ce sens intenté joue un rôle **structurant** dans l'énoncé. Il constitue en effet, le **niveau hiérarchique supérieur** dans la structuration de l'énoncé, celui qui domine tous les autres, celui qui préside à l'organisation de l'énoncé, qui permet la construction d'équivalences entre énoncés et toutes les reformulations à l'intérieur de l'énoncé. C'est d'ailleurs uniquement en tant que principe structurant l'énoncé sous la forme d'un sens intenté, que je fais intervenir ici l'intentionnalité.

Ce sens intenté fonctionne comme un principe organisateur de l'énoncé car il en guide le déroulement, les choix d'articulation. Il fonctionne donc comme un **repère** qui coiffe tous les autres: il détermine l'articulation de l'énoncé à la situation d'énonciation, les choix d'enchaînements discursifs et la construction d'un focus. Pour que la pensée puisse se décomposer dans l'enchaînement des mots, il faut qu'elle soit mue par une sorte de principe qui ordonne, ou guide cet ajustement. La verbalisation suppose en effet une **conversion** de la pensée en mots qui passe par **la projection sur un axe linéaire** d'une pensée qui n'est pas conçue de manière séquentielle. Le sens intenté est le principe qui guide cette projection. Mais de la pensée aux mots, il y a changement de nature et vraisemblablement passage d'un type de structures (les représentations mentales, l'intentionnalité) à un autre (les structures du langage). Du même coup, il peut y avoir un décalage entre le sens intenté et le sens produit par l'énoncé, entre ce que veut dire le locuteur et ce que dit son énoncé. C'est pourquoi le terme de “décomposition analytique” employé par Benveniste peut être trompeur si l'on entend par là une décomposition en unités de même nature que le tout. Je préfère parler de projection d'une structure dans

une autre, avec ce que la projection suppose de changement de nature et de déformation entre les deux objets.

Cette prise en compte de la primauté du “vouloir dire”, du “sens intenté” apporte un éclairage différent à la question des rapports entre parties et tout. Pour éclairer ce problème de linéarisation de la pensée, je propose le schéma suivant:



Ce schéma est évidemment incomplet et ne prétend pas résumer la question du langage. Il ne dit rien notamment de l'organisation des représentations, ni des liens, à ce niveau abstrait, entre syntaxe et lexique; il montre cependant que syntaxe et lexique sont mobilisés ensemble par la visée de sens. Il ne fait pas apparaître non plus les relations complexes au sein de

l'énoncé que nous venons d'évoquer, les hiérarchies qu'elles dessinent et qui font que le sens n'est pas additionnel. Il ne décompose pas non plus les différentes fonctions du langage mises en lumière par Jakobson et qui interviennent vraisemblablement dans l'intentionnalité: ces fonctions sont ici télescopées dans le "vouloir dire". Ce schéma constitue une simple ébauche pour tenter de dépasser la dichotomie de Benveniste entre sémiologie et sémantique et faire apparaître certaines caractéristiques importantes et problématiques du langage.

Il suggère d'abord qu'il n'y a pas d'isomorphisme entre la pensée et le langage, ni au niveau des unités de la langue qui ne renvoient pas à un monde prédécoupé de manière régulière, ni au niveau du sens global de l'énoncé qui ne renvoie pas non plus à une entité à chaque fois adéquate à une unité de la pensée. Entre les mots et les choses, comme entre l'énoncé et la pensée, il y a toute la dimension d'une construction qui passe par ce "vouloir dire". Cette construction suppose un ajustement et donc des distorsions possibles.

En effet, ce schéma postule ainsi que le principe ordonnateur qui préside à l'organisation de l'énoncé est un "vouloir dire" qui n'est au moins pas strictement de nature linguistique mais relève de la pensée et que donc la verbalisation suppose une conversion, une projection sur un axe séquentiel d'un "vouloir" dire. Ce sens intenté peut être lui-même complexe mais n'est pas conçu de manière séquentielle. Il joue un rôle structurant au niveau global de l'énoncé car il préside à la séquentialisation de l'énoncé et à son articulation à un contexte.

Ce schéma tente également de faire apparaître la complexité des liens entre les parties et le tout au sein de l'énoncé: gouvernées par le principe ordonnateur du "vouloir dire", les unités s'articulent entre elles dans l'énoncé et construisent la valeur référentielle globale de celui-ci (notée ici, peut-être maladroitement, par "référence"). Mais en même temps chacune d'entre elles renvoie à des représentations virtuelles qui sont elles-mêmes liées par toutes sortes d'associations: c'est cette dimension que j'ai appelée l'"épaisseur du langage" et qui intervient dans la construction de la référence.

Ainsi, la construction de la valeur référentielle des unités dans l'énoncé, comme celle de l'énoncé dans son ensemble ne sont pas directes: elles rentrent dans un mécanisme complexe avec plusieurs niveaux qui interfèrent. Ceci montre de plus que le sens des unités qui rentrent dans cette construction s'insère lui aussi dans une dynamique de variation et d'ajustement au contexte. Le langage ne se réduit pas à l'ordonnement syntaxique d'unités de sens qui fonctionneraient comme des étiquettes. Au fur et à mesure de la linéarisation, les unités sont constamment mises en rapport à la fois avec (1) les représentations auxquelles elles renvoient individuellement et/ou en groupe (voir l'épaisseur du langage), avec (2) les autres unités auxquelles elles s'articulent

séquentiellement, et avec (3) la globalité de la référence et du vouloir dire. Ce schéma tente ainsi d'explicitier l'interrelation de la **successivité** et de la **simultanéité** dont parle Jakobson à propos des deux types de synthèse (séquentielle et simultanée) à l'oeuvre dans la parole, selon un modèle de la perception emprunté à Luria ([1964], 1973: 110).

Le niveau de la "référence" renvoie au fait que le sens de l'énoncé, le produit de la mise en relation des unités entre elles et avec un contexte, ne se confond pas avec le "vouloir dire". Ce dernier, le sens intenté, est une visée alors que le sens de l'énoncé, est un produit. Entre les deux, il y a l'espace d'un ajustement avec des ratages possibles: ainsi, **ce que je veux dire** peut ou non coïncider avec **ce que veut dire l'énoncé** que j'ai produit. Il importe de distinguer entre le "vouloir dire" et le "dit" et ce d'autant que c'est à partir du « dit » que l'interlocuteur reconstruit le « vouloir dire », par un chemin inverse du locuteur qui, en raison des mécanismes évoqués, ne se superpose pas nécessairement à celui du locuteur.

Il me semble que cette dimension de l'ajustement constitue une précision importante par rapport au "sens intenté" posé par Benveniste. L'interaction mentionnée plus haut entre le sens global de l'énoncé (la référence construite) et les unités constitue une rétroaction constante au niveau de l'auditeur comme au niveau du locuteur dont elle modifie les choix d'enchaînement: pensée et langage interagissent en permanence. D'où les différentes flèches de retour indiquées sur le schéma. On a, à tous les niveaux, un fonctionnement en boucle qui produit à chaque retour une modification; ce que Culioli appellerait une structure en came. Cette rétroaction participe à l'ajustement entre le vouloir dire et l'enchaînement des unités. De même, l'auditeur reconstruit l'intentionnalité du locuteur par un chemin inverse de celui qui a présidé à la production de l'énoncé; les quiproquo montrent d'ailleurs les ratages possibles dans cette reconstruction. Je reviendrai sur cette dissymétrie entre locuteur et auditeur.

En tant que linguistes, nous n'avons pas d'accès direct au niveau de l'intentionnalité mais nous pouvons en fonder l'existence comme principe structurant l'énonciation. Tout d'abord parce qu'on a besoin de ce niveau supérieur d'organisation du sens pour expliquer la possibilité de construire des équivalences entre énoncés, à l'intérieur d'une langue et de langue à langue. De plus, l'existence de ce sens intenté et de son rôle structurant sont induits par la reconstruction que fait un auditeur d'un énoncé tronqué ou bancal, et aussi, a contrario, par certaines formes de pathologie du langage.

En effet, comme le montrent les exemples rappelés par Marina Yaguello (1981:145), les cas de glossolalies se distinguent de la forgerie poétique et des distorsions que certains écrivains, comme Queneau, font subir à la langue, en ce que les premiers apparaissent comme dépourvus d'intentionnalité; ils sont alors ininterprétables car déstructurés. De même, les recherches actuelles d'un

psychiatre tendent à prouver que les troubles du langage des schizophrènes (cf 4.3.) proviennent d'un trouble dans le traitement des intentions qui entraîne un trouble de la planification du discours. Ainsi, selon B. Pachoud⁶⁷:

"Il existe un lien étroit entre la gestion des contraintes gouvernant l'échange verbal et la gestion des intentions. Les troubles schizophréniques dans le traitement des intentions permettent de rendre compte (pour une grande part au moins) des troubles schizophréniques du langage."

De fait, sans aller jusqu'aux pathologies, on peut poser que c'est également cette intention de signifier conçue comme un tout et comme un repère discursif (ainsi que son corollaire de reconstruction chez l'auditeur) qui intervient pour nous permettre de comprendre le sens de certains énoncés dont pourtant certains détails nous échappent. C'est une expérience que l'on peut faire dans les conversations quotidiennes ou dans la compréhension d'une langue étrangère encore dans le cas de textes poétiques. C'est alors une forme de compréhension globale du texte qui pallie les défaillances de la référenciation. Ainsi, lorsqu'il y a des trous dans le langage, l'auditeur reconstitue. Pourtant, dans certains cas la reconstruction est impossible; d'où l'idée importante que dans les énoncés les mots n'entretiennent pas le même rapport avec le sens global de l'énoncé ni avec le vouloir dire.

Cette visée de sens permet aussi d'expliquer différents phénomènes d'**anticipation** que l'on relève dans la structuration de l'énoncé. Ces phénomènes doivent jouer dans les différents domaines linguistiques, je donnerai ici un exemple qui concerne la phonétique. Comme l'ont montré Annie Riolland (1988) à propos du gulmancema et, plus en détails encore, Yetunde Laniran (1991) à propos du yoruba, lorsqu'on a une succession prévue de tons hauts et bas qui doit entraîner un abaissement général du registre (downstep), on constate que l'énoncé commence par un relèvement du registre destiné à compenser par avance le downstep qui doit se produire ultérieurement. Ceci montre que le locuteur a une représentation préalable de son énoncé qui lui permet d'anticiper sur l'abaissement prévu du registre. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier la portée possible des anticipations, tonales, intonatives ou autres, qui doivent définir des unités structurelles et faire apparaître un certain mode de structuration de l'énoncé.

Le sens intenté agit comme une puissance de structuration qui s'articule de manière variable à la structuration syntaxique de l'énoncé. Cette intention globale de signifier recouvre vraisemblablement des énoncés de dimension extrêmement variable qui vont par exemple du "non" à tout un développement pour dire qu'on est pas d'accord. Son articulation par rapport aux énoncés doit

⁶⁷ exposé de B. Pachoud à l'Hôtel Dieu, février 1994.

pouvoir donc se définir en terme de **portée** car cette intentionnalité construit vraisemblablement, au sein du discours, une sorte de barycentre du sens. Cette portée de l'intention signifiante doit définir des blocs de sens et régir des articulations entre les énoncés même lorsque celles-ci ne sont pas explicites, par exemple dans le dialogue ou dans la parataxe. L'étude du rôle de la visée de sens dans les enchaînements devrait ainsi déboucher naturellement sur l'analyse conversationnelle et la linguistique du discours.

Il reste tout un travail à faire pour essayer de définir la nature et les structures de ce "vouloir dire" ainsi que ses liens avec les éléments et structures du langage. En effet, il est clair que ce sens intenté n'est pas strictement de nature langagière (comme un pré-programme) sinon il n'y aurait pas d'ajustement et de ratages à l'oral. De plus, si ce "vouloir dire" était homogène aux énoncés effectivement dits, il ne pourrait pas fonctionner comme un principe organisateur qui domine les énoncés et assure la possibilité de construire des équivalences, à la fois entre énoncés (paraphrases, reformulations) et entre langues (traduction). Mais en même temps, les phénomènes d'anticipation tout comme les lapsus laissent supposer que certaines structures linguistiques sont déjà présentes dans l'intention de dire qui préside à la construction de l'énoncé. La question est difficile et suppose de définir des procédés qui restent à inventer pour faire apparaître la nature et la structure de ce "vouloir dire".

En résumé, dans le modèle développé ici, tout dans le langage est **mise en relation** continue et **construction**: mise en relation des unités avec des représentations, mise en relations des unités entre elles et avec un contexte, mise en relation de l'énoncé avec un temps, un lieu et un sujet de l'énonciation; mise en relation de l'énoncé avec un énoncé qui précède; mise en relation des parties avec le tout et aussi mise en relation de l'énoncé et de ses parties avec un "sens intenté" qui domine l'ensemble de la production. Ces mises en relation se font dans un système complexe qui interréagit mais elles contribuent toutes à la construction du sens et cela selon un procédé commun, le **repérage**, c'est-à-dire l'établissement d'une relation dissymétrique de détermination d'un élément par un autre élément pris comme point d'ancrage. En somme, l'effet de sens est construit par différents ajustements entre des points d'ancrage posés comme stables et des éléments qui peuvent alors leur être rattachés et acquérir par là une stabilité et une détermination supplémentaires.

Loin d'être un retour à un modèle tout puissant du **sujet**, le sens intenté que l'on cherche à mettre en oeuvre ici suppose un sujet tout à la fois central, organisateur du langage et menacé continuellement d'échapper à lui-même, d'être dépassé par ce qu'il dit. Le sujet que suppose notre modèle d'intentionnalité est un sujet qui s'ajuste continuellement au monde et auquel ses propres productions échappent alors même qu'elles sont guidées par sa propre intention.

4.6. Langage et pensée: problèmes de conversion

Je voudrais évoquer quelques développements possibles à partir des analyses présentées plus haut. Il s'agit ici d'essayer de renouer différents fils. On peut, me semble-t-il reprendre certains problèmes bien connus en repartant de l'idée d'un vouloir dire qui anime l'énonciation: quand on parle, quand on s'exprime, du fait des contraintes physiques du langage qui est un matériau sonore produit séquentiellement dans le temps, on doit linéariser ce qui est conçu dans la pensée, dans le cerveau d'une manière non linéaire et multidimensionnelle.

Autrement dit, la verbalisation consiste en un **changement de dimension**, une **projection** sur un axe linéaire d'une pensée qui n'est pas conçue de cette manière. La verbalisation suppose donc de faire passer la pensée par un code particulier qui constitue un goulet d'étranglement parce qu'il se présente de manière séquentielle. Ceci est vrai dans la production et bien-sûr dans son corollaire, la "compréhension" qui apparaît comme un processus complexe, celui d'une reconstruction plus ou moins adéquate entre la pensée multidimensionnelle du locuteur et l'objet mental multidimensionnel que l'interlocuteur doit construire à partir du message verbal, qui est, lui, linéaire.

Ce double changement de dimensions suppose une conversion, des distorsions souvent vécues d'ailleurs par celui qui parle comme douloureuses, avec pertes et déformations. Il constitue à la fois le problème essentiel du locuteur et, à mon avis, l'une des grandes difficultés non seulement de l'analyse linguistique mais de toutes les disciplines qui traitent du langage. On sait depuis longtemps que le langage est à la frontière entre plusieurs domaines, notamment ceux de la psychologie et de la neurobiologie. Je pense que l'on peut définir cette frontière, cette articulation notamment en termes de changement de dimensions.

Comme j'ai essayé de le montrer, la linéarisation de la pensée dans le langage entraîne des modes de structuration particuliers de cette chaîne linéaire. Les différents types de hiérarchies de la pensée seraient ainsi écrasés dans la linéarisation mais garderaient une forme de présence, d'efficacité qui se manifestent dans les différents modes de la *dépendance* entre les termes dans des *hiérarchisations* diverses.

Cette idée d'un changement de dimensions permet d'entrevoir de plus la possibilité de développer une théorie du style et de la littérature bien articulée à la linguistique. La langue littéraire aurait pour caractéristique de pouvoir, à l'aide du langage bidimensionnel (linéarité et déroulement dans le temps), renvoyer à un monde multidimensionnel; c'est là que résiderait la puissance évocatoire de l'oeuvre littéraire. Il ne s'agit donc pas d'une différence de nature entre langue usuelle et langue littéraire mais d'une différence de but et d'efficacité.

On entrevoit également comment on pourrait, à partir de cet embryon de modèle, développer une réflexion sur les liens entre les différents systèmes de perception et les diverses formes artistiques qui y sont associées. Tout art reposerait à la fois sur une réduction dimensionnelle passant par la projection, dans un monde à dimensions réduites, d'une "pensée" pluridimensionnelle et sur une puissance d'évocation de ces dimensions absentes. La peinture avec ses deux dimensions dans l'espace, la sculpture tridimensionnelle, la musique et la littérature reposant sur le déroulement dans le temps, le cinéma combinant la dimension temporelle à l'espace plan, tous ces modes d'expression artistique auraient pour spécificité d'essayer d'évoquer avec leurs moyens propres les dimensions qui leur manquent; d'où, par exemple, les efforts de l'holographie ou du "cinéma total".

On peut d'ailleurs concevoir deux types d'approches par rapport à cette problématique du changement de dimensions: l'une cherchant à reconstituer la ou les dimensions manquantes en les imitant d'une manière ou d'une autre, c'est l'illusion réaliste au théâtre ou les allitérations imitatives en poésie, c'est la musique qui cherche le volume par la stéréo et l'orchestre et qui se donne la vision avec l'opéra, ou encore la peinture qui cherche classiquement le volume par la perspective. L'autre tendance consistant au contraire à se donner comme défi la réduction dimensionnelle maximale, l'évocation si elle est réussie devant être d'autant plus puissante qu'elle passe par un changement dimensionnel plus drastique, c'est le minimalisme avec le lettrisme en littérature ou la peinture abstraite.

Au fond, la question du changement de dimension se pose plus largement me semble-t-il pour tous les systèmes de transmission d'information: comment une information, quel que soit son véhicule, son mode de transmission, s'articule-t-elle à son référent ? La transmission d'une image de télévision, par exemple, suppose elle aussi une séquentialisation.

En ce qui concerne le langage, il conviendrait de développer une réflexion approfondie sur les **contraintes proprement physiques du langage** et les principes cognitifs qui en découlent. L'une d'elle, largement évoquée précédemment, est la **séquentialité**. L'autre particularité du langage est que la séquentialité est y prise dans **le temps** et ceci à plusieurs titres.

D'une part en effet, le langage se "déroule" dans le temps. Le sujet parlant ou interprétant n'a pas une saisie globale de l'énoncé comme dans le cas d'un graphique. Cette caractéristique physique du langage a des conséquences structurelles. L'une d'entre elle, me semble-t-il, est l'interférence entre forme et sens que j'ai essayé de mettre en lumière plus haut: le sens se construit (et se reconstruit) *au fur et à mesure* du déroulement de l'énoncé, dans une interaction permanente entre sens et structure et non dans une projection globale et instantanée: "énoncer", dit Culioli, "c'est éliminer de l'indétermination".

Comme le souligne Jean-Blaise Grize, "...les objets du discours sont construits progressivement par l'activité discursive même" (1990: 11). Il donne ainsi l'exemple de la construction progressive des personnages dans les romans. De manière générale, les réflexions de Guillaume (1964), les travaux en linguistique du discours et en praxématique ont ouvert le vaste champ d'étude de l'articulation entre "temps opératif de l'actualisation" et "temps opératif de la phrase" (Lafont: 1967), entre temps de l'à-dire, temps du dire et temps du dit (Bres, 1991: 92).

D'autre part, l'intentionnalité est vraisemblablement prise elle aussi dans le temps. Le sens intenté est soumis à l'évolution de l'activité mentale dans locuteur; il fonctionnerait comme une sorte d'image visée susceptible à chaque moment de se redéfinir. Ainsi, au cours de la production orale, on a un continuel redéploiement du sens intenté qui peut changer la structuration de l'énoncé. On peut ainsi expliquer les ruptures sémantiques ou syntaxiques par un oubli des structures qui précèdent ou par une modification du sens intenté.

Les contraintes liées à la dimension temporelle du langage jouent différemment entre l'écrit et l'oral où intervient de plus un facteur supplémentaire: la directionnalité du langage. A l'oral, il n'y a pas de retour en arrière possible. Cette contrainte de l'oral explique que la structuration des productions orales soit quasi incompréhensible lorsque celles-ci sont transcrites à l'écrit. La langue écrite n'est pas structurée comme les productions orales parce que la temporalité n'y est pas la même à la fois pour ce qui est du temps de production et de par l'impossibilité d'un retour en arrière qui impose la mise en oeuvre de la mémoire immédiate. A l'oral on multiplie les stratégies de correction, d'auto-correction, de reprise, de relance de l'attention qui n'interviennent pas à l'écrit parce qu'il y a un retour en arrière possible permettant d'échapper en partie aux limitations de la mémoire à court terme et à la directionnalité du langage.

On peut donc dire que l'écrit, de par ses rapports différents à la temporalité et à la directionnalité du langage, met en jeu à la fois un système perceptif et un mode de structuration des énoncés différents de l'oral. D'où les difficultés des élèves qui ne maîtrisent pas ce changement de temporalité et font intervenir à l'écrit des mécanismes propres à l'oral. Il ne s'agit pas d'une simple différence de "tenue" mais de la mise en oeuvre et de la maîtrise de systèmes perceptifs et langagiers distincts.

A l'oral, pour des raisons physiques, du point de vue du locuteur, l'intenté est vraisemblablement plus fort que ce qui vient d'être dit, sinon il perdrait la suite de ses idées, alors que c'est probablement l'inverse pour l'interlocuteur qui interprète les énoncés reçus: ce qu'il perçoit d'abord ce sont des énoncés, à partir desquels il doit essayer de reconstruire l'intention de signifier. Cette différence entre locuteur et auditeur liée à la dynamique de la reconstruction avait déjà été

remarquablement formulée par Jakobson. Ce dernier souligne en effet la dissymétrie entre le processus d'encodage et le processus de décodage qui se manifeste à la fois dans "l'autonomie relative du modèle du récepteur [qui] est illustrée par la priorité temporelle très répandue de l'acquisition passive du langage chez les enfants comme chez les adultes", et dans le problème de l'homonymie qui se pose à l'auditeur alors qu'elle n'existe pas, pour le locuteur : "quand [celui-ci] dit /por/, *il sait d'avance* s'il veut dire "porc" ou "port" ([1961]1963: 94)". L'intention de signifier guide le choix du locuteur et ce faisant évacue le problème de l'homonymie, alors que la compréhension est caractérisée par de nombreuses ambiguïtés. Le "recodage" que suppose la perception du message par l'auditeur repose donc sur un "processus stochastique"⁶⁸ (Jakobson: *ibid.*). Ces problèmes d'ajustement donnent un aspect probabiliste à la compréhension⁶⁹.

Ceci veut dire qu'il doit exister une certaine **prévisibilité** des éléments de l'énoncé. Les normes de prévisibilité doivent d'ailleurs être variables selon les individus puisqu'elles sont liées à son expérience individuelle. Si donc, comme je le suggère, le discours du sujet parlant est guidé par une intention de signifier, l'interprétation de l'auditeur tend vers la reconstruction de ce sens intenté. Le sujet qui interprète doit alors faire rentrer les éléments qui se déroulent dans des associations d'idées ou de tournures syntaxiques par lesquels il essaie de reconstruire le sens intenté, au fur et à mesure du déroulement de l'énoncé. Dès lors, par rapport à cette reconstruction, certains éléments doivent correspondre à une plus ou moins grande *probabilité* d'apparition pour celui interprète.

Cette probabilité d'apparition des éléments pour celui qui interprète ne correspond pas nécessairement à celle de celui qui parle. On entrevoit là encore un problème d'ajustement lié au décalage entre les associations du sujet parlant et celles de l'interprétant. De même que chaque famille ou chaque individu a clairement des mots fétiches qu'il ou elle emploie de manière préférentielle et, à l'inverse, des mots qu'il n'emploie jamais, de même il doit avoir des associations d'idées ou des constructions syntaxiques préférentielles chez l'individu qui ne recouvrent certainement pas celles du voisin.

Comme le montre Blanche-Noëlle Grunig (*op.cit.*: 140 sqq) de nombreux slogans publicitaires jouent sur le familiarité des nombreuses formules figées de la langue et tirent leur efficacité à la fois de la prévisibilité qui s'y attache et du

⁶⁸ En partie du moins puisque, comme on l'a vu, le contexte contribue à la spécification de la valeur du terme et définit des fils conducteurs sémantiques comme les isotopies.

⁶⁹ Ces phénomènes se sont imposés d'emblée aux théoriciens de la communication. Ils ont ainsi développé le concept fort intéressant de "bruit sémantique" que rappelle Jakobson à propos de la traduction (*op. cit.* p.95). Brouille du sens par trous, échos, ou surimpression, on voit bien ce qu'un tel concept peut permettre de formuler. Mais la question de l'ajustement et du "bruit sémantique" paraît généralisable à tout énoncé dans la mesure où elle repose sur une dissymétrie constitutive entre la production et compréhension.

détournement qu'elles y introduisent. Blanche-Noëlle Grunig analyse remarquablement le procédé en faisant appel à un principe de la théorie de l'information: si l'apparition d'un élément X est très probable, alors X est peu informatif; à l'inverse, si l'apparition d'un élément X est peu probable, alors X est très informatif. L'exemple de la tournure *je vous ... de bien vouloir agréer l'expression de ma considération distinguée* est éloquent: le terme "prie" a ici une probabilité d'apparition maximale et donc une valeur informative nulle.

A l'inverse, les slogans publicitaires vont tirer leur effet de l'intrusion, d'un terme inattendu, improbable et donc à forte valeur informative, dans une tournure familière qui induisait une suite hautement probable. C'est le cas par exemple de Contrex dans *Aide-toi et Contrex t'aidera* ou de Dim dans *En avril ne te découvre pas d'un Dim*. Les procédés de rappel et de détournement utilisés sont très nombreux, on pourra se reporter à l'ensemble de ce passionnant ouvrage. On peut résumer le point qui nous intéresse ici en disant que l'apparition de l'improbable crée un choc chez le récepteur.

De manière fort intéressante, Talmy Givón (1988) essaie de lier la structuration de la phrase à la prévisibilité informationnelle du contenu. Il présente ainsi un début de modélisation en posant qu'il existe des principes cognitifs comme "the ease to recall, the amount of attention, the degree of mental effort" qui sous-tendent la syntaxe et régissent notamment l'ordre des mots, la thématization et la définition d'un focus. La syntaxe, de par sa nature, *discrétiserait* ces principes qui en eux-mêmes seraient au contraire *scalaires*. Cette discrétisation serait une nécessité pour la transmission de l'information.

4.7. Convergences avec les neurosciences

A la suite des progrès considérables qu'ont connus les neurosciences durant ces vingt dernières années s'est constitué un grand mouvement qui cherche à fonder les sciences de la cognition en confrontant les résultats des études sur le cerveau, avec les études sur les *productions* du cerveau. Dans ces recherches, tout le monde s'accorde à considérer que le langage constitue un élément central. Les linguistes ont donc une contribution importante à apporter à ces débats à travers l'étude interne des productions particulières que sont les énoncés. Or j'ai été frappée par l'extraordinaire convergence qui se dessine entre les tendances actuelles de la neurobiologie et les prolongements de la théorie de l'énonciation.

Il ne s'agit pas ici de calquer l'analyse des langues sur la biologie, ni de considérer les langues comme un organisme vivant, ce qui n'a de sens que métaphoriquement. Mais il est intéressant de voir que les résultats de nombreux travaux de biologie amènent, par leurs chemins propres, à des conclusions sur le langage qui semblent convergentes avec les analyses proprement linguistiques issues du modèle d'Antoine Culioli. D'autre part, je pense que l'on est obligé de tenir compte du fait que le langage, même s'il ne se réduit pas à une simple physiologie des neurones, est cependant une production du cerveau et qu'à ce titre au moins la linguistique relève des neurosciences et, par là, des sciences de la vie. L'un des défis qui se pose désormais à la linguistique est de pouvoir articuler l'activité de production des énoncés aux produits de cette activité de langage, les énoncés.

La plupart des recherches en neurobiologie tournent désormais le dos à une vision du cerveau constitué par des mécanismes innés et régis par une mémoire-programme, vision qui a prévalu un certain temps et a notamment inspiré la grammaire générative. Un large consensus se dessine dans les approches modernes du fonctionnement du cortex cérébral pour insister au contraire sur les concepts d'épigénèse adaptative, de combinaisons multiples et plastiques, de création d'objets mentaux par associations multiples, bref pour poser une vision moins mécaniste et beaucoup plus évolutive du cerveau (voir notamment Changeux 1983 et Edelman 1992).

La première convergence qui apparaît entre ces approches neurologiques et les développements de la théorie de l'énonciation que j'ai essayé de présenter, concerne l'organisation de la compréhension globale de l'énoncé, les rapports entre parties et tout, les relations entre formes et sens. Comme j'ai essayé de le montrer plus haut, dans le modèle linguistique ici utilisé, la production de l'énoncé est guidée par la visée globale du sens intenté. A partir de cette intentionnalité, le sens se construit au fur et à mesure de la production de l'énoncé par des mises en relation continues productrices de sens, dans un processus recombinaut: c'est le mécanisme fondamental du repérage qui se

rejoue continuellement pour produire un énoncé à chaque fois singulier. Chaque partie de l'énoncé s'articule alors de manière complexe à cette visée globale du sens, par un jeu continu de variation et d'ajustements.

Or les études sur la perception semblent mettre en lumière un mécanisme comparable. En ce qui concerne la vision, par exemple, le neurobiologiste Semir Zeki (1992: 60 sqq) explique que des parties distinctes du cerveau analysent l'image, traitant *séparément* les différentes informations visuelles (couleur, forme, mouvement) mais que *l'on voit et on comprend simultanément*. De plus, "aucune aire visuelle du cerveau n'a pour unique fonction de transmettre les signaux vers d'autres aires; chacune transforme activement les signaux qu'elle reçoit et contribue explicitement, bien qu'incomplètement, à la perception" (Zeki 1992: 66).

Comment se fait l'intégration de l'information? Grâce à des "connexions rétroactives, qui permettent à l'information de circuler dans les deux sens entre des aires [du cerveau] différentes" (ibid.: 68). Ainsi, chaque scène visuelle est perçue comme un tout muni de tous les attributs, grâce à un système complexe de connexions de différents niveaux qui fonctionnent *en parallèle*, avec des retours en arrière, des échanges d'information de même niveau et en même temps une convergence vers une zone hiérarchique plus élevée qui assure la perception *globale* (voir la présentation des travaux de Zeki dans Godaux 1990: 90). Autrement dit, perception des formes et interprétation se font *simultanément* et, de plus, il n'y a pas de zone qui centralise les différentes perceptions pour les traiter en terme d'information⁷⁰: chaque partie contribue à la compréhension et à l'intégration de l'information, dans un système général fait de rétroactions.

En tant que système de reconnaissance traité par le cerveau, le langage doit lui aussi connaître le même processus d'intégration de l'information. A la lumière de nos réflexions linguistiques, on transpose dans le domaine du langage les conclusions de Semir Zeki en disant que la perception des unités et des structures syntaxiques se produit en même temps que leur interprétation sémantique et que *chaque élément*, au cours du déroulement de la phrase *contribue "explicitement bien qu'incomplètement"* à l'intégration de l'information, c'est-à-dire *au sens* global de l'énoncé. Ce que confirme l'expérience quotidienne: dès que l'on perçoit un morceau de phrase on tend à l'interpréter, de même que l'on tend à finir les phrases des bègues ou des gens qui vous font attendre. Or c'est précisément à un tel processus d'intégration de l'information que correspond le mécanisme du repérage de Culioli et l'ébauche

⁷⁰ "...Ces problèmes nous font supposer que l'intégration s'effectue à plusieurs niveaux. Elle ne se ferait pas à un seul niveau, par regroupement des informations, dans une aire maîtresse, ni ne serait retardée jusqu'à ce que toutes les aires visuelles aient terminé leurs opérations. Au contraire, l'intégration de l'information visuelle serait un mécanisme de perception et de compréhension simultanée du monde visuel". (Zeki 1992: 68).

de modèle proposé plus haut (cf 4.3.5.). Enoncer, c'est éliminer de l'indétermination au moyen de mises en relation continues.

En d'autres termes, l'étude des mécanismes perceptifs confirme l'idée selon laquelle forme et interprétation, sens et structure interagissent en permanence au cours du déroulement des énoncés. Comme le rapporte également Emile Godaux, le cerveau reconnaît les *objets* et analyse leurs *relations* (notamment celles de localisation) *en même temps* (1990: 77). Ce mode de fonctionnement du cerveau semble tout-à-fait compatible avec l'ébauche de modèle de construction du sens de l'énoncé proposé plus haut: les différentes composantes y fonctionnent en effet *en parallèle*, articulant, dans un processus constant de mise en relation qui produit des déterminations diverses, des niveaux différents: celui des représentations rattachées aux unités, celui de l'organisation des relations syntagmatiques entre unités, celui de l'épaisseur du langage qui interfère constamment avec les autres niveaux, l'ensemble étant constamment relié au niveau supérieur du sens intenté et produisant une organisation spécifique du niveau global de l'énoncé.

Au fond, la grande question soulevée ici rentre dans un débat que la philosophie avait déjà posé et qui est désormais commun à toutes les disciplines que l'on classe comme sciences cognitives, linguistique comprise: le problème des liens entre sensation et compréhension, entre perception et conscience, entre forme et sens, entre environnement et représentation, entre monde et esprit.

Comme l'explique Semir Zeki, la conception kantienne opposant de façon dualiste une faculté de sensation passive et une faculté de compréhension active a dominé la conception que les neurologues se faisaient du cerveau, jusque dans les années 70. Cette conception dualiste semble désormais contredite par l'expérience scientifique qui incite à poser une unité du monde perceptif et de la pensée consciente. Et Semir Zeki de conclure "on ne peut plus séparer la vision de la compréhension, ni séparer l'acquisition de la connaissance visuelle et de la pensée consciente" (ibid.: 68). Si l'on ne voit pas sans "comprendre"⁷¹, comment supposer que l'on puisse parler sans interpréter ?

Sur ce point, le modèle linguistique proposé ici est en complète opposition avec celui de la plupart des théories syntaxiques qui, comme la grammaire générative notamment, posent comme modèle de construction de l'énoncé, un cadre syntaxique préalable, une structure vide correspondant à une forme logique et dont les positions sont ensuite remplies par les unités lexicales. Selon le modèle chomskien, il y aurait une autonomie du traitement syntaxique: la machinerie grammaticale procéderait d'abord à l'analyse syntaxique sans tenir

⁷¹ Quel que soit le mode de compréhension; il semble en effet qu'il faille poser plusieurs types de perception et d'intégration des phénomènes perçus.

compte des informations sémantiques qui n'interviendraient qu'après-coup⁷². Cette conception modulariste du langage selon laquelle les composantes linguistiques sont séparées et procèdent séquentiellement est inspirée d'un modèle informatique et postule en retour une modularité de l'esprit (Fodor 1983) qui inspire la plupart des modèles cognitifs (cf la présentation de Rastier 1989).

Dans la conception défendue ici, l'existence de structures syntaxiques n'est évidemment pas niée, ce qui serait absurde. La syntaxe présente bien une certaine autonomie dans la mesure où ses règles traversent tous les énoncés et sont, de plus, imposées de l'extérieur au locuteur doit se les approprier. Mais cette autonomie est virtuelle. Du point de vue du fonctionnement du langage, il n'y a pas d'autonomie de la syntaxe. D'une part parce que le sens est premier au travers du "sens intenté", du "vouloir dire" qui préside à la construction de l'énoncé; d'autre part, parce que dans la production comme dans l'interprétation, unités lexicales et structures syntaxiques, syntaxe et sémantique interfèrent constamment pour toutes deux produire du sens. Comme le rappelle Jean Caron (1995: 138), différents travaux expérimentaux montrent que ce sont même des informations sémantiques qui donnent leur structure syntaxique à des expressions structurellement ambiguës (comme par exemple "le policier observait l'homme à la jumelle").

Or cette prééminence du sens est confirmée par les travaux des psychologues qui ont montré que les enfants conceptualisent avant de parler. La pensée précède donc le langage et le sens est premier dans l'ontogénèse, même si vraisemblablement le développement du langage est nécessaire au développement de la pensée. Ces deux points ne sont pas contradictoires et s'expliquent bien par la théorie de la "sélection adaptative" qui suppose une activation des facultés pour leur développement et leur adaptation. Le cas des enfants sauvages a montré qu'après un certain âge, un enfant qui n'a pas développé ses facultés linguistiques ne peut définitivement plus apprendre à parler.

De plus, ces principes sont convergents avec la tendance générale qui se dégage en neurobiologie et notamment avec l'ébauche d'un modèle du langage que développe Gerald Edelman, en harmonie avec sa théorie sur le fonctionnement du cerveau⁷³ (1992:165-180 et 300-331). Pour Edelman, il est clair que "la syntaxe est construite à partir du sens" (p. 173) et que "pour construire la syntaxe, c'est-à-dire les bases de la grammaire, le cerveau doit posséder des structures réentrantes qui permettent aux aspects sémantiques

⁷² Voir notamment l'analyse de Jean Caron (1995: 137).

⁷³ "théorie de la sélection des groupes neuronaux" qu'il qualifie également de "darwinisme neuronal" (1992: 111 sqq) et qui correspond chez Changeux à "l'épigénèse adaptative" (1983: 275-330).

d'apparaître *en premier* (avant la syntaxe)" (p.171). Je pense que l'on peut préciser, sans la déformer, la pensée d'Edelman en disant que c'est à partir de la *visée* de sens, du "sens intenté" que se construit la syntaxe qui est ensuite mise en oeuvre avec les unités lexicales, pour construire la valeur sémantique de l'énoncé.

Cette primauté du sens sur les structures est explicitée plus loin par Edelman(p.315):

"Selon le point de vue biologique, l'attribution de signification aux symboles ne s'effectue *pas* de façon formelle; au contraire, on suppose que les structures symboliques ont un sens *dès le départ*. Cela est dû au fait que les catégories sont déterminées par la structure corporelle et par l'utilisation adaptative à l'issue de l'évolution et des comportements."

En effet, on sait désormais que le cerveau ne fonctionne pas comme un ordinateur et qu'il n'existe pas de logiciel cérébral a priori (p. 48). Ceci amène Edelman à considérer que le langage lui non plus n'est pas de nature logico-computationnelle et qu'il n'existe pas de grammaire universelle a priori, ce qui est en contradiction avec les principes de la grammaire générative. Si Chomsky a eu le grand mérite de poser le problème de la faculté de langage et de rattacher par là la linguistique à la psychologie et aux sciences de la vie, c'est, me semble-t-il selon un modèle "représentationnel-computationnel" de l'esprit (Chomsky 1991: 4) que récuse la neurobiologie actuelle. On a longtemps confondu les productions de l'esprit et les productions de la nature, la puissance du formalisme avec la nature des objets auxquels on a voulu l'appliquer. Selon Edelman (p.301), nous avons commis l'erreur de prendre les caractéristiques de certaines constructions mentales humaines, telles que la logique ou les mathématiques, pour les règles générales du raisonnement.

De manière générale, la conception dynamique du sens qui a été développée par Antoine Culioli et l'idée d'une opération fondamentale en elle-même dépourvue de contenu mais produisant du sens (le repérage) s'accordent bien avec ce que les biologistes disent actuellement de la pensée. Selon Edelman en effet, la pensée repose sur l'activation de réseaux de neurones mais *un neurone, en lui même, n'est porteur d'aucune information* (p.44). Le fonctionnement du cerveau repose essentiellement sur des relations. Les résultats récents de la neurobiologie incitent en effet à penser que la composition chimique du cerveau n'a rien de particulier, mais que c'est la structure et l'organisation du cerveau qui est spécifique. Francis Crick (1992: 134) rappelle de même que la pensée perceptive n'est pas une chose mais un *processus*. Dans l'optique développée ici, le langage serait fait de processus de mises en relation extrêmement complexes (comme les cartes neuronales

d'Edelman ou les graphes neuronaux de Changeux⁷⁴) à partir de mécanismes simples (comme les associations de neurones) mais qui n'apparaissent pas directement.

De même, l'étude du problème de la diversité des langues nous avait amenés à poser que ce qui est commun à toutes les langues et permet en même temps d'expliquer la variation sous ses différentes formes, ce n'est pas une grammaire universelle, ce ne sont pas des catégories grammaticales ou des configurations architecturales, mais des mécanismes simples qui vont s'agencer de manière complexe dans une combinatoire infinie et non déterministe quoique non aléatoire. Cette conception paraît elle aussi en harmonie avec les travaux récents sur le fonctionnement du cerveau.

L'interface linguistique des “**notions**” comme systèmes complexes de représentations physico-culturelles, présentant des propriétés d'adaptation, de déformation, d'ajustement à partir de l'abstraction d'un “type” s'accorde bien, elle aussi, avec ce que dit la neurobiologie à la fois de la construction de la signification et de l'organisation de la mémoire. Sans rentrer dans le détail du fonctionnement complexe du cerveau qu'expose remarquablement Emile Godaux (1990), on peut retenir ici déjà quelques caractéristiques importantes pour notre propos. La première est le rôle de la mémoire dans la construction de la signification: “la signification naît d'associations très nombreuses entre des souvenirs multiples de natures diverses. Quelque chose - une image, un vocable - entre dans le champ de mon esprit en déclenchant ces associations” (p.98). Ainsi par exemple au mot “table” est associée une image de table, une sensation tactile, des fonctions, des souvenirs de situations...

Or cette mémoire cérébrale présente une caractéristique essentielle qui la distingue de la mémoire des ordinateurs: elle est associative. Elle ne stocke pas seulement des informations en un lieu où elle va les rechercher, comme un ordinateur. Au contraire, dans le cas de la mémoire cérébrale, il n'y a pas, semble-t-il⁷⁵, à proprement parler de localisation stricte; ce qui est stocké ce sont des *relations* entre informations, des associations (Godeaux 1992: pp.137-146) qui dessinent, non pas des réseaux mais un “réseau de réseaux” (p. 98): par exemple, à la photographie d'une personne est associée le souvenir du livre dont il est l'auteur, c'est-à-dire une autre information. Cette caractéristique de la mémoire s'accorde bien avec ce que j'ai appelé “l'épaisseur du langage”.

La deuxième caractéristique essentielle de la mémoire est sa souplesse et son aptitude à l'approximation. Ainsi, par exemple, le cerveau peut reconnaître la lettre “a” au travers des différentes écritures. Quel est donc le graphique de

⁷⁴ 1983: 117-227.

⁷⁵ Les débats entre “localisationnistes” et “distributionnistes” ne sont pas terminés mais les formes extrêmes de chacun des deux points de vue sont tombées en discrédit.

“a” qui a été stocké en mémoire et qui permet d’identifier les différents “a” qui se présentent ? C’est en fait un “prototype” (p.147). Lorsqu’on lui présente une lettre, le cerveau recherche celui des prototypes qui ressemble le plus à la lettre présentée. On retrouve ici un mode de fonctionnement identique à celui de l’identification entre “notion-type” et “occurrence” proposé pour le langage, avec le même processus d’ajustement et d’approximation qui explique à la fois la puissance du langage et ses ratages. L’altération du sens apparaît comme le double nécessaire de l’adaptabilité des mots ou encore, la déformation est le corollaire de la souplesse du langage.

Si le concept linguistique de “notion” reste à affiner, il présente néanmoins une compatibilité remarquable avec les travaux récents sur la catégorisation que rappelle Edelman (op.cit. 307-314). Ceux-ci ont montré notamment qu’“il existe une énorme variabilité au niveau des concepts qui représentent une catégorie donnée: des individus différents ne se la représentent pas de la même manière, et le même individu modifie sa conception de l’appartenance à cette catégorie suivant les contextes” (p. 310). Les travaux d’Eleanor Rosch ont également montré l’existence de propriétés de centralité et de prototypisme dans la catégorisation (ibid.). Ces différents facteurs sont incompatibles avec une conception objectiviste des représentations mentales postulant une liaison précise et dépourvue d’ambiguïté avec le monde extérieur, comme dans le cas du “mentalais” (p.311). Il s’accordent, en revanche, avec le processus dynamique de construction de la valeur référentielle des unités du langage que l’on a essayé de décrire plus haut.

Dans ce processus dynamique, on a insisté également sur le rôle de l’articulation au contexte: le repérage par rapport à un repère contextuel produit un frayage des valeurs (cf notamment 2.1., 3.3.1 et 3.3.3.) et dessine des isotopies sémantiques qui contribuent à la spécification des termes (cf 4.4.). Il semble que la psychologie permette de rattacher ce processus linguistique à un phénomène psychologique général de frayage contextuel: ce que les psychologues appellent des “fenêtres de contexte” (Henri Gleitmann, 1986, *Psychology*). Ainsi, si un énoncé (ou une partie d’énoncé) commence par une construction familière, le sujet tend à interpréter la suite de l’énoncé dans le sens de cette construction familière jusqu’à ce que la suite effective vient le confirmer ou le contredire. A partir d’expériences de conditionnement, on a posé que ces structures familières entraînaient même une “inhibition latente”. L’inhibition latente se produit lorsque l’on conditionne le sujet à rattacher un stimulus à un événement; ce premier conditionnement rend alors un autre conditionnement plus difficile. Certaines pathologies seraient dues au fait qu’aucune inhibition latente ne se produit et qu’il n’y a aucun acquis pour le sujet. L’opération de repérage repose sur un mécanisme comparable; elle consiste en effet à prendre un premier élément comme repère stable, connu, pour servir de point d’ancrage à un deuxième élément. Cette opération joue à différents niveaux, entre unités, entre notions, entre relations prédicatives... Sous sa forme discursive, avec

notamment la construction d'un thème et de réseaux d'isotopies sémantiques, le repérage apparaît donc comme la figure linguistique des fenêtres de contextes.

Ce processus linguistique de fraying contextuel me semble également converger avec l'hypothèse proposée par Elisabeth Pacherie sur la structuration des connaissances par domaines, à propos de l'architecture fonctionnelle de l'esprit. E. Pacherie pose en effet que, contrairement à ce qui se passe dans la démarche scientifique, dans leur comportement quotidien, les individus développent une stratégie de fixation de la croyance et de la décision qui tient compte de l'*urgence* de la tâche. Cette stratégie néglige alors nécessairement l'examen d'un certain nombre de faits qui pourraient malgré tout se trouver pertinents pour la même tâche. Elle passe par une rationalité limitée qui met en jeu des calculs qui ne sont pas sensibles à la *totalité* du système de croyance mais, au contraire, supposent une mobilisation sélective des croyances (Pacherie 1993: 84).

Enfin, les liens entre le langage et la conscience supérieure, amènent Edelman à poser qu'"il a probablement fallu qu'un modèle de l'interaction moi / non moi émerge avant que n'apparaisse un vrai langage parlé" (p.167). Selon ce neurologue, l'apparition de la parole n'est possible qu'avec l'existence de la conscience d'ordre supérieur, "cette conscience capable de modéliser le passé, le présent, le futur, la personne et le monde" (p.175). La réflexion biologique postule donc, me semble-t-il, l'existence d'un sujet qui puisse fonctionner comme l'origine d'un référentiel. De même, le sujet de l'action (qu'il soit ou non doué de capacités linguistiques) est lui aussi origine d'un système référentiel qui lui permet de se situer par rapport au monde et qui est la condition de base de son agir.

En tant qu'instance abstraite, détachable du locuteur, origine du système des personnes, des déterminations modales et temporelles, bref en tant que pivot référentiel cardinal du langage, le **sujet énonciateur** apparaît bien comme la figure proprement linguistique de cette "conscience supérieure". Au delà des convergences relevées, il reste un enjeu considérable d'un point de vue cognitif, à essayer de définir les relations entre les différents sujets (sujet biologique, sujet de l'action et figure linguistique du sujet) et les systèmes référentiels qui leur permettent de fonctionner.

Conclusion

Ces quelques réflexions représentent une tentative pour relier mes travaux linguistiques à des débats actuels et explorer des pistes de recherches qui se sont ouvertes à la suite de ces travaux.

Le programme de recherche qui en découle consiste à essayer d'articuler différentes exigences, celle liée à l'observation des langues, celle de la généralisation et enfin celle qui rattache l'étude des langues à l'activité symbolique en général dans son aspect anthropologique, c'est-à-dire à la fois culturel et cognitif.

Sur ce dernier point les questions sont multiples et profondes. La première étant de comprendre pourquoi les linguistes, qui travaillent pourtant sur l'une des *productions* du cerveau, n'apportent pas de contribution plus active aux grands débats initiés par les neurobiologistes sur l'activité de représentation. Pourquoi les travaux des linguistes restent-ils enfermés dans leur domaine propre et ne sont-ils pour l'instant quasiment d'aucun secours aux psychologues et aux neurobiologistes qui travaillent sur les mécanismes du cerveau à l'oeuvre dans l'*activité* de langage ? Pourquoi la linguistique ne sert-elle, pour le moment, pratiquement à rien pour étudier et résoudre les problèmes d'aphasie ? En somme, pourquoi l'étude interne des productions langagières (les langues, les énoncés) n'aide-t-elle pas à comprendre l'activité cérébrale qui les produit ?

Les réflexions ébauchées ici ont tenté de montrer que l'activité symbolique à l'oeuvre dans le langage n'est pas séparable des différents processus qui relèvent de la perception et que, à ce titre au moins, elle intéresse la neurobiologie. Au rendez-vous des sciences de la cognition, la linguistique n'arrive pas les mains vides. Elle doit donc participer, avec sa méthodologie propre, à l'effort pluridisciplinaire qui s'amorce, en se dotant d'une démarche expérimentale articulant observations et raisonnement.

Références bibliographiques

Aoki Saburo, 1988, "Quelques remarques sur le suffixe verbal *-raru* en japonais ancien: autour du passif et de la spontanéité", *Linguistique japonaise*, collection ERA 642, Université Paris 7, Volume 2, 115-137.

Arnott D.W., 1970, *The Nominal and Verbal Systems of Fula*, Oxford, Clarendon Press.

Auroux Sylvain, 1995, "L'hyperlangue et l'externalité de la référence", S. Robert éd., *Langage et Sciences humaines: Propos croisés*, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication 46, Bern, 25-38.

Benveniste Emile, [1954] 1966, "Problèmes sémantiques de la reconstruction", *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 289-314.

- [1966] 1974, "La forme et le sens dans le langage", *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 215-238.

-, [1969] 1974, "Sémiologie de la langue", *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 43-66.

Berthonneau A.M. et G. Kleiber, 1993, "Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique", *Langages* 112: 55-72.

Borillo Andrée, Françoise Soublin, Joëlle Tamine, 1974, *Exercices de syntaxe transformationnelle du français*, Paris, Colin.

Bres, Jacques, 1991, "Le temps, outil de cohésion: deux ou trois choses que je sais de lui", *Langages* 104, Paris, Larousse.

Carré René, J.F. Dégremont, Maurice Gross, J.M. Pierrel, Gérard Sabah, 1991, *Langage humain et machine*, Paris, Presses du CNRS.

Caron Jean, 1995, "Modèles linguistiques et modèles psycholinguistiques", M. Mahmoudian éd., *Fondements de la recherche linguistique: perspectives épistémologiques*, Cahiers de l'ISL, n°6, Université de Lausanne, 131-146.

Changeux Jean-Pierre, 1983, *L'homme neuronal*, Paris, Fayard.

Chomsky Noam. 1982. *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*. Cambridge : MIT Press (trad. française 1987. *La nouvelle syntaxe*. Paris : Le Seuil).

-, [1991] 1994, "Linguistics and Adjacent Fields: A personal View", Asa Kasher ed., *The Chomskian Turn*, Cambridge Mass., Blackwell.

Church Eric, 1981, *Le système verbal du wolof*, Département de Linguistique Générale et de Langues Négro-Africaines de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dakar, Documents linguistiques n°27.

Crick Francis et Christof Koch, novembre 1992, "L'orchestration de la pensée", *Pour la science*, numéro spécial "Le cerveau et la pensée", n°181, 134-141.

Culioli, Antoine (1978a): "Valeurs modales et opérations énonciatives", *Le Français moderne* 46 (4), 300-317.

- (1978b, 1983): "Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: la notion d'aoristique", S.Fisher, J.J. Franckel (eds): *Énonciation: aspect et détermination* Paris, EHESS, 99-114.

-, 1979. Conditions d'utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles. *Modèles linguistiques* I/1, 89-103.

-, 1982, "Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe", Communication présentée à la session plénière du XIII^e Congrès International des Linguistes, Tokyo, publié à Paris, *Collection ERA 642*, Université Paris 7.

- [1983] 1985. The concept of Notional Domain. *Language invariants and mental operations*. International interdisciplinary conference held at Gummersbach/ Cologne, Germany, September 18-23, 1983, (= Language Universals Series 5), eds. Hansjakob Seiler & Gunter Brettschneider : 79-87. Tübingen, Gunter Narr Verlag.

-, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome I, Paris, Ophrys.

Culioli Antoine et Denis Paillard, 1987, «A propos de l'alternance imparfait / parfait dans les énoncés impératifs», *Revue des études slaves*, LIX/3, 527-534.

Déchainé, Rose-Marie, 1991: "Bare Sentences". In: S. Moore, A. Wyner (eds): SALT I, Proceedings of the First Semantics and Linguistic Theory Conference. - (= Cornell University Working Papers in Linguistics 10) 31-50.

Delaveau Annie, Françoise Kerleroux, 1985, *Problèmes et exercices de syntaxe française*, Paris, Colin.

Delveroudi, Rhéa, I.Tsamadou, S. Vassilaki (1994): "Mood and Modality in Modern Greek: the particle NA", I. Philippaki-Warbuton (ed): *Themes in Greek Linguistics*. (Amsterdam Philadelphia John Benjamins) (= Current Issues in Linguistic Theory 117) (185-199).

Dialo Amadou, 1983, *Éléments systématiques du wolof contemporain*, Dakar, CLAD.

Ducrot Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

-, 1980, *Les mots du discours*, Editions de Minuit, Paris.

Edelman Gerald M., 1992, *Bright air, Brilliant Fire: On the Matter of Mind*, Basic Books (trad. française: 1992, *Biologie de la conscience*, Paris, éditions Odile Jacob).

- Faye, Waly Coly, 1983, La relative dans les langues du groupe ouest-atlantique (le cas du sereer et du wolof), *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar* n°13, 271-288.
- Fodor J.A., 1983, *The Modularity of Mind*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press (trad. française: 1986, Paris, Editions de Minuit).
- Franckel Jean-Jacques, 1989, *Etude de quelques maqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz.
- Franckel Jean-Jacques et Denis Paillard, « Objet: construction et spécification d'occurrences », *Le Gré des Langues* 4, Paris, L'Harmattan.
- Fuchs Catherine, 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
- Givón Talmy, 1988, "The pragmatics of word-order: predictability, importance and attention", *Studies in syntactic typology*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 243-284.
- Godaux Emile, 1990, *Cent milliards de neurones*, Bruxelles/Paris, Belin.
- Grésillon Almuth et Dominique Maingueneau, 1984, "Polyphonie, proverbes et détournement", *Langages* 73, 112-125.
- Grize Jean-Blaise, 1990, "La construction du discours: un point de vue sémiotique", Charolles M., Fisher S., Jayez J. eds, *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Gross Maurice, 1968, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.
- Grunig Blanche-Noëlle, 1990, *Les mots de la publicité*, Paris, Presses du CNRS.
- , 1994, "Pour une conception dynamique du sujet", Marina Yaguello ed., *Subjecthood and Subjectivity*, Paris, Ophrys, 125-137.
- Grunig Blanche-Noëlle et Roland Grunig, 1985, *La fuite du sens*, Paris, Hatier-Crédif.
- Guillaume, Gustave, 1964, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet.
- Hagège Claude, 1975, *Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise (avec un essai de typologie à travers plusieurs groupes de langues)*, Paris, SLP / Peeters.
- Heine B., U. Claudi, F. Hunnemeyer, 1991, *Grammaticalization : a conceptual framework*, Chicago, The University of Chicago Press
- Heine Bernd, Güldeman Tom, Kilian-Hatz, Lessau Donald A., Roberg Heinz, Schladt Mathias and Stolz Thomas, Juni/Sept.1993, *Conceptual Shift. A lexicon of grammaticalization processes in African languages*, AAP 34/35, Afrikanistische Arbeitspapiere, Institut für Afrikanistik, Universität zu Köln.

- Huot Hélène, 1981, *Constructions infinitives du français. Le subordonnant DE*, Genève, Droz.
- Jackendoff R.S., 1972, *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge (Mass.), The MIT Press.
- Jacob, François, 1981, *Le jeu des possibles*, Paris, Fayard.
- Jakobson Roman, [1959] 1963, “Deux aspects du langage et deux types d’aphasie”, *Essais de linguistique générale 1*, Paris, Les Editions de Minuit, 43-67.
- , [1959] 1963, “Aspects linguistiques de la traduction”, *Essais de linguistique générale 1*, Paris, Les Editions de Minuit, 78-99.
- , [1961] 1963, “Linguistique et théorie de la communication”, *Essais de linguistique générale 1*, Paris, Les Editions de Minuit, 78-86.
- , [1964], 1973, “De la relation entre signes visuels et auditifs”, *Essais de linguistique générale 2*, Paris, Les Editions de Minuit, 104-112.
- Ka, Omar, 1994, *Wolof phonology and morphology*. Lanham: University Press of America.
- Kaboré Raphaël, 1995, Polyvalence des unités linguistiques : l’identité à travers la variabilité, (sous la direction de) J.J. Franckel, J. Bouscaren, S. Robert, *Langues et langage. Problèmes et raisonnements en linguistique (Mélanges offerts à Antoine Culioli)*, Paris, P.U.F, 459-474.
- Lafond R., 1967, *La phrase occitane*, Paris, P.U.F.
- Lakoff Georges, 1987, *Women, Fire and Dangerous Things: What Categories Reveal About the Mind*, Chicago, University of Chicago Press.
- Lakoff et Johnson, 1980, [*Metaphors We Live By*], *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Editions de Minuit.
- Laniran Yetunde, 1991, *The phonetic implementation of tones in Yoruba*, PhD, Cornell University.
- Langacker Ronald W., 1991, “Cognitive Grammar”, Droste Flip G. and John E. Joseph eds, *Linguistic theory and Grammatical Description*, (Current issues in linguistic theory 75), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins publishing Company, 275-306, .
- Le Goffic Pierre, 1986, “Que l’imparfait n’est pas un temps du passé”, *Points de vue sur l’imparfait*, Centre de publications de l’Université de Caen, 55-69.
- Lowenstamm, Jean. 1992. “La syntaxe de la structure sonore”, *Le courrier du CNRS (dossiers scientifiques) 79*, 12-13.
- Mc Laughlin Fiona, 1992-94, “Consonant mutation in seereer-siin”, *Studies in African Linguistics*, Vol. 23, Number 3, 279-313.

Milner, Jean-Claude. 1989. *Introduction à une science du langage*. Paris, Editions du Seuil.

Milner Jean-Claude, 1992, "De quelques aspects de la théorie d'Antoine Culioli plongés dans un espace non énonciatif", *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*. Paris, Ophrys, 19-38.

Pacherie Elisabeth, 1993, "L'hypothèse de la structuration des connaissances par domaines et la question de l'architecture fonctionnelle de l'esprit", *Revue Internationale de Psychopathologie*, n°9/1993, 63-89.

Paillard Denis, 1988, « Temps, Aspect, types de procès: à propos du présent simple », *Recherches nouvelles sur le langage*, Université Paris 7, Collection ERA 642, p.92-107.

- , 1995, "Perestroïka : à propos du préverbe *pere-* en russe contemporain", (sous la direction de) J.J. Franckel, J. Bouscaren, S. Robert, *Langues et langage. Problèmes et raisonnements en linguistique (Mélanges offerts à Antoine Culioli)*, Paris, P.U.F, 345-357.

Picabia Lélia et Anne Zribi-Hertz, 1981, *Découvrir la grammaire française*, Paris, CEDIC.

Rastier François, 1989, "Linguistique et recherche cognitive", *Sciences du langage et recherches cognitives*, Histoire Epistémologie Langage tome 11, fasc.1, 5-31.

Rialland Annie, 1988, *Système prosodiques africains: fondements pour un modèle multilinéaire*, Thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Nice.

Robert Stéphane, 1986, "Le wolof, un exemple d'expression morphologique de l'emphase", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXXXI, Paris, 319-341.

- , 1990, "Puisque et le dos en wolof, tempête dans le signifié", *Le Gré des langues* n°1, L'Harmattan, Paris, 82-92

- , 1990, "Aperçu sur la négation en wolof", *Linguistique africaine* n°4, Paris, 167-180.

- , 1991, *Approche énonciative du système verbal. Le cas du wolof*, Paris, Editions du CNRS.

- , 1993, "Structure et sémantique de la focalisation", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° LXXXVIII, Paris, 25-47.

- , 1994, "Sur le rôle du sujet parlant dans la construction du sens: liens entre temps, aspect et modalité", Marina Yaguello ed., *Subjecthood and Subjectivity*, Paris, Ophrys, 209-229.

- , 1995, "Aoristique et subordination : liens entre aspect et prédication", (sous la direction de) J.J. Franckel, J. Bouscaren, S. Robert, *Langues et langage. Problèmes et raisonnements en linguistique (Mélanges offerts à Antoine Culioli)*, Paris, P.U.F, 373-389.

- , 1995, "Langues diverses, langues singulières" (en collaboration avec Denis Paillard), S. Robert éd. *Langage et Sciences humaines: Propos croisés*, Bern, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication 46, 117-143.

- , (sous presse), "Aspect zéro et dépendance situationnelle: l'exemple du wolof", C. Muller éd., *Dépendance et intégration syntaxique*, (Actes du colloque "Dépendance et intégration syntaxique" Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 5-8 octobre 1994), Niemeyer.

Sauvageot Serge, 1965, *Description synchronique d'un dialecte wolof, le parler du Dyolof*, Dakar, IFAN.

Sperber Dan et Deidre Wilson, 1986, *Relevance: Communication and Cognition*, Blackwell, Oxford Cambridge, Mass., Harvard University Press.

Sweetser E., 1990, *From etymology to pragmatics. Metaphorical of semantics structures*, Cambridge, Cambridge University Press.

Traugott Elisabeth Closs and Hopper Paul, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

Zeki Semir, novembre 1992, "Les images visuelles", *Pour la science* 181, numéro spécial "Le cerveau et la pensée", 60-68.

Table des matières

	<i>Pages</i>
Introduction	1
1. Linguistique africaine: le cas du wolof	6
1.1. Approche énonciative du système verbal du wolof: Méthodologie	6
1.2. Description et analyse du système verbal: Résultats.....	15
1.3. Projet: contribution à la description et à la classification des langues.....	31
ouest- atlantiques	
2. La structuration de l'énoncé et le rôle des repérages	39
2.1. Travaux sur la focalisation	39
2.2. Travaux sur la négation	46
2.3. Aoristique, dépendance situationnelle et intégration syntaxique	52
2.4. Projets en cours :	57
2.4.1. Propositions relatives, liens entre détermination spatiale et	57
prédication	
2.4.2. Hypothèse sur la notion de noyau: à propos des verbes.....	67
opérateurs du français	
2.4.3. Hiérarchie et linéarisation	81
2.4.4. Modélisation de l'intonation et de ses liens avec les structures ..	101
syntaxiques et énonciatives	
3. La dynamique du sens et le rôle des repérages	104
3.1. Sujet énonciateur et construction du sens : liens entre temps,	104
aspect et modalité	
3.2. "Puisque" et "le dos" en wolof: réflexions sur la polysémie	112
3.3. Développements en cours	116
3.3.1. La polysémie et les marqueurs transcatégoriels	117
3.3.2. Les différents modes de construction de la référence	127
3.3.3. Sémantique de la parataxe	134
4. Réflexions sur la démarche d'analyse et les enjeux du modèle	138
4.1. La diversité des langues et le statut accordé à singularité	139
4.2. Le problème de la variation et des données	144
4.3. Implications générales du modèle et perspectives cognitives	155
4.3.1. Une approche globalisante	157
4.3.2. Le niveau énonciatif	160
4.3.3. Non compositionnalité du sens, non linéarité des effets	163
4.3.4. L'épaisseur du langage	166
4.3.5. Le niveau supérieur de l'intentionnalité	174

4.3.6. Langage et pensée: problèmes de conversion	183
4.3.7. Convergences avec les neurosciences	189
Conclusion.....	198
Références bibliographiques	199